



15

~~SECRET~~

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil de Lausanne.

Le Département de Justice et Police
déclare

que le présent registre contient quatre cents pages.

Lausanne, le 29 décembre 1898.

Le Chef de Service du Département,

L. Favre



1912-1913

1914-1915

1916-1917

1893

N° 10

Devezin et Gex,

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Devezin, Henri-Louis, Cocher,

de Aumont (Fribourg) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Estavayer, le dix Septembre mil huit cent Soixante-huit,

fil de André Devezin, journalier, à Lausanne,

et de Thérèse Angélique née Rey, décédée,

2° Gex, Marie, Couturière,

de St Pex, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Collens, le vingt-six Octobre mil huit cent Soixante-sept,

fille de Jean David Gex

et de Justine née menoux, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Aumont, St Pex & Lausanne, les sept et huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Aumont, St Pex & Lausanne

Communiqué : à l'état Civil de St Pex & Aumont.

Signatures des époux :

Devezin Henri

Devezin Marie

Signatures des témoins :

Samuel Bovard

Boss Georges

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 11

Dufour et Ruchonnet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Dufour, Auguste, Docteur médecin, de Châtelard (Monteux) domicilié à Lausanne, Célibataire

né à Lausanne, le vingt-un avril mil huit cent soixante-cinq, fils de Louis Dufour, décédé, et de Mathilde Dapples, sa veuve, domiciliés à Lausanne.

2° Ruchonnet, Marie-Elizabeth-Esther, sans profession, de Saint Saphorin (Lavaux) domiciliée à Lausanne, Célibataire

née à Lausanne, le trente-un Juillet mil huit cent soixante-cinq, fille de Marc Ernest Ruchonnet, Directeur du Jura-Simplon, et de Arabella Cecil Créaturaz, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu au Châtelard, à St Saphorin et à Lausanne, les vingt décembre 1892 et trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- Actes de naissance des Epoux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication du Châtelard, St Saphorin & Lausanne.

Communiqué: à Monteux et à St Saphorin

Signatures des époux:

Signatures manuscrites de Auguste Dufour et Marie-Elizabeth-Esther Ruchonnet

Signatures des témoins:

Signatures manuscrites des témoins

L'officier de l'état civil:

Signature manuscrite de l'officier de l'état civil

Signatures manuscrites des témoins: Jean Dufour, Marie Dufour, P. Ruchonnet

N^o 12

Monnier & Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Monnier, Jules Marc Louis**, Employé de Commerce,

de Ainex près Orléans, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne, le dix Janvier mil huit cent soixante-trois,

fils de défunt Samuel Monnier,

et de Renée Emilie Bernard, sa veuve, à Lausanne,

2^o **Blanc, Louise Julie**, Couturière,

de Lausanne, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née aux Rapies de Lausanne, le trois Mars mil huit cent soixante-six,

fille de Renée Georgine Blanc, à Lausanne,

et de _____

Les publications ont eu lieu à Ainex & à Lausanne, les dix & douze Décembre mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des époux _____

_____ Promesse de mariage. _____

_____ Certificats de publication de Ainex & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Ainex

(signez) _____

Signatures des époux :

Jules Monnier

Louise Monnier

Signatures des témoins :

Henry Amiel } à Lausanne
F. Destant }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N^o 13

Catto et Grand

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt six Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Catto, Antoine Maurice**, _____ *ferblantier*,
de Lugano (Tessin) _____ domicilié à Landanne, _____

un(e) en premières noces, de Fanny Louise Méroz, née le vingt-huit novembre mil huit
cent quatre-vingt-neuf _____

né à Landanne, le onze Mars _____ mil huit cent cinquante-neuf _____

fil(s) de Ange Martin Catto, _____

et de Henriette Julie Marie Monod, sa femme, les deux décédés _____

2^o **Grand, Henriette Louise Jenny**, _____ *sans profession*

de Villars s/ Yver _____ domiciliée à Genève, _____

Célibataire _____

née à Landanne, le premier novembre _____ mil huit cent cinquante-cinq _____

fil(le) de Louis Alexandre Victor Grand, _____

et de Jeanne Louise Clerc, sa femme, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Lugano Villars s/ Yver Landanne et Genève, les dix-
neuf décembre et trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-douze et quatre-vingt-
treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de
l'Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lugano,
Villars s/ Yver Landanne et Genève _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Lugano, Villars s/ Yver et Genève (B.C.) _____

Signatures des époux:

Maurice Catto

Henriette Catto

Signatures des témoins:

Ernest Regamey

A. Bannans les deux à Landanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 114

Pache et Garchen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pache, Frédéric-Louis**, Relieur,

de Epalinges, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Starboug, le vingt-six Mars mil huit cent Soixante-sept,

fils de Henri Louis Pache, menuisier, à Genève,

et de Marie Amélie Eléonore Schouté, domiciliée à Lausanne,

2° **Garchen, Marie-Louise**, Cuisinière,

de Auet (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Auet, le quinze Septembre mil huit cent Soixante-quatre,

fille de Pierre Garchen, tisserand,

et de Elisabeth née Vogel, domiciliée à Auet,

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Auet & Lausanne, les trois, quatre & six Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Epalinges, Auet & Lausanne.

Communiqué : à Epalinges à Auet.

Signatures des époux :

Louis Pache

Marie Pache

Signatures des témoins :

J. Graber, Lausanne

Ls Pache, Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 15

Vizinand & Pointet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-six Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Vizinand, Auguste François,** _____ *Comptable,*

de *Cordier / Vevey* _____ domicilié à *Lausanne,* _____

veuf en premières noces de *Jenny née Brilaz, des le six Juillet mil huit cent quatre-vingt-douze,* _____

né à *Duchy, le vingt-quatre Octobre* _____ mil huit cent quarante-six, _____

fil de *défunt Jean George Vizinand* _____

et de *défunte Louise Françoise Fischer, sa femme,* _____

2^o **Pointet, Louise,** _____ *Lingère,*

de *Echandens,* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____

Célibataire, _____

née à *Echandens, le vingt-sept Septembre* _____ mil huit cent soixante-trois, _____

filles de *Louis Samuel Pointet, bûcheron,* _____

et de *Jenny Susanne Deponds, sa femme, les deux à Lausanne.* _____

Les publications ont eu lieu à *Cordier, Echandens & Lausanne, les six et sept Janvier* _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cordier
Echandens & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de *Cordier*

à Vevey

Signatures des époux:

Auguste Vizinand

Louise Vizinand

Signatures des témoins:

H. Borey
Del Bourgeois

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 16

Laurent et Cruchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Laurent, Louis-Alexis,** Agriculteur,

de Fey domicilié à Fey,

Célibataire,

né à Fey, le dix-neuf novembre mil huit cent Soixante-six,

fils de défunt Jules Laurent,

et de Julie Marguerite Jaurin, à Fey,

2° **Cruchet, Hortense,**

de Paillly domiciliée à Paillly,

Célibataire,

née à Paillly, le huit mai mil huit cent Septante,

fille de Pierre Henri fidèle Cruchet, décédé,

et de Jenny née Jordan, à Paillly,

Les publications ont eu lieu à Fey & à Paillly, les six et sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Fey

Communiqué : à Fey & à Vauxrens

Signatures des époux :

Louis Laurent

Hortense Laurent

Signatures des témoins :

E. Jaurin

Ch. Gilomen

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 17

Gailloud et Regamey née Penneveyze
Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-dix Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Gailloud, Constant-Henri**, Agriculteur, de Villeneuve, noville - Renmar, domicilié à **Lausanne**, célibataire,

né à **Bex**, le douze Août mil huit cent cinquante-huit, fils de **Jean Louis Vincent Gailloud**, décédé, et de **Henriette Julie née Ducion**, sa veuve, à **St Maurice (Valais)**,

2° **Regamey née Penneveyze, Jenny-Henriette**, ménagère de **Lausanne**, domiciliée à **Chailly**, veuve en premières noces, de **Constant Regamey**, des le quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, née à **Lausanne, Chailly**, le dix-sept Octobre mil huit cent quarante-cinq, fille de **Jean Paul Michel Penneveyze**, vigneron, à **Chailly**, et de **Jeanne Marie Chapuis**, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à **Villeneuve, noville, Renmar & Lausanne**, le sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès du premier mari de l'Épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Villeneuve, noville, Renmar & Lausanne _____

Communiqué: à l'état Civil de Villeneuve _____

Signatures des époux:

Constant Henri Gailloud
Jenny Gailloud

Signatures des témoins:

Christen Jean
Burnand Gabriel à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 18

Gisclon et Mottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

10/69 Aujourd'hui vingt-dix Janvier mil huit cent quatre-vingt-

trois, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gisclon, Joseph-Henri-Louis**, Journalier,

de Lauzanne, domicilié à Suchy,

Célibataire,

né à Suchy, le trente-un Mai mil huit cent Septante-un,

fils de Henriette Gisclon née Verbois, à Suchy,

et de

2° **Mottier, Rosalie**, Repasseuse,

de Diment-Dessous, domiciliée à Lauzanne,

Célibataire,

née à Cossenay, le vingt-cinq Septembre mil huit cent Septante-deux,

fille de David Vincent Mottier, journalier,

et de Caroline dite Marie Hugonnet, sa femme, à Cossenay,

Les publications ont eu lieu à Lauzanne & à Diment-Dessous, le dix et onze décembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lauzanne & Diment-Dessous.

Communiqué : à l'Etat Civil d'Or-

ment-Dessous.

Signatures des époux :

Gisclon Louis

Rosalie Gisclon

Signatures des témoins :

Wrotten Jean à Chailly

E. Vireux à Suchy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Les Epoux ci-contre ont déclaré légitimer par leur mariage :

Marie Julie Louise Gisclon née à Lauzanne, le 20 de cembre 1892, inscrite comme fille illégitime reconnue à Volume XIX fol. 371 des naissances de Lauzanne.

Lauzanne le 26 Janvier 1893.

Gisclon Louis

Rosalie Gisclon

[Signature]

1893

N° 19

Bignenz & Villanchet

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-sept Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° **Bignenz, Charles-Auguste,** _____ agriculteur

Etat civil :

de Vaulion, _____ domicilié à Rances, _____

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Rances, le deux février _____ mil huit cent soixante-quatre _____

Noms, profession et

fils de David Jacques Bignenz, menuisier à Rances, _____

domicile des parents :

et de Bonette Jannette née Randin, à Rances _____

Nom et profession de l'épouse :

2° **Villanchet, Louise-Adèle,** _____ sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rances, _____ domiciliée à Rances, _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Rances, le vingt-cinq avril _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

Noms, profession et

fille de défunt Louis Villanchet, _____

domicile des parents :

et de Jenny Sophie née Contesse, défunte, _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vaulion & à Rances, les six et sept Janvier mil huit-cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Baulmes

Signatures des époux :

Auguste Bignenz
Louise Bignenz

Signatures des témoins :

Benoît Amis
Herman Jules Rances

Communiqué : à l'Etat Civil de

Baulmes et Vaulion, _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 20

Demarchi et Burdet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Demarchi, Louis-Joseph**, Gypcier peintre, de Curino (Italie) domicilié à Lausanne célibataire,

né à Curino, le trente-cinq mil huit cent soixante-cinq, fils de défunt Jean Demarchi et de Rosa Fatotto, sa veuve, à Curino.

2^o **Burdet, Suzanne-Sylvie**, Cuisinière, de Chatelard domiciliée à Lausanne, Célibataire,

née à Ellen, le cinq avril mil huit cent septante-trois, fille de Abram Philippe Burdet, vigneron, et de Marie Louide née Echenard, sa femme, domiciliés à Ellen,

Les publications ont eu lieu à Curino, au Chatelard & à Lausanne, le six décembre mil huit cent quatre-vingt-douze & premier Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Promesse de mariage. 3^o Certificats de publication de Lausanne & Chatelard. 4^o Dit de Curino déposé au Département de J^u Police. 5^o Permis du Département de Justice & Pol^{ic}.

Communiqué : à l'Etat Civil de Montreux & à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Louis Demarchi
Suzanne Demarchi

Signatures des témoins :

Blanchard Charles
Chevalley Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 21

Martin et Panchaud

née Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Martin, François, agriculteur,

de Froidville, domicilié à Froidville,

veuf de Jeanne Françoise Martin née Pasche, dès le sept décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf

né à Froidville, le vingt-sept Août mil huit cent trente cinq,

fil de Jean Louis Daniel Martin

et de Jeanne née Thuillard, les deux décédés,

2^o Panchaud née Chappuis, Julie, ménagère,

de Poliez-le-Grand domiciliée à Echallens,

veuve de Jules François Panchaud, dès le dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-dix,

née à Vuilliens, le vingt-neuf Janvier mil huit cent cinquante,

filles de Jacques Chappuis,

et de Rose née Pasche, sa femme, décédés.

Les publications ont eu lieu à Froidville, Poliez-le-Grand et Echallens, les quatre, cinq & six Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Bottens.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Bottens & d'Echallens.

Signatures des époux :

F. Martin

Julie Martin

Signatures des témoins :

Emile Thuillard à Suraucourt

Jules Michon à Froidville

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 22

Dussere & Buffat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui faite au Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dussere, Edouard-Louis-Eugène**, Employé postal,

de Renens, _____ domicilié à Lauzanne, _____

Célibataire, _____

né à Lauzanne, le vingt octobre _____ mil huit cent cinquante-un, _____

fils de Louis Daniel Charles Dussere _____

et de Henriette Louise Delafontaine, sa femme, les deux décédés, _____

2° **Buffat, Aline**, _____ Tailleuse,

de Vuarrens, _____ domiciliée à ESSERTINES près Vuarrens,

Célibataire, _____

née à ESSERTINES, le dix juillet _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fille de Daniel Pierre Buffat, agriculteur _____

et de Françoise Jannette née Barraud, domiciliés à ESSERTINES _____

Les publications ont eu lieu à Renens, Vuarrens, ESSERTINES & Lauzanne, les treize & quatorze Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Renens, Vuarrens, ESSERTINES & Lauzanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Renens et Vuarrens. _____

Signatures des époux :

E. Dussere

Aline Buffat

Signatures des témoins :

Samuel de Liebenthal
Fontana François } à Lauzanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 23

Pouzaz et Joye

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze janvier mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pouzaz, François-Samuel, Tailleur de pierre

de Ollon, domicilié à Lausanne,

veuf de Césarine née Curdy, âgé le vingt-deux juillet mil huit cent quatre-vingt-onze,

né à St-Triphon, le premier février mil huit cent cinquante-quatre,

fil de défunt Pierre Samuel Pouzaz

et de défunte Marie Camille Veillard, sa femme,

2° Joye, Marie-Célinie, sans profession,

de Mammens (Fribourg) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Mammens, le deux septembre mil huit cent soixante-huit,

filles de Marie Joséphine Melanie Joye, domiciliée à Mammens,

et de

Les publications ont eu lieu à Ollon, Mammens & Lausanne, les quatorze et quinze janvier mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Ollon, Vuémor, Mammens & Lausanne

acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

Communiqué: à Ollon & Mammens

Signatures des époux :

Samuel Pouzaz
Marie Pouzaz

Signatures des témoins :

Samuel Gschwend
Fontan François

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 211

Duczet et Maize née Zoell

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Duczet, Jean David-Gabriel**, Journalier,

de Chatelard (Montreux) domicilié à Lausanne,

veuf en premières nocces de Marguerite Duczet née Guggenbery des le vingt-cinq avril mil huit cent septante-huit.

né à Saubaz, le dix avril mil huit cent quarante-trois,

fil de Jean Samuel Duczet, décédé,

et de Susanne Louise née Cortaz, sa femme, décédée.

2° **Maize née Zoell, Julie-Françoise**, Journalière,

de Orbe, Vaulion et La Sarratz domiciliée à Lausanne,

veuve en secondes nocces de François Henri dit Louis Maize des le vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-onze.

née à Bieley-Magnoux, le dix Juin mil huit cent quarante-deux,

fille de Jean Henri Zoell, décédé,

et de Susanne Marianne née Goux, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Chatelard, Orbe, Vaulion, La Sarratz et Lausanne, les trois, quatre, cinq et six Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Chatelard

Orbe, Vaulion, La Sarratz et Lausanne

Communiqué : à l'état Civil de

Montreux, Orbe, Vaulion et La Sarratz

Signatures des époux :

Duczet J. D. Gabriel
Julie Duczet

Signatures des témoins :

Tarrat Henri
Will Frédéric
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 25

Chappuis et Elot

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui deux février mil huit cent quatre-vingt-

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Chappuis, Marc-Adrien, Coiffeur,

de Cully et Lutry domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Echens / Lutry, le premier mai mil huit cent septante-un,

fils de François Samuel Chappuis, agriculteur,

et de Méry née Corday, domiciliés à Echens,

2° Elot, Eugénie-Bertha, Cuisinière,

de Courtilles domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Courtilles, le vingt juillet mil huit cent septante-un,

fille de Jean François Elot, menuisier à Olcy,

et de Jenny née Ferrat, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Cully, Lutry, Courtilles et Lausanne, le sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Cully

Lutry, Courtilles et Lausanne.

Communiqué: à Cully, Lutry et Lausanne

Signatures des époux:

Chappuis Marc Adrien

Bertha Chappuis

Signatures des témoins:

J. H. M. } à Lausanne
A. Pöterlin }

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 26
Gilliard & Belet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux février _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gilliard, Adolphe, _____ agriculteur _____

de Mézières & Montprevezes, _____ domicilié au Chalet des Enfants / Lussanne _____

Célibataire, _____

né à Montprevezes, le vingt-sept octobre _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fils de défunt Jean David Gilliard, _____

et de Jenny née Aubert, la veuve, veuve chez les Blans, _____

2^o Belet, Lina, _____ agriculteur _____

du Mont / Lussanne, _____ domiciliée au Chalet des Enfants _____

Célibataire, _____

née au Mont / Lussanne, le vingt-neuf octobre mil huit cent soixante-deux, _____

fille de défunt Jean Pierre Belet _____

et de défunte Julie Marie née Rebollaz, la femme, _____

Les publications ont eu lieu à Mézières, Montprevezes, le Mont & Lussanne, les dix, onze et douze Janvier mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Mézières
Montprevezes, le Mont & Lussanne _____

Communiqué : à Corcelles, Mézières
& Romanel. _____

Signatures des époux :

Adolphe Gilliard
Lina Gilliard

Signatures des témoins :

Jules Humarot
Blanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 27.

Chevalier & Nicolier

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui deux février _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Chevalier, Charles, _____ Cocher,

de Champvent, _____ domicilié à Lauzanne, _____

Célibataire, _____

né à Champvent, le dix-neuf juillet _____ mil huit cent soixante-trois,

fil de Jean Philippe Louis Chevalier, agriculteur à Champvent,

et de Lucinde Agathine née Méroz, sa femme, décédée.

2^o Nicolier, Louise-Marie, _____ domestique,

de Oluges, _____ domiciliée à Lauzanne, _____

Célibataire, _____

née à Avenches, le cinq décembre _____ mil huit cent soixante-deux,

fille de Abram Frédéric Nicolier, décédé,

et de Marie née Martin, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Champvent, Oluges & Lauzanne, les douze, quatorze
et seize Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de
Champvent, Oluges & Lauzanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil _____

de Champvent & Avenches _____

Signatures des époux:

Charles Chevallier

Marie Chevallier

Signatures des témoins:

M. Nicolier }
V. Boisson } à Lauzanne

L'officier de l'état civil:



N° 23.

Vanay et Schopfer
née Tonney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit février _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vanay, Constantin-François-Alphonse**, agriculteur, de Monthey (Valais) _____ domicilié à Sciez (H^{te} Savoie) _____

veuf de Marie Berchet née Rivollet de le vingt huit Juin mil huit cent quatre-vingt-dix (en 2^{de} noces) _____

né à Monthey, le dix-neuf Septembre _____ mil huit cent trente-cinq, _____

fils de Constantin Vanay, _____

et de Sophie née Caillot-Bois, les deux décédés, _____

2° **Schopfer née Tonney, Marie-Louise**, cuisinière, de Gsteig (Beune) _____ domiciliée à Lausanne, _____

veuve de Marc Antoine Schopfer de le vingt-sept Juin mil huit cent cinquante-trois (en premières noces) _____

née à Chézard près Yverdon, le cinq Novembre mil huit cent vingt-deux, _____

fille de Charles Louis Samuel Tonney _____

et de Marie Marguerite née Ansel, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Monthey, Sciez, Gsteig & Lausanne, les vingt-un, vingt-deux et vingt-trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Actes de décès des précédents conjoints _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Monthey _____

_____ Gsteig, Sciez & Lausanne _____

Communiqué : à Monthey & à Gsteig _____

Signatures des époux :

• *Vanay Alphonse*

• *Marie Vanay*

Signatures des témoins :

Burnet Louis

Brettes Trevaux

les deux à Sciez (Savoie)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N^o 29

Tallichet et Perret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf février mil huit cent quatre-vingt-
treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Tallichet, Roger**, Comptable,
de Orbe domicilié à Grandson,
Célibataire,

né à Orbe le vingt-cinq Janvier mil huit cent soixante-neuf,
fils de défunt David Louis Tallichet
et de Jeanne Marie Richard née Buxel, domiciliée à Orbe,
2^o **Perret, Louise Adeline**, sans profession,
de Esertines près Yverdon domiciliée à Yverdon,
célibataire,

née à Orrens le dix février (10 février) mil huit cent septante-trois (1873)
fille de défunt Eugène Auguste Louis Perret
et de Jeanne Louise née Vandeweyer, domiciliée à Vallières, défunte Susanne née Brambilla
Les publications ont eu lieu à Orbe, à Grandson, à Yverdon & à Esertines, les dix
neuf, vingt, vingt-un et vingt-quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. *approuvé sans motif sans l'indication des père & mère de l'épouse*

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Grandson.

Signatures des époux :

Roger Tallichet
Adeline Tallichet

Signatures des témoins :

Louis Roy à Summa
Père Tallichet à Orbe

Communiqué : à l'Etat Civil de

Grandson, Orbe, Yverdon & Vuarnans.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 30

Golay et Rapin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf février mil huit cent quatre-vingt-
treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Golay, Auguste-Franci**, Limoux,

de Leu et du Chenit domicilié à Valterbes,

Célibataire,

né à Valterbes, le vingt-quatre juin mil huit cent septante-deux,

fil de Auguste Louis Golay,

et de Louise Anna née Martin, domiciliés à Valterbes,

2° **Rapin, Berthe**, Sans profession,

de Corcelles près Payerne, domiciliée à Valterbes,

Célibataire,

née à Valterbes, le treize avril mil huit cent septante-cinq,

fille de défunt Eugène Rapin

et de Jeanne Louise Susanne née Vuaden, domiciliée à Valterbes,

Les publications ont eu lieu à Corcelles, à Valterbes, au lieu, au Brassus & au Sentier
les vingt-un et vingt-deux janvier mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Valterbes.

Signatures des époux :

Auguste Golay
Berthe Golay

Signatures des témoins :

Livia Golay } à Valterbes
Jenny Rapin }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Les Epoux ci-contre ont
légitimé par leur mariage
Berthe, née le 16 Jan.
1893 à Lanumme
inscrite, comme fille reconnue
de Auguste-Franci Golay
et de Berthe Rapin,
à Vol XIX fol. 400 des
naissances de cet arrond^t
Lanumme le 9 février 1893

Auguste Golay

Berthe Golay

off. de l'Etat Civil.

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil du lieu,
du Sentier, de Valterbes & de Corcelles s/
Payerne

1893

N° 31

Balet et Zeitz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le 31 Décembre 1908 et exécuté le 1 Janvier 1909, le Tribunal civil du district de Lausanne a dit bon que le divorce le mariage inscrit il. contre.

Le divorce a été prononcé en vertu de l'article 45 de la loi fédérale du 24 Dec. 1874.

Lausanne le 9 février 1909.
L'officier de l'état civil:

[Signature]

Aujourd'hui quatorze février _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Balet, Jean-Patrice**, _____ Valais de Chambre,

de Grimisuat (Valais) _____ domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Grimisuat, le sept Septembre _____ mil huit cent Soixante-quatre,

fil de Jean Pierre Balet, agriculteur,

et de Marie Roux, la femme, domiciliés à Grimisuat,

2° **Zeitz, Emilie Eugénie**, _____ Gouvernante

de Königshofen (Alsace) _____ domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Strasbourg, le neuf décembre _____ mil huit cent Soixante,

filles de Georges Charles Léopold Zeitz, mécanicien à Königshofen

et de Emilie Acher, s'écuse.

Les publications ont eu lieu à Grimisuat, Königshofen & Lausanne, les quatorze, seize et vingt Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Grimisuat, Königshofen & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Grimisuat & à la Chancellerie Com.

ronale _____

Signatures des époux:

Jean Balet

Eugénie Balet

Signatures des témoins:

Jules Perrinard
Rodolphe Hoffmann

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 32

Reymond et Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze février _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} **Reymond, Louis-Franci,** _____ *Vigneron*,

de l'abbaye, du lieu & du Sentier _____ domicilié à Lantenne, _____

Célibataire, _____

né à Lantenne, le six-huit septembre _____ mil huit cent cinquante-sept, _____

fils de *francois Gabriel Reymond, décédé,* _____

et de *Jeanne Marguerite Vaney, sa femme, décédée,* _____

2^o **Pache, Alexandrine,** _____ *Cuisinière*,

de Epalinges, _____ domiciliée à Lantenne, _____

Célibataire, _____

née à Lantenne, le seize février _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fille de *Jaques Pache, Commissionnaire, à Lantenne,* _____

et de *Elise Julie Veillard, sa femme, décédée,* _____

Les publications ont eu lieu à l'abbaye au lieu, au Sentier & au Brassus, à Epalinges & à Lantenne, les vingt, vingt-un, vingt-deux & vingt-quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de l'abbaye

du lieu, du Sentier & du Brassus, d'Epalinges

& de Lantenne. _____

Communiqué : à l'abbaye, au lieu,

au Sentier & à Epalinges. _____

Signatures des époux :

Hervé Reymond
Alexandrine Pache

Signatures des témoins :

Gillieron
JH Dubosson

les deux à Lantenne.
L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 33

Thuillard & Golay

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatorze février mil huit cent quatre-vingt-
treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Thuillard, Jules**, agriculteur

de Froidewille domicilié à Froidewille

Célibataire

né à Froidewille le huit novembre mil huit cent cinquante-un

fils de défunt Jean Henri Thuillard

et de défunte Jeanne Marie née Vaney, sa femme

2° **Golay, Louise-Zélie**, maîtresse de pension

de Chovir domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à aux Bionx le treize février mil huit cent quarante-cinq

fille de défunt François Gustave Golay

et de Sophie Louise Rochat, sa veuve, à l'orient de l'église

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Froidewille, au Sentier & au Brassus
les trois et cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Poliez-le-Grand.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Poliez-le-Grand & du Sentier

Signatures des époux:

Jules Thuillard
Louise Thuillard

Signatures des témoins:

Alfred Bourgeois
Adolphe Mouron

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 34
Bertholet et Schenk

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze février mil huit cent quatre-vingt-troize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bertholet, Charles**, agriculteur, de Rougemont domicilié à Clarens (Montreux)

Célibataire,

né à Sallaz Yillon, le quatre novembre mil huit cent soixante,

fils de défunt Louis Félix Bertholet

et de Julie née Grayoz, à Villy y Ollon

2° **Schenk, Thérèse Lina**, sans profession,

de Noville & Renmaz, domiciliée à Clarens,

Célibataire,

née à Renmaz, le onze juillet mil huit cent soixante-six,

fille de défunt Jean David Schenk

et de Jeanne Elisabeth née Jordan, à Renmaz

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Renmaz, Noville & Chatelard, les douze treize & quatorze Janvier mil huit cent quatre-vingt-troize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Montreux

Signatures des époux :

Charles Bertholet

Lina Bertholet

Signatures des témoins :

H. Lavanchy

Ch. Dupuis

Communiqué : à Montreux, Rougemont

& Villeneuve

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 35.

Cochard et Kämmerlin

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze février _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Cochard, Louis**, _____ Employé de bureau,

de Châtelard _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Bient (Châtelard) le dix-neuf mai _____ mil huit cent Septante, _____

fil de Emmanuel Cochard _____

et de Marie Julie Rosalie Lydie née Dufaux, ses deux décédés _____

2^o **Kämmerlin, Louise-Marianne-Marguerite**, Conturière

de Vinelz (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-neuf mai _____ mil huit cent Septante-un, _____

filles de Louis Daniel Kämmerlin journalier _____

et de Louise Marianne Destroz, sa femme, domiciliés à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard, Vinelz & Lausanne, les quatorze & quinze Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Châtelard
Vinelz & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Montreux & Vinelz _____

Signatures des époux:

Louis Cochard

Marguerite Cochard

Signatures des témoins:

A. Gammorli

Ch. Charrier

L'officier de l'état civil:

[Signature]

7-66.

N° 36

Guberan et Kűlf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize février _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guberan, Wilhelm-Christian**, Employé de Commerce,
de Göppingen (Wurtemberg) _____ domicilié à Lonsanne, _____
Célibataire, _____

né à Göppingen, le vingt-huit mai _____ mil huit cent Soixante-dix, _____

fil de Jean Christian Guberan, décédé, _____

et de Anna Sophie née Heilig, sa femme, décédée _____

2° **Kűlf, Emilie-Auguste-Kunigunde**, sans profession,
de Weiskau (Sonn) Wurtemberg _____ domiciliée à Nurnberg (Bavière), _____
Célibataire, _____

née à Weiskau, le quatre octobre _____ mil huit cent Septante-trois, _____

filles de Jean Leonhard Kűlf, Rentier, _____

et de Babette née Dargler, sa femme, les deux à Nurnberg _____

Les publications ont eu lieu à Göppingen Weiskau, Nurnberg & Lonsanne, les
dix et sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux 2°
Promesse de mariage. 3° Consentement du père de
l'épouse 4° Certificat de publication de Nurnberg
Weiskau & Göppingen. 5° Act de coutume. 6° Verbaux
du département de Justice & Police constatant que
les pièces sous N° 4 sont déposées dans ses archives

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Wilhelm Christian Guberan
Emilie Guberan

Signatures des témoins :

H. Schrand
S. Roehm à Lonsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée L. Métraux, à Lonsanne, le 6 octobre 1911 que visé par le Conseil d'Etat dans le délai légal, que Wilhelm Christian Guberan a été reçu au nombre des bourgeois de la Commune de Lonsanne.

Fait avec l'autorisation du
Département de Justice & Police, le
10 décembre 1912.

L'Officier de l'Etat civil.

[Signature]

N° 37

Meylan & Zbinden

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt-trois février* _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Meylan Louis-Auguste* _____ *agriculteur* _____

de *Liou* _____ domicilié à *Ballens* _____

célibataire _____

né à *Berolles le trois juin* _____ mil huit cent *soixante-deux* _____

fils de *Isaac-Louis Meylan* _____

et de *Louise-Fanny née Golaz, les deux décédés* _____

2° *Zbinden Fanny-Henriette* _____

de *Ballens et de Guggisberg (Berne)* _____ domiciliée à *Ballens* _____

célibataire _____

née à *Ballens le seize mars* _____ mil huit cent *soixante-cinq* _____

fille de *Jean-Louis Zbinden, décédé* _____

et de *Etienne-Marguerite née Breday, à Ballens* _____

Les publications ont eu lieu à *Guggisberg le vingt-sept, au Liou et à Ballens*
le vingt-huit janvier mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Officier de l'état
civil de Ballens. _____

Communiqué: *à l'état civil du Liou,*
de Ballens et de Guggisberg. _____

Louis Meylan Signatures des époux:

Fanny Meylan

Signatures des témoins:

Henri Nirole

Ch. Steffen } *à Lausanne.*

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 38.

Gloriod & Duvoisin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq février* _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gloriod Emile-Gustave* _____ employé de bureau

de *Fontarlier (Doubs, France)* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *La Côte aux Fies le onze mai* _____ mil huit cent cinquante-huit

fils de *Elié Gloriod horloger* _____

et de *Adèle-Louise née Lebel, sa femme, domiciliés à la Côte aux Fies.*

2° *Duvoisin Henriette* _____ institutrice

de *Fontanazier* _____ domiciliée à *Chailly sur Lausanne*

célibataire _____

née à *Yverdon le dix-huit octobre* _____ mil huit cent cinquante-deux

fille de *Henri Félix Duvoisin* _____

et de *Henriette Marie née Kobbler sa femme, les deux décédés.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, à Fontanazier et à Fontarlier les Sept, huit et dix-sept janvier mil huit cent quatre-vingt-trois.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Promesse de mariage. 3° Consentement des père et mère de l'époux. 4° Certificats de publications à Lausanne et à Fontanazier. 5° Act de Fontarlier. 6° Act de validité. 7° Permis du Dép. constatant que les pièces sous N° 3, 5 et 6. sont déposées dans les archives.

Communiqué : à la Mairie de *Lausanne* _____
et à l'état civil de *Fontarlier* _____

Signatures des époux :

Emile Gloriod
Henriette Gloriod

Signatures des témoins :

Mojonnier à *Lausanne*

Félicie Corduzo Pully

L'officier de l'état civil :

Au Bernard Huber

N^o 39.

Bozzo & Coaillet.

Nom et profession de l'époux: 1^o Bozzo Jean-Antoine bijoutier

Lieu d'origine et de domicile: de Sanzone, Province d'Italie domicilié à Lausanne

Etat civil: célibataire

Lieu et date de la naissance: né à Sanzone le dix mars mil huit cent cinquante-un

Noms, profession et domicile des parents: fils de Pierre Bozzo, décédé et de Antonia Sporini, domiciliée à Sanzone

Nom et profession de l'épouse: 2^o Coaillet Blanche-Adrienne-Eugénie

Lieu d'origine et de domicile: d'origine française domiciliée à Lausanne

Etat civil: veuve en premiers noces de Charles Frédéric Vigan dit le dix novembre mil huit cent quatre-vingt-deux

Lieu et date de la naissance: née à Gumaches (Somme) le vingt-six juillet mil huit cent cinquante-sept

Noms, profession et domicile des parents: fille de Jean-Baptiste-Léon Coaillet, peintre en bâtiment domicilié au Hâvre et de Marie-Eugénie Padi, son épouse, décédée

Date des publications: Les publications ont eu lieu à Lausanne et Sanzone les vingt-un et vingt-neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Acte de naissance des époux. 2^o Promesse de mariage.
 3^o Acte de décès du mari de l'épouse. 4^o Acte de décès de la mère et consentement de son père. 5^o Certificat de publications à Lausanne. 6^o Act. de Sanzone. 7^o Despouilles de publie^o à Beauport et à Gumaches. 8^o Act. de validité. 9^o Terrain de l'Etat.
 constatant que les pièces sont N^o 3, 4, 6, 7, 8, 9, sont déposés dans les archives.

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux:

J. Bozzo
Blanche Bozzo

Signatures des témoins:

P. P.
H. L. } à Lausanne

L'officier de l'état civil:

A. Brunand, subit

N^o 140.
Mierzsch & Golay-Filiat.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq février* _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Mierzsch Charles-Walther* _____ professeur de musique

de *Gera (Saxe, Allemagne)* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Gera le neuf avril* _____ mil huit cent cinquante-cinq _____

fils de *Auguste Miersch* _____

et de *Pauline née Pippig, sa femme, les deux décédés.* _____

2^o *Golay née Filiat Louise-Marie* _____ bandagiste

de *Chenit* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

veuve en premiers noces de Jules Ami Golay dès le premier mars mil huit cent quatre-vingt-dix _____

née à *Nice (Alpes-Maritimes) le vingt-deux mil huit cent soixante-un* _____

filles de *Pierre Filiat bandagiste* _____

et de *Rosa-Virginie Seymat, sa femme, domiciliée à Nice.* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le quatorze, au Prassus et au Sentier le trente janvier et à Gera le vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-trois.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux. 2^o Acte de décès du 1^{er} mari de l'époux. 3^o Certificats de publications à Lausanne, au Prassus et au Sentier. 4^o Acte de Gera, avec déclaration de validité. 5^o Permises du Dép^t constatant que les pièces sont n^o 2 x 14 dont déposés dans les archives.

Communiqué : à la Chancellerie Cant^{ale}

et à l'état civil du Sentier. _____

Signatures des époux :

Charles Walter Miersch _____

Louise Miersch _____

Signatures des témoins :

E. Fröhlich _____

E. Borgeaud _____ à Lausanne

L'officier de l'état civil :

de Maud, sube _____

N° 41.

Saroglia & Muller.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-huit février* mil huit cent quatre-vingt-*treize* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Saroglia Florence* marchand de vinde *Castagneto (Nevin Italie)* domicilié à *Bequins**célibataire*né à *Castagneto le vingt-six octobre* mil huit cent *cinquante-huit*fils de *Alexandre Saroglia*et de *Marie Chiara à St. Raphael*2° *Muller Jenny-Louise-Augusta* sans professionde *Kofingue (Slovénie)* domiciliée à *Bequins**célibataire*née à *Bequins le premier juillet* mil huit cent *soixante-quatre*fille de *Jean-Henri Muller, décédé*et de *Marie-Adeline née Favre à Bequins*Les publications ont eu lieu à *Bequins et à Kofingue le seize et à Casta-*
gneto le vingt-deux janvier mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'état-
*civil de Bequins.*Communiqué : à la Chancellerie Centrale
et à l'état-civil de *Bequins et de Ko-*
fingue.

Signatures des époux :

François Saroglia
Augusta Saroglia

Signatures des témoins :

Louis Muller
Arthur Favre à Bequins.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° H 2.

Glardon et Spalinger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

troize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Glardon Jean-Louis-Jaques _____ coupeur _____

de Vallorbes et Cheseaux-Noray _____ domicilié à Lausanne _____

veuf de Pauline née Spalinger des le vingt-six octobre mil huit cent soixante-dix-sept _____

né à La Sarraz le vingt-neuf juin mil huit cent quarante-huit _____

fils de Samuel Glardon, décédé _____

et de Rose née Humbert-Proz, sa femme, à La Sarraz _____

2° Spalinger Dorothee-Marie _____ sans profession _____

de Hedingen (Zurich) _____ domiciliée à Genève _____

divorcée de Hans-Heinrich Widmer des le neuf novembre mil huit cent quatre-vingt _____

née à Zurich le trois novembre _____ mil huit cent quarante-un _____

fille de Hans-Ulrich Spalinger, fabricant _____

et de Dorothea née Goltz, sa femme, domiciliée à Allstetten (Zurich) _____

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, Cheseaux-Noray, Hedingen et Genève le vingt-deux et à Lausanne le vingt-quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. - Acte de décès de la femme de l'époux. - Acte de mariage de l'épouse & déclaration de divorce. - Promesse de mariage. - Certificat de publication de Vallorbes, Cheseaux-Noray, Lausanne, Hedingen & Genève
 Communiqué : à l'état civil de Vallorbes, Glardon, Hedingen & Genève (B.C.)

Signatures des époux :

Jos Glardon

Marie Glardon

Signatures des témoins :

Humbert, René

Alois Dejeune
 de Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 43.

Favre et Spilhofer-Strehler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Favre François-Henri _____ iboniste _____

de Chézard et St-Martin (Neuchâtel) _____ domicilié à Lausanne _____

cibataire _____

né à Kobey le douze juillet _____ mil huit cent soixante-sept _____

fils de Henri Favre menuisier à Boudrevilliers _____

et de Marguerite-Françoise-Louise née Chapuis, décédée _____

2^o Spilhofer née Strehler Anna-Tauline _____ couturière _____

de Eptingen (Bâle Campagne) _____ domiciliée à Lausanne _____

veuve en premières noces de Joseph-Alfred Spilhofer des le seize mars
mil huit cent quatre-vingt-onze _____

née à Bönzholz-Wald (Lucerne) le quatre novembre mil huit cent soixante-cinq _____

fille de Jacob Strehler, décédé _____

et de Anna-Elisabeth Spüsweiler, à Wepkingen (Lucerne) _____

Les publications ont eu lieu à Chézard le trois, à Lausanne le quatre et à
Diégten le neuf février mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. - Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse. - Promesse de mariage. - Certificat de publication de Chézard, Diégten et Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de Chézard et Diégten.

Signatures des époux :

François Favre

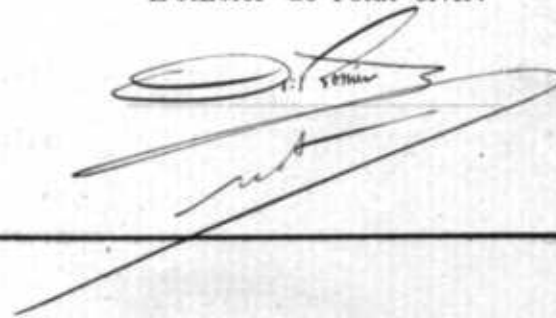
Pauline Favre

Signatures des témoins :

Louis Clavel

A. Ledermann } Lausanne

L'officier de l'état civil :



7-197.

N° 44.

Berquerand et Tache.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

troize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Berquerand Auguste-César _____ confiseur

de Valloraine (Haute Savoie) _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Saxon (Valais) le premier octobre mil huit cent Septante _____

fils de Clement Berquerand, agriculteur à Lausanne _____

et de Egyptienne Rochat, décédée _____

2° Tache Sophie _____ couturière

de Servion _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Belmont St. Yverdon le dix-sept mars mil huit cent Soixante-Sept _____

fille de François-Manuel Tache _____

et de Susette née Despond, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le trente-un janvier, à Servion et à Valloraine les deux et quinze février mil huit cent quatre-vingt-troize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Actes de naissance des époux. 2. Acte de décès de la mère de l'époux. 3. Consentement de son père.
4. Certificat de publication de Lausanne et Servion.
5. Act de Valloraine. 6. Déclaration de validité. 7. Permis du Dép't constatant que les pièces sous n° 2, 3, 5 et 6 sont déposées dans les archives.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale et à l'état civil d'Oron _____

Signatures des époux :

Berquerand Auguste César
Berquerand Sophie

Signatures des témoins :

Daniel Rogamey
Berquerand Clement
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée et adressée à Lausanne le vingt-un octobre mil huit cent cent-cinq, visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal que Auguste César Berquerand a été reçu au nombre des bourgeois de la Commune de Valloraine Lausanne le 7 novembre 1903 L'Officier de l'état civil.

1893

N° 45

Henchoz et Jordan

Nom et profession de l'époux:

Aujourd'hui deux mille _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Henchoz, Emile-Vincent*, _____ Agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de *Ressinières*, _____ domicilié à *Aclens*, _____

Etat civil:

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance:

né à *Villeneuve*, le cinq Mars _____ mil huit cent septante-deux, _____

Noms, profession et

fils de *Jules-Vincent Louis Henchoz*, _____

domicile des parents:

et de *Franciska Mattmann*, la femme, _____

Nom et profession de l'épouse:

2° *Jordan, Julie-Rosine*, _____ sans profession,

Lieu d'origine et de domicile:

de *Lutry*, _____ domiciliée à *Aclens*, _____

Etat civil:

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance:

née à *Aclens*, le trente-un août _____ mil huit cent septante-trois, _____

Noms, profession et

fille de *Jean Louis Henri Jordan*, maréchal, _____

domicile des parents:

et de *Lucie Constance née Bally*, _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Ressinières, Lutry & Aclens*, les dix & onze février
mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Collombier, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Ressinières, Lutry, Collombier & Villiersens.

Signatures des époux:

Emile Henchoz
Julie Henchoz

Signatures des témoins:

Henri Moret }
Stéphen Moret } à *Lutry*

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 116

Bellorini & Formica

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Suivant acte reçu J. Moiroux, notaire à Lausanne, le vingt décembre mil huit cent quatre vingt quatre, la famille Bellorini Formica a acquis la bourgeoisie de la commune de Lausanne.

Inséré avec l'autorisation du Dep^t de Justice et Solis le 21 octobre 1895.

L'Officier de l'Etat Civil:

[Signature]

Communiqué à l'Etat Civil de Romanel.

Aujourd'hui quatre mars mil huit cent quatre-vingt-

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bellorini, Victor Emmanuel, Entrepreneur,

de Mombello (Côme, Italie) domicilié à Rezens,

Célibataire

né à Mombello ^{Côme Italie} le dix-sept avril mil huit cent soixante-trois,

filz de Philippe Bellorini, Entrepreneur,

et de Tranquille Bevilacqua, sa femme, les deux à Rezens,

2° Formica, Domenica dite Hélène, Couturière,

de Turin (Italie) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Aingette (Turin), le vingt-sept Janvier mil huit cent soixante-neuf,

fille de Bartolomeo Formica, Charretier,

et de Marguerite Pizzi, sa femme, les deux à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Mombello, Turin, Rezens & Lausanne, les treize, quatorze et quinze Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Romanel.

Communiqué : à l'Etat Civil de Romanel & à la Chancellerie C^{le}.

Signatures des époux :

[Signature] Bellorini
H. Bellorini

Signatures des témoins :

[Signature] Gr. Borgatta
[Signature] J. Bossard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 47

Knecht et Boulet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix Mars mil huit cent quatre-vingt-

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Knecht, Jacques**, Secrétaire Général du Grand Hôtel de Paris,de Bessikon-Hinweil (Zurich) domicilié à Paris IX^{arr} indigent à Lausanne

Célibataire

né à Hinweil, le trente-un Octobre mil huit cent quarante-huit,

fils de défunt Henri Knecht

et de défunte Maria Weber, sa femme,

2^o **Boulet, Janny-Marie**, Sans profession,

de Donatze, domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne, le trente avril mil huit cent soixante-six,

fille de François Roulet, décédé

et de Louise Binguenet, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Bessikon, Donatze, Paris & Lausanne, les quinze, seize & dix-neuf février mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bessikon, Donatze, Paris & Lausanne

Communiqué: à l'état Civil de

Hinweil & avanches

Signatures des époux:

*J. Knecht**F. Boulet Knecht*

Signatures des témoins:

Eug. Geneva à Genève*H. Kauf* à Paris

L'officier de l'état civil:

N° 48

Thuillard & Collet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Mars mil huit cent quatre-vingt-

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thuillard, François-Daniel**, huissier du Conseil d'Etat,

de Froideville domicilié à Louvain, Rue du Collège 5

veuf en secondes noces, de Julie Françoise Marie Collet, née le Sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

né à Bollenz, le Six Septembre mil huit cent trente-trois,

fils de Jean Henri Thuillard

et de Jeanne Marie Vaney, sa femme, les deux décédés

2° **Collet, Madelaine-Suzanne**, Repasseuse,

de Suchy domiciliée à Louvain,

Célibataire,

née à Louvain, le douze Avril mil huit cent quarante-cinq,

fille de François Collet

et de Marie Marguerite Georgine Imhoof, sa femme, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Froideville, Suchy & Louvain, le six-huit février mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la précéd^{te} femme

de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Froideville, Suchy & Louvain

Communiqué: à Poliez-le-Grand

Bâtonnet

Signatures des époux :

F. Thuillard
Madelaine Thuillard

Signatures des témoins :

Jules Guey
Officier Louvain

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 119

Genier & Guyon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Genier, Jacques-Marius, _____ Gardien frontière, _____

de Chierrens _____ domicilié à Duchy _____

Célibataire, _____

né à Lyon, le trois Janvier _____ mil huit cent Soixante-Six, _____

fils de Jean Philippe Genier, Cordonnier à Trilly, _____

et de Jenny Charlotte Olivet, sa femme, décédée _____

2^o Guyon, Marie-Léontine, _____ fabricante de boîtes, _____

d'origine française, _____ domiciliée à Bois d'Amont (Jura) _____

célibataire, _____

née à Bois d'Amont, le trois août _____ mil huit cent Septante-deux, _____

fille de Jules Emile Guyon, menuisier, à Bois d'Amont, _____

et de Marie Octavie Lacroix, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Chierrens, Lausanne & Bois d'Amont, les quatre & cinq février _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement du père de l'épouse _____

acte de décès de la mère _____

Promesse de mariage : _____

Certificats de publication de Chierrens _____

Bois d'Amont & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de St Cierges & à la Chancellerie de _____

Signatures des époux :

Jacques Genier
Marie Genier

Signatures des témoins :

Roschi P. à Duchy
Gillieron à Lausanne

L'officier de l'état civil :

N° 50

Notz et Michoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Notz, Christian-Adolphe**, *Premier agent de la police de Sécurité*

de Chardonnay et Morges, domicilié à Lausanne,
veuf de Suzette née Craudaz, des le vingt-six décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre,

né à Carouge (Genève), le vingt-huit Mars mil huit cent quarante,

fils de Christian Notz, *décédé*,

et de Anna née Widmer,

2° **Michoud, Emma**, *Sans profession*

de Chavannes-le-Chêne, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Chavannes-le-Chêne, le vingt-deux décembre mil huit cent cinquante-cinq,

fille de Denis Louis Michoud, *Cordonnier à Cossouay*

et de Jeanne Susanne née Pitton, *La femme, décédée*.

Les publications ont eu lieu à Chardonnay, Chavannes-le-Chêne et Lausanne,
le dix-huit février mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

acte de décès de la précéd^{te} femme

des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chardonnay, Chavannes-le-Chêne et Lausanne

Communiqué : à Villars et Yens

Yvonand

Signatures des époux :

Ch^r Notz

Emma Notz

Signatures des témoins :

L. Pillier

Pierre Vernes

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 51

Pitton et Pahud née
Potterat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le 11 Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Pitton, Eugène, _____ agriculteur,

de Oppens, _____ domicilié à Pailly, _____

veuf de Julie née Pahud, dès le vingt dix mai mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

né à Oppens, le six Octobre _____ mil huit cent quarante-trois, _____

fils de défunt Jacques Abram Pitton, _____

et de Renée Françoise née Pavillard, _____

2^o Pahud née Potterat, Nancy, _____ Domestique,

de Oyens, _____ domiciliée à Pailly, _____

divorcée de Jules Pahud dès le vingt-quatre avril mil huit cent quatre-vingt-seize _____

née à Méziery, le vingt-trois mai _____ mil huit cent cinquante-quatre, _____

fille de Jean Louis Potterat _____

et de Jeanne Marie née Motier, agriculteur à Fey _____

Les publications ont eu lieu à Oppens, Oyens & Pailly, les six-sept, six-huit
& vingt février mil huit cent quatre-vingt-treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'Etat Civil de
Vauxrens. _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de _____

_____ Vauxrens, Mairie de St-Cierges _____

Signatures des époux :

Eugène Pitton
Nancy Potterat

Signatures des témoins :

Farrat Guisier

L'officier de l'état civil :

N° 52

Grandchamp & Egger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grandchamp, Charles-Pierre-Émile-Henri, Vendeur

de Chêbles, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le douze août mil huit cent soixante-quatre,

fils de François Charles Henri Grandchamp, Serrurier,

et de Henriette Guignot, sa femme, les deux à Lausanne

2° Egger, Marguerite-Cyriaca, Cuisinière

de Matran (Fribourg) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Matran, le huit février mil huit cent soixante-cinq,

filles de Jean Joseph Julien Egger, charpentier à Matran,

et de Anne Marie née Bossy, décédée

Les publications ont eu lieu à Chêbles, à Matran & à Lausanne, le onze février, mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chêbles, Matran - Lausanne

Communiqué : à Chêbles - à

Matran

Signatures des époux :

Charles Grandchamp
Marguerite Grandchamp

Signatures des témoins :

Charles Wisely
Joseph Magonio Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 53

Dupertuis & Curchod

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui neuf Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Dupertuis, Jaques-François-Paul**, _____ Menuisier,

de Oumont-Dessous, _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Chailly/Vevay, le treize Janvier _____ mil huit cent Soixante-huit, _____

fils de Angèle Dupertuis décédée, _____

et de Fanny née Demond, sa veuve, à Chailly/Vevay, _____

2^o **Curchod, Mathilde-Cécile**, _____ lingère, _____

de Dommarin, _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire _____

née à Dommarin le vingt-neuf octobre _____ mil huit cent Soixante-huit _____

fille de Jean Emmanuel Curchod, charcutier à Lausanne, _____

et de Louise Georgette née Nicod, sa femme, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Oumont-Dessous, Dommarin & Lausanne, le vingt-un février mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Oumont-Dessous, Dommarin & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'Oumont-

Dessous & Poliez-le-Grand _____

Signatures des époux:

Dupertuis Paul _____

Cécile Dupertuis _____

Signatures des témoins:

Rodolphe Murry _____

Ida Dupertuis _____

à Chailly
& Chézard

L'officier de l'état civil:

[Signature] _____

N° 54

Terre et Lafond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Terre, Antoni-Charles-Elie**, _____ Menuisier,

de Lausanne, _____ domicilié à Lausanne, _____

divorcé de Henriette Juliette Besson, dès le vingt-trois août mil huit cent quatre-vingt-
neuf (en 1^{er} noces) _____

né à Lausanne, le onze mai _____ mil huit cent cinquante-un,

fils de Antoni Louis Terre _____

et de Henri Rose Regamey, sa femme, les deux décédés _____

2° **Lafond, Caroline**, _____ Sans profession,

de Lausanne, _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-cinq janvier _____ mil huit cent soixante-trois,

fille de Jean Louis Lafond _____

et de Henri Berzognon, sa femme, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le dix-huit février mil huit cent quatre-vingt-
treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des l'Époux _____

_____ Déclaration de divorce de l'Époux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de _____

Lausanne _____

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Charles Terre
Caroline Terre

Signatures des témoins :

Victor Fatio
Louis Mignot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le dix-sept
juillet mil huit cent quatre-vingt-
trois, déclaré définitif et exécutoire le
deux août suivant, le Tribunal ci-
vil du district de Lausanne a déboulé
par le divorce le mariage contracté ci-
contre _____

Le divorce a été prononcé en vertu de
l'article 117 de la loi fédérale des 24 de
août 1874. _____

Lausanne, le 22 août 1895

L'officier de l'état civil :

M. Humand, tabac

1893
N° 55Brunner et Wüst ^{née Guillemin}

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brunner, Marc-Emile, _____ Imprimeur,

de Wattwyl (St Gall) _____ domicilié à Lauvaine, _____

veuf en premières noces de Marie Sophie Besson, dès le trente-un décembre mil huit cent
quatre-vingt-seize _____

né à Lauvaine, le quatre Mars _____ mil huit cent trente-un, _____

fils de Jean Louis Amédée Brunner _____

et de Julie Françoise Susanne née Bippert, les deux décédés _____

2° Wüst née Guillemin, Louise-Félicité, sans profession,

de Lupfig (Argovie) _____ domiciliée à Lauvaine, _____

veuve en premières noces d'Emile Wüst, dès le dix-huit Juin mil huit cent
quatre-vingt-neuf _____

née à Morges, le dix Janvier _____ mil huit cent soixante-un, _____

fille de Charles Louis Guillemin, charbonnier, _____

et de Pauline Caroline Françoise Halbfuss, domiciliés à Lauvaine. _____

Les publications ont eu lieu à Wattwyl, Lupfig & Lauvaine, le dix huit février
mil huit cent quatre-vingt-treize _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Actes de décès des précédents conjoints _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Wattwyl, Lupfig & Lauvaine _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Wattwyl & Lupfig _____

Signatures des époux :

Emile Brunner

Louise Brunner

Signatures des témoins :

Ch. Durand } à Lauvaine

P. Gaudin } à Lauvaine

L'officier de l'état civil :

N^o 56

Despland et Vincent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Despland, Percival William** _____ *Hôtelier* _____

de Gmündon, _____ domicilié à *Lausanne*, _____

Célibataire, _____

né à *Lausanne*, le *deux* février _____ mil huit cent *soixante-sept*, _____

fils de *Louis Samuel Despland*, hôtelier à *Lausanne*, _____

et de *Marie Meygniez*, sa femme, décédée, _____

2^o **Vincent, Marie-Jeanette**, _____ *Sans profession*, _____

de *Châtelard (Monteux)* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

Célibataire, _____

née à *Lausanne*, le *premier* février _____ mil huit cent *septante-un*, _____

fille de *Lucien Charles Henri Vincent*, Imprimeur, à *Lausanne*, _____

et de *Rose Catherine Kell*, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à *Gmündon, Châtelard & Lausanne*, les *dix-sept* et *dix-huit* février mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de _____
Gmündon, Châtelard & Lausanne _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Gmündon & Monteux _____

Signatures des époux :

Despland
Marie Despland

Signatures des témoins :

Def. Lieber Marg. Vincent
Lucien Vincent & Vincent
_____ tous à *Lausanne* _____

L'officier de l'état civil :

Despland
Vincent

1893

N° 57

Chapuis & Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chapuis, Alfred-Frédéric** _____ *Commerçant*,

de Epalinges, _____ domicilié à *Lausanne*,

célibataire, _____

né à *Lausanne*, le neuf novembre _____ mil huit cent *septante*,

fils de *Charles Chapuis* _____

et de *Anna Haag*, la femme, les deux décédés _____

2^o **Martin, Bertha**, _____ *Blanchisseuse*,

de *Neyruz, Chapellès & Vuarrens*, _____ domiciliée à *Lausanne*,

célibataire _____

née à *Lucens*, le sept Juin _____ mil huit cent *soixante-quatre*,

fille de *Jean Martin* _____

et de *Jeanne Louise née Martin*, domiciliée à *Lausanne*, _____

Les publications ont eu lieu à *Epalinges, Neyruz, Chapellès, Vuarrens & Lausanne*, les *vingt-un, vingt-deux & vingt-trois février* mil huit cent *quatre-vingt-trois* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Epalinges, Neyruz, Chapellès & Vuarrens & Lausanne _____

Communiqué : à *Epalinges, Neyruz & Cierges & Vuarrens* _____

Signatures des époux :

Alfred Chapuis
Bertha Chapuis

Signatures des témoins :

H. Dubost
Chessex François *Lausanne*

L'officier de l'état civil.

N° 58

Saudan et Deprez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars mil huit cent quatre-vingt-

trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Saudan, Jacques-Albert**, forgeron,

de Châtel St Denis (Fribourg) domicilié à Lamane,

célibataire,

né à Bulle, le vingt-un Septembre mil huit cent soixante-huit,

fils de Christophe Gabriel Pierre Saudan décédé,

et de Marie Catherine Victorine née Castella, domiciliée à Bulle,

2° **Deprez, Amélie-Charlotte**, Costurière,

de Lutry a Forêt domiciliée à Lamane

célibataire,

née à Lutry, le douze Mai mil huit cent septante-un,

fille de Louis Deprez, décédé

et de Ude Emma née Wadens, domiciliée à Lamane,

Les publications ont eu lieu à Châtel St Denis, à Lutry, à Forêt et à Lamane, les
huit et quatre février mil huit cent quatre-vingt-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Châtel
St Denis, Lutry, Forêt et Lamane

Communiqué : à l'Etat Civil de

Châtel St Denis, Lutry a Forêt

Signatures des époux :

Albert Saudan

Amélie Saudan

Signatures des témoins :

Jules Saudan à Bulle

La Vicomtesse
à Lamane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 59

Muller et Chapuis

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui seize mois _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Muller, Louis-Samuel**, _____ *Vigneron* _____
de *Prilly* _____ domicilié à *Montéran / Louvain* _____
célibataire _____

né à *Louvain*, le vingt-deux février _____ mil huit cent soixante-quatre _____
fils de *feu Marc Louis Muller* _____
et de *Jeanne Henriette Nicolas*, sa veuve, domiciliée à *Montéran*, _____

2^o **Chapuis, Louise-Lydie**, _____ *Cuisinière* _____
de *Epalinges* _____ domiciliée à *Louvain*, _____
célibataire _____

née à *Epalinges*, le vingt-neuf novembre _____ mil huit cent soixante-cinq _____
fille de *feu Pierre Louis Chapuis* _____
et de *Jenny née Chapuis*, sa veuve, domiciliée à *Epalinges*, _____

Les publications ont eu lieu à *Prilly, Epalinges et Louvain*, les vingt-quatre, _____
vingt-cinq et vingt-six février mil huit cent quatre-vingt-treize, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ *Actes de naissance des Epoux*_____ *Promesse de mariage.*_____ *Certificats de publication de*_____ *Prilly, Epalinges & Louvain* __________ *Communiqué: à l'Etat Civil de*_____ *Romanel & d'Epalinges.* _____

Signatures des époux:

_____ *Louis Muller*_____ *Lydie Muller*

Signatures des témoins:

_____ *Sophie Chapuis à Cay*_____ *P^e Muller à Louvain*

L'officier de l'état civil:

_____ *[Signature]*

N° 60

Kunze et Butz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars mil huit cent quatre-vingt-

treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kunze, Antoine, Ebaniste,

de Muzsbach (Baden) domicilié à Lussanne,

célibataire,

né à Muzsbach, le dix-neuf août mil huit cent cinquante-cinq,

fils de Xavier Kunze, agriculteur à Muzsbach,

et de Johanna Köhler, décédée,

2° Butz, Maria-Wilhelmine, Cuidinière,

de Staufen (Bade) domiciliée à Lussanne,

célibataire,

née à Staufen, le onze septembre mil huit cent soixante-quatre,

fille de Joseph Butz, décédé,

et de Joséphine née Riedterer, domiciliée à Staufen,

Les publications ont eu lieu à Muzsbach, Staufen & Lussanne, le quatorze février, deux et trois Mars mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Muzsbach (avec déclaration de validité) & Staufen, & dit de Lussanne. 5° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous n° 3 sont déposées dans les archives

Communiqué : à la Chancellerie etc

Signatures des époux :

Antoine Kunze
Marie Kunze

Signatures des témoins :

Frédéric Mutter
Hégin Luder

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 61

Blanc & Euginbuhl

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

^{9/7} Aujourd'hui seize Mars mil huit cent quatre-vingt-

treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Blanc, Alfred-Eugène**, agriculteur,

de Lausanne domicilié à Prax Séchaud 4/ Lausanne,

célibataire,

né à Chailly 1/ Lausanne, le six décembre mil huit cent soixante-six,

fil de Jean Simonet Blanc, agriculteur à Prax Séchaud,

et de Jenny Léonie Henneberguez, absente,

2° **Euginbuhl, Louise-Emma**, ménagère,

de Kuttigen (Berne) domiciliée à Chailly 1/ Lausanne,

Célibataire

née à Yverdon, le quinze avril mil huit cent soixante-neuf,

fille de Auguste Matthias Euginbuhl

et de Caroline Marguerite née Meyer, sa femme, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à (Lausanne), Kuttigen & Lausanne, les neuf & onze
février mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

& Kuttigen

Communiqué: à l'état civil d'Aschi

Signatures des époux:

Alfred Eugène Blanc
Louise Emma Blanc

Signatures des témoins:

Kavrat Kuisier
J. Duboffon

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 62

Morsf et Baumgart née Bieri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Les Epoux ci-contre ont déclaré reconnaître pour leur enfant à vouloir légitimer par leur mariage Baumgart frida Clara, née à Lausanne, le vingt-un Mars mil huit cent quatre-vingt-onze, inscrite comme fille illégitime de sa mère dans les registres de l'arrondissement de Lausanne à Volume VIII des naissances fol: 349 n° 29
Lausanne le 16 Mars 1893.

Charles Henry Morsf
Rosine Morsf
L'off. de l'état civil

Par jugement rendu le 22 Mars 1906 déclaré exécutoire le 20 avril suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a dissous par le divorce le mariage des époux ci-dessus, en vertu de l'article 147 de la loi sans motif le 27 avril 1906. L'off. de l'état civil

Aujourd'hui seize Mars mil huit cent quatre-vingt-

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Morsf, Charles-Henri, Lithographe

de Birsikon-Allmou (Zurich) domicilié à Lausanne,

divorcé en premières nocces de Louise Kirchart dès le vingt-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

né à Windlach-Stradl (Zurich) le premier Octobre mil huit cent cinquante-trois,

fils de Henri Morsf

et de Esther Elisabeth née Gross, ses deux décedés.

2° Baumgart née Bieri, Rosine-Marguerite, Couturière

de Kirschdorf (Berne) domiciliée à Lausanne,

veuve en premières nocces, de Jacob Baumgart, dès le vingt Octobre mil huit cent quatre-vingt-un

née à Wabern (Berne) le deux Mai mil huit cent cinquante-deux,

fille de Jacob Bieri

et de Marguerite Hertig née Althaus, ses deux décedés.

Les publications ont eu lieu à Allmou, Kirschdorf & Lausanne, les onze & treize février mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Birsikon-Allmou, Kirschdorf & Lausanne

Déclaration de divorce de l'époux & acte

de décès du mari de l'épouse

Promesse de mariage.

Communiqué : à l'Etat Civil

d'Allmou & Kirschdorf (mariage & légitimation) Arrêté le département de Jura & Neuchâtel

mariage inscrit ci-contre. Le divorce a été prononcé aux tribunaux fédéraux du 28 Décembre 1874

Signatures des époux :

Charles Henry Morsf
Rosine Morsf.

Signatures des témoins :

Farrat Henri
Jean-Denis, Prost
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 63

Ledetrey et Engler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize mars _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ledetrey, Jean-Henri-Samuel**, _____ vigneron,

de Autry - Grandvaux _____ domicilié à Xausanne, _____

veuf en premières nocces de Louise Marie Engler, des le quatre février mil huit cent quatre-vingt-douze, _____

né à Xausanne le vingt-neuf novembre _____ mil huit cent quarante-six, _____

fil de défunt Jean Samuel Ledetrey _____

et de défunte Jeanne Suzanne Descombar, sa femme, _____

2° **Engler, Henriette**, _____ Tailleur,

de Belmont & Xausanne, _____ domiciliée à Xausanne, _____

célibataire, _____

née à Xausanne, le vingt-dix avril _____ mil huit cent soixante, _____

fille de défunt Laurent Engler _____

et de Marianne Esther Ecoffey, sa veuve, à Xausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Autry, Grandvaux, Belmont & Xausanne, les sept, huit neuf et dix février mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

Certificats de publication de Autry, Grandvaux, Belmont & Xausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Autry _____

Cully & Pully _____

Signatures des époux :

Jean-Henri Ledetrey

Henriette Engler

Signatures des témoins :

Georges Ledetrey
Henri Glaes

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 64
Hugly et Genier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Hugly, Jules Auguste,** _____ Employé I. S.,

de Seedorf (Beine) _____ domicilié à Lunsanne, _____

Célibataire, _____

né à Epalinges, le vingt Mars _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fil de Jean Louis Hugly, journaliste aux Croisettes, _____

et de Charlotte Françoise Bigler, sa femme, décédée, _____

2^o **Genier, Lucie,** _____ Cuisinière,

de Chierrens, _____ domiciliée à Pully, _____

Célibataire, _____

née à Savigny, le vingt huit février _____ mil huit cent Septante, _____

filles de Jean Simon Genier, décédé, _____

et de Pauline Augustine née Jordan, sa mère, à Savigny, _____

Les publications ont eu lieu à Seedorf, Chierrens, Pully & Lunsanne, les dix huit, dix-neuf et vingt-un février mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de Seedorf, Chierrens, Lunsanne et Pully _____

Communiqué : à l'état Civil de _____

Seedorf b/A., St Cierges & Pully _____

Signatures des époux :

Auguste Hugly
Lucie Hugly

Signatures des témoins :

Hermann Jules
Vittor Adrien } Lunsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

No 65.

676

Moulin et Eugly

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui seize Mars mil huit cent quatre-vingt-

troize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Moulin, Constant fontenier,

de Louvain, domicilié à Epalinges,

célibataire,

né à Epalinges, le quatorze Janvier mil huit cent soixante-quatre,

fil de Daniel moulin, agriculteur,

et de Françoise née Nardel, domiciliés à Epalinges,

2^o Eugly, Marie-Henriette-Georgine, sans profession

de Suedorf (Buse) domiciliée à Epalinges, Croizettes,

Célibataire,

née à Epalinges, le vingt-sept avril mil huit cent soixante-sept,

fille de Jean Louis Eugly, agriculteur aux Croizettes,

et de Charlotte Françoise née Bigler, décédée,

Les publications ont eu lieu à Louvain, Suedorf & Epalinges, les vingt-deux & vingt-quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil d'Epalinges.

Signatures des époux:

C. Moulin

M. Moulin

Signatures des témoins:

Garardet Abraham fontaine
L. Rosenberg Ing.

les deux à Louvain
L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué: à Epalinges & à Suedorf.

Les Epoux ci-dessus ont déclaré reconnaître pour leur enfant et légitimer par leur mariage:

Eugly, Marguerite Louise
née à Epalinges, le 2 novembre 1888, inscrite comme fille illégitime de sa mère Marie Henriette Georgine Eugly, à vol XII fol. 188 des naissances d'Epalinges
Louvain le 16 mars 1893

C. Moulin

M. Moulin

L'off. de l'Etat Civil:

[Signature]

7-377

N° 66

Rouge et Rey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rouge, Henri, _____ agriculteur,

de Landanne _____ domicilié à Epalinges, Croisettes, _____

célibataire, _____

né à Epalinges, le vingt-quatre mai _____ mil huit cent septante, _____

fils de Charles Rouge, agriculteur, _____

et de Janny née Pache, domiciliée aux Croisettes, _____

2° Rey, Charlotte-Louise, _____ agricultrice,

de Echichens, _____ domiciliée aux Monts de Pully, _____

Célibataire, _____

née à Pully, le deux Octobre _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

fille de Marc Louis Rey, agriculteur _____

et de Smette née Duffey, domiciliée aux Monts de Pully, _____

Les publications ont eu lieu à Landanne, Echichens, Epalinges & Pully, les dix-huit et dix-neuf février mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil _____
d'Epalinges _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Epalinges,

Vufflens, le Château & Pully _____

Signatures des époux :

Henri Rouge

Louise Rouge

Signatures des témoins :

François Rey Monts de Pully

Paxat Charles
Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 67

Cavin et Perret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cavin, Edouard,** _____ agriculteur,

de Vulliens, _____ domicilié à Vulliens, _____

célibataire, _____

né à Vulliens, le premier Juillet _____ mil huit cent Septante, _____

fils de Charles Frédéric Cavin, _____

et de Jeannette née Meillard, agriculteurs, domiciliés à Vulliens, _____

2° **Perret, Elise,** _____

de Vulliens, _____ domiciliée à Vulliens, _____

célibataire, _____

née à Vulliens, le dix Septembre _____ mil huit cent Septante-un, _____

fille de Jules Perret _____

et de Jenny née Cavin, agriculteurs, domiciliés à Vulliens, _____

Les publications ont eu lieu à Vulliens, le vingt février mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Mézérieux _____

Communiqué : à l'Etat civil de Mézérieux _____

Signatures des époux :

Edouard Cavin
Elise Cavin

Signatures des témoins :

Louis Ras à Courmayeur
Jules Perret Vulliennois

L'officier de l'état civil :

Tomé

N° 68

Logoz et Emery

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Logoz, François-Félicien**, _____ agriculteur,

de Goumeaux-la-Ville, _____ domicilié à Corcelles / Chavornay,

célibataire, _____

né à Corcelles / Chavornay le douze décembre _____ mil huit cent cinquante-trois,

fils de Louis Logoz, agriculteur, _____

et de Jannette née Gouze, à Corcelles / Chavornay, _____

2° **Emery, Julie-Fanny**, _____ sans profession,

de Itagnières _____ domiciliée à Corcelles / Chavornay,

célibataire, _____

née à Corcelles / Chavornay le vingt-sept août _____ mil huit cent cinquante-trois,

fille de Louis Charles Emery, délégué, _____

et de Louise Eléonore née Mingard, à Corcelles / Chavornay, _____

Les publications ont eu lieu à Goumeaux-la-Ville, Itagnières et Corcelles / Chavornay, le dix-huit février mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Interdiction de l'officier de l'état civil
de Chavornay _____

Communiqué : à l'état civil de la commune

de Chavornay _____

Signatures des époux :

Logoz F. F. Henri
Fanny Logoz

Signatures des témoins :

M. Gillman
Auguste Dupuis
Hutereuf Albert
Les deux à Lantannet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 69

Ramseier et Muller

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-un Mars, mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Ramseier, Gottfried, Tailleur,

de Rueschau (Suisse) domicilié à Lausanne,

veuf en premières nocces de Mathilde Sutti des le trenté Janvier mil huit cent quatre-vingt-un,

né à Oberburg (Suisse), le onze avril mil huit cent soixante-cinq,

fils de Jean Ramseier, décédé,

et de Elisabeth Wymann, domiciliée à Lausanne,

2° Muller, Elizabeth, sans profession,

de Bangerter (Suisse) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Bangerter, le sept mai mil huit cent soixante-six

filles de Jean Muller, tonnelier à Bangerter,

et de Elisabeth Moser, décédée,

Les publications ont eu lieu à Rueschau, Bangerter & Lausanne, les quatorze et quinze février mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Par décision du 5 janvier 1935 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que le nom de l'époux unique Ramseier soit orthographié Ramseyer.

Lausanne, le 7 janvier 1935 L'officier de l'état civil: [Signature] lequel à Rueschau et Stetzkofen

Pièces déposées:

- Actes de naissance des époux
Acte de décès de la 1ère femme de l'époux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Lausanne Rueschau & Bangerter.

Communiqué: à l'Etat Civil de Rueschau & Stetzkofen.

Signatures des époux:

[Signatures of Gottfried Ramseier and Elise Ramseier]

Signatures des témoins:

[Signatures of witnesses: Ch. Giboner and Gottf. Binden]

L'officier de l'état civil:

[Signature of the civil officer]

N° 70

Panchaud et Rozziet

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mars mil huit cent quatre-vingt-treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Panchaud, Henri**, Gendarme,
 de **Lully, Colochenaz** domicilié à **Duchy**,
 Célibataire,

né à **Colochenaz** le treize mars mil huit cent soixante-quatre,
 fils de **Constant Henri Panchaud**, facteur postal,
 et de **Jeanne Louise Baudin**, sa femme, les deux à **Colochenaz**,
 2° **Rozziet, Julie-Lina**, sans profession,
 des **Cavernes et de Rougement**, domiciliée à **Corseaux / Vevey**,
 célibataire,

née à **Oron-la-Ville** le neuf février mil huit cent soixante-neuf,
 fille de **Henri Rozziet**, décédé,
 et de **Louise Marguerite née Jan** sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à **Lully, Colochenaz, Cavernes, Rougement, Corseaux et Anniville**, les dix-sept et dix-huit février mil huit cent quatre-vingt-treize

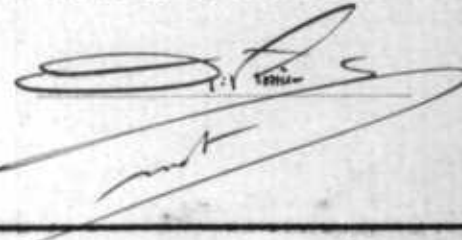
Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
 Actes de naissance des Epoux
 Promesse de mariage
 Certificats de publication de
**Lully, Colochenaz, Cavernes, Rougement
 Corseaux et Anniville.**

Communiqué : à **Villars Saint-Mandé, Morges, Oron, Rougement et Cordier**

Signatures des époux :
Henri Panchaud
Julie Panchaud

Signatures des témoins :
Louis Rovey à Anniville
Justave Panchaud à Morges.

L'officier de l'état civil :


1893.

N° 71

Serex et Feldmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt-trois Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Serex, John,** _____ *Boucher,*

de *Maracon,* _____ domicilié à *Lausanne,* _____

célibataire, _____

né à *Maracon,* le *seize* Septembre _____ mil huit cent *soixante-trois,* _____

fil de *Jean Frédéric Serex, décédé,* _____

et de *Jeanne Françoise Vidmann, domiciliée à Maracon,* _____

2° **Feldmann, Anna-Ida,** _____ *Cuisinière,*

de *Kriswyl (Bâle)* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____

célibataire _____

née à *Vechigen (Bâle),* le *quatre* février _____ mil huit cent *septante-deux* _____

filie de *Frédéric Feldmann, régent,* _____

et de *Anna Heintz, domiciliée à Wiquigen (Bâle)* _____

Les publications ont eu lieu à *Maracon, Kriswyl, Vechigen* à *Lausanne,* les *onze,*
deux et *treize* Février mil huit cent *quatre-vingt-treize.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Maracon, Kriswyl à *Lausanne.* _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Palixieux à *Kriswyl* _____

Signatures des époux :

Serex John
Ida Serex - Feldmann.

Signatures des témoins :

Paul Meyer } à *Lausanne*
Magnière

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 74
Rosset & Kunz

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mars _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rosset, Ulrich-Jules-Ami**, _____ *Serrurier*,
 de *Bongy-Villars* _____ domicilié à *Lansanne*, _____
 Célibataire _____

né à *Bongy-Villars*, le six novembre _____ mil huit cent Soixante-trois, _____
 fils de *Jean Charles François Edouard Rosset*, _____
 et de *Françoise Henriette née André, la veuve, Couturière à moyez*, _____

2^o **Kunz, Louise-Cécile**, _____ *Blanchisseuse*,
 de *Zentheim (Bade)* _____ domiciliée au *Trait (Chatelard) Montoux*
 Célibataire _____

née à *Vernex*, le dix-neuf décembre _____ mil huit cent Septante-un, _____
 fille de *Ferdinand Kunz, tapissier à Montoux* _____
 et de *Berthe née Wolf, la femme, décedée*, _____

Les publications ont eu lieu à *Bongy-Villars, Zentheim, Lansanne & Chatelard*,
 les vingt, vingt-un, vingt-deux et vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
 _____ Actes de naissance des Epoux
 _____ Consentement du père de l'épouse
 _____ Certificats de publication de
Bongy-Villars, Zentheim, Montoux et
Lansanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Zentheim, Lansanne & Montoux _____

Signatures des époux :
Ulrich Rosset
Louise Rosset

Signatures des témoins :
J. Dubotton
[Signature]

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N° 73

Ravessoud & Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars mil huit cent quatre-vingt-treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ravessoud, Jules,** agriculteur, de **Saudex et de Pully** domicilié aux **Monts de Pully**, Célibataire

né à **Pully**, le vingt-deux Juin mil huit cent soixante-sept, fils de défunt **Pierre Louis Ravessoud** et de **Jeanne Suzanne née Lavanchy**, aux **Monts de Pully**.

2° **Chevalley, Elise,** de **Champantoux et de Combremont-le-Petit**, domiciliée aux **Monts de Pully**, Célibataire

née à **Pully**, le vingt-un Novembre mil huit cent soixante-six, fille de **Pierre François Chevalley**, agriculteur aux **Monts de Pully**, et de défunte **Euphrosine née Kadermann**,

Les publications ont eu lieu à **Saudex, Pully, Champantoux & Combremont-le-Petit**, les vingt-trois & vingt-six février mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'Etat Civil de **Pully**,

Communiqué : à **Pully & Combremont-le-Grand**.

Signatures des époux :

Jules Ravessoud
Elise Ravessoud

Signatures des témoins :

Marie Ravessoud
aux Monts de Pully
Altram Ranzou - L'Andanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 711
Blanc et Ecoffey née Montet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre mars _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Blanc, Abram Victor Edouard**, _____ Industriel,

de Avenches _____ domicilié à Marly-le-Grand, _____
veuf de Euphrasie Léa née Chavamel, d^e le vingt-trois octobre mil huit cent quatre-vingt-dix _____

né à Avenches, le premier décembre _____ mil huit cent trente-huit, _____

fils de Daniel Friedrich Blanc _____

et de défunte Victorine Louise Angélique née Mestral, _____

2^o **Ecoffey, née Montet, Anaïs**, _____ sans profession,

de Mondon et de Vulliens _____ domiciliée à Genève, _____

veuve de Godefroy Henri Ecoffey, d^e le onze Juin mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

née à Autry, le deux Mars _____ mil huit cent cinquante-trois, _____

fille de Jean François dit Charles Montet, _____

et de défunte Françoise Louise née Fanchaud, _____

Les publications ont eu lieu à Avenches, Mondon, Vulliens, Marly-le-Grand et Genève, les quatorze, seize, dix-sept & dix-huit février mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Marly _____

Communiqué : à Avenches, Marly, Mondon, Mézières & Genève (B.C.) _____

Signatures des époux :

[Signature]
Abram Blanc

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]
[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 75.

Mayer et Rossier

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Mayer, Louis**, _____ *Garde-frontière*,

de Echallens, _____ domicilié à *Deyon*,

célibataire, _____

né à Echallens, le vingt-un Septembre _____ mil huit cent soixante-deux _____

fils de *Francis Henri Mayer, boulanger à Echallens*,

et de *Esther Marguerite née Barbey, décédée*,

2^o **Rossier, Aline - Emma**, _____ *Sans profession*,

de Villarzel, _____ domiciliée à *Aigle*,

célibataire, _____

née à Villarzel, le vingt-un Novembre _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

fille de *Marié Louise Rossier, à Furvannet*,

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Echallens, Villarzel, Deyon et Aigle*, le dix février mil huit cent quatre-vingt-treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ *Autorisation de l'Etat Civil de*
Deyon _____

_____ *Communiqué: à Echallens, Deyon*

_____ *Villarzel et Aigle* _____

Signatures des époux:

Louis Mayer

Emma Mayer

Signatures des témoins:

Ch. Jaquet, J. Bonnel
les deux garçons

Mia Coste - d. la Harpe
Elsie Clavel

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 76

Berney & Millioud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Berney, Jules,** _____ agriculteur,

de L'Abbaye _____ domicilié au Buzon (Villars-le-Duc) _____

Célibataire, _____

né au Buzon, le dix-huit avril _____ mil huit cent cinquante-quatre,

fils de défunt François Victor Berney, _____

et de Marie Marianne née Rochat, sa veuve, domiciliée au Buzon, _____

2° **Millioud, Lucie-Julie,** _____ ménagère,

de Penthécruz, _____ domiciliée à Penthécruz, _____

Célibataire, _____

née à Penthécruz, le treize juillet _____ mil huit cent soixante-deux

fille de Louis Millioud, agriculteur à Penthécruz, _____

et de Elise née Mercier, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye, Penthécruz & Villars-le-Duc, le dix-sept & dix-huit février mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'état civil de
_____ Echallens. _____

Communiqué : à l'état civil de
_____ l'Abbaye, Penthécruz & Echallens. _____

Signatures des époux :

Jules Berney
Lucie Berney

Signatures des témoins :

Emma Favre / Auguste Favre / J. Echallens.

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Tom

1893

N° 77

Aron et Zaugg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Aron, Julien**, _____ Commiss-royager, de Etaliez (Belgique) _____ domicilié à Lausanne, _____ Célibataire, _____

né à Genève, le trois août _____ mil huit cent soixante-onze, _____ fils de François Aron, décédé, _____ et de Marie Bonnet, décédée, _____

2° **Zaugg, Suzanne-Elizabeth**, _____ sans profession, de Unterlangenegg (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____ célibataire, _____

née à Romanel, le trente octobre _____ mil huit cent septante-quatre, _____ fille de Pierre Zaugg, employé postal à Lausanne, _____ et de Charlotte Marie Janny née Besson, la femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Etaliez, Unterlangenegg à Lausanne, les vingt-neuf, trente novembre et quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Actes de décès de la mère de l'époux et de son père. 3° Consentement des père de l'épouse. 4° Promesse de mariage. 5° Certificat de publication de Etaliez. 6° dit de Lausanne. 7° déclaration de validité. 8° Permis du Dép. de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 2, 3, 5 & 7 sont déposées dans les archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Schwarzenegg & à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Ju Aron
Suzanne Aron

Signatures des témoins :

Gustave Schmitt
W Zaugg } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 78

Favrat & Cantin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ⁸⁻¹² vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt-

trois, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Favrat, Charles,** Charpentier,

de Lansanne, domicilié à Lansanne,

veuf en premières noces de Jenny Henriette Gali née Jaquin de se trois avril mil huit cent quatre-vingt-six

né à Lansanne, le vingt mars mil huit cent quarante-sept,

fils de Jean Samuel Favrat

et de Anne Louise Fache, les deux décédés.

2° **Cantin, Rosine-Lucie,** Cuisinière,

de Rueyes-les-Piès (Fribourg) domiciliée à Lansanne,

célibataire,

née à Rueyes-les-Piès, le vingt-deux juin mil huit cent cinquante-neuf,

fille de Jacques Antoine Cantin, agriculteur,

et de Véronique Madeleine Charax, domiciliés à Rueyes les piès,

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Rueyes-les-Piès, les vingt-un Janvier et deux février mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- _____ acte de naissance des Epoux _____
- _____ acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____
- _____ Promesse de mariage _____
- _____ Certificats de publication de Lansanne _____
- _____ Rueyes-les-Piès _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Rueyes-les-Piès _____

Signatures des époux :

Charles Favrat
Lucie Favrat

Signatures des témoins :

Favrat Henri
Albert Blau

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 79

Scherthenleib et Kilsiker

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-huit mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Scherthenleib, Jean, _____ Boulanger,

de Heimiswyl (Berne) _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Dürrenroth (Berne), le dix-huit février _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fils de Christian Scherthenleib, décédé, _____

et de Anna Elisabeth Grossenbacher, domiciliée à Heimiswyl, _____

2^o Kilsiker, Maria-Elisabeth, _____ Sans profession,

de Safenwyl (Argovie) _____ domiciliée à Berne _____

célibataire _____

née à Berne, le vingt-huit Novembre _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fille de Samuel Kilsiker, maréchal _____

et de Elisabeth Wuthrich, domiciliée à Berne, _____

Les publications ont eu lieu à Heimiswyl, Safenwyl, Lausanne & Berne, les quatre
et six Mars mil-huit cent quatre-vingt-dix, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Heimiswyl, Safenwyl, Berne & Lausanne _____

Communiqué: à Heimiswyl, Safenwyl _____

Berne _____

Signatures des époux:

Jean Scherthenleib

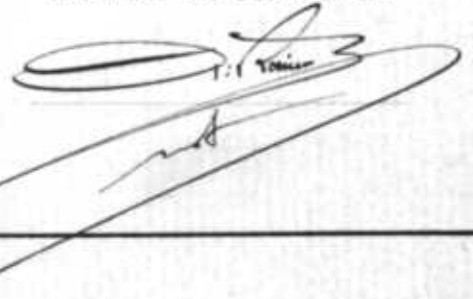
Marie Scherthenleib

Signatures des témoins:

Arnold Hellmann

Jean Goring } Lausanne

L'officier de l'état civil:



N° 80

Rubli et Margairaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mars mil huit cent quatre-vingt-

treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rubli, Henri-Emile**, peintre en bâtiment

de Effingen (Argovie) domicilié à Lausanne,

divorcé de Jenny filleux (en premières noces) dès le dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-treize,

né à Lausanne, le huit décembre mil huit cent soixante-deux,

fils de feu Abraham Rubli

et de Marie Fenevoze, sa veuve, domiciliée à Chaux,

2° **Margairaz, Jenny-Elise**, ménagère,

de Epesses, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Savigny, le vingt-cinq Aout mil huit cent soixante-cinq,

fille de Frédéric Louis Margairaz, agriculteur, à Savigny,

et de Françoise Euphrasie née Fenevoze, décédée,

Les publications ont eu lieu à Effingen, Epesses & Lausanne, le dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Déclaration de divorce des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Effingen

Epesses & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de Cully

& Effingen.

Signatures des époux :

Henri Rubli

Elise Rubli

Signatures des témoins :

Henri Auberson

Leon Gyroliger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 81

Denys et Menétray née
Mazzon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Denys, Louis-Fernand-Émile**, _____ agriculteur,

de Aclens, _____ domicilié à La Beudonnette / Lorraine,

célibataire, _____

né à Sulpice, le vingt-neuf _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

fils de Louis Auguste Denys _____

et de Louise Elisabeth Epitoux, sa femme, les deux décédés, _____

2° **Menétray née Mazzon, Céline-Élira**, sans profession,

de Chavannes et de Poliez-le-Grand _____ domiciliée à Chavannes, _____

veuve en premières nocces, de Émile Menétray, dècèdè le deux Juin mil huit cent quatre-vingt sept

née à Chavannes, le vingt-deux mai _____ mil huit cent cinquante-trois, _____

fille de Henri Mazzon, agriculteur à Chavannes _____

et de Jeanne Louise Charlotte née Dument, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Aclens, Chavannes, Poliez-le-Grand - Lorraine, les dix, sept et dix-huit février mil huit cent quatre-vingt-treize, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesses de mariage, _____

Acte de décès du mari de l'Épouse _____

Certificats de publication de Chavannes,
Poliez-le-Grand, Aclens & Lorraine, _____Communiqué : à Vullécroz, Leubens &
Poliez-le-Grand _____

Signatures des époux :

Denys Fernand
Elisa Denys

Signatures des témoins :

Lucien Edouard
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 82

Maulini et Bruno

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui treize Mars mil huit cent quatre-vingt-

Lieu d'origine et de domicile :

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Etat civil :

1° **Maulini, Pierre-Louis**, *Maire*

Lieu et date de la naissance :

de Pettinasco (Novate) Italie, domicilié à Lussanne,

Noms, profession et

Célibataire,

domicile des parents :

né à Miasino (Novate), le onze février mil huit cent soixante-neuf,

Nom et profession de l'épouse :

fils de Bernard Maulini, Cuisinier,

Lieu d'origine et de domicile :

et de Angèle Nobili, domiciliés à Pettinasco,

Etat civil :

2° **Bruno, Sophie-Marie-florentine**, *Contreuse*,

Lieu et date de la naissance :

de Savonne (Gênes) Italie, domiciliée à Lussanne,

Noms, profession et

Célibataire,

domicile des parents :

née à Lussanne, le sept août mil huit cent septante-trois,

Date des publications :

fille de Pascal Bruno, coiffeur,

et de Marguerite Henriette Sophie née Desmoulez, sa femme, domiciliés à Lussanne

Les publications ont eu lieu à Lussanne & Pettinasco, les vingt-huit Janvier & vingt
février mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

1° Actes de naissance des époux. 2° Consentements des parents des époux. 3° Permission de mariage. 4° Acte de publ. de Pettinasco. 5° Acte de Lussanne. 6° Dépense des publications à Savonne. 7° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 2, 4 & 6 déposent dans ses archives.

Maulini Pierre
Sophie Maulini

Signatures des témoins :

Pierre Corvina
Charles Magniez

Communiqué : à la Chancellerie

L'officier de l'état civil :

Cantonale

[Signature]

1893

N° 83.

Pettineroli et Chalet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pettineroli, François-Léopold,** _____ Typographe,

de Isola San Giulio (Novare) Italie _____ domicilié à Lussane, _____

célibataire, _____

né à Bigle, le deux Novembre _____ mil huit cent soixante-six, _____

fils de François Joseph Marie Pettineroli, menuisier ébéniste _____

et de Marie Vénique Rime, sa femme, domiciliés à Lussane, _____

2° **Chalet, Emma-Louise-Jenny,** _____ sans profession,

de Cottens, _____ domiciliée à Lussane, _____

célibataire, _____

née à Epalinges, le vingt-un Mars _____ mil huit cent septante-deux, _____

fille de Henri Samuel Chalet, décédé, _____

et de Jeanne Louise Chapuis, sa mère, domiciliée à Cannes, _____

Les publications ont eu lieu à Isola San Giulio, Cottens & Lussane, les onze, treize
et dix-neuf février mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux 2° Promesse de mariage
3° Certificat de publication de Cottens & Lussane
4° Dit de Isola San Giulio. 5° Déclaration de
Validité. 6° Permis du Département de Justice
Police constatant que les pièces sous N° 4 & 5 sont
déposées dans les archives. _____

Communiqué : à l'état Civil de Gminy
& à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

François Pettineroli
Louise Pettineroli

Signatures des témoins :

Faurer }
J. Bigle } à Lussane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 84.

Kaldi et Paget

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Mars mil huit cent quatre-vingt-
treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kaldi, Christian dit Charles,** Viticulteur,

de Gessenay domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Gessenay, le dix Juillet mil huit cent soixante-deux,

fil de Christian Kaldi, vigneron à l'Étiwah,

et de Marie Madeleine née Delzli, sa femme, décédée,

2° **Paget, Sophie Louise,** Sans profession,

de Sainte Croix domiciliée à Pully,

Célibataire,

née à Pully, le quatre Octobre mil huit cent soixante-un,

fille de Mme Louis Paget, décédé

et de Antoinette Marguerite née Davidod, sa veuve, à Pully,

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Ste Croix, Les Granges de Ste Croix, Pully,
Lausanne, les quatorze, quinze, seize Février mil huit cent quatre-vingt-
treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage,

Certificats de publication de Gessenay

Ste Croix, Les Granges de Ste Croix,

Pully & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Gessenay, Ste Croix & Pully.

Signatures des époux :

Christian Kaldi

Sophie Paget

Signatures des témoins :

Ferrin Louis

H. Lavanchy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 85.

Rozzel & Weibel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rozzel Léonard _____ garde frontière _____

de Cerniay _____ domicilié à Rolle _____

célibataire _____

né à Kopray le vingt-quatre septembre mil huit cent soixante-six _____

fils de Jean-Louis Rozzel, agriculteur _____

et de Jeanne-Françoise née Gillieron, domiciliée à Corcelles-le-Jorat _____

2° Weibel Bertha _____ sans profession _____

de Schiappen (Bern) _____ domiciliée à Lyss _____

célibataire _____

née à Lyss le quinze août _____ mil huit cent septante-cinq _____

fille de feu Jean Weibel _____

et de Anna née Bleux, domiciliée à Lyss _____

Les publications ont eu lieu à Lyss, à Schiappen et à Rolle le huit et à Cerniay le dix mars mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Rolle _____

Communiqué : à l'état civil de Villarzel, Rolle, Schiappen et Lyss _____

Signatures des époux :

Rozzel Léonard _____

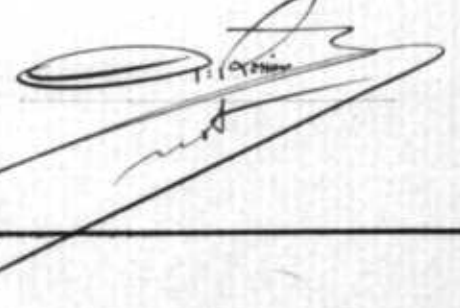
Bertha Weibel _____

Signatures des témoins :

J. Jaustin _____ à Lausanne _____

Rozzel _____ à La Vallée _____

L'officier de l'état civil :



N° 86.

Déglon et Terey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril mil huit cent quatre-vingt-

troize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Déglon Armand-Henri-Ami commis postal

de Courtilles domicilié à Lausanne

célibataire

né à Moudon le vingt-neuf octobre mil huit cent soixante-six

fils de Jacques-Louis Déglon, comptable à Lausanne

et de Albertine Jean-Petit-Matile, sa femme, décédée

2° Terey Jeanne-Marie-Louise couturière

de Orzens domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le trente-un mars mil huit cent septante-un

fille de Abram-Louis Terey, valet de chambre

et de Jeanne Catherine Pfänder, sa femme, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Courtilles et Orzens les sept, neuf et onze mars mil huit cent quatre-vingt-troize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Courtilles, Lausanne et Orzens

Communiqué : à l'Etat civil de Lausanne et Vevey

Signatures des époux :

A. Déglon

J. Déglon

Signatures des témoins :

J. Déglon

D. Laarand

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 89.

Ringger et Hug.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ringger Maurice-Hermann _____ comptable S. S.

de Hausen a. S. (Kurich) _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Moral le trois mars _____ mil huit cent cinquante-six _____

fils de Jean Ringger, décédé _____

et de Anna-Maria née Lerch, domiciliée à Corcelles près Neuchâtel _____

2° Hug Eliza-Louisa _____ sans profession

de Ofpikon (Kurich) _____ domiciliée à Morges _____

célibataire _____

née à Morges le premier octobre _____ mil huit cent septante-un _____

fille de Louis-Conrad Hug, décédé _____

et de Louise Adèle Chapuis, sa veuve, domiciliée à Morges _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Morges le vingt-cinq et à Hausen le vingt-sept février et à Ofpikon le deux mars mil huit cent quatre-vingt-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Hausen, Lausanne, Ofpikon et Morges _____

Communiqué : à l'état civil de Hausen, Ofpikon et Morges _____

Signatures des époux :

M. Ringger

E. Ringger

Signatures des témoins :

L. B. Rosenberg

A. Gautschi

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 88.

Tache et Rouge née Lienhard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tache Paul-François _____ agriculteur _____

de Epalinges _____ domicilié à Epalinges _____

veuf en 1^{er} noces de Mélanie née Mermier des le trois avril mil huit cent quatre-vingt dix _____

né à Epalinges le vingt-six août _____ mil huit cent cinquante-neuf _____

fils de feu Jean Daniel Tache _____

et de Marie Livie née Tache, domiciliée à Epalinges. _____

2° Rouge née Lienhard Fanny - Jenny sans profession _____

de Lausanne _____ domiciliée à Epalinges, aux Croisettes _____

veuve en 1^{er} noces de Maurice Rouge des le cinq août mil huit cent quatre-vingt dix _____

née à aux Croisettes le onze décembre _____ mil huit cent soixante _____

fille de Vincent Lienhard _____

et de Louise Marguerite née Sorbay, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Epalinges et à Lausanne le dix-huit mars mil huit cent quatre-vingt trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil d'Epalinges _____

Communiqué : à l'Etat civil d'Epalinges _____

Signatures des époux :

Paul F^r Tache _____

Fanny Tache _____

Signatures des témoins :

Eugène Gaudin } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

N° 89

Rossier & Terry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rossier Edmond Jean Vincent Louis professeur àde Villarszel domicilié à Lausannecélibatairené à Lucens le dix-sept février mil huit cent soixante-cinqfils de feu Jean-Louis Rossieret de Anna née Devisme, sa veuve, domiciliée à Lausanne2° Terry Blanche sans professiond'origine anglaise domiciliée à Lausannecélibatairenée à Lausanne le onze avril mil huit cent soixante-douzefille de feu Hervey-John Terryet de Lucie-Henriette-Victoire Conod, sa veuve, domiciliée à LausanneLes publications ont eu lieu à Villarszel et à Lausanne le vingt-cinq février
mil huit cent quatre-vingt-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificats de publication de Villarszel
et LausanneDispense de publication en Angle
terreCommuniqué : à l'Etat-civil de Villarszel
et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

MossierBlanche Rossier

Signatures des témoins :

Blanche RossierJ. D. Visma
à ParisE. Combe
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

T. Roux

N° 90.

Rochat et Steiner.

Aujourd'hui six avril mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Rochat Louis-Gustave cocher

Lieu d'origine et de domicile :

de L'Abbaye domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né au Pont le neuf janvier mil huit cent soixante

Noms, profession et

fils de feu Louis-François Rochat

domicile des parents :

et de Adèle-Elise veuve Rochat, sa veuve, domiciliée au Pont.

Nom et profession de l'épouse :

2° Steiner Elise couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Watterswyll (Berne) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Yevry le cinq octobre mil huit cent soixante-un

Noms, profession et

fille de Jean-David-Henri-Albert Steiner, ancien cordonnier

domicile des parents :

et de Louise-Marguerite Bastardoz, sa femme, domiciliée à Yevry.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye et à Lausanne le vingt-cinq et à Watterswyll le vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de L'Abbaye, Lausanne et Watterswyll

Communiqué : à l'Etat civil de L'Abbaye et de Watterswyll

Signatures des époux :

Louis Rochat
Elise Steiner Rochat

Signatures des témoins :

Benedict Henri
H. Lavanchy } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature of the official]

N° 91.

Gloor et Burkhard.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui six avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Gloor Ernest-Adolphe _____ employé au J. S.

de Mézières (Vaud) et Lentwil (Argovie) domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Echallens le quatorze juillet _____ mil huit cent soixante-quatre _____

fils de Charles-Haac Gloor, conservateur des droits réels _____

et de Lina née Heyençon, domiciliés à Lausanne _____

2° Burkhard Elise _____ sans profession _____

de Seftigen (Berne) _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Lausanne le seize novembre _____ mil huit cent soixante-neuf _____

fille de Jean Burkhard _____

et de Louise-Euphrasie Desponds, sa femme, les deux décédés. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le trois, à Mézières et à Gruyères le quatorze mars mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Par décision du 6 septembre 1918 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que le mari agit de sa vie comme étant originaire non seulement de Mézières (Vaud) mais aussi de Lentwil (Argovie).

Lausanne, le 9 septembre 1918 L'officier de l'état civil:

qui à Mézières, Lentwil et Seftigen.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux: _____

Promesse de mariage: _____

Certificats de publication de Mézières, Lausanne et Gruyères. _____

Communiqué: à l'Etat civil de Mézières

et Gruyères. _____

Signatures des époux:

E. Gloor
Elise Gloor

Signatures des témoins:

So Ludo
E. Gloor } Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 92.

Nobel et Gerzner.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Six avril* _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Nobel Aloys* _____ *vannier*

de *S^{te} Marguerite / S^t Gall* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Corsallettes / Trébourg* le *vingt un novembre* mil huit cent *Septante-quatre* _____

fils de *Joseph Nobel, vannier* _____

et de *Anne-Marie Schiller, sa femme domiciliée à Lausanne* _____

2° *Gerzner Anne-Marie-Elizabeth* _____ *vannière*

de *Éinsiedeln (Schwyz)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Bionnaz (Valais)* le *vingt quatre mai* mil huit cent *Septante-trois* _____

fille de *Jean Gerzner, décédé* _____

et de *Rose Schiller, domiciliée à S^t Leger* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, à S^{te} Marguerite et à Éinsiedeln*
les dix-huit, vingt et vingt-quatre mars mil huit cent quatre-
vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. - Con-
sentement du père de l'époux. - Acte
de décès du père de l'époux. - Consen-
tement de sa mère. - Promesse de ma-
riage. - Certificats de publication de S^{te}
Marguerite, Éinsiedeln et Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de *S^{te}*

Marguerite et Éinsiedeln. _____

Signatures des époux :

Aloys Nobel _____

Elizabeth Nobel _____

Signatures des témoins :

Charles Ott _____
à Lausanne

J. Rösel _____
à Gland

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

N° 93.

Corbaz et Dalgas.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

65,64 / Aujourd'hui *Six avril* _____ mil huit cent quatre-vingt-*soixante* _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Corbaz Jules-Maurice* _____ employé au gaz _____de *Lausanne et du Mont* _____ domicilié à *Lausanne* _____*célibataire* _____né à *Ecublens le seize septembre* _____ mil huit cent *soixante-six* _____fils de *Jean-David Corbaz, charretier* _____et de *Jenny née Tache, sa femme, domiciliés à Lausanne.* _____2° *Dalgas Hélène-Alice* _____ couturière _____de *Chavannes près Ecublens* _____ domiciliée à *Chavannes* _____*célibataire* _____née à *Chavannes le vingt-neuf mai* _____ mil huit cent *soixante-six* _____fille de *Georges-Louis-Benjamin Dalgas, menuisier* _____et de *Marie-Louise née Ducortez, sa femme, domiciliés à Ecublens.* _____Les publications ont eu lieu à *Chavannes le vingt-trois, à Lausanne et au Mont le vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-soixante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. _____*Promesse de mariage.* _____*Certificats de publication de Lau-*
sanne, du Mont et de Chavannes. _____Communiqué : à l'Etat-civil de *Re-**manet & d'Ecublens.* _____

Signatures des époux :

*Maurice Corbaz**Alice Corbaz*

Signatures des témoins :

*Simon Jules d'Ecublens**Emile Tailhens*
d'Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 911.

Berseth et Grandjean

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six avril* mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Berseth Alphonse-Daniel* *laitier*

de *S^t Georges* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *S^t Georges le premier octobre* mil huit cent *soixante-neuf*

fils de *Germain Berseth, agriculteur à S^t Georges*

et de *Valine Julie Sophie Adèle née Christinet, sa femme, décédée.*

2° *Grandjean Marie-Hélène* *commerçante*

de *Attalens (Trubourg)* domiciliée à *Attalens*

célibataire

née à *Attalens le trois mars* mil huit cent *septante-deux*

fille de *François Urbain Grandjean, charpentier à Attalens*

et de *Josette née Meublier, sa femme, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et à Attalens le quatorze et à S^t Georges le quinze mars mil huit cent quatre-vingt-seize.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de S^t Georges, Lausanne et Attalens.

Communiqué : à l'officier de Lon-

grod et Attalens.

Signatures des époux :

Daniel Berseth
Hélène Berseth

Signatures des témoins :

Louis Favre
Julien Berseth } *à Lausanne.*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 95.

Raphoz et Grandjean

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui six avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Raphoz Louis-Marie _____ manoeuvre

de St Pierre de Rumilly (Haut Savoie) domicilié à Lausanne

célibataire

né à St Pierre de Rumilly le dix sept février _____ mil huit cent soixante sept

fils de Jean-Marie Raphoz, déd.

et de Philomène Delajoud, sa veuve, domiciliée à Gaillard (H^{te} Savoie)

2° Grandjean Marie-Adèle _____ cuisinière

de Attalens (Fribourg) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Attalens le dix huit mai _____ mil huit cent soixante six

fille de François Grandjean, charpentier à Attalens

et de Josephine Meubler, déd.

Les publications ont eu lieu à Attalens, à Lausanne et à St Pierre de Rumilly
les dix, onze et dix-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux. 2° Procès-verbal de mariage.
3° Acte de décès du père de l'époux. 4° Certificats de la mère.
5° Certificat de non opposition de St Pierre de Rumilly.
6° Actes de Lausanne et Attalens. 7° Procès-verbal de validité.
8° Formes du Dep^t de justice et Police constatant que les pièces sous n° 3 à 5 et 7 sont déposées dans ses archives.

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale

et à l'Etat-civil d'Attalens.

Signatures des époux:

Louis Raphoz
Adèle Grandjean

Signatures des témoins:

Louis Parre
Antoine Raphoz } à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Le 18 novembre 1921 le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de dame Marie-Adèle Raphoz nee Grandjean, veuve, mentionnée et comprise dans le droit de vote du canton de Fribourg et de la commune de Attalens.

Lausanne, le 14 de cembre 1921.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

67^{me} à Attalens.

R. du 6.3.28.

N° 96.

125

Regamey et Delesvert

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *six avril* mil huit cent quatre-vingt-

Lieu d'origine et de domicile :

huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Etat civil :

1° *Regamey Samuel* *agriculteur*

Lieu et date de la naissance :

de *Ford et de Lausanne* domicilié à *Ford*

Noms, profession et

célibataire

domicile des parents :

né à *Ford le trois décembre* mil huit cent *cinquante-neuf*

Nom et profession de l'épouse :

de *Pierre Samuel Regamey*

Lieu d'origine et de domicile :

et de *Yvonne-Françoise née Porchet, les deux décédés.*

Etat civil :

2° *Delesvert Eliza* *cuisinière*

Lieu et date de la naissance :

de *Tenay* domiciliée à *Lausanne*

Noms, profession et

célibataire

domicile des parents :

née à *Ford le onze septembre* mil huit cent *cinquante-cinq*

Date des publications :

filles de *François Abram Delesvert*

et de *Suzanne-Françoise née Noveray, les deux décédés.*

Les publications ont eu lieu à *Ford le trois à Lausanne et à Tenay le qua-*
tre mars mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de
Ford.

Signatures des époux :

Regamey Samuel
Eliza Regamey.

Signatures des témoins :

Clair Regamey
Charles Regamey *Ford.*

Communiqué : à l'Etat civil de *Ford*

et *Borcelles le Ford.*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 97.

Gozel et Mingard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

trente _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gozel François-Constant-Henri _____ maçon

de Arceux près Orbe _____ domicilié à Gallorbes _____

célibataire _____

né à Gallorbes le dix-sept décembre _____ mil huit cent Soixante-sept _____

fils de François-Samuel Gozel _____

et de Rosalie-Marguerite née Gallotton, domiciliés à Gallorbes _____

2^o Mingard Wilma _____ couturière _____

de Chapelles St-Noudon _____ domiciliée à Gallorbes _____

célibataire _____

née à St-Gierges le vingt-quatre novembre mil huit cent Septante-deux _____

fille de Jean Mingard _____

et de Marie-Louise née Freymond, domiciliés à Gallorbes _____

Les publications ont eu lieu à Gallorbes, Arceux et Chapelles les onze, douze
et quatorze mars mil huit cent quatre-vingt-trente _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de Gal-
lorbes _____

Communiqué : à l'Etat civil d'Arceux
Gallorbes et St-Gierges _____

Signatures des époux :

Gozel François

Wilma Gozel

Signatures des témoins :

Ulysse Journot à Buebigny

Henri Warrmaz à Eclépont

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, substit

N° 98.

Fatio et Meystre.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *onze avril* _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Fatio Victor* _____ *imprimeur*

de *Orbe* _____ domicilié à *Lausanne* _____

divorcé en secondes nocces de Georgine Elisabeth Loewer dit le douze mai
mil huit cent quatre-vingt-douze _____

né à *Echallens le treize février* _____ mil huit cent *cinquante* _____

fils de *feu Marc Stanislas Fatio* _____

et de *Jeanne-Charlotte-Augustine veuve Dubroz, à Lausanne* _____

2° *Meystre Jeanne-marie* _____ *cuisinière*

de *Thierrens* _____ domiciliée à *Clarens* _____

célibataire _____

née à *Courtillon le vingt-neuf août* _____ mil huit cent *quarante-neuf* _____

fille de *David-François Meystre, diacre* _____

et de *Rose-Catherine veuve Rey, domiciliée à Courtillon* _____

Les publications ont eu lieu à *Orbe et au Châtelard le vingt*, à *Lausanne le*
vingt-un et à *Thierrens le vingt-deux mars mil huit cent qua-*
tre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux - Acte
de mariage de l'époux avec men-
tion du divorce - Certificats de pu-
blication d'Orbe, Lausanne Thier-
rens et Châtelard _____

Communiqué : à l'état civil d'Orbe,

St Georges et Montreux _____

Signatures des époux :

Victor Fatio

Jeanne Marie Fatio

Signatures des témoins :

Jos. Ramelet

Ami Fatio

Charles Tesse

curé à Lausanne

L'officier de l'état civil :

M. Arnand, substit

N^o 99.

Chaillet et Blaser.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize avril* _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Chaillet Charles-Frédéric* _____ *boucher* _____

de *Chavornay* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né *à Veve (Beverly), Neuchâtel, le vingt-six janvier* mil huit cent *soixante-un* _____

fils de *Charles-Louis Chaillet, agriculteur* _____

et de *Marianne-Marguerite Jaumonod, domiciliée à Trévare* _____

2^o *Blaser Anna-Madeleine* _____ *sans profession* _____

de *Langnau (Berne)* _____ domiciliée à *Délémont* _____

célibataire _____

née à *Cherzilles (Fribourg) le quinze juillet* mil huit cent *soixante-sept* _____

fille de *Christian Blaser, dévot* _____

et de *Madeleine née Stecki, domiciliée à Délémont* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, à Langnau et à Délémont le qua-*
torze et à Chavornay le seize mars mil huit cent quatre-vingt-
seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesses de mariage _____

Certificats de publication de Chavornay, Lausanne, Langnau et Délémont _____

Communiqué : à l'Etat-Civil de *Chavornay, Langnau et Délémont* _____

Signatures des époux :

C. Chaillet _____
Anna Chaillet _____

Signatures des témoins :

P. P. P. _____ } à Lausanne
Co. Co. Co. _____ }

L'officier de l'état civil :

Al. Murand, Subst.

N° 100.

Daglia-Salero et Hussyler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept* avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Daglia-Salero Jean-Antoine* _____ *maçon*

de *Serino (Svizzera, Italie)* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Serino* le *quinze* novembre _____ mil huit cent *soixante-six* _____

fils de *Jacques Daglia-Salero* *maçon* _____

et de *Maria Majola*, domiciliée à *Serino* _____

2° *Hussyler Catherine* _____ *ménagère*

de *Binzen (Argovie)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Siglistorf (Argovie)* le *trois* ^{*mois*} *juin* mil huit cent *septante-deux* _____

fille de *Leon Hussyler*, *dicidé* _____

et de *Caroline Petschmann* domiciliée à *Siglistorf* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, à Binzen et à Serino* les *sept, huit et douze* mars mil huit cent quatre-vingt *huit* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Serino et Binzen. 4° Act de Serino. 5° Déclaration de validité. 6° Perm. du Dep. de jus. et Pol. constatant que les deux derniers papiers sont déposés dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie cantonale et à l'état civil de Binzen.

Signatures des époux :

Daglia Salero Jean Antoine
Catherine Hussyler

Signatures des témoins :

Daglia Salero Nicola
Daglia Salero Jacques
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, subor.

Par décision du *3* octobre *1878*, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'il s'agit de l'épouse *eh* née le *30* mai *1872* et non le *30* juin *1872*.

Lausanne, le *4* octobre *1878*.

L'officier de l'état civil :

Le Bailly
69 à *Binzen*.

Reintégré le *6* déc. *1928*

N° 101.

Vidoudez et Blondel.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le 17 décembre 1903 déclaré définitif et exécutoire le 9 Janvier 1904, le Tribunal civil du District de Lausanne a dissous par la divorce le mariage inscrit n° 21722.

Le divorce a été prononcé en vertu de l'art. 17 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 26 Janvier 1904
Offr. de l'Etat Civil

Aujourd'hui *vingt avril* mil huit cent quatre-vingt-

vingt par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Vidoudez Jules-Edouard* *voiturier*

de *Severy* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Epins le neuf février* mil huit cent *soixante-neuf*

fils de *Maria-Julie Vidoudez, décédée*

et de _____

2° *Blondel Ida-Bertha* *couturière*

de *Gilletta* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Lausanne le seize août* mil huit cent *soixante-six*

fille de *François Blondel*

et de *Julie-Jenny-Charlotte Sechaud sa femme, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le quatre, à Severy et à Gillette le sept mars mil huit cent quatre-vingt-vingt*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Severy, Lausanne et Gillette

Communiqué: à l'Etat-Civil de *Grand*

ay d'ully

Signatures des époux:

Jules-Edouard Vidoudez

Ida Blondel

Signatures des témoins:

J. Roberty

Meyer Christian

L'officier de l'état civil:

Alf. Renaud, Subst.

N° 102.

Fauquex et Gex.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze avril* mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Fauquex Albert* vigneron

de *Lutry et de Riez* domicilié à *Riez*

célibataire

né à *Riez le quatorze octobre* mil huit cent *soixante-six*

fils de *Louis Fauquex*

et de *Louise - Caroline née Borgognon, les deux décédés*

2° *Gex Fanchette - Adeline* sans profession

de *Orbe et de Dailens* domiciliée à *Bossières sur Lutry*

célibataire

née *à Lutry le dix huit janvier* mil huit cent *septante*

fille de *Louis Gex, vigneron*

et de *Françoise - Charlotte née Cordey, domiciliés à Bossières s. Lutry*

Les publications ont eu lieu à *Lutry, Riez, Orbe et Dailens le dix huit*
mars mil huit cent quatre vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Lully.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lutry, Lully, Orbe et Dailens

Signatures des époux :

Albert Fauquex

Adeline Gex

Signatures des témoins :

H. Luvanchet
Benjamin Parisot

J. Luvanchet

L'officier de l'état civil :

A. Ormand, Subst.

N^o 103.Chuard et Dedieu.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1^o Chuard Jean-marius-François-Louis-Ami évangélistede Petit Bornand (Haute-Savoie) domicilié à Lausannecélibatairené à Lausanne le dix-sept juin mil huit cent soixante-deuxfils de Charles-Frédéric Chuard, absentet de Jenny Loeser, sa femme, domiciliée à Lausanne2^o Dedieu Joséphine-Arçadie évangélistede Mas d'Azil (Suisse) domiciliée au Mas d'Azilcélibatairenée au Mas d'Azil le neuf avril mil huit cent soixante-dixfille de Augustin Dedieu, entrepreneuret de Marie-Adeline Dupuy, son épouse, domiciliés au Mas d'AzilLes publications ont eu lieu à Lausanne le dix-huit, à Petit-Bornand et
au Mas d'Azil le vingt-six mars mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des époux. - 2^o Promesse de mariage.
 3^o Actes de contenté de la mère et d'absence du père de l'époux
 4^o Contenté des parents de l'épouse. - 5^o Certificats de publi-
 cation de Petit Bornand et du Mas d'Azil. - 6^o Act de Lausanne
 7^o Act de validité. - 8^o Formule du D^{pt} cantonal que
 les pièces sous nos 3, 4, 5 et 7 sont déposées dans les archives.

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux:

Jean ChuardJoséphine Chuard

Signatures des témoins:

M. Durand C. Pilloud
à LausanneA. Dedieu L. Meyer

L'officier de l'état civil:

Alf. Bornand, substit.

N° 104.

Matthey et Glardon.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze avril* _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Matthey Auguste-Julien* _____ *linneur* _____

de *Kallorbes* _____ domicilié à *Kallorbes* _____

célibataire _____

né à *Kallorbes le trente mars* _____ mil huit cent *soixante-un* _____

fils de *Julien-Emile Matthey décédé* _____

et de *Rose-Caroline née Cruan, domiciliée à Kallorbes.* _____

2° *Glardon Lucie-Cécile* _____ *tailleuse de laines* _____

de *Kallorbes* _____ domiciliée à *Kallorbes* _____

célibataire _____

née à *Kallorbes le huit juin* _____ mil huit cent *soixante-seize* _____

fille de *Louis-Philippe Glardon* _____

et de *Lisette née Ferré, domiciliée à Kallorbes.* _____

Les publications ont eu lieu à *Kallorbes le dix-sept mars mil huit cent quatre-vingt-treize* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Kal-
lorbes. _____

Communiqué : à l'état civil de *Kal-*
lorbes. _____

Signatures des époux :

Auguste Matthey
Lucie Matthey

Signatures des témoins :

Bindith Henri
Magnonay Henri } *co-témoins.*

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, Subr.

N° 105

Meystre et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le dix-huit
mars mil huit cent quatre-vingt-
quinze, déclaré définitif et exécu-
toire le dix-huit avril suivant, le
Tribunal civil du district de Lau-
sanne a dissout par le divorce le
mariage inchoé ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le ma-
ri en vertu de l'article 47 de la loi
fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 24 avril 1895.

L'Officier de l'état civil :

[Signature]

18

Aujourd'hui *quinze avril* mil huit cent quatre-vingt-

huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Meystre Louis-Henri-Marie* employé de commerce

de *Thiersens* domicilié à *Cognac (Charente)*

veuf en 1^{er} noces de Louise-Célestine Crochet dit le vingt-sept juillet
mil huit cent quatre-vingt-cinq

né à *Lausanne le dix-sept février* mil huit cent cinquante-deux

fils de *feu Abram-Daniel Meystre*

et de *Henriette-Marie-Louise Prouppacher, sa veuve, domiciliée à Lausanne.*

2° *Regamey Albertine-Louise* sans profession

de *Lausanne* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Lausanne le vingt-quatre mars* mil huit cent cinquante-six

fille de *feu Jaquet-Louis-Auguste Regamey*

et de *Marguerite-Elisabeth-Caroline Rohr, sa veuve, domiciliée à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le vingt-huit février, à Thiersens*
et à Cognac les deux et cinq mars mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux.

Promesses de mariage.

Certificats de publication de Thiersens,

Cognac & Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de *St*

Vincent

Signatures des époux :

Henri Meystre

Albertine Meystre.

Signatures des témoins :

Marie Meystre Prouppacher

[Signature]
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, Subr.

N° 106.

Becker et Baudet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Becker Maurice-Samuel _____ coiffeur _____

de Hockenbach (Hesse Darmstadt) _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Lausanne le vingt-neuf avril _____ mil huit cent soixante-trois _____

fils de feu George Leonard Becker _____

et de Mari-Marguerite née Dubois domiciliée à Lausanne _____

2° Baudet Marguerite-Louise-Joséphine-Rodine _____ couturière _____

de Bollens et de Prilly _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Lausanne le vingt-cinq juin _____ mil huit cent soixante-quatorze _____

fille de feu Louis-François Rodolphe Baudet _____

et de Mari-Judit Kieffer, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le sept, à Bollens et à Prilly le onze

mars et à Hockenbach le six avril mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Acte de naissance des époux. 2. Acte de décès du père et consentement de la mère de l'époux. 3. Acte de décès du père et consentement de la mère de l'épouse. 4. Procès-verbal de mariage. 5. Certificat de non opposition de Lausanne, Bollens et Prilly. 6. Dit de Hockenbach avec délé. de validité. 7. Procès-verbal de l'officier de l'état civil soussigné. Les pièces sous nos nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

et à l'Etat civil de Bollens et Ponsant.

Signatures des époux :

Maurice Becker

Marguerite Becker

Signatures des témoins :

F. Meyer
Jules Coeffray } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Ali Ormand, substit

Avant la célébration du mariage interdit ce contre, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer Mari-Clémente Baudet, née à Lausanne le quinze octobre mil huit cent quatre-vingt-trois, interdite comme fille illégitime de sa mère Marguerite-Louise-Joséphine-Rodine Baudet, s'vols. nu XIII, fol. 204 du registre des naissances de l'arrondissement de Lausanne.

Ce qui atteste les déclarants par leurs signatures à Lausanne le dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-trois.

Maurice Becker
Marguerite Becker
Ali Ormand, substit

N° 107

Brindeau et Fraisse

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Marie Fraisse
E. Fraisse

Aujourd'hui dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-

trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brindeau Auguste-Samuel pasteur

de Thielle (Neuchâtel) domicilié à Bâle

célibataire

né à St-Hippolyte (Genève) le deux février mil huit cent cinquante-neuf

fil de Samuel-Frédéric Brindeau décédé

et de Lydia Richard, sa veuve, domiciliée à Morges

2° Fraisse Aline-Louise-Bertha sans profession

de Lausanne et de Prilly domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Plainpalais (Genève) le trente-un août mil huit cent cinquante-neuf

fille de Willem-Henri Fraisse

et de Marie-Pauline-Françoise Boudillon, sa femme, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Lausanne le quatorze, à Cernaux (Thielle) le quinze et à Bâle le dix-huit mars mil huit cent quatre-vingt-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Bâle

Communiqué : à l'état civil de Cernaux, Bâle et Romanel

Signatures des époux :

Aug. Sam. Brindeau
Aline Brindeau

Signatures des témoins :

A. Fraisse à Thielle
J. Gauthier à Lausanne
L'officier de l'état civil :

Al. Meunier, substit

N° 108.

Kirschmann & Zürcher.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-

trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kirschmann Henri-Julien liquoriste

de Echichens domicilié à Echichens

célibataire

né à Romand 4. Hergeles le dix-sept février mil huit cent septante

fils de Jules Kirschmann, agriculteur

et de Louise-Françoise née Laurent, sa femme, à Echichens

2° Zürcher Amélie cuisinière

de Trudigen (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Château d'Oex le huit mai mil huit cent soixante-cinq

fille de Jacob Zürcher tanneur

et de Marie née Gross, domiciliée à Château d'Oex

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Echichens et à Trudigen les vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept mars mil huit cent quatre-vingt-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de Veufflens-le-Château

Communiqué : à l'Etat civil de Veufflens-le-Château et de Trudigen

Signatures des époux :

Julien Kirschmann
Amélie Kirschmann

Signatures des témoins :

J. Perlet
Henrioud

L'officier de l'état civil :

Au Romand, Subst.

N° 109.

Buznens et Tichonnaz.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le 14 mai 1903
déclaré exécutoire le 14 septembre suivant, le
Tribunal civil au District de Lausanne admet
par le divorce le mariage insécuté ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre la femme
en vertu de l'article 46 lettre f) de la loi fédérale
du 24 décembre 1874.

Lausanne le 14 septembre 1903.

L'off. de l'état civil:

[Signature]

Aujourd'hui *vingt avril* _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Buznens David-Henri* _____ employé au *pendant*
coût

de *Oulens/Echallens* _____ domicilié à *Lausanne* _____

veuf de Georgette-Marie Brun dit le douze janvier mil huit cent
septante-six _____

né à *Oulens le onze novembre* _____ mil huit cent *vingt-six* _____

fils de *Ami-François-David-Louis Buznens* _____

et de *Jeanette née Gleyre, sa femme, les deux décédés.* _____

2° *Tichonnaz Louise-Jenny* _____ cuisinière

de *Orbe et de Lovatens* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Valleyes St-Ranciste le vingt trois janvier* mil huit cent *soixante-trois* _____

fille de *Jean-Daniel Tichonnaz, menuisier* _____

et de *Marie-Françoise née Widmer, sa femme, domiciliés aux Ulles.* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le dix-huit, à Oulens, à Orbe et à*
Lovatens le vingt mars mil huit cent quatre-vingt-*treize.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. - Acte
de décès de la précédente femme de
l'époux. - Promesse de mariage. -
Certificat de publication d'Oulens,
Lausanne, Orbe et Lovatens. _____

Communiqué: à l'état-civil d'*Echal-*
lens, Orbe et Lucens. _____

Signatures des époux:

Henri Buznens

Jenny Buznens

Signatures des témoins:

Tichonnaz Jules

Anna Tichonnaz
les deux témoins

L'officier de l'état civil:

Alf. Buzand, Subst.

N° 110.

Krieg et Besson.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt avril* mil huit cent quatre-vingt-

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Krieg Louis-Alfred-Marie* *conducteur de machines*

de *Muri (Suisse)* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Lausanne le vingt-huit août* mil huit cent *soixante-douze*

fils de *feu Rodolphe David Louis Marc Krieg*

et de *Louise Bourgeaud, sa veuve, domiciliée à Lausanne.*

2° *Besson Louise-Rosalie* *sans profession*

de *Bofflens* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Bofflens le dix juin* mil huit cent *soixante-douze*

fille de *Jusette Besson, domiciliée à Evry (Savoie)*

et de

Les publications ont eu lieu à *Muri et à Bofflens le trois et à Lausanne le quatre mars mil huit cent quatre-vingt-treize.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Muri, Bofflens et Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de *Muri*

et *Romainmôtier*

Signatures des époux :

Louis Krieg

Louise Krieg

Signatures des témoins :

Alfred Gervais

Kohli Samuel
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Alf. Besson, substitue

N° 111.

Pache et Mollaz.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt avril mil huit cent quatre-vingt-trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1° Pache Eugène Charcutierde Epalinges domicilié à Lausannecélibatairené à Epalinges le trente septembre mil huit cent soixantefils de feu Jean-Daniel Pacheet de Marie-Livie née Pache, domiciliée à Epalinges2° Mollaz Méry-Louise sans professionde Syens et de Montpreveyres domiciliée à Renenscélibatairenée à Syens le vingt-quatre juillet mil huit cent soixante-cinqfille de feu Elie Mollazet de Fanny née Mollaz, domiciliée à RenensLes publications ont eu lieu à Epalinges, Lausanne et Syens le vingt-cinq
à Montpreveyres le vingt-six et à Renens le vingt-sept mars mil
huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificats de publications d'Epalinges, Lausanne, Syens, Montpreveyres et RenensCommuniqué: à l'état civil d'Epalinges, Moudon, Corcelles-le-Jorat et No-manul.

Signatures des époux:

Eugène PacheMéry Pache

Signatures des témoins:

Julien Mollaz à RenensL. Besson à Echallens

L'officier de l'état civil:

Al. Ornant, subr.

N° 112.

Burnat et Delacrauzaz nie Amstoulz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

troize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Burnat Charles-Edouard _____ agriculteur

de Froideville _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Lausanne le dix-neuf février _____ mil huit cent soixante-deux _____

fils de Charles-Abram Burnat, décédé _____

et de Louise-Suzanne Dumarcheray, domiciliée à Ferseix _____

2° Delacrauzaz nie Amstoulz Sophie-Suzanne

de Epalinges _____ domiciliée à Epalinges _____

veuve d'Auguste Delacrauzaz des le dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-douze _____

née à Epalinges le vingt octobre _____ mil huit cent quarante-sept _____

fille de Philippe-Ferdinand Amstoulz _____

et de Jeanne-Suzanne Martin, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Epalinges, à Lausanne et à Froideville les vingt-cinq, vingt-huit et trente mars mil huit cent quatre-vingt-troize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Acte de décès du mari de l'épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Froideville, Lausanne et Epalinges _____

Communiqué : à l'Etat-Civil de _____

Bottens et Epalinges _____

Signatures des époux :

Burnat _____

Sophie Burnat _____

Signatures des témoins :

P. H. Harroffroy _____

J. Aberhard } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

A. Bernard, Subr.

N° 118.

Curzian & Mottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un avril* mil huit cent quatre-vingt-*trois* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Curzian Paul* agriculteurde *Château d'Orx* domicilié à *Rougemont**célibataire*né à *Rougemont le trente avril* mil huit cent *septante-un*fils de *Louis Curzian, agriculteur à Rougemont*et de *Marie-Sophie née Boyay, décédée*2° *Mottier Elise-Marie*de *Château d'Orx* domiciliée à *Rougemont**célibataire*née à *Rougemont le vingt-neuf septembre* mil huit cent *septante-deux*fille de *Jean-Louis Mottier, agriculteur*et de *Emma née Yersin, sa femme, domiciliés à Rougemont.*Les publications ont eu lieu à *Rougemont et à Château d'Orx le vingt-neuf et trente mars* mil huit cent quatre-vingt *trois*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de
*Rougemont.*Communiqué : à l'Etat civil de *Château d'Orx et de Rougemont.*

Signatures des époux :

*Paul Curzian.**Elise Curzian*

Signatures des témoins :

*Favrat Honisier**Blanc.**les deux à gauche*

L'officier de l'état civil :

M. Renaud, substitue

N° 114.

Genier et Miéville.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un avril* mil huit cent quatre-vingt-

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Genier Constant* *agriculteur*

de *Thierrens* domicilié à *Essert-Pittel*

célibataire

né à *Thierrens le quatre juillet* mil huit cent *soixante-six*

fils de *Jean-Louis Genier*

et de *Louise née Poray, les deux décédés.*

2° *Miéville Eliza* *sans profession*

de *Essert-Pittel* domiciliée à *Essert-Pittel*

célibataire

née à *Essert-Pittel le dix-huit décembre* mil huit cent *soixante*

fille de *Jean-Pierre Emmanuel Miéville, agriculteur à Essert-Pittel*

et de *Rob. Marianne née Dupuis, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Thierrens et à Essert-Pittel le premier avril*
mil huit cent quatre-vingt treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de
Belmont

Communiqué : *à l'Etat civil de St.*

Cierges & de Belmont.

Signatures des époux :

Constant Genier

Eliza Genier

Signatures des témoins :

Favrat. Heuysier

Quillet
les deux à Caumont.

L'officier de l'état civil :

Au pruant, Subr.

1893

N° 115

Orlop et Campart

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Orlop, Walter-Eugène-Alexandre,** _____ *Reuter,*
de Kasselow (Mehl-Schwerin) _____ domicilié à Kasselow _____
célibataire, _____

né à Halberstadt, le neuf novembre _____ mil huit cent soixante-un, _____

fils de Hermann Friedrich Orlop, décédé, _____
et de Louise née Wulf, la veuve, décédée, _____

2^o **Campart, Marie-Georgina,** _____ *sans profession,*
de Lonsanne, _____ domiciliée à Lonsanne, _____
célibataire, _____

née à Lonsanne, le treize juillet _____ mil huit cent septante-un, _____

fille de César David Campart, décédé, _____
et de Fanny Marie Dubois, la veuve, à Lonsanne, _____

Les publications ont eu lieu à Kasselow & Lonsanne, les neuf & quinze octobre mil
huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux. 2^o Promesse de mariage
3^o Cert. de publication de Lonsanne & Dit de
Kasselow avec déclaration de validité. 4^o Permis
du Département de Justice & Police constatant que
la pièce sous n^o 4 est déposée dans ses archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Kasselow
par la Chancelier Cantenale, _____

Signatures des époux :

*Walter Orlop**Marie Orlop*

Signatures des témoins :

J. Dubois à Lonsanne*Emel Campart* à Mulhouse*J. Campart Dubois**Frida Campart*

Officier de l'état civil :

N° 116

Vila et Guignel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vila, Pierre-Paul-Antoine-Alexandre, Cuisinier,

de Couiza (Aude) France, _____ domicilié à Louvainne, _____

célibataire, _____

né à Couiza, le vingt-cinq janvier _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fils de François Vila, décédé _____

et de Catherine Lermy, sa veuve, domiciliée à Couiza, _____

2° Guignel, Jeanne-Adèle-Françoise, sans profession,

de Essertès _____ domiciliée à Louvainne, _____

célibataire, _____

née à Louvainne, le vingt-un avril _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fille de Daniel Guignel, décédé, _____

et de Elise Dubard, sa veuve, domiciliée à Louvainne, _____

Les publications ont eu lieu à Couiza, Essertès & Louvainne, les premiers et deux
avril mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Perm. de mariage
3° Certificat de publ. de Essertès Louvainne, H° dit de
Couiza. 4° Actes de décès au père de chacun des époux et
consentement de leur mère. 5° Décl. de validité. 7°
Permis du Département de Justice & Police constatant
que les pièces sous N° 4 & 6 sont déposées à la archives

Communiqué : à l'Etat Civil d'Oron et

à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

Pierre Vila

Jeanne Vila

Signatures des témoins :

J. Dathrey Saranck

J. J. J. les deux à Louvainne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

[Signature]

1893

N° 117

Schaffner et Obrecht
née Kaufmann

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Schaffner, Jacob**, fabricant de brodes,

de Wintersingen (Bâle Campagne) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Wintersingen, le six décembre mil huit cent soixante-neuf,

fil de Jean Schaffner

et de Barbara née Oeb, les deux décédés,

2° **Obrecht née Kaufmann, Anna-Maria**, sans profession,

de Wiedlisbach (Berne) domiciliée à Lausanne,

veuve en premières noces de Rodolphe Obrecht, dès le neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-douze,

née à Lucerne, le deux juin mil huit cent soixante,

fille de Gaspara Kaufmann,

et de Brigitte Hüneli, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Wintersingen, Wiedlisbach & Lausanne, les vingt-cinq & trente Mars mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du mari de l'Epouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Wintersingen, Wiedlisbach & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Wintersingen & Oberbipp.

Signatures des époux:

Jacob Schaffner

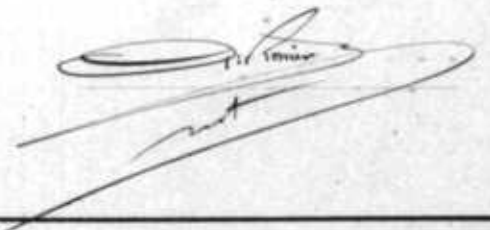
Anna Schaffner

Signatures des témoins:

Gottfried Basler

J. Fehlé Lausanne

L'officier de l'état civil:



N° 118

Troyon et Heuby

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-

troize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Troyon, Edouard-Albert, Vendeur,

de Chazaux, domicilié à Lussane,

Célibataire,

né à Colombier (Nuchâtel), le douze octobre mil huit cent cinquante-neuf,

fils de Charles Edouard Troyon, vigneron à Colombier,

et de Elise Censin, décédée,

2° Heuby, Louise, maîtresse de pension,

de Muntchemier (Sarre) domiciliée à Lussane,

célibataire,

née à Nuchâtel, le vingt six mai mil huit cent cinquante-un,

fille de Françoise Elise Heuby, décédée,

et de _____

Les publications ont eu lieu à Chazaux, Muntchemier & Lussane, les six, sept et huit avril mil huit cent quatre-vingt-troize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Chazaux, Muntchemier & Lussane.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Remane & Dno.

Signatures des époux :

Albert Troyon
Louise Troyon

Signatures des témoins :

Aug. Buttet
y gervin
Lussane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 111

Estoppey & Kohler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Estoppey, Auguste, Boulangère,

de Granges, domicilié à Lausanne,

veuf en premières nocces de Rose Julie Favre dès le neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-douze,

né à Granges, le vingt-huit avril mil huit cent cinquante-cinq,

fils de Jean Samuel Estoppey

et de Marianne Madeleine Barbey, ses deux décedés,

2° Kohler, Emilie-Henriette, Sans profession,

de Burgistein (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Yverdon, le vingt-quatre avril mil huit cent soixante-sept,

filles de feu Jean François Kohler,

et de Marie Augustine née Vuille, sa veuve, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Granges, Burgistein & Lausanne, les trente, trente-un, mardi & premier avril mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Granges

Burgistein & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Granges & Kirschenturnen

Signatures des époux :

A. Estoppey

Henriette Estoppey

Signatures des témoins :

Mayer

Eug. Henrich

L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

N° 120

Métraux et Wagnière

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Métraux, Emile, Chazotte,

de Fey, domicilié à Fey,

célibataire,

né à Fey, le quinze janvier mil huit cent soixante-six,

fils de Jean David Métraux agriculteur,

et de Jeanne Dorette née Magnin, domiciliés à Fey,

2° Wagnière, Claire-Emma, agriculteur,

de Fey, domiciliée à Fey,

célibataire,

née à Fey, le onze août mil huit cent soixante-huit,

fille de Julie Emile Wagnière, à Oulx,

et de _____

Les publications ont eu lieu à Fey, le huit avril mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Fey

Communiqué : à l'état civil de Fey

Signatures des époux :

Emile Métraux

Emma Métraux

Signatures des témoins :

L. Barbezat

Charles Blanchard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N^o 121

Muhlethaler et Wyss née Pfister

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Muhlethaler, Frédéric, _____ Maréchal,

de Bollodingen (Berne) _____ domicilié à Lauzanne, _____

veuf de Marie née Scholl, de le cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix _____

né à Bollodingen, le vingt-trois avril _____ mil huit cent quarante-trois _____

fil de Jean Jacob Muhlethaler _____

et de Anne Blatt, sa femme, les deux décédés, _____

2^o Wyss née Pfister, Caroline, _____ Cuisinière,

de Fulenbach (Solance) _____ domiciliée à Lauzanne, _____

veuve de Jean Joseph Wyss de le vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq _____

née à Melt (Berne), le dix-neuf avril _____ mil huit cent quarante-six _____

fille de Charles Henri Pfister, à Evian _____

et de Amalia Parnvicini, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Bollodingen, Fulenbach & Lauzanne, le dix huit Mars mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Actes de décès des précédents conjoints _____

Certificats de publication de Bollodingen _____

Fulenbach & Lauzanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Fulenbach _____

& Herzogenbuchsee _____

Signatures des époux:

Fredéric Muhlethaler

Caroline Muhlethaler

Signatures des témoins:

Leon Pfister

J^oth^e Pfister

L'officier de l'état civil:

N° 122

Hertel et Herz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 23 Juin 1904
déclaré exécutoire le 9 Septembre 1904, le
Tribunal civil du district de Lausanne a
ordonné pour le divorce le mariage inscrit ci-
contre.

Le divorce a été prononcé contre la
femme en vertu de l'article 46 lettre a/ de
la loi fédérale du 24 décembre 1874

Lausanne le 17 Septembre 1904

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt-sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hertel, Henri François dit Francis**, _____ Cafetier, _____

de Fazy _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Lausanne, le neuf juillet _____ mil huit cent soixante-deux, _____

fils de Henri Hertel, cafetier à Lausanne, _____

et de Marie Delafontaine, la femme, décédée, _____

2° **Herz, Rozina dite Rozalie**, _____ gouvernante, _____

de Engelberg (Untenwald) _____ domiciliée à Francfort a/M, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-neuf novembre _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fille de melchior Joseph Herz, décédé, _____

et de Rozina Elina Hutter, la veuve, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Fazy, Engelberg, Francfort & Lausanne, les quatorze &
seize mars mil huit cent quatre-vingt-treize, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des époux _____

_____ Promesses de mariage _____

_____ Certificats de publication de Fazy
Engelberg, Lausanne & Francfort. _____

Communiqué : à l'état civil de _____

_____ Gmel à Engelberg _____

Signatures des époux :

Francis Hertel
Rozalie Herz

Signatures des témoins :

Emil Percey
Aug. Bourgin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N^o 123**Bourgeois et Chamot**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Bourgeois, Jules-Daniel-Henri**, _____ Employé au téléphone,

de Montricher, _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Lausanne, le neuf mai _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fils de Daniel Bourgeois, agent de police, _____

et de Jeanne Louise Ponnaz, sa femme, domiciliée à Lausanne, _____

2^o **Chamot, Lina**, _____ Cuisinière,

de Mottens, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Mottens, le vingt-six mai _____ mil huit cent septante-un, _____

fille de Marie Chamot, domiciliée à Lausanne, _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Montricher, Mottens & Lausanne, le vingt-un et vingt-trois mars mil huit cent quatre-vingt-treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Montricher, Mottens & Lausanne. _____

Communiqué: à l'état civil de L'Isle &

Bettens. _____

Signatures des époux:

*Bourgeois Henri**Lina Bourgeois*

Signatures des témoins:

*Gotthard Jules**Louis Michoud* } Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 124
Bovey et Schwab

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bovey, Alfred,** _____ Employé de Commerce, de Romanet & Cheseaux, _____ domicilié à Lausanne, _____ célibataire, _____

né à Lausanne, le dix-neuf février _____ mil huit cent septante-trois, _____ fils de Samuel François Bovey, bûcheron, _____ et de Julie Susanne Françoise nie Pinter, sa femme, domiciliés à Lausanne, _____

2^o **Schwab, Marie,** _____ Demoiselle de magasin, de Châtus | Frébourg | _____ domiciliée à Lausanne, _____ Célibataire, _____

née à Lausanne, le douze Janvier _____ mil huit cent Septante-deux, _____ fille de Jacques Samuel Schwab, charpentier, _____ et de Marie Anne Marguerat, sa femme, les deux à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Romanet, Cheseaux, Châtus & Lausanne, les treize, quatorze & quinze Mars mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____
 Promesses de mariage _____
 Certificats de publication de _____
 Romanet, Cheseaux, Châtus & _____
 Lausanne. _____

Communiqué : à Romanet et à _____
 Châtus. _____

Signatures des époux :

Bovey Alfred _____
Marie Bovey _____

Signatures des témoins :

Auguste Veillard _____
Grandchamp, Samuel _____
 les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

1893

N° 125

Moret et J. Eurni

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1^o **Moret, Paul-François,** _____ *Commissaire de police,*
de Villars-les-Moines (Bienne) _____ domicilié à Louvainne, _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Avenches, le vingt-cinq Janvier _____ mil huit cent Soixante-six, _____

Noms, profession et

fils de Fritz Edouard Moret, décédé _____

domicile des parents :

et de Anna née Revilly, sa mère, à Avenches, _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Eurni, Eliza,** _____ *sans profession,*

Lieu d'origine et de domicile :

de Golaten (Bienne) _____ domiciliée à Louvainne, _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Louvainne, le treize Juillet _____ mil huit cent Soixante-sept, _____

Noms, profession et

fille de Samuel Eurni, ancien Cafetier à Louvainne, _____

domicile des parents :

et de Jenny Jeyet, sa femme, défunte, _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villars-les-Moines, Golaten & Louvainne, les quatre et six Mars mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ actes de naissance des époux __________ Promesse de mariage __________ Certificats de publication de __________ Villars-les-Moines, Golaten & Louvainne. __________ Communiqué: à l'Etat Civil de __________ Villars-les-Moines & Golaten _____

Signatures des époux :

_____ Paul Moret __________ Elisa Moret _____

Signatures des témoins :

_____ H. Eurni __________ Reyh. _____ } à Louvainne

L'officier de l'état civil :

_____ J. Vanier _____

N° 126

Merminod et King née Wohlfahrt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Merminod, Henri-Louis,** _____ Cafetier,

de Essertines s/ Roille, _____ domicilié à Louvain, _____

célibataire, _____

né à Bière, le vingt-quatre février _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fil de Emilant Merminod, boulanger à Satigny, _____

et de Julie Jannette née Dutoit, domiciliée à Louvain, _____

2° **King née Wohlfahrt, Eléonore Sophie Marie Ernestine**

de Uxendon, _____ domiciliée à Louvain, _____

veuve en premières noces de Victor King dè le deux Mai mil huit cent quatre-vingt-douze, _____

née à Homburg (Prusse), le vingt-un février mil huit cent soixante-quatre, _____

fille de feu Franz Wohlfahrt _____

et de Friederique Wilhelmine née Schick, domiciliée à Homburg _____

Les publications ont eu lieu à Essertines s/ Roille, à Uxendon et à Louvain, _____
les quatre, cinq & sept avril mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ acte de décès du l' mari de l' Epouse _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de _____

Essertines, Uxendon & Louvain _____

_____ Communiqué : à l' Etat Civil de Gilly _____

& Uxendon _____

Signatures des époux :

Merminod

Sophie Merminod

Signatures des témoins :

Dubouget

ROY

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 127

Segalini et Raffournier

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Segalini, Anibal-Arthur, Sommelier,

de Lodi (Milan) Italie domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lodi, le vingt-huit octobre mil huit cent soixante-six,

fils de Joseph Segalini, tonnaire à Lodi,

et de Rosa Rocchi, décédée,

2° Raffournier, Marie-Adèle, Modiste,

de Grenoble (Isère) domiciliée à Marseille,

célibataire,

née à Grenoble, le quinze mai mil huit cent soixante-deux,

fille de Joseph Claude Raffournier

et de Marie Madeleine Chatain, son épouse, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lodi, Grenoble, Lausanne et Marseille, les dix-huit et dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux 2° Actes de décès du père & mère de l'Epouse 3° Promesse de mariage 4° Cert. de publ. de Lausanne 5° Dels de Lodi Grenoble & Marseille 6° Déclaration de validité 7° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sont nos 2, 5 & 6 sont déposés dans les archives

Communiqué: à la Chancellerie Cle

(mariage & légitimation)

Signatures des époux:

Segalini Arthur
Marie Segalini

Signatures des témoins:

Chap. Fagnard
F. Henryelle

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Les Epoux ci contre ont déclaré vouloir légitimer par leur mariage

Fernand Arthur Segalini né à Lausanne le 25 Mars 1893 et inscrit dans les registres de cet arrondissement, comme enfant reconnu des soussignés, à Volume XX fol° 88 des naissances Lausanne le 27 avril 1893.

Segalini Arthur
Marie Segalini
[Signature]

N° 128.

Vallotton et Glardon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-

trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vallotton, David-Adrien, négociant,

de Vallorbes domicilié à Vallorbes,

célibataire

né à Vallorbes, le deux février mil huit cent soixante-cinq,

fils de David Aimé Vallotton, décédé,

et de Julie Louise née Jaquet, domiciliée à Vallorbes,

2° Glardon, Alice-Fanny, sans profession,

de Vallorbes, domiciliée à Vallorbes,

célibataire,

née à Vallorbes, le onze juillet mil huit cent soixante,

fille de Jules Louis Glardon, décédé,

et de madame Marguerite née Martin, domiciliée à Vallorbes,

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, le huit avril mil huit cent quatre-vingt-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Vallorbes

Communiqué : à l'état civil de Vallorbes,

Signatures des époux :

D. Adrien Vallotton

Alice Vallotton

Signatures des témoins :

M. Glardon à Vallorbes

Jugé

Drachey à Vallorbes

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 129

Ferdinat et Thazin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ferdinat, fiançois**, _____ agriculteur,

de **Annanz**, _____ domicilié à **Champagne**, _____

célibataire, _____

né à **Annanz**, le vingt-quatre Juin _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fils de **françois Ferdinat**, agriculteur, _____

et de **Renée née Duc**, à **Annanz**, _____

2° **Thazin, Nancy**, _____ ménagère,

de **Champagne**, _____ domiciliée à **St Maurice près Champagne**, _____

célibataire, _____

née à **Champagne**, le six mai _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fille de **défunt Philippe Thazin**, _____

et de **Emma Marie née Goux**, à **St Maurice près Champagne**, _____

Les publications ont eu lieu à **Annanz & à Champagne**, le huit avril mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil de
Champagne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'**Annanz**

à **Champagne**, _____

Signatures des époux :

François Ferdinat

Nancy Thazin

Signatures des témoins :

Ch. Yaccoud

Ed. Amiguet } à **Lausanne**

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 130

Décosterd et Crépon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Décosterd, Jean-Louis,** _____ Représentant de Commerce

des **Chiclayes,** _____ domicilié à **Rolle,** _____

célibataire, _____

né à **Vevay,** le dix-huit février _____ mil huit cent Soixante-sept, _____

fils de **Jean Frédéric Décosterd** _____

et de **Louise Marie née Schneebey,** les deux décédés, _____

2° **Crépon, Elise,** _____ Cuisinière,

de **St Léger La Chisoux,** _____ domiciliée à **Tavel (Monteux)** _____

célibataire _____

née à **La Chisoux,** le quatre avril _____ mil huit cent Soixante-onze, _____

fille de **Marguerite Crépon,** décédée, _____

et de _____

Les publications ont eu lieu aux **Chiclayes, à Rolle, à St Léger & à Monteux,** les cinq, sept & huit avril mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil de

Rolle _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Rolle, Vion, St Léger & Monteux (mar-

riage & légitimation) avisé le lundi des

Chiclayes. _____

Signatures des époux :

Décosterd, _____

E. Décosterd _____

Signatures des témoins :

E. Richard _____

Henri Cuénac _____

L'officier de l'état civil :

du Muraud, subr. _____

Les époux ci-dessus ont déclaré reconnaître pour leur enfant et légitimer par leur mariage **Crépon, Alfred,** fils de **Elise,** né à **Lausanne,** le 25 mars 1891, inscrit comme fils illégitime de sa mère à volume **XVII** fol° 350 des naissances de l'arrondissement de **Lausanne** **Lausanne,** le 29 avril 1893

Décosterd

E. Décosterd
Off. de l'Etat Civil :
du Muraud, subr.

1893

N° 131

Scherler et Scheuner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Scherler, Gottfried**, _____ typographe,

de Radelfingen (Berne) _____ domicilié à Lausanne,

Célibataire, _____

né à Koniz (Berne), le vingt-cinq Janvier _____ mil huit cent soixante-sept,

fils de Frédéric Scherler, décédé, _____

et de Catherine Streit née Kämi, domiciliée à Berne, _____

2^o **Scheuner, Anna**, _____ Pâtissière,

de Oberbalm (Berne) _____ domiciliée à Lausanne,

célibataire, _____

née à Oberbalm, le dix-neuf Avril _____ mil huit cent soixante-un

fille de Maria Scheuner, domiciliée à Niedermuhlern, _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Radelfingen, Oberbalm & Lausanne, les quinze et dix-sept avril mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi -et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificat de publication de Radelfingen Oberbalm & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Radelfingen & Oberbalm. _____

Signatures des époux :

Gottfr. Scherler

Anna Scherler.

Signatures des témoins :

Louis Blanc

Guillaume Henri Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 132

Christin & Simon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Christin, Alfred-François-Louis,** _____ Agriculteur

de Vallées / Montagny, _____ domicilié à Vallées / Montagny

Célibataire, _____

né à Vallées / Montagny, le vingt-neuf avril _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fils de défunt Henri Georges Louis Christin _____

et de Juliette Marianne née Duvoisin, à Vallées, _____

2° **Simon, Emma,** _____ Ménagère,

de Vallées / Montagny et de Sainte-Croix, domiciliée à Vallées / Montagny, _____

célibataire, _____

née à Grandson, le dix-huit mars _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fille de François Simon, agriculteur à Vallées / Montagny, _____

et de défunte Julie née Amiet, _____

Les publications ont eu lieu à Vallées / Montagny, Sainte-Croix & Les Granges de Ste Croix, le quinze avril mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'Etat Civil de
Montagny _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Ste Croix & Montagny _____

Signatures des époux :

Christin A. Louis
Emma Christin

Signatures des témoins :

Alfred Simon à Vallées / M.
Louis Martin
à Lantanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 133.

Frick & Ramel

Nom et profession de l'époux:

Aujourd'hui quatre mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Frick, Jean,** _____ Charrier,

Lieu d'origine et de domicile:

de Gessenay (Bene) _____ domicilié à La Rosiaz / Pully,

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

né à Gessenay, le neuf Janvier _____ mil huit cent cinquante-neuf,

Noms, profession et

_____ fils de Jean Frick _____

domicile des parents:

et de Catherine née Pochuny, les deux décédés _____

Nom et profession de l'épouse:

2° **Ramel, Marie-Elise,** _____ dans profession,

Lieu d'origine et de domicile:

de Château-d'Vez _____ domiciliée à Chailly / Lonsanne,

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à l'Étiroz, le treize octobre _____ mil huit cent soixante-neuf,

Noms, profession et

_____ fille de Abram Louis Ramel, agriculteur, _____

domicile des parents:

et de Anna Marie née Christeler, domiciliée à Château-d'Vez, _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Château-d'Vez, l'Étiroz, Pully & Lonsanne, les quatorze et quinze avril mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Autorisation de l'Etat Civil de Pully, _____

Signatures des époux

_____ Jean Frick
_____ Elise Frick

Signatures des témoins:

_____ Alfred Frick à Oran
_____ Frick Jigou à Lonsanne
_____ Sophie Frick

L'officier de l'état civil:

Communiqué: à Gessenay, Château-d'Vez & Pully _____

N° 134

Grandchamp et Savoy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grandchamp, Albert-François**, _____ *seul*

de *Chaux*, _____ domicilié à *Lausanne*, _____

Célibataire, _____

né à *Lausanne*, le vingt-deux Janvier _____ mil huit cent *Septante-deux*, _____

fils de *François Charles Henri Grandchamp*, *Securier*, _____

et de *Henriette Guignot*, *sa femme*, domiciliée à *Lausanne*, _____

2° **Savoy, Janny-Amélie**, _____ *Sans profession*, _____

de *Attalens (Fribourg)*, _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

Célibataire, _____

née à *Vevay*, le huit février _____ mil huit cent *Septante-trois*, _____

fille de *Amélie Savoy*, domiciliée à *Grandson*, _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Chaux, Attalens & Lausanne*, les quatorze et quinze avril mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *Actes de naissance des Epoux*

_____ *Promesse de mariage*

_____ *Certificats de publication de Chaux, Attalens & Lausanne*

_____ *Communiqué: à l'Etat Civil*

_____ *de Chaux & Attalens*

Signatures des époux :

Albert Grandchamp

Janny Grandchamp

Signatures des témoins :

Paul Dubois

Edmond Vidouze

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 135

Amy et Guex

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatre mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Amy, Louis-Albert, _____ Employé comptable J. S.

de Agenz, _____ domicilié à Berne, _____

célibataire, _____

né à Lauzanne, le dix-neuf mai _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fils de Albert Amy, passementier à Lauzanne, _____

et de Marie Henrie Pache, sa femme, _____

2° Guex, Emma-Louise-Albertine, _____ Couturière, _____

de St-Léger _____ domiciliée à Lauzanne, _____

célibataire _____

née à Lauzanne, le vingt-un janvier _____ mil huit cent soixante-six, _____

fille de Adolphe Louis Frédéric Guex _____

et de Emma Louise Tailleur, sa veuve, à Lauzanne, _____

Les publications ont eu lieu à Agenz, St-Léger, Berne & Lauzanne, les premiers, _____
trois & quatre avril mil huit cent quatre-vingt-treize, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Berne

Communiqué: à St-Cierges, Blonay

& Berne, _____

Signatures des époux:

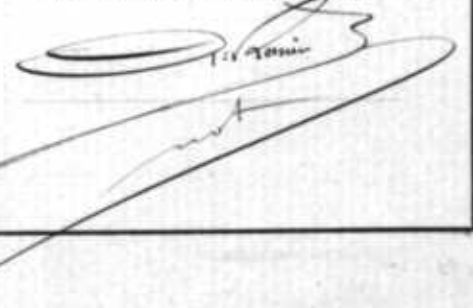
L. Amy

Emma Amy

Signatures des témoins:

A Guex }
L Amy } à Lauzanne

L'officier de l'état civil:



N° 136

Fiaux et Potchet

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quatre mai mil huit cent quatre-vingt-

treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Fiaux, Justin*, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Hermenches domicilié à Senay-le-Jocat,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Hermenches, le dix avril mil huit cent septante,

Noms, profession et

fils de Jean Louis Fiaux, décédé,

domicile des parents :

et de Julie née Tacheron, à Hermenches,

Nom et profession de l'épouse :

2° *Potchet, Aline*,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sottens, Moudon & Corcelles-le-Jocat, domiciliée à Senay,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Sottens, le sept décembre mil huit cent septante,

Noms, profession et

fille de Aimé Potchet, agriculteur,

domicile des parents :

et de Fanny née Laët, à Sottens,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Hermenches, Sottens, Moudon, Senay & Corcelles, les trois, quatre & cinq avril mil huit cent quatre-vingt-treize,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Anticipation de l'Etat Civil de
Corcelles,

Signatures des époux :

Justin Fiaux
Aline Fiaux

Signatures des témoins :

J. Blanc
P. Lemaire

Communiqué : à l'Etat Civil de Moudon

St. Etienne & Corcelles,

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 137

Chenevard et Potchel

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatre mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Chenevard, Lucien-Auguste** _____ agriculteur,

de Corcelles (Oron) _____ domicilié à Corcelles _____

célibataire _____

né à Corcelles, le six mai _____ mil huit cent Septante-trois _____

fils de Alexis Chenevard, agriculteur _____

et de Delphine née Dubois, décédée _____

2° **Potchel, Eliza,** _____ ménagère,

de Corcelles (Oron) _____ domiciliée à Corcelles _____

célibataire _____

née à Corcelles, le six mai _____ mil huit cent Septante-trois _____

fille de Alexis Chenevard, agriculteur _____

et de Delphine née Dubois, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Corcelles, le vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ autorisation de l'état civil de
Corcelles. _____

Communiqué: à l'état civil de
Corcelles. _____

Signatures des époux:

Auguste Chenevard
Eliza Chenevard

Signatures des témoins:

Glemon Jules
Vivaud L.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 138

Pache et Desponds

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mai mil huit cent quatre-vingt-

treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pache, Constant**, Manœuvre,

de Chapelles, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Genève, le vingt-cinq mai mil huit cent Septante-deux,

fils de Louis Samuel Pache, employé I.S.

et de bonne Charlotte née Cretinoud, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Desponds, Marie-Louise-Emma**, Blanchisseuse,

de Lussey, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Ferrey, le vingt-sept décembre mil huit cent Septante-un,

fille de Marie Desponds, en Belgique,

et de _____

Les publications ont eu lieu à Chapelles, Lussey & Lausanne, les onze et treize avril mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Chapelles, Lussey & Lausanne

Communiqué : à S^r Cury

Lausanne

Signatures des époux :

Pache Constant

Pache Emma

Signatures des témoins :

Pachre Louise

Pache

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 15 décembre 1899, déclaré définitif et exécutoire le 5 mars 1900, le Tribunal civil du district de Lausanne a déboulé par le dit sous le mariage inséré ci contre. Le divorce a été prononcé en vertu de l'article 117 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 12 mars 1900.

L'Officier de l'Etat Civil

[Signature]

1893

N° 139

Brun et Gaillard

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatre mai mil huit cent quatre-vingt-treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Brun, François-Auguste, Garde-frontière, de Oulens (Schallens) domicilié à Rolle, célibataire

né à Oulens, le seize décembre mil huit cent soixante-neuf,

fil de François Brun, agriculteur à Oulens,

et de Françoise Jenny, née Chapuis, sa femme, décédée,

2° Gaillard, Joséphine-Virginie, sans profession, de Schallens, domiciliée à Lussanne, célibataire

née à Schallens, le quatre août mil huit cent soixante-six,

fille de Amédée Gaillard, voiturier,

et de Jeanne Françoise née Bion, sa femme, domiciliés à Lussanne,

Les publications ont eu lieu à Oulens, Schallens, Rolle et Lussanne, le onze avril mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Rolle

[Blank lines for deposited pieces]

Communiqué: à Schallens & Rolle

[Blank lines for communication]

Signatures des époux:

Brun Auguste, garde Virginie Brun

Signatures des témoins:

Virginie Brun Ami Farney Lussanne Charles Juste Rolle

L'officier de l'état civil:

[Signature of the officer]

N° 140

Zahler et Ramel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Zahler, Abram-Louis,** _____ agriculteur, _____

de Savigny et de St Etienne (Berne) _____ domicilié à Savigny, _____

célibataire, _____

né à Savigny, le premier avril _____ mil huit cent Soixante, _____

fils de Jean Abram Zahler, agriculteur, à Savigny _____

et de défunte Julie née Cordey, sa femme, _____

2° **Ramel, Marie-Louise,** _____ ménagère, _____

de Château-d'Oex _____ domiciliée à La Recherette, Château-d'Oex _____

célibataire, _____

née à St Etivaz, le trois octobre _____ mil huit cent Soixante-trois _____

fille de Abram Louis Ramel, Aubergiste _____

et de Anna Marie née Christeler, domiciliée à la Recherette près Château-d'Oex _____

Les publications ont eu lieu à Savigny, St Etienne, Château-d'Oex, St Etivaz, les huit, neuf & dix avril mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'état civil de Savigny _____

Communiqué: à l'état civil de _____

Savigny, St Etienne & Château-d'Oex _____

Signatures des époux :

Louis Zahler

Louise Zahler

Signatures des témoins :

Ed. Chenevax

Emil Regamey

L'officier de l'état civil:

Al. Muard, Subst.

N° 111

Chatenay et Cérésolo

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui cinq mai _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Chatenay, Gaston-Edouard**, *Etudiant en médecine*,

de Neuchâtel _____ domicilié à Paris VII arr^t _____

célibataire _____

né à Paris, le huit mai _____ mil huit cent soixante-sept _____

fils de Charles Constant Chatenay _____

et de Emélie Vronique Meyerat, sa femme, les deux cécédés _____

2° **Cérésolo, Blanche-Éléne-Laurence**, _____

de Vevey _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Bienne, le deux février _____ mil huit cent soixante-deux _____

fille de Paul Jacob Cérésolo, avocat, à Lausanne, _____

et de défunte Emma Emilie née Secclan, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Vevey, Paris et Lausanne, les vingt-un, vingt-deux et vingt-six Mars mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Suite des témoins

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificat de publication de Neuchâtel _____

Paris, Vevey et Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Neuchâtel, Vevey et Lausanne _____

Signatures des époux:

G. Chatenay

Blanche Cérésolo

Signatures des témoins:

Marguerite de Leryat *Lausanne*

George Choisy *Gand Belgique*

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Blanche Cérésolo

Marceline Cérésolo

Germaine Cérésolo

André Herriot

r. Cérésolo

m. Cérésolo

Afred Cérésolo

Em. Cérésolo

Edouard Cérésolo

Adrien Cérésolo

L. Cérésolo

N° 1112

Auberson et Deck

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Six* mar _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Auberson, Henri-Louis**, _____ *Peintre*

de *Essetines et Gressy*, _____ domicilié à *Louvaine*, _____

célibataire, _____

né à *Constantine (Algérie)*, le *treize* novembre _____ mil huit cent *soixante-huit*, _____

fils de *Jean Auberson, décédé*, _____

et de *Julie Caroline Peytrinet, sa veuve, à Bole (neuchâtel)*, _____

2° **Deck, Marie-Elisa**, _____ *Femme de chambre*

de *Belfort*, _____ domiciliée à *Louvaine*, _____

célibataire, _____

née à *Burgfelden (St Rém)*, le *deux* mars _____ mil huit cent *soixante-neuf*, _____

fille de *Joseph Deck, fondeur*, _____

et de *Elisabeth Waiser, domiciliés à Bole*, _____

Les publications ont eu lieu à *Essetines, Gressy, Belfort et Louvaine*, le *quinze*,
seize et vingt-trois avril mil huit cent quatre-vingt-*treize* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *actes de naissance des Epoux* _____

_____ *Promesse de mariage* _____

_____ *Consentement des parents de l'épouse* _____

_____ *Certificat de publication de Essetines,*

Gressy, Belfort et Louvaine. _____

Communiqué : à *Vuazens*, _____

Belmont et à la Chancellerie *Ch* _____

Signatures des époux :

Henri Auberson

Elise Auberson

Signatures des témoins :

Jules Auberson à Bole

J. Guange à Louvaine

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, notaire

1893
N° 143.

Faire & Vuagniaux

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le 12 Septembre 1908 déclaré exécutoire le 25 du même mois le Tribunal civil du district d'Oron a débarrassé par le divorce le mariage ci contre. Le divorce a été accordé aux deux époux en vertu de l'art 45 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Remis le 8 Octobre 1908.
L'officier de l'état civil:

[Signature]

Aujourd'hui huit mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Faire, Jules Louis,** *Recluzer,*

de *Leschaux & Chateau d'Oex* domicilié à *Oron-la-Ville,*

Célibataire,

né à *Oron-la-Ville, le quatre Mars* _____ mil huit cent *deuxante-cinq,*

fils de *défunt Jean Etienne Faire*

et de *Charlette Françoise Richard, à Oron-la-Ville,*

2° **Vuagniaux, Marie-Louise,**

de *Vucherens,* domiciliée à *Oron-la-Ville,*

célibataire,

née à *Oron-la-Ville, le dix-sept Mars* _____ mil huit cent *Septante,*

fille de *Charles Daniel Vuagniaux, banquier à Oron-la-Ville,*

et de *Luette Jordan, décédée,*

Les publications ont eu lieu à *Leschaux, Chateau d'Oex, Oron & Vucherens, les vingt-neuf Mars, trente Mars et premier Avril mil huit cent quatre-vingt-treize.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil

d'Oron.

Communiqué: à *Palézieux, Oron,*

Chateau d'Oex & Moudon.

Signatures des époux:

Jules Faire

Marie Faire

Signatures des témoins:

Edm Burnand

E. Villy

L'officier de l'état civil:

A. Muraud, Subr.

N° 1114

Thonney et Nobz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Mai* _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thonney, Auguste**, _____ Employé de bureau,

de *Carrouge près Mézières*, _____ domicilié à *Lanzanne*, _____

célibataire, _____

né à *Lanzanne (Ouchy)*, le *cinq Janvier* _____ mil huit cent *Soixante-cinq*, _____

fils de feu *Richard Thonney* _____

et de *Fanchette Jenny Henriette Dumuid, la veuve*, à *Lanzanne*, _____

2° **Nobz, Eliza**, _____ Sans profession,

de *Savigny*, _____ domiciliée à *Lanzanne*, _____

célibataire, _____

née *à St Cierges*, le *vingt huit Janvier* _____ mil huit cent *Soixante-cinq*, _____

fille de feu *Samuel Nobz*, _____

et de *Jeannette née Blane*, domiciliée à *Mellandine*, _____

Les publications ont eu lieu à *Carrouge, Savigny & Lanzanne*, les *huit & dix*
sept mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux

_____ Promesse de mariage, _____

_____ Certificats de publication de
Carrouge, Savigny & Lanzanne

Communiqué : à *Mézières & Savigny*

Signatures des époux :

A. Thonney

Eliza Thonney

Signatures des témoins :

Jules Guex

Ernest Roguin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 115

Brugger & Kohler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Brugger, Jean-Ernest**, _____ Coiffeur,de Mattwil (Churvie) _____ domicilié à Lausanne,

célibataire _____

né à Lichtensteig (St-Gall), le vingt-trois janvier mil huit cent soixante-cinq,fils de Alfred Brugger, décédé,et de Maria Ursula Staber, domiciliée à Lichtensteig,2° **Kohler, Mathilde-Emma**, _____ ménagère,de Sumidwald (Berne) _____ domiciliée à Lausanne,

célibataire _____

née à Berne, le dix-neuf mai _____ mil huit cent soixante-sept,fille de Jean Ulrich Kohler, décédé,et de Summe Madeline Otto, domiciliée à Berne,Les publications ont eu lieu à Mattwil, Sumidwald & Lausanne, les quinze et
dix-sept avril mil huit cent quatre-vingt-treize, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de

_____ Mattwil, Sumidwald & Lausanne _____

_____ Communiqué : à l'état Civil de

_____ Bienwiltken & Sumidwald _____

Signatures des époux :

Jean Ernest BruggerMathilde Brugger

Signatures des témoins :

Ed. Selhofer,N. Bayard } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 146

Cottet-Dumoulin
& Preti née Deluche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cottet-Dumoulin, Adolphe-Ferdinand**, *manœuvre*

de St Jean d'Aulph (Haute Savoie) _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Fully, le vingt-six novembre _____ mil huit cent cinquante-huit, _____

fils de Jacques Cottet-Dumoulin, _____

et de Julie née Charnavel, les deux décédés, _____

2° **Preti née Deluche, Louise-Adèle**, *Journaliste*

de Borgomanero (Novare) Italie, _____ domiciliée à Lausanne, _____

veuve en premières noces, de François Preti, dè le dix-sept dènt mil huit cent

quatre-vingt-cinq, _____

née à Lausanne, le seize février _____ mil huit cent quarante-neuf, _____

fille de feu Jean Louis Deluche, _____

et de Charlotte Henriette Paschoud, la veuve, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à St Jean d'Aulph, Borgomanero (Consul d'Italie) & Lausanne, les onze & seize dènt mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Prom. de mariage. 3° Acte de décès du 1° mari de l'épouse. 4° Dènt de père & mère de l'époux. 5° Cert. de publ. de St-J d'Aulph du Consul d'Italie pour Borgomanero. 6° Dènt de Lausanne. 7° déclaration de validité & permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous n° 3, 5 & 7 déposent à ses archives
 Communiqué : à la Chancellerie Cant. le _____

Signatures des époux :

X L'époux ne sachant écrire a fait une Croix.
Adèle Cottet

Signatures des témoins :

François Valat
P. P. P.
 L'officier de l'état civil:

1893

N^o 147Vidmer & Widmer

Nom et profession de l'époux:

Aujourd'hui treize mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Vidmer, Lucien-Jules, _____ évangeliste,

Lieu d'origine et de domicile:

de Valayres d'Ancez, _____ domicilié à Aigle, _____

Etat civil:

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance:

né à Bethennières, le cinq août _____ mil huit cent soixante-un, _____

Noms, profession et

fils de Pierre Albert Vidmer, domicilié à Valayres d'Ancez, _____

domicile des parents:

et de Jeanette née Dizereux, au même lieu _____

Nom et profession de l'épouse:

2^o Widmer, Eliza-Emma, _____ Evangeliste,

Lieu d'origine et de domicile:

de Valayres d'Ancez _____ domiciliée à Valayres d'Ancez, _____

Etat civil:

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance:

née à Yvonand, le vingt-quatre mars _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

Noms, profession et

fille de René Widmer, domicilié à Valayres d'Ancez _____

domicile des parents:

et de Rosalie née Magnin, au même lieu _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Valayres d'Ancez & à Aigle, le vingt-six avril mil

huit cent quatre-vingt-treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

attestation de l'état civil d'Aigle

Signatures des époux:

L. Vidmer
E. Widmer

Signatures des témoins:

Ch. Gillard
Favrat Louis

Communiqué: à Baulmes & àAigle, _____

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 148

Lüscher et Indermühle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Deux Mai mil huit cent quatre-vingt-trois, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lüscher, Albert Salomon, Securier,

de Ober-Weier (Zurich) domicilié à Luzerne,

célibataire,

né à Zurich, le premier février mil huit cent soixante-sept,

fils de Gaspard Lüscher, journalier

et de Emma Statter, domiciliés à Schaffhouse,

2° Indermühle, Rosine, Cuisinière,

de Amsoldingen (Berne) domiciliée à Luzerne,

célibataire

née à Amsoldingen, le vingt-trois décembre mil huit cent soixante-huit,

fille de Gettrick Indermühle, journalier,

et de Anna née Bruni, domiciliés à Amsoldingen,

Les publications ont eu lieu à Ober-Weier, Amsoldingen & Luzerne, les dix-huit et dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ober-Weier, Amsoldingen & Luzerne

Communiqué: à Ober-Weier

Amsoldingen

Signatures des époux :

Albert Lüscher, securier
Rosine Indermühle

Signatures des témoins :

Wolff Bachs
Albert Indermühle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 149

Weibel et Milliquet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-huit mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Weibel, François-Jean, _____ maître ferblantier,

de Niederbipp (Berne) _____ domicilié à Lausanne, _____

veuf en premières noces de Marie Fanny Estherine Charbon, dès le dix Mars mil huit cent
quatre-vingt-quatre _____

né à Lausanne, le vingt-trois Juin _____ mil huit cent quarante-huit, _____

fils de Antoine Louis Weibel _____

et de Marianne Veillon, sa femme, les deux décédés _____

2^o Milliquet, Jenny, _____ sans profession,

de Pully, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire _____

née à Lausanne, le vingt-sept Mars _____ mil huit cent soixante-deux, _____

fille de Marc Louis Milliquet _____

et de Louise Marianne Moënoz, sa femme, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Niederbipp, Pully & Lausanne, les trente avril et dix
mai mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

Certificat de publication de Niederbipp _____

Pully & Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil _____

de Niederbipp & Pully _____

Signatures des époux:

F. Weibel
Jenny Weibel

Signatures des témoins:

Discret à Lausanne
Louis Girardet à Lausanne

L'officier de l'état civil:

Al. Murard, Subr.

N° 150

Pizzetti & Richter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Les Epoux ci-dessus ont déclaré reconnaître pour leur enfant et légitimer par leur mariage :

Richter, André Philippe
né à Lausanne, le dix-huit mai mil huit cent quatre-vingt-treize, inscrit comme fils illégitime de sa mère Louise Mathilde Richter, dans les registres de cet arrondissement, à Volume XX folio 172 des naissances

Lausanne, le vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-treize

Philippe Pizzetti
Julia Pizzotti

Aujourd'hui vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pizzotti, Jules-Louis-Philippe*,

de Meltiazio (Côme) Italie, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne, le quinze Janvier mil huit cent Septante-cinq,

fils de feu Jean Baptiste Charles Pizzotti,

et de Françoise Antoinette Guignot, domiciliée à Lausanne,

2° *Richter, Louise Mathilde Julia*,

de Jouxtemézery, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne, le deux Juin mil huit cent Septante,

fille de feu Jean Mathieu Richter

et de Jeanne Louise Corrat, sa veuve, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Meltiazio, Jouxtemézery à Lausanne, les onze, douze, treize et seize Avril mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des Epoux
- 2° Promesse de mariage
- 3° Consentement en faveur de l'époux
- 4° Cert. de publ. de Meltiazio
- 5° Acte de Jouxtemézery à Lausanne
- 6° Déclaration de validité
- 7° Permis du Département de Justice à Police constatant que les pièces sous nos 3, 4 & 6 sont déposées dans les archives.

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale & à l'Etat Civil de Romanel

Signatures des époux :

Philippe Pizzotti
Julia Pizzotti

Signatures des témoins :

H. Lavanchy
A. Jaquenoud } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 151

Desgraz et Krähenbühl

dir. Seymüller
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt-sept août mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, déclaré définitif et exécutoire le trois novembre suivant, le Tribunal civil du district de Lyon a déboulé par le divorce le mariage contracté ci-contre. Le divorce a été prononcé contre l'épouse en vertu des articles 116, lit. A de la loi fédérale du 24 décembre 1874 et 289 et suivantes du code de procédure civile.

Lausanne le 10 novembre 1897

L'officier de l'état civil :



Aujourd'hui vingt-trois mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Desgraz, Jules-Edouard, _____ Jardinier,

de Puidoux _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Frangins, le vingt-huit avril _____ mil huit cent Soixante-sept, _____

fils de François Louis Desgraz, jardinier _____

et de Marie Louise Chambaz, sa femme, domiciliés à Rolle, _____

2^o Krähenbühl, Anna, _____ Cuisinière,

de Allschädden (St Gall) _____ domiciliée à Rolle, _____

divorcée en premières noces de Jean Baptiste Seymüller des le onze juin mil huit-cent quatre-vingt-neuf, _____

née à Thonne, le onze juillet _____ mil huit cent Soixante, _____

fille de Jean Krähenbühl, à Thonne, _____

et de Anna née Vesch, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Puidoux, Allschädden, Lausanne & Rolle, les cinq et six mai mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ acte de naissance des époux _____

_____ acte de divorce de l'épouse _____

_____ Promesse de mariage _____

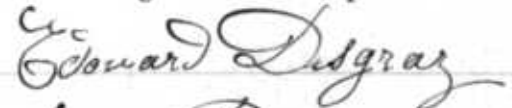
_____ Certificat de publication de Puidoux

Allschädden, Lausanne & Rolle _____

Communiqué : à l'état civil de _____

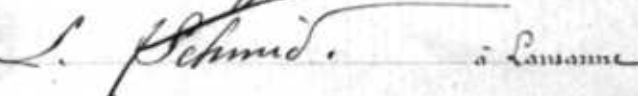
Chesres, Allschädden & Rolle _____

Signatures des époux :




Signatures des témoins :

 à Rolle

 à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 152

Guignet et Desgalier née Duruz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

21
 Aujourd'hui vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° *Guignet, Charles*, *Photographe*,
 de *Saint-Livres* domicilié à *Louvain*,
 veuf en premières nocces de *Lucile Fanny Charlotte Moudon* dè le dix-sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit
 né à *Louvain*, le premier Juin mil huit cent quarante six,
 fils de *Jean Pierre Guignet*
 et de *Jeanne Sophie Dutoit* sa femme, les deux décedés
 2° *Desgalier née Duruz, Fanny Louise*, *Blanchisseuse*,
 de *Louvain*, domiciliée à *Louvain*,
 veuve en premières nocces de *Henri François Paul Lucien Desgalier* dè le quatre Janvier mil huit quatre-vingt-douze,
 née à *Louvain*, le vingt-un avril mil huit cent Soixante,
 fille de *Charles Duruz*
 et de *Marie Fanny Bertheud*, sa femme, les deux décedés
 Les publications ont eu lieu à *St Livres & a Louvain*, les vingt-cinq & vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
actes de décès des précédents conjoints
Promesse de mariage
Certificats de publication de
St Livres a Louvain

Communiqué : *à l'état Civil d'Autonne*

Signatures des époux :

Charles Guignet
Fanny Guignet

Signatures des témoins :

J. Barbey
Ch. Duruz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893.

N° 153

Amy et Corboz née Beroud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre mai _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Amy, Jules-Henri,** _____ MARIÉ, _____
de Oyens, _____ domicilié à Lanuaine, _____
veuf de Lina Emilie Daucher dès le huit octobre mil huit cent quatre-vingt-six (en secondes
noces) _____
né à Lanuaine, le dix-neuf novembre _____ mil huit cent trente-six, _____
fils de Louis Frédéric David Amy, _____
et de Marianne Henriette née Cretin, la femme, les deux décédés. _____

2^o **Corboz née Beroud, Jeannette dite Jeanne,** _____
de Dion-le-Châtel & de Bussigny _____ domiciliée à Lanuaine, _____
veuve en premières nocces d'Edouard Corboz, dès le vingt-cinq Janvier mil huit cent
quatre-vingt-six _____
née à Ecotteaux, le vingt-cinq octobre _____ mil huit cent cinquante-un, _____
fille de Jacques Frédéric Beroud _____
et de Rose Marguerite née Maillet, la femme, les deux décédés. _____

Les publications ont eu lieu à Oyens, Dion, Bussigny & Lanuaine, les quatorze
et quinze avril mil huit cent quatre-vingt-treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Actes de décès des précédents conjoints _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de _____

Oyens, Dion, Bussigny & Lanuaine _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Bussigny _____

St Cinge & Dion. _____

Signatures des époux :

Jules Amy
Jeanne Amy

Signatures des témoins :

Albert Frédéric Baud
J.M. Perret } Lanuaine

L'officier de l'état civil :

N° 154

Henry et Fillionaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 28 Decr. 1908,
déclaré exécutoire le 16 Mars 1909, le Tribunal
de l'Instance de Genève a dissous par le
divorce le mariage inscrit ci-dessous
Le divorce a été prononcé contre le mari
en vertu de l'article 105 §. de la loi fédérale du
24 Décembre 1874
Lausanne le 20 Mars 1909
X. Officier de l'Etat Civil.

Aujourd'hui vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-

treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Henry, Edmond,** négociant,

du Mont de Lausanne, domicilié à Genève,

célibataire,

né à Filly, le vingt-sept Juin mil huit cent septante-deux,

fils de Jules Henry, négociant

et de Suzanne Marie Henriette Julie Rosselot, sa femme, à Lausanne,

2° **Fillionaz, Eugénie-Herminie,**

de Lavigny et de Gimel, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne, le vingt-neuf Août mil huit cent septante-deux,

filles de Jean François Rodolphe Fillionaz, jardinier

et de Jenny Sophie Rechat, sa femme, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu au Mont, à Lavigny, à Gimel, à Genève et à Lausanne,
le vingt et vingt-deux mai mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Genève,

Communiqué à Romanel, Gimel

Villars / Yvon à Genève (B. C.)

Signatures des époux :

Edmond Henry
Eugénie Henry

Signatures des témoins :

John Rosselot, à Lausanne
Kally Emile à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N^o 155.

Pamblanc et Kozzle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

22
2-10/1

Aujourd'hui vingt-cinq mai _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pamblanc, Louis-Charles,** _____ Négociant, _____
de Lausanne, _____ domicilié à Lausanne, _____
libataire, _____

né à Lausanne, le quatre décembre _____ mil huit cent soixante-neuf, _____
fils de Louis Daniel Pamblanc, conducteur postal à Lausanne, _____
et de Marie Marguerite Anzemet, sa femme, décédée, _____

2^o **Kozzle, Hélène-Lucie,** _____ Demoiselle de magasin
de Cully et de Herznach (Argovie) _____ domiciliée à Lausanne, _____
libataire, _____

née à Cully, le neuf juin _____ mil huit cent soixante-huit, _____
fille de Charles Louis Kozzle, brigadier de police, _____
et de Lina née Duboux, sa femme, domiciliés à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cully & Herznach, les vingt-un avril et
deux mai mil huit cent quatre-vingt-treize, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Lausanne, Cully & Herznach _____Communiqué : à Cully & à Herznach _____

Signatures des époux :

Louis PamblancHélène-Lucie Kozzle

Signatures des témoins :

Ch. KozzleAlbert Pamblanc à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 156

Rutty et Duboux née Lin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rutty, Henri-Léonard, *Securier*,

de Cologny (Genève) domicilié à Nandanne,

célibataire,

né à Cologny, le sept novembre mil huit cent cinquante-huit,

fils de Gideon Rutty

et de Louise Decastel, les deux décédés,

2° Duboux née Lin, Louise, *Repassende*,

de Grandvaux, Epesses et Lutry domiciliée à Cully,

veuve de Henri Duboux dès le neuf mars mil huit cent quatre-vingt-quatre, en premières noces.

née à Aixe, le dix-neuf août mil huit cent soixante-trois,

filles de Jean Louis Lin, décédé,

et de Julie née Chaparon, sa veuve, domiciliée à Cully,

Les publications ont eu lieu à Cologny, Grandvaux, Epesses, Lutry, Cully & Nandanne, les deux, trois et quatre mai mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du mari de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cologny

Grandvaux, Epesses, Lutry, Cully &

Nandanne.

Communiqué : à Genève (B.C.)

Cully & Lutry

Signatures des époux :

Rutty Henri Léonard
Louise Rutty

Signatures des témoins :

H. Dubosson
E. Capot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 157

Budry et Cruchon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq mai _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Budry, Jean-Alfred,** _____ *Laitier,*

de *Leoteaux* _____ domicilié à *Vulliens,* _____

célibataire, _____

né à *Essex, le vingt-huit Mars* _____ mil huit cent *soixant-six,* _____

fil de *défunt Jean François Budry,* _____

et de *défunte Anastasie née Maillard,* _____

2° **Cruchon, Emma,** _____

de *Bercher* _____ domiciliée à *Vulliens,* _____

célibataire, _____

née à *Bercher, le quatre mai* _____ mil huit cent *soixante-sept,* _____

filie de *Jean Frédéric Cruchon,* _____

et de *Marie Madeleine née Ecoffey, sa femme,* _____

Les publications ont eu lieu à *Leoteaux, Bercher & Vulliens, les cinq, six & sept Mai* _____
mil huit cent quatre-vingt-treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de _____
Mézières. _____

Communiqué : à *Paléziens, mézières* _____

à *St Omer.* _____

Signatures des époux :

Budry Alfred

Budry Emma

Signatures des témoins :

Blanc

Littion

à *Lansanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 158

Mudispacher et Parrod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mudispacher, Albert**, négociant,

de Monchaltorf (Zurich) domicilié à Lausanne, Place du Pont-

Célibataire,

né à Monchaltorf, le vingt-quatre avril mil huit cent cinquante-six,

fils de Gaspard Mudispacher

et de Elisabeth née Frei, les deux décédés,

2° **Parrod, Lucie-Bertha**, sans profession,

de Lutry & Villars, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le deux Janvier mil huit cent soixante-quatre,

fille de feu Louis Frédéric Parrod

et de Louise Henriette Moutin, sa mère, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Monchaltorf, Lutry, Villars et Lausanne, les six, douze & treize Mai mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Monchaltorf, Lutry, Villars & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Monchaltorf, Lutry & Villars

Signatures des époux :

Albert Mudispacher
Bertha Mudispacher

Signatures des témoins :

Henri Gimbert
Gilles Dreller à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 159

Laborie & Guinand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Laborie, Pierre,** _____ Employé de Commerce,

de Sayrac (Lot) France, _____ domicilié à Lauzanne, _____

veuf en premières nocces de Marie Augustine Julie flament, dès le trois novembre mil huit-cent quatre-vingt-onze _____

né à Sayrac, le huit Mars _____ mil huit cent quarante-huit, _____

fils de François Laborie, décédé, _____

et de Marie Pourzalgues, sa veuve, domiciliée à Lauzanne, _____

2° **Guinand, Lucie-Constantia-Alexandrine-Marie**

des Brenets (Neuchâtel) _____ domiciliée à Lauzanne, _____

célibataire, _____

née à Yveroy, le Sept avril _____ mil huit cent Septante-deux, _____

fille de Paul Guinand _____

et de Lucie Jenny Caroline née Joreant, ses deux décedés, _____

Les publications ont eu lieu à Sayrac, les Brenets & Lauzanne, les sept, huit et neuf
Avril mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux 2° Promesse de mariage 3° Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux 4° Acte de décès du père de l'époux & consentement de la mère, 5° Acte de publication de Sayrac. 6° Acte de commune & Brenets 7° Décl. de validité. 8° Permis du Depart^{mt} de Justice & Police constatant que les pièces sous n° 3 et 5-7 déposent à l'archives

Communiqué : à l'Etat Civil du Brenets et à
la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

Laborie
Lucie Laborie

Signatures des témoins :

Max Wassiloff
Wassiloff

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 160

Déparzel & Gavillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juni mil huit cent quatre-vingt-treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Déparzel, Louis-Léon**, Couturier,

de Belmont, d'Heimenches & de Sandez, domicilié à Louvaine,

Célibataire,

né au Petit Corvée / Lutry, le neuf février mil huit cent soixante-huit

fil de Jean Louis Déparzel

et de Henriette née Desot, les deux décédés,

2° **Gavillet, Léa Henriette**, sans profession,

de Peney-le-Jorat & Vucherens, domiciliée à Lutry,

Célibataire,

née à Louvaine, le quatre février mil huit cent soixante-treize,

fille de Jean Louis Gavillet, jardinier, à Lutry,

et de Françoise Henriette Ronget, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Belmont, Heimenches, Sandez, Peney-le-Jorat, Vucherens, Louvaine et Lutry, les deux, trois, quatre et six mai mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Belmont, Heimenches, Sandez, Peney-le-Jorat, Vucherens, Louvaine et Lutry

Communiqué : à Lutry, Moudon, Lutry & Corcelles-le-Jorat

Signatures des époux :

Léon Déparzel

Léa Déparzel

Signatures des témoins :

Jules Nozin à Louvaine

Julie Dubelly à Genève

Marguerite Gavillet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 161

Röthlisberger et Maillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin mil huit cent quatre-vingt-treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Röthlisberger, Frédéric,** Serrurier,

de Langnan (Seine) domicilié à Langnan, Duchy,

Célibataire,

né à Duchy, le dix-neuf Janvier mil huit cent Septante,

fils de Pierre Röthlisberger, décédé,

et de Rosine Laurant, sa veuve, à Duchy,

2° **Maillard, Marie-Louise,** Repasseuse,

de Chavallot sur Oron domiciliée à Langnan,

célibataire,

née à Langnan, le quatre octobre mil huit cent Septante-un,

fille de Jean Abram Maillard, menuisier

et de Marie Daline Pasche, sa femme, les deux à Langnan,

Les publications ont eu lieu à Langnan, Chavallot à Langnan, les vingt-neuf avril et premier Mai mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Langnan Chavallot à Langnan.

Communiqué : à Langnan & à Oron

Signatures des époux :

Frédéric Röthlisberger

Marie Röthlisberger

Signatures des témoins :

Henri Maillard, ffp.

Desirand Jules professeur les deux à Langnan.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 162

Bérard et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Sur jugement rendu le 22
 Décembre 1903 déclaré exécutoire
 le 19 Janvier 1904, le tribunal civil
 du district de Louvain a dit bon
 que le divorce du mariage inscié ci-dessus
 Le divorce a été prononcé contre
 le mari en vertu de l'article 106 lettre
 b de la loi fédérale du 24 décembre
 1874.

Louvain le 28 Janvier 1904

L'off. de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui premier Juin mil huit cent quatre-vingt-
 treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bérard, Louis-Emile**, *Magen*

de *Louvain*, domicilié à *La Motte / Louvain*,

Célibataire

né à *Louvain*, le deux mai mil huit cent soixante,

fils de feu *Jean Samuel Bérard*

et de *Antoinette née Bérard, la veuve, domiciliée à Louvain*,

2° **Martin, Jeanne-Marie-Félicité**,

de *Ste Croix* domiciliée à *Louvain*,

célibataire

née à *Louvain*, le quatorze Septembre mil huit cent septante-trois,

fille de *Edmond Martin*

et de *Marie Louise Graden, la femme, les deux décédés*,

Les publications ont eu lieu à *Louvain, Ste Croix & Les Granges de Ste Croix*, les
 seize et dix-sept Mai mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès du père & mère de

l'Epouse & consentement du tuteur

Promesse de mariage

Certificats de publication de Louvain,
Ste Croix & Les Granges

Communiqué : à l'Etat Civil de *Ste Croix*

Signatures des époux :

Emile Bérard

Jeanne Bérard

Signatures des témoins :

L. Desjardis

Ed. Schrieberge

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 163.

Besson et Delessert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil huit cent quatre-vingt-

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Besson, Héli, agriculteur,

de Chapelles, domicilié à Villars-Mendraz,

célibataire,

né à Corcelles-le-Jorat, le quinze Juillet mil huit cent soixante,

fils de David Louis Besson, décédé,

et de Jeannette née Rod, à Villars-Mendraz,

2° Delessert, Lia,

de Penay-le-Jorat domiciliée à Villars-Mendraz,

Célibataire,

née à Villars-Mendraz, le vingt-six décembre mil huit cent soixante-une,

fille de Henri Gabriel Delessert

et de Lisette née Jaton, agriculteur à Villars-Mendraz,

Les publications ont eu lieu à Chapelles & Penay-le-Jorat, les vingt-un & vingt-trois
Aout mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
St-Cergues.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Corcelles & St-Cergues.

Signatures des époux :

Héli Besson

Lia Besson

Signatures des témoins :

Aimé Delessert
à Villars-Mendraz

Emma Besson à Chapelles.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 164

Dumathéray & Ostermann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dumathéray, Rodolphe-Férenti, _____ Instituteur, _____

de Essectines s/ Rolie _____ domicilié à Vinzel, _____

Célibataire, _____

né à Tartagnins, le quatorze avril _____ mil huit cent septante-trois, _____

fils de Henri Louis Dumathéray _____

et de Marianne née Schumann, les deux décédés, _____

2° Ostermann, Jenny-Suzanne, _____

de Vinzel _____ domiciliée à Vinzel, _____

célibataire, _____

née à Vinzel, le cinq février _____ mil huit cent septante-trois, _____

fille de Louis Ostermann, décédé, _____

et de Marie Henriette née Coudier, sa veuve, domiciliée à Vinzel, _____

Les publications ont eu lieu à Essectines & à Vinzel, le cinq mai mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Unterisation de l'Etat Civil
de Gilly _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Gilly _____

Signatures des époux :

R. Dumathéray
J. Ostermann

Signatures des témoins :

Chas. Moreillon J. Fankhauser
à Lunsanne à Chant.
L. Dutuit. A. Fery

L'officier de l'état civil :

A. Renaud, subr.

1893

N° 165.

Brunschwig et Picard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Brunschwig, Jacques**, _____ négociant,de Hirsingen (Haute-Saône) _____ domicilié à Niedersépt (H^{te} Saône) _____

célibataire, _____

né à Hirsingen, le vingt-neuf décembre _____ mil huit cent cinquante-cinq _____

fils de Isaac Brunshwig, décédé, _____

et de Fanny Bloch, sa veuve, domiciliée à Niedersépt, _____

2^o **Picard, Louise**, _____ Demoiselle de magasin,

de Luxeuil (Haute-Saône) _____ domiciliée à Lamoignon, _____

célibataire, _____

née à Avanches, le vingt-huit février _____ mil huit cent soixant-un, _____

fille de Salomon Picard, décédé, _____

et de Jeannette Leb, domiciliée à Orbe, _____

Les publications ont eu lieu à Hirsingen, Luxeuil, Niedersépt & Lamoignon, les dix-huit, dix-neuf & vingt-six Mars mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Acte de naissance des Epoux. 2^o Consentement en face de l'épouse. 3. Certificats de publication de Hirsingen, Niedersépt & Luxeuil. 4^o dit de Lamoignon. 5^o Promesse de mariage. 6^o Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N^{os} 3 & 2 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

Jacques Brunshwig
Louise Brunshwig

Signatures des témoins :

Lazar Picard. Léonelle Brunshwig
à Orbe à Lamoignon

Brunshwig
L'officier de l'état civil :

N° 166

Saugy & Saugy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six Juin* mil huit cent quatre-vingt-

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Saugy, Jules Gabriel,* *Agriculteur,*

de *Rougemont,* domicilié à *Rougemont,*

Célibataire,

né à *Rougemont, le vingt Octobre* mil huit cent *soixante-six,*

fils de *Jules Gabriel Saugy, agriculteur,*

et de *Marie née Duperron, décédée,*

2° *Saugy, Marie-Marguerite,* *Sans profession,*

de *Rougemont,* domiciliée à *Rougemont,*

Célibataire,

née à *Rougemont, le onze Juillet* mil huit cent *septante-quatre,*

fille de *feu Louis Saugy*

et de *Renée née Collin, à Rougemont,*

Les publications ont eu lieu à *Rougemont, le treize mai mil huit cent quatre-vingt-treize.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Authorisation de l'Etat Civil
de *Rougemont.*

Communiqué : à l'Etat Civil de
Rougemont.

Signatures des époux :

Saugy Jules Gabriel
Saugy Marie Marguerite

Signatures des témoins :

M Dubisson

Antoine Giriens
les deux Lemaire

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 167

Uaux & Winandy

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui six juin mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Uaux, Henri-Jean-François-Constant, Comptable, des Planches domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le six-huit juin mil huit cent soixante-trois,

fil de François-Louis Uaux

et de Louise-Charlotte Roux, sa femme, sa deux décedés,

2° Winandy, Blanche, sans profession,

de Verviers (Belgique) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le vingt-un décembre mil huit cent soixante-huit,

filles de feu Albert-Napoléon-Joseph Winandy,

et de Elisabeth Schweizer, sa tante, domiciliée à Lausanne,

Les publications ont eu lieu aux Planches, Verviers & Lausanne, le trois, sept et seize mai mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance des Epoux

Acte de décès au père de l'Epouse et

Commentement de la mère,

Promesse de mariage,

Certificat de publication des Planches, de Verviers & de Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de Montreux & à la Chancellerie de

Signatures des époux:

Handwritten signatures of the bride and groom.

Signatures des témoins:

Handwritten signatures of the witnesses.

L'officier de l'état civil:

Handwritten signature of the civil officer.

N° 168.

Pidoux & Ravezroud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juni _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pidoux, Louis-Eraïe**, _____ agriculteur,

de Forêt & Lucens, _____ domicilié à Lamsanne, _____

Célibataire, _____

né à Forêt, le trente Octobre _____ mil huit cent Soixante-un, _____

fils de Jean François Pidoux, agriculteur, _____

et de Louise née Chappuis, sa femme, domiciliée à Combremont-le-Grand, _____

2° **Ravezroud, Julie-Marie**, _____ Commerçante,

de Pully _____ domiciliée aux Trois Chaux & Pully,

Célibataire, _____

née à Montblézen & Lamsanne, le six novembre mil huit cent cinquante-trois, _____

fille de feu Jean François Louis Ravezroud _____

et de Jeanne Louise née Vireaux, sa femme, à la Clé au Meines par Lamsanne & Lully

Les publications ont eu lieu à Forêt, Pully & Lamsanne, les seize & dix-huit mai mil huit cent quatre-vingt-treize, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificat de publication de Forêt, Pully & Lamsanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Forêt _____

à Pully _____

Signatures des époux :

Louis Eraïe Pidoux

Julie Pidoux

Signatures des témoins :

Louis Porchet

Marie Porchet & Savigney

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 169

Cherpillod & Marro

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit Juin, mil huit cent quatre-vingt-

treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Cherpillod, David-François, bachelier,

de Chèvres, domicilié à Cézizet,

Célibataire,

né à Cartegnine, le vingt-trois août mil huit cent cinquante-quatre,

fils de feu David-François-Louis Cherpillod,

et de Louise-Alexandrine née Rossat, domiciliés à Morges,

2^o Marro, Charlotte-Françoise-Delphine,

de Planfayon & de Sorens | Feibourg | domiciliée à Landanne,

Célibataire,

née à Lu Chazzaz, le vingt-neuf Juin mil huit cent soixante,

fille de François-Joseph Marro, aide-géomètre,

et de Jenny-Fanchette née Bergerand, sa femme, domiciliés à Landanne

Les publications ont eu lieu à Chèvres, Planfayon, Sorens, Cézizet & Landanne, les deux, trois & quatre mai mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Romanel,Communiqué: à l'Etat Civil de
Chèvres, Romanel, Planfayon & Sorens.

Signatures des époux:

François Cherpillod
Charlotte Cherpillod

Signatures des témoins:

François Marro à Landanne
Louis Cherpillod
à Morges.

L'officier de l'état civil:



N° 170

Berthoud et Mottaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Berthoud, Allysre,* _____ Employé de Commerce,

de *Bellerive,* _____ domicilié à *Lansanne,* _____

Célibataire, _____

né à *Villars Ciruelin,* le huit Juin _____ mil huit cent *soixante-six,* _____

fil de *Pierre Jacques Berthoud,* à *Bellerive,* ancien instituteur, _____

et de *Louise née Mathanaël,* sa femme, décédée, _____

2° *Mottaz, Adèle-Julie,* _____ Cuisinière,

de *Syens,* _____ domiciliée à *Lansanne,* _____

Célibataire, _____

née à *St Saphorin / Morges,* le quinze Avril _____ mil huit cent *soixante-dix,* _____

filie de *Jean Auguste Mottaz,* décédé, _____

et de *Louise française née Bonjean* sa veuve, à *Echichens,* _____

Les publications ont eu lieu à *Bellerive, Syens Lansanne,* les treize & quatorze mai mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Procès de mariage. _____

_____ Certificats de publication de *Bellerive, Syens & Lansanne* _____

Communiqué : à *Moudon & à Bellerive*

Signatures des époux :

Allysre Berthoud

Adèle Berthoud

Signatures des témoins :

Schmidely Felia
à *Echichens*

Fillich
à *Lansanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

12.201

N° 171

Blanc et Dony

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

troize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Blanc, Elie-Louis, _____ fabricant,

de Lussane, _____ domicilié à Lussane, _____

Célibataire, _____

né à Lussane, le trois clout _____ mil huit cent soixante six, _____

fils de Jean Samuel Henri Blanc, _____

et de Rosalie Carrara, sa femme, les deux décédés, _____

2° Dony, Rosine-Louise, _____ Couturière,

de Forêt (Lavaux) _____ domiciliée à Lussane, _____

Célibataire, _____

née à Charilly d Lussane, le trois clout _____ mil huit cent Septante, _____

fille de François Louis Dony, marchand de bois à Monthéron, _____

et de Louise Durhof, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Lussane & à Forêt, les deux & trois mai mil huit cent quatre-vingt-troize, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lussane & Forêt, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de

Forêt _____

Signatures des époux:

Elie Blanc fabricant

Louise Blanc

Signatures des témoins:

Frs. L. Dony à Monthéron

Louis Dony Lussane

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 172

Chappuis & Monachon
née Jorney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chappuis, Jean Pierre, _____ agriculteur,

de Carrouge _____ domicilié à tierce Carrouge,

Célibataire, _____

né à Carrouge, le vingt-dix mai _____ mil huit cent soixante,

fils de Jean Pierre Chappuis, _____

et de Jeanne Marie née Jordan, décédée, _____

2° Monachon née Jorney, Sophie Louise, _____

de Peyres & Possens, _____ domiciliée à tierce Carrouge,

veuve de Alexis Monachon, dè le quinze février mil huit cent quatre-vingt-onze, _____

née à Lignières, le vingt-deux mars _____ mil huit cent cinquante-six,

fille de Jean François Monachon, _____

et de Jeanne Françoise née Simon, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Carrouge & à Peyres & Possens, le quatorze

dix-sept mai mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Mézériès _____

Communiqué : à Mézériès & à _____

St-Cyr _____

Signatures des époux :

Jean Pierre Chappuis
Louise Chappuis

Signatures des témoins :

Jos Le Lony
Louis Dorry }
Menthon

L'officier de l'état civil :

1893

N° 173

Kühne et Hudron

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit Juin mil huit cent quatre-vingt-

trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Kühne, Robert-Jules-Christoph, Rentier,

d'origine prussienne, domicilié à Ben Fort, Montreux,

célibataire,

né à Francfort, le vingt-six Juin mil huit cent cinquante-six,

fils de Christophe Kühne

et de Emilie Augusta née Kluth, les deux décédés,

2° Hudron, Amélia Florence,

de Hull (Angleterre) domiciliée à Vevey (Montreux)

veuve d'Edouard Harrison Hudson, dès le vingt-six novembre mil huit cent quatre-vingt-onze

née à Shottley Lodge Benfieldside, le onze octobre mil huit cent cinquante-cinq,

fille de Jonathan Backhouse Richardson, décédé,

et de Rachel née Waite, domiciliée à Chaux (Montreux)

Les publications ont eu lieu à Francfort, aux Planches (Montreux) Jean Christel et les dix-huit dix-neuf-vingt-six avril mil huit cent quatre-vingt-trois.

En Angleterre la dépense des publications a été acquittée.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Montreux

Signatures des époux:

Robert J. Kühne

Amélia Florence Hudron

Signatures des témoins:

Marie Hoffherr à Saurau

Anne Richardson à Chaux

Communiqué: à l'Etat Civil de Montreux

X à la Chancellerie Clé

L'officier de l'état civil:



N° 1711

Estoppey et Favillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze Juin* mil huit cent quatre-vingt-

trois, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Estoppey, Henri-Alexis*, *Juge Cantonal*,

de *Trcy* domicilié à *Laudon*

Célibataire

né à *Laudon*, le *vingt-deux avril* mil huit cent *soixante-trois*,

fil de *deffunt Charles Estoppey*

et de *Elise Marguerite Boehlen, sa veuve, domiciliée à Laudon*

2° *Favillard, Marguerite-Emma-Berthe-Angèle*,

d'origine *francarde*, domiciliée à *Vevey*,

Célibataire

née à *Cudres (Vaud)*, le *sept novembre* mil huit cent *soixante-onze*,

filles de *Pierre Nicolas Favillard, ancien Professeur*,

et de *Caroline Amélie Guye, son épouse, domiciliée à Vevey*

Les publications ont eu lieu à *Trcy, Cudres, Vevey & Laudon* les *six-huit*,
dix-neuf et *vingt-trois avril* mil huit cent *quatre-vingt-trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Trcy, Cudres, Vevey & Laudon

Communiqué : à *Trcy, à Vevey*

à la *Chancellerie*

Signatures des époux :

a. Estoppey

Berthe Estoppey

Signatures des témoins :

Jules Bonjour
W. Ailletta
W. Mombier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N^o 175

Borloz et Coeytaux

Nom et profession de l'époux:

Aujourd'hui quinze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Lieu d'origine et de domicile:

1^o **Borloz, Henri-Charles-Félix,** Employé de Commerce, de Noville, Remaz, Roche & D'Armont-Dessous, domicilié à Lausanne,

Etat civil:

célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à Lausanne, le vingt Juin _____ mil huit cent Soixante-sept,

Noms, profession et

_____ fils de Alexandre-Joseph-Félix Borloz, ancien Charpentier,

domicile des parents:

et de Adèle Marie Louise Deramez, sa femme, domiciliée à Lausanne,

Nom et profession de l'épouse:

2^o **Coeytaux, Jenny-Louise,** Tapissière,

Lieu d'origine et de domicile:

de Daillyens _____ domiciliée à Lausanne,

Etat civil:

célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à Lausanne, le Sept Octobre _____ mil huit cent Septante,

Noms, profession et

_____ fille de Jean Henri Coeytaux

domicile des parents:

et de Julie Henriette Baud, sa veuve, domiciliée à Lausanne,

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Noville, Remaz, Roche, D'Armont-Dessous, Daillyens & Lausanne, les seize, dix-sept mai et deux Juin mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____
 _____ Promesse de mariage, _____
 _____ Certificats de publication de Noville
Remaz, Roche, D'Armont-Dessous, Daillyens
 _____ et Lausanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Villeneuve, D'Armont-Dessous & Daillyens, _____

Signatures des époux:

H. Borloz
Jenny Borloz

Signatures des témoins:

H. Sibon fils
Ed. Sellofer } à Lausanne

D. Rouge
 L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 176
Savary et Monnard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin mil huit cent quatre-vingt-trois, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Savary, Albert-Frédéric, Ecrivain,

de Fayence, domicilié à Cessonay,

Célibataire,

né à Grandcom, le dix-neuf avril mil huit cent Soixante-sept,

fils de Louis-Daniel Savary

et de Victoire née Perrin, décédée,

2° Monnard, Jenny-Olga-Frédérique, Couturière,

de Daillyens, domiciliée à Cessonay,

Célibataire,

née à Cessonay, le vingt-six Janvier mil huit cent Septante-deux,

filles de feu François Denis Monnard

et de Jenny Julie née Dubuc, à Cessonay,

Les publications ont eu lieu à Fayence, Daillyens & Cessonay, le vingt-sept Mai mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Cessonay

Signatures des époux :

A. Savary

Olga Savary

Signatures des témoins :

Emile Tailleux

Ch. Apertille & Savary

Communiqué : à Cessonay,

Fayence & Daillyens.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

No 177

Pahud et Gatabin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin mil huit cent quatre-vingt-treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Pahud, Alphonse-Victor-François*, Eschez,

de Poliez-Sitter domicilié à *Lausanne*,

Célibataire,

né à *Echallens*, le sept mai mil huit cent soixante-quatre,

fils de feu *Marc François Louis Pahud*

et de *Marie Madeleine Josephine née Meltraux*, domiciliée à *Echallens*,

2° *Gatabin, Lina*, Cuisinière,

de *Demmarthin & de Sottens*, domiciliée à *Lausanne*,

célibataire,

née à *Penay*, le dix deux mil huit cent soixante-quatre,

filles de *Jean Samuel Gatabin*, agriculteur à *Demmarthin*,

et de *Marianne née Meccand*, domiciliée à *Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Poliez-Sitter, Demmarthin, Sottens et Lausanne*, les treize & quinze mai mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Poliez-Sitter, Demmarthin, Sottens & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Poliez-le-Grand & St-Cergues.

Signatures des époux :

Alphonse Pahud

Lina Pahud

Signatures des témoins :

J. Gaudan

J. Gaudan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 178

Ogay et Goumaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ogay, Pierre-Philippe, agriculteur,

de Savatzenz, domicilié à Savatzenz,

Célibataire,

né à Savatzenz, le dix-sept mars mil huit cent soixante-trois,

fils de Jean Siméon Ogay

et de Jeanne Marie née Lechaite,

2° Goumaz, Emma,

de Rossens, domiciliée à Rossens,

Célibataire,

née à Rossens, le quatre mai mil huit cent soixante-trois,

fille de Louis Frédéric Goumaz,

et de Marie Adèle née Bessier,

Les publications ont eu lieu à Rossens & à Savatzenz, les vingt-neuf et trente Mai mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de l'Etat Civil de Lucens,

Communiqué : à Lucens au Vicar

Signatures des époux :

Philippe Ogay
Emma Ogay

Signatures des témoins :

Antoine Giriens

L'officier de l'état civil :

1893

N° 179

Delessert & Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delessert, Lucien,** agriculteur,

de Savigny-à-Foret domicilié à Lussanne, Châlet à Gobet,

célibataire,

né à Savigny, le vingt-sept décembre mil huit cent septante-quatre,

fils de Jean Daniel Delessert, agriculteur,

et de Louise née Déprez, sa femme, domiciliés à Savigny,

2° **Regamey, Marie,** ménagère,

de Lussanne, domiciliée à Vers chez les Blancs,

célibataire,

née à La Vallée de Lussanne, le vingt-quatre octobre mil huit cent septante-quatre,

fille de Abram Louis Regamey, décédé,

et de Jeanne Suzanne née Chatelan, sa veuve au Châlet à Gobet,

Les publications ont eu lieu à Savigny, forêt à Lussanne, les vingt-sept & vingt-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Consentement du père de l'époux

acte de décès du père de l'épouse & consentement de la mère

Promesse de mariage

Cert. de publ. de Savigny forêt à Lussanne

Communiqué : à Savigny-à-Foret.

Signatures des époux :

Lucien Delessert

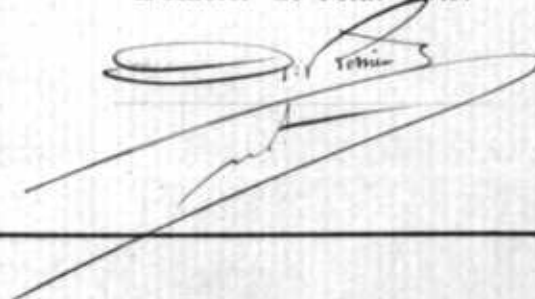
Marie Delessert

Signatures des témoins :

Louis Gisclon

Pierre Alfred } Lussanne

L'officier de l'état civil :



N° 180

Diderenz & Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

26
 Aujourd'hui quinze Juni _____ mil huit cent quatre-vingt-
 treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° **Diderenz, Alexis-François**, _____ agriculteur,
 de Savigny, _____ domicilié à Savigny,
 Célibataire,
 né à Savigny, le deux Janvier _____ mil huit cent Soixante-huit,
 fils de François Daniel Diderenz,
 et de Fanny née Lavanchy, agriculteurs à Savigny,
 2° **Regamey, Louise-Julie-Élise**, _____ agricultrice,
 de Lussanne & de Savigny, _____ domiciliée à Savigny,
 Célibataire,
 née à Savigny, le vingt-huit avril _____ mil huit cent Soixante-Sept,
 fille de Jules Henri Regamey,
 et de Louise née Lavanchy, agriculteurs à Savigny,
 Les publications ont eu lieu à Savigny & à Lussanne, le deux Mai mil huit-
 cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
 Autorisation de l'Etat Civil de
 Savigny

 Communiqué : à Savigny

Signatures des époux :
 A. Diderenz
 Julie Diderenz
 Signatures des témoins :
 Charles Diderenz } à Savigny
 Jules Regamey }
 L'officier de l'état civil :

1893

N° 181

Secretan et Emery

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Dans la séance du 25 mai 1903 le Conseil d'Etat a reconnu la rectification de l'acte ci dessus dans ce sens qu'aucun prénom du père de l'époux Edouard Charles soient ajoutés ceux de Louis Henri.

Lausanne le 29 mai 1903.

L'Off. de l'Etat Civil

[Signature]

Aujourd'hui vingt Juin mil huit cent quatre-vingt-treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Secretan, François-Louis, avocat, de Lausanne, domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Lausanne, le vingt-deux Septembre mil huit cent Soixante-deux, fils de défunt Edouard Charles Secretan et de Fanny Louise Emilie Vinçon, sa veuve, domiciliée à Lausanne,

2° Emery, Marie-Louise, de Etagnières, domiciliée à Lausanne, célibataire,

née à Lausanne, le douze Juillet mil huit cent Soixante-sept, fille de Charles Sigismond Constantin Emery, aide bibliothécaire, et de Rosalie Eugénie Elizabeth Veillon, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Etagnières, les vingt-cinq & vingt Sept mai mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Lausanne & Etagnières

Communiqué: à l'Etat Civil d'Etagnières

Signatures des époux:

François Secretan
Marie-Louise Emery

Signatures des témoins:

O. Veillon à Zurich
J. Ch. Gubler à Lausanne
Daniel Turin
H. [Signature]

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 182

Ringgenberg & Magne

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juni _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ringgenberg, Pierre**, _____ *Vigneron*,

de *Reisigen (Beine)* _____ domicilié à *Epezdes*, _____

Célibataire, _____

né à *Reisigen*, le six octobre _____ mil huit cent cinquante-un, _____

fils de *Jean Ringgenberg*, _____

et de *Elisabeth née Schürz, les deux décédés*, _____

2° **Magne, Marie-Céline**, _____ *Cuisinière*,

de *La Magne (Fubentz)* _____ domiciliée à *Chaitz / Lousanne*,

Célibataire, _____

née à *Reingy (Gruevies)*, le cinq août _____ mil huit cent soixante-deux, _____

fille de *Léon Magne* _____

et de *Marie Marguerite Elisabeth née Gachet, décédés* _____

Les publications ont eu lieu à *Reisigen, La Magne, Epezdes & Lousanne, les deux*
à *trois mai* mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *introduction de l'état civil de*

Cully _____

Communiqué: à l'état civil de _____

Reisigen, Vusterent & Romont &

Cully _____

Signatures des époux :

Ringgenberg Pierre

Ringgenberg Céline

Signatures des témoins :

J. Cuénoud

Christian Burnier

les deux à Lousanne

L'officier de l'état civil :

J. J. [Signature]

1893

N° 183

Tixier & Gaille

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Juin mil huit cent quatre-vingt-

treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tixier, Gaspard, Correspondant du Petit Journal,

de Autun (Saône & Loire) domicilié à Lantanne,

célibataire,

né à Autun, le neuf Octobre mil huit cent soixante-sept,

fils de Philippe Tixier, concierge,

et de Reine Graz, son épouse, domiciliée à Paris,

2° Gaille, Marie-Madelaine, sans profession,

de Provence, domiciliée à Lantanne,

célibataire,

née à Colombier (Neuchâtel), le seize mai mil huit cent soixante-treize,

fille de François Auguste Gaille, décédé,

et de Marie Adèle Durcher, domiciliée à Lantanne,

Les publications ont eu lieu à Autun, Provence & à Lantanne, les vingt-trois, vingt-
sept et vingt huit mai mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des Epoux. 2° Actes des parents de l'Epoux
- 3° Promesse de mariage. 4° Acte de publication de Lantanne
- & Provence. 5° Dit d'Autun. 6° Déclaration de validité
- 7° Remis au Département de Justice & Police constatant que
- les pièces sous n° 2, 5 & 6 sont déposées dans des archives

Communiqué : à l'Etat Civil de Provence &

à la Chancellerie Cantonale (Mariage & légitimation
(avisé l'Etat Civil du 20^e Arrt de Paris de la légitimⁿ)

Signatures des époux :

G. Tixier

M. Gaille

Signatures des témoins :

A. Vissac

G. Bessier à Soupp
Saine & moulin

L'officier de l'état civil :

J. P. ...

Les Epoux ci-contre ont déclaré
reconnaitre pour leur enfant
à légitimer par leur mariage
Gaston, fils de Marie-Made-
leine Gaille, né à Paris
20^e arrt le vingt neuf
Aout mil huit cent quatre-
vingt-douze.

Interdit comme fils illégitime
de sa mère dans les Registres
au 20^e Arrt de Paris sous
n° 159. 3418.
Lantanne, le 22 Juin 1893.

G. Tixier
M. Gaille

N° 184.

Magnenat et Dupuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Juni mil huit cent quatre-vingt-

trois, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Magnenat, Paul-Aloïs, garçon de pharmacie,

de Vaulion, domicilié à Lauzanne,

célibataire,

né à Lauzanne, le huit octobre mil huit cent Septante,

fils de défunt Léon Samuel Magnenat

et de Elise Pechon, la veuve, domiciliée à Lauzanne,

2° Dupuis, Rosine-Lucie, Cuisinière,

de Penthéciaz, domiciliée à Lauzanne,

célibataire,

née à Chêne & Fagniez, le vingt-trois Mars mil huit cent Septante-trois,

filles de Auguste Dupuis Journalier,

et de Elise née Pechon, domiciliés à Penthéciaz,

Les publications ont eu lieu à Vaulion, Penthéciaz & Lauzanne, les vingt-trois, vingt-dix & vingt-sept Mai mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Vaulion

Penthéciaz & Lauzanne.

Communiqué : à l'Etat civil de Vaulion

& Penthéciaz.

Signatures des époux :

Magnenat Paul

Rosine Magnenat

Signatures des témoins :

E. Moret

J. Magnenat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 185

Sonderegger et Peitrequin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Juin mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Sonderegger, Jean, Mécanicien,

de Heiden (Appenzell) domicilié à Lausanne,

veuf en premières noces de Elise Grösch des le vingt-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-dix,

né à Heiden, le vingt-trois Septembre mil huit cent cinquante-six,

fils de Jacob Sonderegger, charpentier à Heiden,

et de Anna Halmmer, séeide,

2° Peitrequin, Froine-Lina, Institutrice,

de Romanel domiciliée à Roche,

célibataire,

née à Romanel, le dix-sept Mai mil huit cent soixante-huit

fille de feu Jacques Louis Henri Emile Peitrequin,

et de Louise née Boyer, sa veuve, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Heiden, Romanel, Roche & Lausanne, les trente et trente-un Mai mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage,

Certificats de publication à Heiden, Roche, Romanel & Lausanne

Communiqué: à Romanel, Heiden & Roche (Villeneuve)

Signatures des époux :

J. Sonderegger

Lina Sonderegger

Signatures des témoins :

Ls Pasche

Ls Laurent

L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

N° 186

Marullaz et Berger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Juin mil huit cent quatre-vingt-

treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Marullaz, Jules,** Employé L. O.

de Morzine (Haute Savoie) domicilié à Annanay,

Célibataire,

né à Annanay, le douze décembre mil huit cent soixante-trois,

filz de Claude François Marullaz, maçon, domicilié à Morzine,

et de Claudine Baud, sa femme, décédée

2° **Berger, Adèle-Louise,** femme de chambre,

de Morzine (Haute Savoie) domiciliée à Annanay,

Célibataire,

née à Annanay, le vingt-cinq Mai mil huit cent septante,

fille de feu Joseph Berger

et de dame Philomène Fancor, sa veuve, domiciliée à Annanay,

Les publications ont eu lieu à Morzine & à Annanay les treize & quatorze Mai mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage
3° Consentement du père ou de la mère de l'époux
4° Dit de la mère de l'épouse ou acte de décès du père. 5° Acte de publication de Morzine. 6 dit de Annanay. 7 Acte de validité
8 remis au Dép. de Justice & Police constatant que les pièces
Sous N° 3-4-5-6-7 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Morzine

par la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Marullaz Jules
Adèle Louise Berger

Signatures des témoins :

J. Bonney
Et D. Comod à Annanay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893.

N° 187

Péclard et Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Péclard, Héli-Louis**, _____ agriculteur,

de **Sailly** _____ domicilié à **Sailly**, _____

célibataire _____

né à **Sailly**, le dix-sept Mai _____ mil huit cent Septante, _____

fils de **françois Péclard** _____

et de **Marie Louise** née **Duperrex**, sa femme, agriculteur à **Sailly**, _____

2^o **Porchet, Sophie**, _____ agriculteur,

de **Corcelles-le-Jorat** _____ domiciliée à **Vuarrens**, _____

célibataire _____

née à **Corcelles**, le dix-sept Janvier _____ mil huit cent Septante, _____

fille de **défunt Jean Abram Porchet** _____

et de **Marianne** née **Emery**, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à **Sailly, Corcelles-le-Jorat & Vuarrens**, les vingt-sept & trente Mai mil huit cent quatre-vingt-treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Vuarrens. _____

Communiqué : à **Vuarrens** & à

Corcelles-le-Jorat _____

Signatures des époux :

Héli Péclard

Sophie Péclard

Signatures des témoins :

Emile Karbel

Arnelie Porchet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 188

Cavin et Ruzet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cavin, Charles-François-Louis-Renzi**, Employé de Commerce

de Luchaux, domicilié à Vevey

célibataire,

né à Vevey, le huit Juin mil huit cent soixante-cinq,

fils de Henri Cavin, Greffier de la Justice de Paix,

et de Louise Jeanne Françoise Kohli, domiciliés à Vevey,

2° **Ruzet, Marie-Matthie**, sans profession

de Gressy, domiciliée à Lullmann,

célibataire,

née à Yverdon, le vingt-six Avril mil huit cent soixante-trois,

filles de feu Mathias Ruzet

et de Marie Barbara Jung, sa veuve, domiciliée à Lullmann

Les publications ont eu lieu à Luchaux, Gressy, Vevey & Lullmann, les trois, quatre & cinq Juin mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat Civil de Vevey

Communiqué : à Vevey, Moudon & Belmont d'Yverdon.

Signatures des époux :

C. Cavin Ruzet
M. Cavin

Signatures des témoins :

J. Bourgeois F. D'Hay à Vevey
à Lullmann B. Accorion

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 189

Mamin et Trottel née

Combremont
Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Mamin, Louis-Emile, _____ Journalier,

de Blenay à La Cour de Feitz, _____ domicilié à Lussanne, _____

célibataire, _____

né à La Cour de Feitz, le huit Octobre _____ mil huit cent Soixante-deux, 1862,

fils de feu Pierre Samuel Mamin _____

et de Louise Somax, la veuve, à La Cour de Feitz, _____

2° Trottel née Combremont, Victorine-Emma, _____ Blanchisseuse,

de Ectaux à La Cour de Feitz, _____ domiciliée à Lussanne, _____

divorcée en premières noces de Marc Alfred Trottel dès le dix-neuf décembre mil huit-cent quatre-vingt-unce. _____

née à Cordier s/ Vevey, le seize Septembre _____ mil huit cent Soixante, _____

fille de feu Jean Samuel Combremont, _____

et de Marie Angélique née Jamini, la veuve, à Lussanne. _____

Les publications ont eu lieu à Blenay, La Cour de Feitz, Ectaux & Lussanne, _____ les sept, neuf & dix Juin mil huit cent quatre-vingt-treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Blenay, _____
La Cour, Ectaux & Lussanne. _____

Déclaration de divorce. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Blenay, La Cour & Palézieux. _____

Signatures des époux:

Mamin Emile. _____

Emma Mamin _____

Signatures des témoins:

Ch^e Stettler } _____
Pauze } "Lussanne

L'officier de l'état civil:

N° 190
Mamin & Zinder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 7 juillet 1910 déclaré définitif le 22 septembre suivant, le Tribunal civil du district de Courmayeur a déclaré par le divorce le mariage de contra.

Le divorce a été prononcé sur tous de la femme en vertu de l'article 462 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 4 octobre 1910
L'officier de l'Etat civil

Aujourd'hui vingt-sept Juin mil huit cent quatre-vingt-

trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mamin, Louis-Frédéric-Jules, Jardinier,

de Blonay, domicilié à Lausanne,

veuf en premières noces de Marie Modeste Barbé, née le sept Janvier mil huit cent quatre-vingt treize,

né à Lausanne, le dix-neuf Novembre mil huit cent cinquante quatre,

fils de Louis Gabriel Mamin

et de Suzanne Chapuis, sa femme, les deux décédés,

2° Zinder, Elisabeth, Cuisinière,

de Burg (Suisse) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Morat, le dix juillet mil huit cent cinquante-un,

filles de Jean Zinder, agriculteur,

et de Maria née Maeder, domiciliés à Burg,

Les publications ont eu lieu à Blonay, Burg & Lausanne, les six, huit & onze Juin mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Blonay

Burg & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Burg & Blonay

Signatures des époux :

Mamin L.

Elisabeth Mamin

Signatures des témoins :

E. Regamey

L'officier de l'état civil :

1893

N° 191

Desponds et Dutoit née

Eutchod
Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-neuf Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Desponds, Louis-Jules**, _____ typographe
de Lussy _____ domicilié à Lansanne, _____
Célibataire, _____

né à Pully, le onze novembre _____ mil huit cent cinquante huit _____

fils de Marc Rodolphe Desponds, _____
et de Fanny née Petitmermet, les deux décédés, _____

2° **Dutoit née Eutchod, Clémence**, _____ Journalière,
de Chavannes et de Moudon, _____ domiciliée à Lansanne, _____
divorcée en premières noces d'Auguste Daniel Dutoit dès le vingt-cinq novembre
mil huit cent quatre-vingt-onze. _____

née à Dommarin, le quinze Mai _____ mil huit cent soixante cinq, _____

fille de Jean Louis Eutchod, journalier à Dommarin, _____
et de Fanchette née Reardon, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Lussy, Chavannes, Moudon & Lansanne, le
trois Juin mil huit cent quatre-vingt-treize. _____

Après avoir examiné les papiers-présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. _____

Acte de divorce de l'Épouse. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de
Lussy, Chavannes, Moudon & Lansanne. _____

Communiqué: à La Sarraz à _____

Moudon _____

Signatures des époux:

Louis Jules Desponds

Clémence Desponds

Signatures des témoins:

H. Laurent

A. Dumont

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 192

Merminod et Perrot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-

treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Merminod, Constant-Arnold**, Instituteur,

de Essertines / Route, domicilié à Grandvaux,

Célibataire,

né à Bière le douze août mil huit cent septante,

fils de Constant Merminod, boulanger à Satigny (Genève)

et de Julie Jeannette née Dutôt, de femme à Lausanne,

2° **Perrot, Auguste-Caroline-Christiana**,

de Dornholzhausen (Prusse) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Dornholzhausen, le trois juillet mil huit cent septante,

fille de Jean Perrot, rentier à Erbenheim (Prusse)

et de Christiana née Vette, d'écclé.

Les publications ont eu lieu à Essertines / Route Dornholzhausen, Grandvaux
Lausanne, les vingt-trois, vingt-quatre & vingt-cinq avril mil huit
cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Cully.

Communiqué : à Gilly, Cully

à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Merminod
Augusta Merminod

Signatures des témoins :

L. Merminod à Lausanne
Edyris à Belmont 1/11

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 103

Steffen et Buchs

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Steffen, Louis**, _____ Employé de Commerce,
de Gessenay (Berne) _____ domicilié à Lausanne, _____
Célibataire, _____

né à Lausanne, le quatre Octobre _____ mil huit cent septante-un, _____
fils de feu Jacques Steffen _____
et de Julie Aviolat, sa veuve, domiciliée à Lausanne, _____

2^o **Buchs, Louise-Caroline**, _____ sans profession, _____
de Lausanne (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Lausanne, le quatre Juin _____ mil huit cent soixante-neuf, _____
fille de Pierre Buchs, cordonnier _____
et de Madeleine née Hofer, sa femme, domiciliés à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Lausanne & Lausanne, le neuf, dix
& douze Mai mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de _____

Gessenay, Lausanne & Lausanne _____

Communiqué : à Gessenay & à Lausanne _____

Lausanne _____

Signatures des époux :

Steffen Louis

Louise Steffen

Signatures des témoins :

Louise Steff

F. Steffen

F. Buchs

L'officier de l'état civil :

N° 194
Ayer et Desponts

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf Juin* mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ayer, Nicolas-André,* *Cordonnier,*
de *Roment (Fribourg)* domicilié à *Lausanne,*
Célibataire,

né à *Roment le vingt-six Mai* mil huit cent *soixante-sept,*
fils de *Jean Joseph (Jeron) Ayer,*
et de *Marquise Marie Mélanie Dumas, sa femme, à Romont,*

2° *Desponts, Françoise-Léonie,* *Sans profession,*
de *Bioley-Orjulaz,* domiciliée à *Lausanne,*
Célibataire,

née à *Roment, le six Novembre* mil huit cent *soixante-neuf,*
fille de *Joseph Paul Desponts sellier à Renens,*
et de *Aratie Marguerite née Badoud, décédée,*

Les publications ont eu lieu à *Roment, Bioley-Orjulaz & Lausanne, les trente & trente-un Mai mil huit cent quatre-vingt-treize.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage.
Certificats de publication de
Roment, Bioley-Orjulaz & Lausanne

Communiqué : à *Roment & à*
Echallens.

Signatures des époux :

Ayer André
Ayer Léonie

Signatures des témoins :

Alphonse de...
Louis Ayer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 195.

Siegfried et Zumsteg

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-

treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Siegfried, Gottfried-Friedrich, Menuisier,

de Landiswyl (Bienne) domicilié à Landanne,

Célibataire

né à Landanne, le treize Mars mil huit cent soixante-neuf,

fils de Friedrich Siegfried, ébéniste à Landanne,

et de Anna Manger sa femme,

2° Zumsteg, Josephine-Rosa, Couturière,

de Mettau (Argovie) domiciliée à Landanne,

Célibataire,

née au Reck, le onze mai mil huit cent soixante-quatre,

fille de Augustin Zumsteg, orfèvre à Baden (Argovie)

et de Anna Maria née Metz, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Landiswyl, Mettau & Landanne, les vingt six et vingt-sept mai mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Landiswyl, Mettau & Landanne

Communiqué: à Biglen & Mettau

Signatures des époux:

G. Siegfried.

Jos. Zumsteg

Signatures des témoins:

H. Siegfried à Vevey

J. Zumsteg à Landanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 196
 Mayland et Cand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit Juin* _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Mayland, Alfred,* _____ *friseur,*

de *Rancez,* _____ domicilié à *Rancez,* _____

Célibataire, _____

né à *Rancez,* le *huit avril* _____ mil huit cent *soixante-neuf,* _____

fil de *Louis Samuel Mayland,* *lithographe à Rancez,* _____

et de *Jeanette née Simonin, aînée,* _____

2^o *Cand, Adeline,* _____ *sans profession,* _____

de *Rancez,* _____ domiciliée à *Rancez,* _____

Célibataire, _____

née à *Rancez,* le *dix-sept septembre* _____ mil huit cent *soixante-neuf,* _____

fille de *Jules Auguste Cand,* *agriculteur à Rancez,* _____

et de *Henriette Jenny née Tréhan,* *à Rancez,* _____

Les publications ont eu lieu à *Rancez,* le *huit Juin* mil huit cent quatre-vingt-
treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Baudouard. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *Baudouard.*

Signatures des époux :

Alfred Mayland

Adeline Mayland

Signatures des témoins :

Favrat Huisier

Louis Samuel *friseur*

L'officier de l'état civil :

Alfred Mayland, Subr

1893

N° 197

Gugelmann et Schmutz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatre Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Gugelmann, Gottfried**, _____ menuisier,

de Brittnau (Argovie) _____ domicilié à Lausanne, _____

veuf de Anna Maria Buchser, des le dix-sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix,
(en premières noces) _____

né à Brittnau, le cinq Mars _____ mil huit cent cinquante, _____

fils de Rodolphe Gugelmann, tidretand à Brittnau _____

et de défunte Maria née Leibungut _____

2^o **Schmutz, Anna-Elizabeth**, _____ Cuisinière,

de Vechigen (Berne) _____ domiciliée à Berne, _____

Célibataire, _____

née à Vechigen, le neuf Mai _____ mil huit cent cinquante-huit _____

fille de Elisabeth Schmutz, domiciliée à Bâle, _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Brittnau, Vechigen, Lausanne & Berne, les vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq mai et huit Juin mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

_____ Promesse de mariage. _____

_____ Certificats de publication de _____

_____ Brittnau, Vechigen, Berne & Lausanne _____

_____ Communiqué: à Berne, Vechigen & _____

_____ Brittnau _____

Signatures des époux:

Gottfried Gugelmann
Elisa Gugelmann

Signatures des témoins:

Samuel Levett
Samuel Erismann

L'officier de l'état civil:

Al. Renaud, Subst.

N^o 198
Cordey & Gandillon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cordey, Emile,** _____ Agriculteur,

de Savigny _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Forêt, le quatre mai _____ mil huit cent septante-deux, _____

fils de ~~fr~~ Jean Louis Cordey, _____

et de Jeanne Françoise née Mounoud, la veuve, à Forêt, _____

2^o **Gandillon, Julie-Caroline,** _____ sans profession,

de Colochenaz, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-neuf novembre _____ mil huit cent septante-trois, _____

filles de Jules Gandillon, décédé, _____

et de Henriette Louise Augustine Paquet, la veuve, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Savigny, Colochenaz & Lausanne, le six sept Juin mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Les Epoux ci-contre ont déclaré reconnaître pour leur enfant et légitimer par leur mariage :

Jules Henri Aloïs Gandillon
 né à Lausanne, le dix-sept

sept février mil huit cent quatre-vingt-douze. Inscrit

comme fils illégitime de sa mère Julie Caroline Gandillon

à Volume XVIII fol^o 354

des registres de Lausanne

Lausanne, le 4 juillet 1893,

Emile Cordey

Julie Cordey

L'Off. de l'Etat Civil

de Bruand, subst.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de _____

Savigny, Colochenaz Lausanne _____

Communiqué : à Savigny & à Morges

(mariage & légitimation) avisé le _____

Syndic de Savigny de la légitimation. _____

Signatures des époux :

Emile Cordey

Julie Cordey

Signatures des témoins :

Henri Mignot

Paul Mignot

L'officier de l'état civil :

de Bruand, subst.

1893.

N° 199.

Pozcia et Blanchet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui six juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Pozcia, Jaques-Charles-Gaetan-Gaudenz**, mason

de Bienne (Novare - Italie) _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Bienne, le vingt-sept novembre _____ mil huit cent septante, _____

fil de Jaques Pozcia, mason, _____

et de Dominique Cardis, domiciliés à Bienne, _____

2^o **Blanchet, Jenny** Cuisinière

de Lully - Cully, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née au Miroir de Lully, le dix octobre _____ mil huit cent soixante-dix, _____

fille de Marc Samuel Blanchet, piemontais à Lully, _____

et de Suzette Marguerite née Marquetat, domiciliée à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Bienne, Lully, Cully & Lausanne, les seize, dix-sept, dix-
huit & vingt-un mai mil huit cent quatre-vingt-treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des époux. 2^o Consentement des parents
 de l'époux. 3^o Promesse de mariage. 4^o Cert. de publication de
Bienne. 5^o Actes de Lully, Cully & Lausanne. 6^o Déclaration
 de validité. 7^o Permis du Département de Justice & Police
 constatant que les pièces sous n^{os} 2, 4 & 6 sont déposées
 dans sa archive. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Lully et

Lully & à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux:

Pozcia Giacomo

Jenny Pozcia

Signatures des témoins:

M. Mars

Henri Magnin

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 200

Cuendet et Schneider

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cuendet, Fernand-Charles-Louis**, employé postal,
de *Sainte-Croix*, _____ domicilié à *Lausanne*,
célibataire, _____

né à *Lausanne*, le *vingt-neuf Janvier* _____ mil huit cent *soixante-neuf*,
fils de *Louis Ami Cuendet*, *Securiter*, _____

et de *Jeanne fiancée Louis Michoud*, *La femme*, domiciliée à *Lausanne*, _____

2° **Schneider, Rozette-Maria**, *Tenancière de Café*,
de *Signau (Berne)* _____ domiciliée à *Lausanne*,
célibataire, _____

née à *Signau*, le *quinze novembre* _____ mil huit cent *soixante-huit*,
fille de *Anna Maria Schneider*, *décédée*, _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Ste Croix aux Granges de Ste Croix, à Signau & à*
Lausanne, le *huit et dix Juin* mil huit cent quatre-vingt-treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *actes de naissance des Epoux* _____

_____ *Promesse de mariage* _____

_____ *Certificats de publication de Ste Croix,*
Les Granges, Signau & Lausanne _____

_____ *Communiqué: à l'Etat Civil de* _____

_____ *Ste Croix & de Signau* _____

Signatures des époux :

F. Cuendet
Maria Schneider

Signatures des témoins :

J. Bause
A. Balthazard Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 201.

Schilder et Lutz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

troize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schilder, Jean-François**, _____ Photographe,

de Seifersdorf (Dist. de Düren) Silésie, _____ domicilié à Luxembourg,

veuf en premières noces de Maria Regina née Prokesh, des le onze Juillet mil huit cent quatre-

vingt-onze, _____

né à Prague, le vingt-dix Mars _____ mil huit cent cinquante-sept, _____

fils de feu Jean Schilder _____

et de Catherine née Jine, sa veuve, domiciliée à Prague _____

2° **Lutz, Caroline-Regina**, _____ Sans profession,

de Calw (Wurtemberg) _____ domiciliée à Luxembourg, _____

Célibataire, _____

née à Calw, le vingt-trois Mai _____ mil huit cent septante, _____

fille de Bernhard Lutz, fabricant de machines, à Calw, _____

et de Caroline Frédérique née Kielmayer, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Seifersdorf, Calw & à Luxembourg, les vingt-cinq, vingt-

dix avril & dix mai mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Promesse de mariage
3° Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux. 4° Consentement du père de l'épouse. 5° Acte de publication de Seifersdorf & Calw. 6° Acte de Luxembourg. 7° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous n° 1 & 2 ainsi qu'une déclaration de validité déposent dans ses archives

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Jean François Schilder
Caroline Regina Lutz

Signatures des témoins :

Léon C. Hering
J. Hering tous à Luxembourg

L'officier de l'état civil :

N° 202

Martin et Tripet née Desraules

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

troize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Martin, Jean-Louis,** _____ *Cuisinier*

de Froideville _____ domicilié à *Lausanne,*

Célibataire, _____

né à Froideville le dix février _____ mil huit cent cinquante-quatre,

fils de défunte *Jeanne Louise Martin,* _____

et de _____

2° **Tripet née Desraules, Pauline Olga,** *Cuisinière,*

de Chézard & St Martin (Neuchâtel) _____ domiciliée à *Lausanne,*

veuve en premières nocces de *George William Tripet* dès le trois novembre mil huit cent quatre-vingt-sept. _____

née à *Bocarderie* près *Valmyrin*, le sept décembre _____ mil huit cent *Soixante,*

fille de feu *Ulysse Desraules* _____

et de *Adèle née Favre de la Vaux*, domiciliée à *Neuchâtel,* _____

Les publications ont eu lieu à *Froideville, Chézard & St Martin & Lausanne* le *dix* et *dix-sept* Juin mil huit cent quatre-vingt-troize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *Actes de naissance des Epoux* _____

_____ *Acte de décès du mari de l'épouse* _____

_____ *Promesse de mariage* _____

_____ *Certificats de publication de Froideville*

_____ *Chézard St Martin & Lausanne* _____

Communiqué : à *Poligny-le-Grand* &

_____ *Chézard* _____

Signatures des époux :

_____ *J. Martin* _____

_____ *Olga Martin* _____

Signatures des témoins :

_____ *Fouvat Henriot* _____

_____ *Henri Magnin* _____

L'officier de l'état civil :

_____ *[Signature]* _____

1893

N° 203

Mazet et Venthorey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mazet, Emile**, _____ Maréchal,

de Yvonand _____ domicilié à Yvonand, _____

Célibataire, _____

né à Yvonand, le six-ouf juillet _____ mil huit cent soixante et dix, _____

fils de Jean François Mazet, agriculteur à Yvonand _____

et de Adèle née Mazet, décédée, _____

2° **Venthorey, Alice**, _____ Couturière,

de Dompierre (Ain) _____ domiciliée à Chavannes-le-Chêne, _____

Célibataire _____

née à Dompierre, le quinze février _____ mil huit cent soixante et dix, _____

fille de Jean Louis Venthorey, décédé, _____

et de Marianne née Cachin, à Chavannes-le-Chêne, _____

Les publications ont eu lieu à Yvonand, Dompierre et Chavannes-le-Chêne, les vingt-neuf mai et trois Juin mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Yvonand, _____

Communiqué : à Yvonand à _____

Signatures des époux :

Emile Mazet

Alice Mazet

Signatures des témoins :

François Henisier

Joram Bonney

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 204.

Blanchard & Saidoux
née Longchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-

troize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanchard, Jean-Samuel**, Jardinier,

de Jouxrens-Mézery domicilié à Lausanne,

veuf en secondes nocces de Marie Louise Adèle Durrenmatt des le deux Juillet mil huit cent quatre vingt-cinq.

né à St. Remand, le quatorze Mars mil huit cent deux-neuf,

fils de Antoine Blanchard

et de bonne Charlotte Françoise née Girard, sa femme, les deux décédés,

2° **Saidoux née Longchamp, Marie-Elisabeth dite Elise**,

de Port-Valais (Valais) domiciliée à Lausanne,

veuve en premières nocces de Cypolite Saidoux des le deux novembre mil huit cent quatre-vingt-six.

née à Font en Gorge (Fribourg), le cinq Aout mil huit cent quarante-quatre,

fille de françois Sébastien Longchamp,

et de bonne née Kelly, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Jouxrens Mézery, Port Valais & Lausanne, le deux et troize Juin mil huit cent quatre-vingt-troize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès de précédents conjoints

Promesse de mariage.

Certificats de publication de l'état

Civil de Jouxrens, Port-Valais et Lausanne

Communiqué : à Remand et à

Port-Valais.

Signatures des époux :

Jean-Samuel Blanchard

Elise Delachant

Signatures des témoins :

Charles Favrat

Joram Bonnefoy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 205

Goutte & Dissard

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui onze Juillet mil huit cent quatre-vingt-

trois, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Goutte, Antoine** négociant,

de Monstier (Fuy de Dôme) France, domicilié à Neuchâtel,

célibataire,

né à Monstier, le trois Juin mil huit cent soixante-cinq,

fils de Antoine Goutte

et de Jeanne née Collay, cultivateurs à Belmont (Monstier)

2° **Dissard, Antoinette-Françoise**, sans profession,

de Cuntinat, Fuy de Dôme France, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le dix-huit Juillet mil huit cent septante-un,

fille de Pierre Dissard, domicilié à Lausanne,

et de Eugénie Mélanie Gillès sa femme,

Les publications ont eu lieu à Monstier, Cuntinat, Neuchâtel & Lausanne, les sept
dix et dix-huit Juin mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Attestation de l'Etat Civil de
Neuchâtel._____

_____Communiqué: à Neuchâtel & à la
Chancellerie Cantonale._____

Signatures des époux:

A. Goutte
Antoinette Goutte

Signatures des témoins:

P. Dissard à Lausanne
Dissard à Lyon

L'officier de l'état civil:



N° 206

Muret et Mercier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

28
 Aujourd'hui vingt juillet mil huit cent quatre-vingt-
 trois, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° **Muret, Ernest-Jules-Rodolphe**, Professeur,
 de Morges (land) domicilié à Genève,
 Célibataire,
 né à Vevey, le vingt-sept décembre mil huit cent soixante-un,
 fils de Jean Edmond Muret, médecin,
 et de Sophie Albertine Marguerite Dth, domiciliés à Vevey,
 2° **Mercier, Jeanne-Marie-Anna**,
 de Lausanne domiciliée à Lausanne,
 Célibataire,
 née à Paris, le dix-huit février mil huit cent soixante-sept,
 fille de Ernest François Théophile Mercier, décédé,
 et de Caroline Kuenzi, sa veuve, à Lausanne.
 Les publications ont eu lieu à Morges Genève Lausanne, les dix-sept
Juin mil huit cent quatre-vingt trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Authorisation de l'Etat Civil de
Genève.

Communiqué : à Genève (Bureau
Cantonal) & à Morges.

Signatures des époux :

Ernest Muret
Anna Muret

Signatures des témoins :

D. Maria Muret - Lausanne
H. Vallier - J. Mercier
J. J. Muret - S. Mard
P. Muret - H. Vallier
 L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

1893

N° 207

Nutz dit Profit et Pache

8-59
 Aujourd'hui treize juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
 1° **Nutz dit Profit, Paul-Charles-Eugène,** agriculteur,
 de La Loue (Bene) et de Lussanne, _____ domicilié à Vannes d'Annamme, _____
 Célibataire, _____
 né à Ecublens, le quatorze juin _____ mil huit cent septante-deux, _____
 fils de Charles Louis Nutz dit Profit, agriculteur, _____
 et de Louise née Cottier, sa femme, domiciliés à Vannes, _____
 2° **Pache, Ida-Bertha,** _____ sans profession, _____
 de Epalinges, _____ domiciliée à Vannes d'Annamme, _____
 célibataire, _____
 née au Mont, le cinq octobre _____ mil huit cent soixante-huit _____
 fille de Samuel Pache, agriculteur, _____
 et de Jeanne Susanne née Cottaz, sa femme, domiciliés à Vannes, _____
 Les publications ont eu lieu à La Loue, à Epalinges & à Lussanne, le six juin
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication à La Loue, Lussanne & Epalinges. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de La Loue & d'Epalinges. _____

Signatures des époux:

Paul Nutz dit Profit
Ida Profit

Signatures des témoins:

J. P. ...
J. ...

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 208

Mader et Wiesner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mader, Charles-Louis, _____ fabricant, _____

de Neueneegg (Seine) _____ domicilié à Lussane, _____

Célibataire _____

né à Cordainvillod (Neuchâtel), le vingt-neuf novembre mil huit cent soixante-huit, _____

fils de Charles Louis Mader, fabricant _____

et de Marie Fiméide Giroud, sa femme, domiciliés à Boudry, _____

2° Wiesner, Bertha, _____ Cuisinière, _____

de Bubendorf (Bâle Campagne) _____ domiciliée à Lussane, _____

Célibataire, _____

née à Concise, le vingt-quatre décembre _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fille de Jean Wiesner, charbon, _____

et de Anne Marie née Uten, sa femme, domiciliés à Concise, _____

Les publications ont eu lieu à Neueneegg, Bubendorf & Lussane, les treize, quatorze et vingt-deux Juin mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage. _____

_____ Certificats de publication de _____
Neueneegg, Bubendorf & Lussane. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Neueneegg & Bubendorf. _____

Signatures des époux :

Mader Charles Louis

Bertha Mader

Signatures des témoins :

L'officier de l'état civil :

1893 1-49

N° 209

Schweitzer et Kaurammann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Suivant acte reçu A. Kossler, notaire
à Lausanne, le 20 avril 1899, la famille
Schweitzer a acquis la bourgeoisie de la
commune de Lausanne.

Lausanne, le 1^{er} juin 1899.

L'Officier de l'Etat civil:

Aujourd'hui quatorze Juillet mil huit cent quatre-vingt-

treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Schweitzer, Ernest, Charpentier,

de Koestlach (Haut-Rhône) Lausanne domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Koestlach ^(Haut-Rhône) le quatorze Août mil huit cent soixante,

fils de Antoine Schweitzer, décédé,

et de Rose Arnold, sa veuve, domiciliée à Koestlach

2^o Kaurammann, Pauline, Sommelière,

de Meikirch (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Wagnin (Berne) le premier Juillet mil huit cent soixante-six,

fille de Jean Kaurammann, tailleur de pierre,

et de Barbara née Gutzner, domiciliés à Anet.

Les publications ont eu lieu à Koestlach, Meikirch & Lausanne, les dix-sept & dix-neuf

juin mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Promesse de
mariage. 3^o Certificat de publication de Koestlach
& Dits de Lausanne et Meikirch. 4^o Permis du
Département de Justice & police constatant que
les certificats sous N° 2 est déposé dans ses archives

Communiqué: M. l'Etat Civil de Meikirch

à la Chancellerie Cantonale.

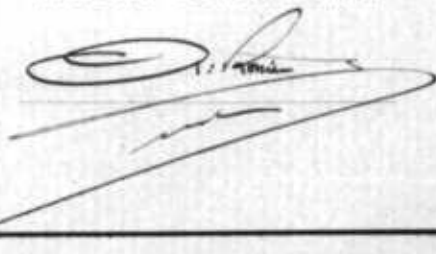
Signatures des époux :

Schweitzer Ernest
Kaurammann Pauline

Signatures des témoins :

Farrat Kuisin
Adolphe Gardin

L'officier de l'état civil :



N° 210

Veyre et Guignet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juillet mil huit cent quatre-vingt-treize,

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Veyre, Alexis-Louis, agriculteur,

de Chapelles domicilié à Chapelles,

célibataire,

né à Chapelles, le deux Juin mil huit cent soixante-sept,

fils de David Veyre

et de Fanchette née Mingard, à Chapelles,

2° Guignet, Emma,

de Essectes domiciliée à Chapelles,

célibataire,

née à Settem, le seize Octobre mil huit cent septante-trois,

fille de Jules Guignet

et de Justine née Porchet, à Chapelles

Les publications ont eu lieu à Chapelles & à Essectes, les huit & onze Juin mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
St Cierges

Communiqué : à Don & à St
Cierges.

Signatures des époux :

Alexis-Louis Veyre
Emma Guignet

Signatures des témoins :

Julien Besson, à Chapelles
Blaise Veyre, à Lausanne
Eliane Gulgratt

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 211

Besson et Collomb

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Besson, François,** _____ *Voiturier,*
de Thonon (Haute Savoie) _____ domicilié à Rolle, _____
célibataire, _____

né à Rolle, le huit février _____ mil huit cent cinquante, _____
fils de Jean Louis Besson, domicilié à Rolle, _____
et de Séverine née Planchant, décédée, _____

2° **Collomb, Geneviève,** _____ *Cuisinière,*
de Loisin (H^{te} Savoie) _____ domiciliée à Rolle, _____
célibataire, _____

née à Loisin, le vingt-cinq décembre _____ mil huit cent cinquante-six, _____
fille de Jean Marie Collomb _____
et de Louise Vittet, tous deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Thonon, Loisin & Rolle, les cinq, sept & vingt-neuf
Mai mil huit cent quatre-vingt-treize, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

authenticité de l'état civil de
Rolle. _____

Communiqué: à Rolle & à la
Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux:

François Besson
Geneviève Besson

Signatures des témoins:

J. L. Besson à Rolle
Victor Duperré à Lully

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 212

Bommeli & Novetaz
née Kurni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juillet mil huit cent quatre-vingt-troize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bommeli, Jean**, Employé postal,

de Mauten (Chirgovic) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Mauten, le cinq Aout mil huit cent cinquante-six,

fils de feu Jean Bommeli,

et de Catherine née Gubler, domiciliée à Sulgen,

2° **Novetaz née Kurni, Hélène**,

de Lutry & de Cully domiciliée à Lausanne,

veuve en premières noces de Auguste Albani Novetaz de le vingt-deux Mars mil huit cent quatre-vingt-six

née à Lausanne, le trente-un Juillet mil huit cent cinquante-sept,

fille de Samuel Kurni, rentier à Lausanne,

et de Jenny Joyet, la femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Mauten, Lutry, Cully & Lausanne, le trois Juin mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
acte de décès du l'mari de l'Epouse
Certificats de publication de Mauten
Lutry, Cully & Lausanne

Communiqué : à Mauten, Lutry

& Cully

Signatures des époux :

Jean Bommeli

Hélène Bommeli Kurni

Signatures des témoins :

Auguste Novetaz

Henri Kurni Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 213

RoCHAT et Gaudin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juillet mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *RoCHAT, Auguste-Emile*, *Aiguiseur*,

de *Orbe, au lieu et de l'abbaye*, domicilié à *Valloires*,

veuf de *Emilie Jannette née Bonichet* dès le huit Juin mil huit cent quatre-vingt onze,

né à *Valloires*, le vingt-neuf Mars mil huit cent Soixante-quatre,

fils de *Marc Rodolphe RoCHAT, décédé*,

et de *Amie Marie née Gobay*, domiciliée à *Valloires*,

2° *Gaudin, Jeanne-Joséphine*, *Tailleuse de limes*,

de *Nyon, Hautanne, Morges & Sévry*, domiciliée à *Valloires*,

célibataire

née à *Genève*, le six Mars mil huit cent Septante-trois,

fille de *Jules Frédéric Gaudin, décédé*,

et de *Suzette Antoinette née Matthey*, domiciliée à *Valloires*,

Les publications ont eu lieu à *Orbe, au lieu, à l'abbaye, à Nyon, à Hautanne, à Sévry & à Valloires*, les six, six-sept et dix-huit Juin mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Valloires

Communiqué : à *Orbe, au lieu* à

l'abbaye, à Nyon, à Morges & à

Genève

Signatures des époux :

RoCHAT Auguste

Jeanne RoCHAT

Signatures des témoins :

Emil Sireneux } à *_____*

_____ }

L'officier de l'état civil :

110

N° 214

Mignot et Devaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

³⁰⁻²⁸⁹
Aujourd'hui six-huit Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-troize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mignot, Gustave-Charles dit Auguste, Couturier,

de Pully _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Lausanne, le premier Octobre _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fils de Jeanne Rose Mignot, à Lausanne, _____

et de _____

2° Devaud, Marie-Janny, _____ Couturière,

de Lausanne, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt Juillet _____ mil huit cent septante-un, _____

filles de Victor Devaud, typographe à Lausanne, _____

et de Anne Françoise Antoinette Clavel, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Pully & à Lausanne les trois & quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-troize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Pully & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Romanin _____

Signatures des époux :

Mignot Auguste

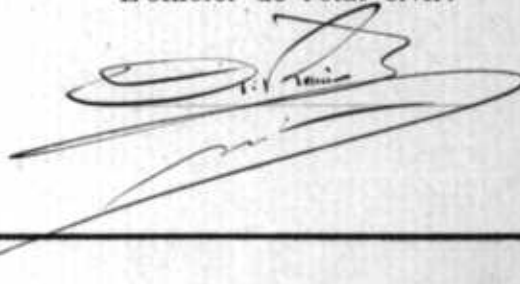
Marie Mignot

Signatures des témoins :

Charles Mignot

Paul Mignot

L'officier de l'état civil :



1893.

N° 215

Merten et Favrat

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Le Conseil fédéral a prononcé le 14 février 1908, en vertu de l'article 10 de la loi fédérale du 25 juin 1903 sur la naturalisation des étrangers et la concession de la nationalité suisse, le mariage d'un étranger, à savoir de M^{rs} Jean Christian Frédéric Théodore Merten, né Favrat, à Lausanne, dans le Canton de Vaud, de la Commune de Lausanne.

Lausanne le 25 février 1908.

L'Officier de l'Etat civil:

[Signature]

31 Aujourd'hui dix-huit Juillet mil huit cent quatre-vingt-treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Merten, Jean-Christian-Frédéric-Théodore, Tailleur, de Schwamsee (Saxe-Weimar) domicilié à Lausanne, veuf de Anna Catharine Dages, des le huit février mil huit cent quatre-vingt-treize, en premières noces, né à Schwamsee, le vingt-un Septembre mil huit cent trente-huit, fils de Sebastian Christian Merten, et de Susanne née Haupt, la deux décedés,

2° Favrat, Louisa-Céline-Fanny, Couturière, de Lausanne domiciliée à Lausanne, célibataire,

née à Lausanne, le dix-neuf avril mil huit cent Septante, fille de feu Immanuel Frédéric Favrat et de Louise Jeanne Berner, la seule, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Schwamsee & Lausanne, les jours & dix-sept Juin mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Acte de décès de la première femme de l'époux. 4° Acte de publication de Schwamsee. 5° Acte de Lausanne. 6° Procès-verbal du Département de Justice & Police constatant que les pièces sont n° 3 & 5. Sont déposés dans ses archives.

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux:

[Signature Merten]
[Signature Favrat]

Signatures des témoins:

[Signature]
[Signature] } à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 216

Motel et Delezzert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Juillet mil huit cent quatre-vingt-

troize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Motel, Louis-Auguste,** *Benlonget*

de Charbonne, domicilié à Lonsanne,

célibataire,

né à St Réquier le dix-neuf Juillet mil huit cent septante-quatre,

fils de feu Jean Louis Motel

et de Henriette née Richon, sa veuve, domiciliée à Blenay,

2° **Delezzert, Constance Françoise,** *Centurière*

de Lutry & Epesses, domiciliée à Lonsanne,

célibataire,

née à Lyon, le vingt-six août mil huit cent septante-cinq,

fille de Marc Delezzert, Comptable,

et de Suzanne Bübler, sa femme, domiciliée à Lonsanne,

Les publications ont eu lieu à Charbonne, Lutry, Epesses et Lonsanne les dix-sept, vingt & vingt-un Juin mil huit cent quatre-vingt-troize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

acte de décès du père de l'époux

Consentements de la mère de l'époux et du père de

l'épouse. — Cert. de publication de Charbonne

Lutry, Epesses & Lonsanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Corsier, Lutry & Cully.

Signatures des époux :

Louis Motel

Constance Delezzert

Signatures des témoins :

Deleport

Harmon Eugène

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N^o 217.

Regamey et Burri

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-huit juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Regamey, Théophile**, _____ Agriculteur,

de Landanne, _____ domicilié à Vers-chez-les-Blanc, _____

célibataire, _____

né aux Râpes / Landanne, le vingt-sept mars _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fils de Charles-Louis Regamey, décédé, _____

et de Marie Elisabeth née Guinnee, La veuve, vers-chez-les-Blanc, _____

2^o **Burri, Anna**, _____ Cuisinière,

de Guggisberg (Bern) _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Guggisberg, le vingt-quatre août _____ mil huit cent soixante-six, _____

fille de Christina Burri _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Landanne & à Guggisberg, les vingt-quatre & vingt-cinq Juin mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Landanne _____

& Guggisberg _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Guggisberg _____

Registre des familles vol. 20 fol. 245

Signatures des époux:

Regamey Théophile
Anna Regamey

Signatures des témoins:

Emile Girardet
Pellet & John

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 218

Vuilleumier et Blanchoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juillet mil huit cent quatre-vingt-

treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vuilleumier, Paul-Arnold-Israël, Boulanger,

de Tramelan (Sane) et La Sagne (Neuchâtel) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à La Chaux de Fonds, le cinq Aout mil huit cent Septante-trois,

fil de Adèle Vuilleumier, à Gromes, (Soleure)

et de _____

2° Blanchoud, Louise-Eira-Emma, Couturière,

de Ozon-le-Château, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Chesalles / Moudon, le six Mai mil huit cent Soixante-sept,

filie de Alban Frédéric Blanchoud, employé de ville,

et de Louise Ursule née Mayor, La femme les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Tramelan, Ozon-le-Château, La Sagne & Lausanne, les vingt-quatre vingt-sept Juin mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications à La Sagne Tramelan, Ozon & Lausanne

Communiqué : à La Sagne Tramelan

Ozon.

Signatures des époux :

Paul Vuilleumier

Emma Vuilleumier

Signatures des témoins :

Hasser Ernest

Ernest Ernest

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N^o 210

Bron et Rolaz

37
2-295

Nom et profession de l'époux:

Aujourd'hui vingt-un juillet mil huit cent quatre-vingt-treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu: 1^o Bron, Adolphe, Agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Cuidoux, domicilié à Bussigny,

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à Cherbres, le vingt février mil huit cent soixante-dix,

Noms, profession et

fil de défunt Jean Samuel Bron,

domicile des parents:

et de Jeanne Suzanne Beroud sa mère, à Bussigny,

Nom et profession de l'épouse:

2^o Rolaz, Jenny-Julie-Charlotte, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile:

de Bussigny & de Lussanne, domiciliée à Lussanne,

Etat civil:

célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à Bussigny, le dix-sept février mil huit cent septante,

Noms, profession et

filles de Samuel Victor Rolaz, employé à Lussanne,

domicile des parents:

et de Louise Augustine Menétray sa mère, à Lussanne,

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Cuidoux, Bussigny & Lussanne, le vingt-quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Attestation de l'état civil de Bussigny

Signatures des époux:

Adolphe Bron

Jenny Bron

Signatures des témoins:

Marius Jundj
& Rolaz

Communiqué: à Cherbres & à

Bussigny

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 220.

Bottinelli et Cavin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bottinelli, Joseph* _____ *cimenteur*

de *Novazzano (Vesin)* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Brescia (Italie) le vingt-six août* _____ mil huit cent *soixante-quatre*

fils de *Jean Bottinelli* _____

et de *Dolina Tallenghi, les deux décédés* _____

2° *Cavin, Adèle* _____ *cuisinière*

de *Sullens* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Boullens le dix août* _____ mil huit cent *cinquante-huit*

fille de *Pierre-Louis Cavin* _____

et de *Marie-vee Fayet, les deux décédés* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, à Sullens et à Novazzano*
les vingt-quatre, vingt-six et vingt-neuf juin mil huit
cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications à Novaz-
zano, Lausanne et Sullens _____

Communiqué : à l'état-civil de *No-*
vazzano et Mézières _____

Signatures des époux :

Bottinelli Joseph

Adèle Bottinelli

Signatures des témoins :

Henri Magnin } *à Lausanne*
Fasrat Charles }

L'officier de l'état civil :

A. Maud, Subst.

N^o 221.

Vuagniaux et Zurbuchen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-*vingt-trois* _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o *Vuagniaux Aimé* _____ *horloger* _____de *Fuchers* _____ domicilié à *Lausanne* _____*célibataire* _____né à *Combremont-le-Petit le vingt juillet* mil huit cent *soixante-quatre* _____fils de *Louis Vuagniaux agriculteur* _____et de *Sylvie née Bellax, sa femme, domiciliés à Combremont-le-Petit* _____2^o *Zurbuchen Bertha* _____ *sans profession* _____de *Habkern (Berne)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____*célibataire* _____née à *Moudon le vingt-trois février* _____ mil huit cent *soixante-sept* _____fille de *Abraham Zurbuchen, agriculteur à Cuarnens* _____et de *Madeline née Grossenbacher diéidie* _____Les publications ont eu lieu à *Fuchers et à Habkern le trente juin et à Lausanne le premier juillet* mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance _____*Promesse de mariage* _____*Certificats de publication de Fuchers, Lausanne et Habkern* _____Communiqué : à l'état civil de *Moudon et Habkern* _____

Signatures des époux :

Aimé Vuagniaux _____*Bertha Vuagniaux* _____

Signatures des témoins :

Samuel Suter _____*Edouard Gantini* _____
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Alf. Maud, Subr.

N° 222.

Wenger et Pache.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Wenger Louis-Charles-François agent d'Assurances*

de *Forêt (Berne) et de Lutry* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Lausanne le seize novembre* _____ mil huit cent *cinquante-neuf*

fils de *feu Jean-David Wenger* _____

et de *Lucie-Marguerite-Louise-Marie Kessler, sa veuve à Lausanne.*

2° *Pache Henriette-Louise-Charlotte dite Marie* _____

de *Epalinges* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Lausanne le vingt-cinq septembre* mil huit cent *septante* _____

fille de *feu Charles-Elie Jean Pache* _____

et de *Jeanette-Henriette-Marguerite Crispod, sa veuve à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et à Lutry le huit, à Epalinges le neuf et à Amstoldingen le douze juillet mil huit cent quatre-vingt-deux.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Forêt,

Lutry, Lausanne et Epalinges. _____

Communiqué : à l'état civil d'Am-

soldingen, Lutry et Epalinges. _____

Signatures des époux :

Wenger

Marie Wenger

Signatures des témoins :

Pache

E. Simon
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, Subr.

N^o 223.

Vizel et Mercanton.

Nom et profession de l'époux:

Aujourd'hui *vingt-Sept juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1^o *Vizel, John - Elie* _____ employé au pénitencier

Lieu d'origine et de domicile:

de *Villars-Viervalin* _____ domicilié à *Lausanne* _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

né à *Villars-Mendraz le vingt-cinq février* mil huit cent *soixante* _____

Noms, profession et

_____ fils de *Jean Vizel, agriculteur à Villars-Viervalin* _____

domicile des parents:

et de *Elise née Jaton, sa femme, décédée* _____

Nom et profession de l'épouse:

2^o *Mercanton, Elise* _____ femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile:

de *Forêt et de Savigny* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à *Forêt le dix-Sept août* _____ mil huit cent *soixante-trois* _____

Noms, profession et

_____ fille de *Jean-Louis Mercanton, décédé* _____

domicile des parents:

et de *Jeanne-Marguerite née Rossier, sa veuve, à Forêt* _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Savigny le Sept, à Villars-Viervalin, à*
Lausanne et à Forêt le huit juillet mil huit cent quatre-vingt
trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____
Promesse de mariage _____
Certificat de publication de Vil-
lars-Viervalin, Lausanne, Forêt et
Savigny _____

Communiqué: à l'Etat Civil de *Bot-*

teux, Forêt et Savigny _____

Signatures des époux:

J. Vizel
Elise Vizel

Signatures des témoins:

Emile Mercanton }
Corday Frédéric } à Forêt.

L'officier de l'état civil:

de Renaud, Subr

N° 224.

Gavillet et Crizinel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gavillet, Héli* _____ *agriculteur*

de *Percy et de Recherens* _____ domicilié à *Percy* _____

célibataire _____

né à *Percy le vingt-sept avril* _____ mil huit cent *soixante-un* _____

fils de *Pierre-François Gavillet, décédé* _____

et de *Jeanne-Élise née Jaccoud, à Percy* _____

2° *Crizinel, Léa* _____ *sans profession*

de *Percy* _____ domiciliée à *Marthouenges* _____

célibataire _____

née à *Marthouenges le dix-neuf août* mil huit cent *septante-cinq* _____

fille de *Eugène Crizinel, agriculteur* _____

et de *Haline-Lydie née Gavin, à Marthouenges* _____

Les publications ont eu lieu à *Recherens le Sept, à Percy le neuf,*
à Percy et à Marthouenges le dix juillet mil huit cent qua-
tre-vingt seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de
Corcelles-le-Fort _____

Communiqué : à l'Etat-Civil de *Cor-*

celles-le-Fort, Moudon, Percy
et St-Geroges _____

Signatures des époux :

Héli Gavillet

Léa Gavillet

Signatures des témoins :

Pierre Gavillet
Crizinel
à Percy
à Moudon

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, Subr.

N° 225.

Christin & Felgenhauer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-

vingt _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Christin, Henri* _____ *négociant*

de *Sainte-Croix* _____ domicilié à *Lausanne* _____

divorcié en premières noces de Robine-Bertha Michard des le
vingt-un août mil huit cent quatre-vingt-dix _____

né à *Lausanne le treize juillet* _____ mil huit cent cinquante quatre

fils de *Louis Christin* _____

et de *Sophie-ric Champrenaud, les deux décédés* _____

2° *Felgenhauer, Amalia* _____

de *Felgenhausen (Bade)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Felgenhausen le vingt-sept janvier mil huit cent septante-trois* _____

fille de *Jean Felgenhauer, décédé* _____

et de *Josephine-ric Köpf, à Feuerthalen (Zurich)* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et à Ste Croix le huit, aux Gran-*
ges de Ste Croix le neuf et à Felgenhausen le dix juillet mil huit
cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, Acte de
mariage de l'époux avec mention du di-
vorci, Acte de décès du père de l'époux et
consentement de sa mère, Promesse de
mariage, Certificat de public. de Ste Croix
des Granges et de Felgenhausen _____

Communiqué : à l'Etat civil de
Ste Croix et à la Chancellerie Cant.

Signatures des époux :

H. Christin _____

Amalie Christin

Signatures des témoins :

Felgenhauer

Alph. Simon _____ *Fornella* _____
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Orland, substit

N^o 226.
Lemat et Vauthey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Lemat, Jules-Emile* _____ *agriculteur*

de *Sottens* _____ domicilié à *Seigneux* _____

veuf de Nancy-Herviette Bist dit le vingt-neuf octobre mil huit cent quatre vingt dix _____

né à *Seigneux le vingt sept mars* _____ mil huit cent *cinquante-sept* _____

fils de *Jean-Gabriel Lemat, agriculteur à Seigneux* _____

et de *Jeanne-Marie née Seglon, décédée* _____

2^o *Vauthey, Constance* _____

de *Seigneux et de Bussy sur Moudon* domiciliée à *Seigneux* _____

célibataire _____

née à *Seigneux le dix-sept novembre* _____ mil huit cent *septante* _____

filie de *Jean Vauthey, agriculteur* _____

et de *Louise-Frédérica née Bovey, domiciliés à Seigneux* _____

Les publications ont eu lieu à *Sottens le vingt-quatre, à Seigneux le vingt-cinq et à Bussy le vingt-six juin mil huit cent quatre-vingt treize* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de
Sillaxel _____

Communiqué : à l'Etat-Civil de *S.*
Georges, Sillaxel et Moudon _____

Signatures des époux :

Emile Lemat _____

Constance Lemat _____

Signatures des témoins :

Allyse Vauthey _____
à Seigneux

Léonie Ribet _____
à Sillaxel

L'officier de l'état civil :

Au Meaud, Subor _____

N^o 229.
Langenstein et Vidmer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Langenstein, François-Auguste* _____ menuisier

de *Quillier* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Sich le premier mai* _____ mil huit cent *soixante-cinq* _____

fils de *Jean-Michel Langenstein, agriculteur* _____

et de *Jenny-Marie-Louise Laurent, sa femme, à Lausanne* _____

2^o *Vidmer, Augustine-Fanny* _____ institutrice

de *Valleyes sous Rances* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Valleyes le cinq juillet* _____ mil huit cent *cinquante-sept* _____

fille de *Jean-Louis Vidmer* _____

et de *Marianne-Pauline veuve Salomon, sa femme, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Valleyes et Quillier les onze, treize et quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-treize* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Quillier, Lausanne et Valleyes _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *Gingins et Paulines* _____

Signatures des époux :

Auguste Langenstein

Fanny Langenstein

Signatures des témoins :

Julie Ravey _____
à Valleyes

Sophie Laurent _____
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, Subr.

N° 228.

Forestier et Guex.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Forestier, Constant* _____ *charpentier*

de *Hiervens* _____ domicilié à *Hiervens* _____

célibataire _____

né à *Hiervens le dix-sept avril* _____ mil huit cent *soixante-sept* _____

fils de *Sydie Forestier* _____

et de _____

2° *Guex, Lucile-Bertha* _____

de *Boulens et de Moudon* _____ domiciliée à *Boulens* _____

célibataire _____

née à *Boulens le vingt-cinq avril* _____ mil huit cent *septante-deux* _____

fille de *Jean-François Guex* _____

et de *Marie-ric Brechon* _____

Les publications ont eu lieu à *Hiervens, Boulens et Moudon le sept*
juin mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-civil de
St-Girges _____

Communiqué : à l'Etat-civil de *St*
Girges et Moudon _____

Signatures des époux :

C^h Forestier
Lucile Forestier

Signatures des témoins :

Emile Charbany
Prosper Maguère

L'officier de l'état civil :

M. Bernard

N° 229.

Charbonney et Vagnières

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-neuf juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Charbonney, Emile _____ cordonnier

de Lucens _____ domicilié à Bercher _____

célibataire _____

né à Lucens le vingt-quatre juin mil huit cent Septante-un _____

fils de Louise Charbonney _____

et de _____

2° Vagnières, Louise-Rosalie employée à la condensation _____

de Neufes _____ domiciliée à Neufes _____

célébataire _____

née à Sullivrens le vingt-un mai mil huit cent Soixante-six _____

fille de feu Henri-Daniel Vagnières _____

et de Marguerite née Legert à Neufes _____

Les publications ont eu lieu à Lucens et à Neufes le six et à Bercher

le huit juillet mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de St. _____

Serges _____

Signatures des époux:

Emile Charbonney

Louise Charbonney

Signatures des témoins:

C^t Formier

Luise Forestier } à Thierrens.

L'officier de l'état civil:

Al. Duval, *sub*

N° 230.

Dufaux et Garenne

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *hente-un juillet* mil huit cent quatre-vingt-

trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dufaux, Louis-Charles* manoeuvre

de *Châtelard (Montreux)* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Lausanne le six mai* mil huit cent *cinquante-sept*

fil de *Jean-Abram-Aimé Dufaux, jardinier*

et de *Jeanne-Suzanne Mannay, sa femme, domiciliés à Lausanne.*

2° *Garenne, Marie* ménagère

de *Mably (Loire, France)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Mably le onze février* mil huit cent *soixante-trois*

filie de *Antoine Garenne, décédé*

et de *Etienne Dupont, sa veuve, domiciliés à Mably*

Les publications ont eu lieu au *Châtelard, à Lausanne et à Mably les quatorze, quinze et seize juillet mil huit cent quatre-vingt-trois.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. - Acte de décès du père de l'époux. - Consentement de sa mère. - Promesse de mariage. - Certificats de publication de Châtelard, Mably et Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de *Montreux* et à la Chancellerie cant.

Signatures des époux :

Dufaux Charles
Garenne Marie

Signatures des témoins :

J. Magnan
M. Grandjean
L'officier de l'état civil :

M. Muand, subr.

N° 231.

Troyon et Bläzi.

Nom et profession de l'époux :

1° Troyon, Charles *professeur*

Lieu d'origine et de domicile :

de Cheseaux _____ domicilié à Lausanne _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Cheseaux le premier juillet _____ mil huit cent soixante-sept _____

Noms, profession et

fils de Charles-Louis Troyon, agriculteur _____

domicile des parents :

et de Louis-François-Suzanne dite Elie nee Joyet sa femme, à Cheseaux _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Bläzi, Emma-Thérédia dite Emmy _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Sederhammsdorf (Soleure) _____ domiciliée à Lausanne _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Soleure le dix mai _____ mil huit cent septante-trois _____

Noms, profession et

fille de Joseph Bläzi, juge fédéral _____

domicile des parents :

et de Emma Wäder, domiciliée à Lausanne _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne le quatre, et à Matkendorf et Cheseaux le six juillet mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____*Promesse de mariage* _____*Certificats de publication de Cheseaux, Lausanne et Matkendorf.* _____

Communiqué : à l'Etat civil de Romand et Matkendorf _____

Signatures des époux :

Troyon
E. Troyon.

Signatures des témoins :

Wang
M... } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, subr.

N° 232.

Champion et Richon.

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *premier août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Champion. François-Henri* _____ *Serrurier*
de *Serey* _____ domicilié à *Lausanne* _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à *Genève le vingt-cinq septembre* _____ mil huit cent *cinquante-huit* _____

Noms, profession et

_____ fils de *Pierre Champion, Serrurier à Serey* _____

domicile des parents :

et de *Constance-Jeanne Marchand, sa femme, décédée* _____

Nom et profession de l'épouse :

2° *Richon, Marie-Pauline* _____ *couturière* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *La Cour de Feitz et St-Léger-la-Châssay* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à *Serey le dix-sept avril* _____ mil huit cent *cinquante-huit* _____

Noms, profession et

_____ fille de *Vincent-Samuel Richon, décédé* _____

domicile des parents :

et de *Marie-vice Berthoud, domiciliée à Lausanne* _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *La Cour de Feitz le sept. à Serey, à Lau-*
sanne et à St-Léger le huit juillet mil huit cent quatre-vingt-
huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux : _____
Promesse de mariage : _____
Certificat de publication de Serey,
Lausanne, La Cour de Feitz et St-
Léger : _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *Serey*

La Cour de Feitz et St-Léger _____

Signatures des époux :

François Champion _____
Marie Champion _____

Signatures des témoins :

Roger Gorgesch _____
Jules Hostettler } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Muard, substitué

N^o 233.

Berger et Lybizdenie Favrod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux août _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Berger, Jean-François-Louis _____ charbon-

de Eclépens _____ domicilié à Morges _____

veuf d'Henriette-Philippine-Victoire née Berger décé le vingt-six
décembre mil huit cent quatre-vingt-onze _____

né à Eclépens le huit février _____ mil huit cent vingt _____

fil de Abram Berger _____

et de Henriette Magnenat, les deux décédés _____

2^o Lybizdenie Favrod, Suzanne-Sophie sans profession

de Château d'Oex _____ domiciliée à Morges _____

veuve de Louis-Rodolphe Lybizdenie décé le quatorze mars mil huit
cent quatre-vingt-neuf _____

née à Château d'Oex le seize septembre mil huit cent trente-neuf _____

fille de Jean-Pierre-François Favrod _____

et de Esther-Marie Kulauff, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Château d'Oex et à l'Évraz le quatorze,
à Eclépens et à Morges le quinze juillet mil huit cent quatre-vingt
treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Morges _____

Communiqué : à l'Etat Civil de La
Sarraz Morges et Château d'Oex

Signatures des époux :

Jn Berger
Sophie Berger

Signatures des témoins :

J. Harich
Regamey Paul
les deux à l'autre _____

L'officier de l'état civil :

Al. Arnaud, Subr.

N° 254.

Wülthrich et Burnet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Stipulant nouvel acte de naissance produit
l'épouse est née à Paris 17^{ème} arr^t
L'Off. de l'état civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le dix huit
mai mil huit cent quatre vingt
quatorze, déclaré définitif et exécutoire
le vingt sept juin suivant, le Tribu
nal civil du district de Lausanne a dé
claré nul le divorce le mariage ins
crit ci contre.

Le divorce a été prononcé contre les deux
époux en vertu de l'article 116^{ème} de la
loi fédérale du 24 décembre 1874.
Lausanne, le 4 juillet 1894.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui trois août mil huit cent quatre-vingt-

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Wülthrich, Jean-Albert appareilleur

de Eggisvyl (Berne) domicilié à Lausanne

veuf en premières noces de Catherine Staub dit le vingt-deux
novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

né à Berne le vingt septembre mil huit cent cinquante-trois

fils de Nicolas Wülthrich

et de Rosine née Moser, les deux déçidés

2^o Burnet, Emma-Marie-Elise lingère

de Burdigny domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Paris le dix neuf mil huit cent soixante-quatre

fille de Jeanne-Elise-Sophie-Françoise Burnet, déçidée

et de

Les publications ont eu lieu à Eggisvyl, Lausanne et Burdigny le dix
sept juin mil huit cent quatre-vingt treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Acte de décès de la 1^{re} femme de
l'époux

Promesse de mariage

Certificat de publication d'Eggi
vyl, Lausanne et Burdigny

Communiqué : à l'Etat civil d'Eq
gissvyl et de Gilly

Signatures des époux :

Wülthrich Albert
Emma Vutchrict

Signatures des témoins :

Theophile Häsbrunner

Charles Breifinger
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Au Mauud, Subr

N° 235.

Chevalier et Grandchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois août* _____ mil huit cent quatre-vingt-*trois* _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Chevalier, Aloïs* _____ *agriculteur*de *Belmont sur Yverdon et d'Épendes* _____ domicilié à *Lausanne* _____*célibataire* _____né à *Esstines près Reconvens le seize juillet* mil huit cent *cinquante-huit* _____fils de *Jean Chevalier, agriculteur, domicilié rue Belmont* _____et de *Jeanne-Françoise Ferret, décédée* _____2° *Grandchamp, Valentine* _____ *caissière*de *Chexbres* _____ domiciliée à *Lausanne* _____*célibataire* _____née à *la Conversion sur Lutry le vingt octobre* mil huit cent *septante* _____fille de *Charles-Auguste Grandchamp, décédé* _____et de *Cécile née Rivard, domiciliée à Lausanne* _____Les publications ont eu lieu à *Lausanne le onze, à Chexbres le treize, à Belmont et à Épendes le quinze juillet* mil huit cent quatre-vingt-
trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____*Promesse de mariage* _____*Certificats de publication de Bel-*
mont, Épendes, Lausanne et Chexbres _____

Communiqué : à l'Etat civil de

Belmont et de St-Saphorin _____

Signatures des époux :

Aloïs Chevalier _____*Valentine Chevalier* _____

Signatures des témoins :

Grandchamp Marie Barras
à Lausanne _____*Des Chevalier*
à Belmont _____

L'officier de l'état civil :

Alf. Muant, Subr. _____

N° 236.

Coendoz et Logoz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *cinq août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Coendoz, François-Alexandre* _____ *agriculteur*

de *Mollens* _____ domicilié à *Mollens* _____

divorcié d'Amélie-Haline-Mathilde Cuviat dit le coupe-mars mil
huit cent quatre-vingt-douze _____

né à *Mollens le douze novembre* _____ mil huit cent *cinquante-trois*

fils de *feu Louis-Alexandre Coendoz* _____

et de *Françoise-Henriette veuve Thaudin, à Mollens* _____

2° *Logoz, Caroline* _____ *institutrice*

de *Gournioins-la-Ville* _____ domiciliée à *Mollens* _____

célibataire _____

née à *Coccelles sur Charvornay le quatorze juillet* mil huit cent *cinquante-sept*

fille de *Louis Logoz, agriculteur* _____

et de *Jeanette veuve Gerin, à Coccelles* _____

Les publications ont eu lieu à *Mollens et à Gournioins-la-Ville le pre-*
mier juillet mil huit cent quatre-vingt *huit* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de
Mollens _____

Communiqué : à l'Etat civil de *Mol-*

lens et d' Echallens . _____

Signatures des époux :

François Coendoz

Caroline Coendoz

Signatures des témoins :

Jules Collet

Mathias Courthouy } à Orbe.

L'officier de l'état civil :

Alf. Renaud, substitue

N^o **237.**

Collet et Genthorey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Collet, Jules-Eugène** _____ *cordonnier*

de *Paulmes* _____ domicilié à *Orbe* _____

célibataire _____

né à *Paulmes le vingt août* _____ mil huit cent *septante* _____

fils de *feu Jacques Collet* _____

et de *Marianne-Lucie née Martin, sa veuve, à Paulmes* _____

2^o **Genthorey, Cécile-Mélina** _____ *domestique*

de *Dompière et de Seigneux* _____ domiciliée à *Orbe* _____

célibataire _____

née à *aux Granges sous Cray le vingt huit décembre* mil huit cent *septante* _____

filie de *Jean-François Genthorey, horloger* _____

et de *Cécile née Estoppey, sa femme, aux Crises Cantons, près Seigneux* _____

Les publications ont eu lieu à *Orbe, Paulmes, Seigneux et Dompière les sept, huit, dix et onze juillet mil huit cent quatre-vingt-seize.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil d'Orbe.

Communiqué : à l'Etat Civil de *Paulmes, Orbe, Lucens et Villarsel.*

Signatures des époux :

Jules Collet

Mélina Collet

Signatures des témoins :

Sty-Su Jourd'oy

Caroline Coennoz } *no. Hollard.*

L'officier de l'état civil :

de Mruand, subr.

N° 238.

Moulin et Lorio.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

33
4

Aujourd'hui dix août _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Moulin, Jean-François _____ électricien
de Lausanne _____ domicilié à Lausanne _____
célibataire _____

né à Lausanne le premier octobre _____ mil huit cent soixante-neuf _____
fils de Jean-Louis Moulin, ouvrier de ville _____
et de Fanny Seyvoz, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

2° Lorio, Marie-Louise _____ lingère
de Covino (Italie) _____ domiciliée à Lausanne _____
célibataire _____

née à Lausanne le quinze novembre _____ mil huit cent soixante-neuf _____
fille de Jean Baptiste Lorio, gypsier _____
et de Dominique Montongere, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Consulat d'Italie à Ge-
nève les vingt juin et deux juillet mil huit cent quatre-vingt-
deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____
Promesse de mariage _____ Dispense
de des publications en Italie _____
Certificat de publication de Lau-
sanne et du Consulat _____

Communiqué : à la chancellerie can-
tonale _____

Signatures des époux :

Moulin François _____
Moulin Louise _____

Signatures des témoins :

Eug. Blanchard _____

Jules Moulin _____
les deux à Lausanne
L'officier de l'état civil :

Alf. Bernard, Subst.

N° 230.

Schmidt et Mettral née Bron

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Avant la célébration du mariage inscrite ci contre, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer Henri Herbert Mettral, né à Lausanne le onze janvier mil huit cent quatre-vingt-trois, inscrit comme fils illégitime de sa mère Anna Mettral née Bron, à volume XIX, folio 394 du registre des naissances de l'arrondissement de Lausanne.

Ce qui attestent les déclarants par leurs signatures, à Lausanne, le dix août mil huit cent quatre-vingt-trois.

Louis Schmidt

Arrose Schmidt
L'officier de l'état civil:
Al. Bruand, substit.

Aujourd'hui dix août _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Schmidt Louis-Jean _____ agriculteur

de Worb (Berne) et de Lavigny _____ domicilié à Lausanne _____

veuf en premières noces d'Anna Federhaff dit le trois mars mil huit cent quatre-vingt-six _____

né à Wetzstein sur Rolle le vingt-cinq août mil huit cent cinquante-quatre

fils de Daniel-François Schmidt _____

et de Jeanne-Louise née Blanc, sa femme, les deux décédés. _____

2° Mettral née Bron, Anna _____ ménagère

de Apples de Yens et de Cuarnens _____ domiciliée à Lausanne _____

divorcée en premières noces de Pascal-Ulrich Mettral dit le premier mai mil huit cent quatre-vingt-dix _____

née à Châtillon le quinze février _____ mil huit cent cinquante-sept _____

filles de Jean-François-Louis Bron, agriculteur à Pevay _____

et de Suzanne-Marguerite Meillard, sa femme, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Worb et à Lausanne le six, à Apples et Cuarnens le sept, à Lavigny et à Yens le huit juin mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. - Acte de décès de la femme de l'époux. - Acte de mariage de l'époux avec mention du divorce. - Promesse de mariage. - Certificat de publication de Worb, Lavigny, Apples, Yens, Cuarnens et Lausanne.

Communiqué: à l'état civil de Worb, Villars 4, Yens, Apples et L'Isle.

Signatures des époux:

Louis Schmidt
Arrose Schmidt

Signatures des témoins:

Al. Bruand
Cesped Chapuis } à Lausanne

L'officier de l'état civil:

Al. Bruand, substit.

N° 240.

Baldy et Guex.

5-119

Aujourd'hui vingt août _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baldy, Louis-John _____ charpentier
 de Lausanne _____ domicilié à Esmerines près Vevey
célibataire _____

né à Lausanne le vingt-neuf décembre mil huit cent Septante _____
 fils de Louis-Edouard-François Baldy _____
 et de Fanny-Suzanne-Louise née Gysler, domiciliés à Genève _____

2° Guex, Marie _____ ouvrière de fabrique
 de Boudens et de Moudon _____ domiciliée à Boudens _____
célibataire _____

née à Boudens le douze mai _____ mil huit cent Septante-deux _____
 fille de Jean Guex _____
 et de Jeanne-Louise née Pasche, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Esmerines, Boudens et Moudon
le dix juillet mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Autorisation de l'Etat-civil de
Vevey _____

Communiqué : à l'Etat-civil de Vevey
et de St-Geroges et Moudon _____

Signatures des époux :
Louis Baldy _____
Marie Baldy _____

Signatures des témoins :
Pegemey Paul Chivot
les deux à Lausanne
Fanny Baldy _____

L'officier de l'état civil :
Alfred Renaud, substitué _____

N° 241.

Hertig et Ramellet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze août* _____ mil huit cent quatre-vingt-*treize* _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Hertig, Christian* _____ *charpentier*de *Oberhofen (Berne)* _____ domicilié à *Lausanne* _____*célibataire* _____né à *Oberhofen le douze mars* _____ mil huit cent *soixante-cinq* _____fils de *Jean Hertig, menuisier* _____et de *Marianne née Favre, sa femme, domiciliés à Vevey.* _____2° *Ramellet, Eugénie-Mathilde* _____ *cuisinière*de *Orbe* _____ domiciliée à *Lausanne* _____*célibataire* _____née à *Champfleuray le neuf mars* _____ mil huit cent *septante-un* _____fille de *Jean Eugène-Louis-Alexandre Ramellet* _____et de *Elise Chevalley, sa veuve, domiciliée à Vevey.* _____Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Orbe et Oberhofen les quinze,*
seize et dix-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. _____*Promesse de mariage.* _____*Certificats de publication d'Ober-* _____*hofen, Orbe et Lausanne.* _____Communiqué : à l'état-civil d'*Ober-* _____*hofen et d'Orbe.* _____

Signatures des époux :

Christian Hertig _____*Mathilde Hertig* _____

Signatures des témoins :

Edouard Rouge _____*Henri Magnenat* _____
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Alf. Bernard, Subst. _____

N° 242.

Jaccard et Michel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze août _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaccard. Arthur-Émile _____ ouvrier en musique

de St Croix _____ domicilié à St Croix _____

célibataire _____

né à St Croix le onze décembre _____ mil huit cent soixante-huit _____

fils de feu Ami-Louis Jaccard _____

et de Sophie nie Campiche, sa veuve, domiciliée à St Croix _____

2° Michel. Emilie-Bertha _____ régente primaire

de Ringgenberg (Berne) _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Lausanne le dix juillet _____ mil huit cent soixante-douze _____

fille de Christian Michel, parquetier _____

et de Elisabeth nie Toder, sa femme, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-deux, à St Croix aux Spranges et à Ringgenberg le vingt-quatre juillet mil huit cent quatre-vingt treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de St Croix _____

Communiqué : à l'Etat Civil de St Croix et de Ringgenberg _____

Signatures des époux :

Arthur Jaccard _____
Bertha Jaccard _____

Signatures des témoins :

Dr Michel }
Marie Michel } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Durand, substit

N° 243.

Agassiz et Félix.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix-sept août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Agassiz, Lucien* _____ *cocher* _____

de *Bavois* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Bavois le quatre novembre* _____ mil huit cent *septante* _____

fil de *Alexis Agassiz* _____

et de *Thérèse dite Thérèse Delebert, les deux décédés* _____

2° *Félix, Marie* _____ *cuisinière* _____

de *Moudon* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Moudon le quatorze mars* _____ mil huit cent *soixante-six* _____

filie de *Louis François Félix, agriculteur à Moudon* _____

et de *Marie-Madeleine née Bodel, sa femme, décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Moudon et Bavois les pre-*
miers, deux et cinq août mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Ba-
vois, Moudon et Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat civil de *Cha-*
vornay et de Moudon _____

Signatures des époux :

Agassiz Lucien _____
Marie Agassiz _____

Signatures des témoins :

Favrat Kuisser _____
[Signature] _____
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

de Moudon, Subst

N^o 2114.
von Gunten et Baur.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept août _____ mil huit cent quatre-vingt-

troize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o von Gunten, Emile _____ employé S. I.

de Sigriswyl (Berne) _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à baptisé à Hebranon le vingt août _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fils de Madeline von Gunten née Dreyer, décédée _____

et de _____

2^o Baur, Virena _____ cuisinière

de Höfen (Berne) _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Horenbach (Berne) le dix-neuf juin mil huit cent Septante-trois _____

filles de Jean Baur agriculteur à Sigriswyl _____

et de Virena Kufenacht décédée _____

Les publications ont eu lieu à Sigriswyl, à Lausanne et à Amstaldingen le vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-troize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. _____

Promesse de mariage. _____

Certificat de publication de Sigriswyl Amstaldingen et Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat civil de Sigriswyl et d'Amstaldingen. _____

Signatures des époux :

Emile von Gunten _____

Virena von Gunten _____

Signatures des témoins :

Selzer Edouard _____

Emile Muhlmann _____

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Ali Mueand, Subst.

N° 245.

Flükiger et Trakin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept août _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Flükiger, Jean-André* _____ *charron* _____

de *Dürrenroth (Berne)* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Lausanne le onze juin* _____ mil huit cent *septante* _____

fil de *Jean Flükiger, charron* _____

et de *Louise-Jenny Perret, sa femme, domiciliés à Lausanne.* _____

2° *Trakin, Marie-Louise* _____ *couturière* _____

de *Correvon* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Lausanne le vingt-un novembre* mil huit cent *soixante-sept* _____

fille de *Adèle-Lélie Trakin, décédée.* _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Dürrenroth et à Lausanne le quatre de*
Correvon le cinq juillet mil huit cent quatre-vingt huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Dürrenroth, Lausanne et Correvon.

Communiqué : à l'Etat civil de *Dürrenroth et St-Sixtes.*

Signatures des époux :

Jean Flükiger
Marie Flükiger

Signatures des témoins :

Jean Flükiger
Jules Bessier
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

M. Renaud, substit.

N° 246.

Reymond et Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept août _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Reymond, John-Ami _____ maréchal

des Cherit _____ domicilié à Arzier-le-Muids _____

célibataire _____

né au Brassus le vingt deux juin mil huit cent soixante-un _____

fils de Henri Reymond, décédé _____

et de Louise-Françoise née Audemar, sa veuve, au Brassus _____

2° Meylan, Anna-Fanchette _____ cuisinière

des Cherit _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née au Brassus le seize juillet _____ mil huit cent septante _____

filles de Louis-Constant Meylan, voiturier _____

et de Fanchette-Henriette née Reymond, sa femme, au Bas des Cherit _____

Les publications ont eu lieu au Sertier d'Arzier le quatorze, à Lausanne et au Brassus le quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil d'Arzier _____

Communiqué : à l'Etat civil, des Sertier et d'Arzier _____

Signatures des époux :

John Ami Reymond _____
Anna Reymond _____

Signatures des témoins :

Farrat Henriette _____
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Murard, *de* _____

N^o 249

Luthringhauser et Rublinie Filleux

Aujourd'hui dix-sept août _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Luthringhauser, Henri _____ tailleur

Lieu d'origine et de domicile:

de Soultz (Haute Alsace) _____ domicilié à Lausanne _____

Etat civil:

celibataire _____

Lieu et date de la naissance:

né à Soultz le vingt quatre décembre _____ mil huit cent soixante-sept _____

Noms, profession et

fils de Martin Luthringhauser _____

domicile des parents:

et de Barbe Duchmann, les deux décédés _____

Nom et profession de l'épouse:

2^o Rublinie Filleux, Jenny _____ piqueuse

Lieu d'origine et de domicile:

de Effingen (Argovie) _____ domiciliée à Lausanne _____

Etat civil:

divorcée en premières nocces d'Henri Emile Rubli dit le dix-neuf
mars mil huit cent quatre-vingt-cinq _____

Lieu et date de la naissance:

née à Ormens le cinq octobre _____ mil huit cent soixante _____

Noms, profession et

fille de Nancy Filleux, domiciliée à Eclépens _____

domicile des parents:

et de _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Effingen le huit et à Soultz
le dix-sept avril mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. - Promesses de mariage. - Certificats de publication de Lausanne et d'Effingen. - Formis du Dep^t de Justice et Police constatant que le certificat de dissolution du 1^{er} mariage de l'époux, le certificat de publication à Soultz sont déposés dans les archives.

Communiqué: à l'état civil d'Effingen et à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux:

Henri Luthringhauser
Jenny Luthringhauser

Signatures des témoins:

Kaufmann Hermann
Felix Reichard
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil:

A. H. Maud, Subst.

N^o 248.
Kuhn et Schmiderlet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf août _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Kuhn, Albert _____ employé de magasin _____
de Mogelsberg (St-Gall) _____ domicilié à Neuchâtel _____
célibataire _____

né à Neuchâtel le quatre décembre _____ mil huit cent soixante-six _____
fils de feu Wilhelm Kuhn _____
et de Marguerite née Hofstetter, domiciliée à Neuchâtel _____

2^o Schmiderlet, Emma-Marie _____ modiste _____
de Jouxrens-Mézery _____ domiciliée à Lausanne _____
célibataire _____

née à Lausanne le vingt-trois mai _____ mil huit cent soixante-neuf _____
fille de feu Henri-Louis Schmiderlet _____
et de Marie-Louise-Frédérique née Bauer, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel le trois, à Mogelsberg le quatre, à Lausanne le cinq et à Jouxrens-Mézery le sept août mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de Neuchâtel _____

Communiqué : à l'Etat civil de Mo-
gelsberg, Neuchâtel et Romanel _____

Signatures des époux :

Albert Kuhn _____
Emma Kuhn _____

Signatures des témoins :

Oskar Festerling _____
à Neuchâtel _____
Weber _____
à Lausanne _____

L'officier de l'état civil :

A. Brunand, subr _____

N° 249.

Moriggia et Pierrehumbert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf août _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Moriggia, Etienne _____ plâtrier peintre

de Migiandone (Novare, Italie) _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Migiandone le huit septembre _____ mil huit cent septante-un _____

fils de Ambroise Moriggia, agriculteur _____

et de Marie-rose Merio, sa femme, domiciliés à Migiandone _____

2° Pierrehumbert, Mathilde-Ethel _____

de St-Aubin-Sauges (Neuchâtel) _____ domiciliée à St-Aubin _____

célibataire _____

née à St-Aubin le dix-sept mars _____ mil huit cent soixante-six _____

fille de Louis-Henri Pierrehumbert, agriculteur _____

et de Adèle-rose Killian, sa femme, domiciliés à St-Aubin _____

Les publications ont eu lieu à St-Aubin-Sauges le vingt-un, à Lausanne le vingt-deux et à Migiandone le trente juillet mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Actes de naissance des époux. 2. Contrat de mariage. 3. Certificat de publication de Migiandone. 4. Actes de Lausanne et St-Aubin. 5. Décl. de validité. 6. Permis du Dépt. de Justice et Police cantonal qui les pièces sous n° 2, 4, et 6 sont déposées dans les archives. _____

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale et à l'Etat Civil de St-Aubin _____

Signatures des époux :

Etienne Moriggia
Mathilde Moriggia

Signatures des témoins :

J. Boziz
Jean Lanerzia

L'officier de l'état civil :

Alf. Muraud, Subst.

N^o 250.

Zaugg et Bex.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf août _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Zaugg, Alfred _____ agriculteur
de Wyssachengraben (Berne) _____ domicilié à Nyon, Calvés _____
célibataire _____

né à Eschertines près Echallens le vingt-deux février mil huit cent soixante-trois _____
fils de Frederick Zaugg _____
et de Mariarme née Lichty, à Calvés _____

2^o Bex, Louise-Henriette _____
de Quillier _____ domiciliée à Quillier _____
célibataire _____

née à Quillier le premier août _____ mil huit cent soixante-un _____
fille de Henri-Samuel Bex, décédé _____
et de Jeannette-Julia-Pauline née Sordet, sa veuve, à Quillier _____

Les publications ont eu lieu à Wyssachengraben, à Nyon et à Quillier
le vingt-deux juillet mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Nyon _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Nyon _____

ssuyt. Girgins et Nyon _____

Signatures des époux :

Zaugg Alfred _____
Louise Zaugg _____

Signatures des témoins :

Favrat Henri _____
P. Lantava _____

L'officier de l'état civil :

A. Merand, Nyon

N° 251.

Dupuis et Morer.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dupuis, Revision dit Henzi* _____ *mécanicien*
de *Belmont sur Yverdon* _____ domicilié à *Lausanne* _____
célibataire _____

né à *Lausanne le douze mai* _____ mil huit cent *soixante-douze* _____
fils de *Auguste Dupuis, décédé* _____
et de *Marie née Lauber, domiciliée à Lausanne* _____

2° *Morer, Marianne* _____ *Sommelière*
de *Vevin (Berne)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____
célibataire _____

née à *Faberg (Kirchdorf) le six janvier* mil huit cent *soixante-six* _____
fille de *Christian Morer, décédé* _____
et de *Elisabeth née Lahn, domiciliée à Faberg* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, à Biglen et à Belmont les uns,*
deux et cinq août mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Bel-
mont, Lausanne et Biglen _____

Communiqué : à l'Etat civil de *Bel-*
mont et de Biglen _____

Signatures des époux :

H. Dupuis _____
Marianne Dupuis _____

Signatures des témoins :

François _____
Ludovic Emile _____
le deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, notaire

N° 252.

Schulz et Duzgniat.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Schulz, Charles-Frédéric-Christian* _____ *Servicier*

de *Schwerin (Mecklenbourg)* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Bolz le quinze juillet* _____ mil huit cent *cinquante-huit* _____

fils de *Jochim Leopold Schulz, jardinier* _____

et de *Mari-Friederike-Dorothea Johanna nee Felzer, sa femme, à Schwerin* _____

2° *Duzgniat, Sophie-Louise* _____ *cuisinière*

de *Ormont-Dessous* _____ domiciliée à *S. Crispin* _____

célibataire _____

née à *S. Crispin le onze août* _____ mil huit cent *cinquante-huit* _____

fille de *François-Louis Duzgniat, décédé* _____

et de *Mari-Rosalie nee Seillard, sa veuve, à S. Crispin* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et à Olon le huit, à Schwerin*
et à Ormont-Dessous le dix juillet mil huit cent quatre-
vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____
Promesse de mariage, - Certificat
de publication de Lausanne, Ormont-
Dessous et S. Crispin, - Permis du Dept.
de Justice et Police constatant que le certificat
de publ. à Schwerin est déposé dans les archives

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

et à l'Etat Civil d'Ormont-Dessous
et d'Olon. _____

Signatures des époux :

Charles Schulz _____

Louise Schulz _____

Signatures des témoins :

Ch. Bossi _____

Gottlieb Jung } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Au mouant, Subr

N° 253.

Bächler et Roos.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux août mil huit cent quatre-vingt-
trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bächler, Frédéric-Adolphe marichal
de Kreuzlingen (Thurgovie) domicilié à Lausanne
célibataire

né à Allnau (Thurgovie) le vingt-quatre janvier mil huit cent soixante-sept
fils de Frédéric-Adolphe Bächler, marichal en France
et de Barbara née Roth, sa femme, décédée

2° Roos, Caroline cuisinière
de Russyl (Lucerne) domiciliée à Lausanne
célibataire

née à Russyl le trois février mil huit cent septante-quatre
fille de Ardoine Roos, agriculteur à Rothenburg
et de Elisabeth née Bucher, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Kreuzlingen et à Lausanne le vingt-quatre
juin et à Russyl le vingt-sept juillet mil huit cent quatre-
vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux - Con-
sercement du père de l'épouse - Pro-
messe de mariage - Certificat de pu-
blication de Kreuzlingen, Lausanne
et Russyl.

Communiqué : à l'Etat civil de Kreuz-
lingen et Russyl.

Signatures des époux :

Fritz Bächler

Caroline Bächler

Signatures des témoins :

Fritz Born

Johann Jungi } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Ali Mruand, Subst.

Avant la célébration du mariage sus-
dit ci-dessus, les époux ont déclaré se
connaître pour leur enfant et vouloir
légitimer Frédéric Roos, né à Lausanne
le six août mil huit cent quatre-vingt-
trois, en tant que fils illégitime de sa
mère Caroline Roos, à volume XX folio
250 du registre des naissances de l'arron-
dissement de Lausanne.

Lequel attestent les déclarants par leurs
signatures, à Lausanne, le vingt-deux
août mil huit cent quatre-vingt-trois.

Fritz Bächler
Caroline Bächler
L'officier de l'Etat civil :
Ali Mruand, Subst.

N° 254.

de Gasquet et de Crouzat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

E. de Gasquet

M. de Crouzat

Aujourd'hui vingt-deux août _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° de Gasquet, Marie-Joseph-Charles-Christian *propriétaire*

d'origine française _____ domicilié à Entrecasteaux, au château de Montau.

célibataire _____

né à Entrecasteaux le vingt-deux juillet mil huit cent soixante-sept _____

fils de Louis-Auguste de Gasquet, décédé _____

et de Ernestine-Marie-Philomène de Brassier de Jocas, sa veuve, à Entrecasteaux

2° de Crouzat, Renée-Elizabeth-Emilie-Constance _____

de Lausanne _____ domiciliée à Vernes sur Lausanne

célibataire _____

née à Lausanne le dix-sept septembre _____ mil huit cent soixante-sept _____

filles de Wilhelm-Henri-Meyn-Emile de Crouzat, colonel _____

et de Marie-Louise-Charlotte du Plessis-Gourde sa femme, à Vernes

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Entrecasteaux les vingt-

neuf et trente juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1. Actes de naissance des époux. 2. Procès-verbal de mariage.
- 3. Acte de décès du père de l'époux. 4. Contrat de mariage de sa mère.
- 5. Certificat de publication de Lausanne.
- 6. Acte d'Entrecasteaux. 7. Decl. de validité.
- 8. Permis du Dept. constatant que les pièces sous n.° 3, 4, 6 et 7 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie Cant. _____

Signatures des époux :

Christian de Gasquet
Renée de Gasquet

Signatures des témoins :

M. de Crouzat
E. de Gasquet *deputé des Cant.*

L'officier de l'état civil :

Al. Buvard, *Subst.*

Par arrêt du 12 Octobre 1911, la Cour d'appel d'Orléans (Bouche au Rhône) femme n'estant pas le divorce le mariage ci-dessus

En conséquence au Greffier en chef de la Cour d'appel d'Orléans, certifiant qu'il n'y a eu ni opposition au mariage ni empêchement de l'un des époux, a été délivré le 6 Mars 1912.

Inscrit avec l'autorisation du Département de Justice et Police le 25 Mars 1912

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 255.

Pasche et Dussort.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six août _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pasche, François-Henri dit Emile _____ cultivateur

de Servion _____ domicilié aux Saugettes rière St. Prix

célibataire _____

né à St. Prix le quinze novembre _____ mil huit cent soixante-six _____

fils de Louis Pasche _____

et de Adèle-Fanny-Henriette née Peyrau, les deux décédés. _____

2° Dussort, Sophie _____ repasseuse

de Sully _____ domiciliée à St. Prix _____

célibataire _____

née à Sully le dix-sept avril _____ mil huit cent soixante-dix _____

fille de Fanny-Antoinette Dussort née Court, décédée. _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à St. Prix le trois à Sully et à Servion le cinq
août mil huit cent quatre-vingt-dix-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de St.
Prix. _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Oran,
St. Prix et Sully. _____

Signatures des époux :

Emile Pasche _____

Sophie Pasche _____

Signatures des témoins :

Charles Dessaux _____

Eugénie Faure _____
à St. Prix.

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, Subst. _____

N° 256.

Baud et Schmid.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-huit août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Baud, Martin-David* _____ *gardi malades*

de *Gimel* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Gimel le quinze septembre* _____ mil huit cent *septante* _____

fils de *Jean-Jules-Charles Baud* _____

et de *Louise-Nanette née Baudin, sa veuve, à Gimel* _____

2° *Schmid, Elise* _____ *matelassière*

de *Nykon-Altau (Zurich)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Zurich le quatre mars* _____ mil huit cent *soixante-six* _____

fille de *Elise-Barbara Schmid, décédée* _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Altau et Gimel les onze, douze et quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-trois* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Gimel,

Lausanne et Altau _____

Communiqué : à l'Etat civil de *Gimel*

et Altau _____

Signatures des époux :

Martin-David Baud _____

Elise Schmid _____

Signatures des témoins :

Jules Baud _____

Charles Baud _____

Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Muraud, Subr.

N° 259.

Bonnard et Schindler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bonnard, Charles-Paul* _____ *négociant*

de *Cossonay* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Lausanne le premier mai* _____ mil huit cent *soixante-cinq* _____

fil de *Louis-Georges-Emile Bonnard, négociant* _____

et de *Mari-Herminette-Rosalie-Louisa Schöpfer sa femme, à Lausanne.*

2° *Schindler, Anna* _____ *sans profession*

de *Bienne (Berne)* _____ domiciliée à *Genève* _____

célibataire _____

née à *Bellevay (Berne) le vingt-quatre mars* mil huit cent *soixante-sept* _____

fille de *Pierre-Samuel Schindler courtier en vins* _____

et de *Pauline Monnin, sa femme, domiciliée à Genève* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le vingt-cinq, à Bienne le vingt-six, à Cossonay et à Genève le vingt-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-treize* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Procurée de mariage _____

Certificat de publication de Cossonay, Lausanne, Bienne et Genève _____

Communiqué : à l'état civil de *Cossonay, Bienne et Genève (B. C.)* _____

Signatures des époux :

C. P. Bonnard _____

Anna Bonnard _____

Signatures des témoins :

E. Bonnard *J. P. Bonnard*
à Lausanne

Schindler, Monnin
à Genève

L'officier de l'état civil :

A. M. M. M. M.

N° 258.

Borgeaud et Domenjot.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Borgeaud, François-Louis* _____ *agriculteur*

de *Pully* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Pully le vingt-trois août* _____ mil huit cent *soixante-six* _____

fils de *Louis Borgeaud, agriculteur* _____

et de *Jeanne-Suzanne née Chappuis, domiciliés à Pully* _____

2° *Domenjot, Louise-Marie* _____ *cuisinière*

de *Pully* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Pully le cinq août* _____ mil huit cent *soixante-six* _____

fille de *Jean-Paul Domenjot* _____

et de *Louise née Gagnaux, domiciliée à Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Pully et à Lausanne le douze août* _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Pully et Lausanne _____

Communiqué : *à l'état civil de*

Pully _____

Signatures des époux :

Borgeaud François _____

Mari Borgeaud _____

Signatures des témoins :

Ferdinand Richter _____

J. Blanc *à Lausanne* _____

L'officier de l'état civil :

Alfred Renaud, substit

N^o 259.
 Peter et Hammerli.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un août* _____ mil huit cent quatre-vingt-*treize* _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o *Peter, Arnold* _____ *appareilleur* _____de *Paris, 11^e arr^{dt}* _____ domicilié à *Lausanne* _____*célibataire* _____né à *Corvet (Nouchâtel) le vingt-neuf septembre* mil huit cent *soixante-trois* _____fils de *Frédéric Peter, décédé* _____et de *Mari Arnstutz, sa veuve, domiciliée à Rolle* _____2^o *Hammerli, Anna-maria* _____ *cuisinière* _____de *Eschugg (Berne)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____*célibataire* _____~~née à~~ *baptisée à Erlach le onze octobre* _____ mil huit cent *soixante-huit* _____fille de *Jean Abraham Hammerli, décédé* _____et de *Elisabeth née Probst, domiciliée à Eschugg* _____Les publications ont eu lieu à *Erlach le quatre*, à *Lausanne le cinq* et à *Paris le six août* mil huit cent quatre-vingt *treize* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux. 2^o Acte de décès du père de l'époux et consentement de sa mère. 3^o Promesse de mariage. 4^o Certificat de publication de Eschugg et Lausanne. 5^o Act de Paris. 6^o Act de validité. 7^o Formis du Dép^t de Justice et Police constatant que les pièces nos 1, 2, 3 et 6 sont déposées dans les archives.

Communiqué : à la Chancellerie Cant^{ale}

et à l'Etat-civil d'Erlach _____

Signatures des époux :

*Arnold Peter**Mari Peter*

Signatures des témoins :

*Louis Brulhart**Albert Rode* } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Muret, subr.

N° 260.

Meusly et Bandollier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *le treize mai* mil huit cent quatre-vingt-

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Meusly, Philippe* *charretier*

de *S. Antoine et de Card (Trubourg)* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Riederberg, Beringen* le *vingt-six mai* mil huit cent *soixante-neuf*

fils de *feu Jean Meusly*

et de *Anna-Catherine Käser, domiciliée à Riederberg.*

2° *Bandollier, Marie-Joseph* *cuisinière*

de *Granges (Salais)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Grône (Salais)* le *treize mai* mil huit cent *soixante-un*

fille de *Joseph Bandollier, agriculteur*

et de *Marie-Catherine née Uebli, domiciliée à Grône.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, à Granges et à Card* les *vingt-neuf, trente et trente-un juillet* mil huit cent quatre-vingt-treize.

Avant la célébration du mariage inscrit ci-dessus, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer *Philippe-Jean Henri Bandollier*, né à *Lausanne* le *trois décembre* mil huit cent quatre-vingt-treize, inscrit comme na. fil. illégitime de sa mère *Marie-Joseph Bandollier*, à volume *XXIII*, fol. *234* du registre des naissances de l'arrondissement de *Lausanne*.

Lesquelles déclarations par leurs signatures à *Lausanne*, le *treize mai* mil huit cent quatre-vingt-treize.

Philippe Meusly

Josephine Meusly

L'officier de l'état civil,
M. Renaud, substit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Card,

Granges et Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de *Card*

et de *Granges.*

Signatures des époux :

Philippe Meusly
Josephine Meusly

Signatures des témoins :

H. Kugler *à Lausanne*
Louis Duperron *à Bullygny d'Oron*

L'officier de l'état civil :

M. Renaud, substit

N° 261.

10-323

Aujourd'hui vingt-un août mil huit cent quatre-vingt-

Wiedemann et Stebler

troize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Wiedemann, Jules-Maurice ^{Julius Moritz} cordonnier

Lieu d'origine et de domicile:

de Mulhouse domicilié à Lausanne

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Egliswyl (Argovie) le troize mars mil huit cent septante-deux

Noms, profession et

de Jules-Maurice Wiedemann, cordonnier

domicile des parents:

et de Anna-Maria Kleiner, domiciliés à Frauenfeld

Nom et profession de l'épouse:

2° Stebler, Elise piquiste

Lieu d'origine et de domicile:

de Buchs wyl (dist. de Berne, Berne) domiciliée à Lausanne

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Lausanne le troize avril mil huit cent septante-quatre

Noms, profession et

de Elisabeth Stebler, Marchande à Lausanne

domicile des parents:

et de

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Dießbach et à Mulhouse lesquin
ze, seize et dix-sept juillet mil huit cent quatre-vingt troize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- naissance des époux, 2° Consentement des parents
- 3° Promesse de mariage, 4° Certificat de
- de Lausanne et Dießbach, 5° Dit de Mul
- 6° Permis du Dept. de Justice et Police constatant
- est sous n° 2 et 5 sont déposés dans les

communiqué: à l'Etat Civil de Dießbach

et à la Chancellerie Cant.

Signatures des époux:

Jules Wiedemann

Elise Wiedemann

Signatures des témoins:

J. Meyer
Gottfried Stebler } à Lausanne

L'officier de l'état civil:

Ali Renaud, substit.

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariale de H. Widoudez à Lausanne, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, que Jules-Maurice Wiedemann a été reçu au nombre des bourgeois de la Commune de Lausanne

Par décision du 25 février 1948 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'à l'époux soit désignés sous les prénoms de "Julius Moritz" et nom de "Jules Maurice", que le père de l'époux soit désigné également sous les prénoms de "Julius Moritz" et non pas de "Jules Maurice".
Lausanne, le 1er mars 1948
L'officier de l'état civil:

Cque à Dießbach b. B. e. A.

ne pourra contracter un mariage.
Lausanne, le 1er février 1948.
L'officier de l'état civil:
Jucer

N° 261.

10.323

Wiedemann et Stebler

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *le treize avril* _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Wiedemann, Jules-Maurice* ^{Julius Moult} *cordonnier*

de *Mulhouse* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Egliswyl (Argovie)* le *treize mars* mil huit cent *septante-deux* _____

fils de *Jules-Maurice Wiedemann, cordonnier* _____

et de *Anna-Maria Kleiner, domiciliée à Frauenfeld* _____

2° *Stebler, Elise* _____ *piquante*

de *Buchs wyl (dist. de Buren, Berne)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Lausanne* le *treize avril* _____ mil huit cent *septante-quatre* _____

fille de *Elisabeth Stebler, Marchande à Lausanne* _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, à Dießbach et à Mulhouse* lesquelles

se, le treize et dix-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux. 2° Bonbordement des fiancés des époux. 3° Promesse de mariage. 4° Certificat de publication de Lausanne et Dießbach. 5° Act de Mulhouse. 6° Formule du Dép. de Justice et Police constatant que les pièces sous n° 2 et 3 sont déposées dans les archives.

Communiqué: à l'Etat Civil de Dießbach

b/p. et à la Chancellerie Cant.

Signatures des époux:

Jules Wiedemann

Elise Wiedemann

Signatures des témoins:

J. Meyner
Gottfried Stebler } à Lausanne

L'officier de l'état civil:

Alf. Muard, subst.

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée H. Widouez à Lausanne, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, que Jules-Maurice Wiedemann a été reçu au nombre des bourgeois de la commune de Lausanne.

Inscrit par ordre du Département de Justice et Police le 20 octobre 1873.

Lausanne, le 20 octobre 1873.

L'officier de l'état civil:

Guéret

Reçu le 22 octobre 1873.

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 2 novembre 1873, déclaré définitif et exécutoire le 2 février 1874, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à _____ an _____ le délai pendant lequel _____ ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 2 février 1874.

L'officier de l'état civil:

N° 262.

Courlat et Perret.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un août* mil huit cent quatre-vingt-

vingt par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Courlat, François-Elie* *agriculteur*

de *Saux* domicilié à *Chailly sur Lausanne*

célibataire

né à *Saux le vingt-deux février* mil huit cent *soixante-quatre*

fils de *Marc-François-Louis Courlat, agriculteur à Adens*

et de *Jeanne-Louise-Dorothee née Dollrens sa femme, décédée*

2° *Perret, Julie* *sans profession*

de *Essertines puis Suarrens* domiciliée à *Chailly sur Lausanne*

célibataire

née à *Chailly le six mars* mil huit cent *soixante-huit*

fille de *Jean Perret, vigneron à Chailly*

et de *Julie Clerc sa femme, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, à Essertines et à Saux les dix-huit, dix-neuf et vingt-deux juillet mil huit cent quatre-vingt-vingt*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Saux

Essertines et Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de *Sauf*

flens-le-Château et de Suarrens

Signatures des époux :

Courlat Elie

Julie Courlat

Signatures des témoins :

Louis Granibet

Henri Perret } à Chailly

L'officier de l'état civil :

Au Bureau, Subr

N° 263.

Groux et Pauli.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un août _____ mil huit cent quatre-vingt-vingt _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Groux, Lucien-Alphonse _____ agriculteurde Bicley-Magnoux _____ domicilié à Bicley-Magnouxcélibataire _____né à Bicley-Magnoux le vingt-huit septembre mil huit cent soixante-deux _____fils de Jacques-Constant Groux, agriculteur à Bicley-Magnoux _____et de Maline née Nobs, décédée _____2° Pauli, Anna _____ fille de ménagede Stahlem (Berne) _____ domiciliée à Bicley-Magnouxcélibataire _____née à Buggenwind (Stahlem) le quinze juillet mil huit cent soixante-sept _____fille de Ulrich Pauli, agriculteur _____et de Anna née Nydegger, domiciliée à Stahlem _____Les publications ont eu lieu à Bicley-Magnoux le premier et à Scherzogen-
berg (Stahlem) le deux août mil huit cent quatre-vingt-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Hol-
landins. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Hollen-
dins et de Stahlem _____

Signatures des époux :

Alphonse GrouxAnna Groux

Signatures des témoins :

Constant Groux
à Bicley-MagnouxCourtat Elie
à Châtty

L'officier de l'état civil :

Alf. Hruand, substit

N° 264.

Clavel et Kämpfer.

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *trente-un août* mil huit cent quatre-vingt-
huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Clavel. Jules-François* *batelier*
de *Oulens (Echallens)* domicilié à *Lausanne, Ouchy*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Corsier le dix-neuf janvier* mil huit cent *soixante-trois*

Noms, profession et

fils de *Georges-Jean-Jules Clavel, mécanicien*

domicile des parents :

et de *Louise-Aimée Monod, domiciliés à Ouchy*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Kämpfer. Adèle* *couturière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Weschenbach (Berne)* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Lausanne le neuf octobre* mil huit cent *soixante-huit*

Noms, profession et

fille de *Frédéric Kämpfer, relieur à Lausanne*

domicile des parents :

et de *Helène Kunz, sa femme, décédée*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Oulens et à Lausanne le cinq et à Weschen-*
bach le six août mil huit cent quatre-vingt-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication d'Oulens,
Lausanne et Wesenbach

Communiqué : *à l'Etat civil d'Echal-*

ens et d'Wesenbach

Signatures des époux :

J. Clavel

Adèle Clavel

Signatures des témoins :

Louis Martin

Rappaz } *de Lausanne*

L'officier de l'état civil :

A. Brunant, Subst.

N° 265.

Tessaro et Kindler.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier Septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-*seize* _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Tessaro, Bartolo* _____ *mineur* _____de *Sorramonte (Belluno, Italie)* _____ domicilié à *Laufenbad-Bolligen (Berne)* _____*veuf de Maria née Pellemoine dès le six novembre mil huit cent qua-*
tre-vingt-neuf _____né à *Sorramonte le trente mai* _____ mil huit cent *soixante* _____fils de *Domenico Tessaro, à Sorramonte* _____et de *Maria née Dal Molin, divorcée* _____2° *Kindler, Rosina* _____ *communière* _____de *Bolligen (Berne)* _____ domiciliée à *Laufenbad-Bolligen* _____*célibataire* _____née à *Bolligen le dix-neuf décembre* _____ mil huit cent *soixante-un* _____fille de *Friedrich Kindler, aubergiste à Laufenbad* _____et de *Catherine née Krieg* _____Les publications ont eu lieu à *Bolligen le vingt-neuf juin et à Sorra-*
monte le neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de Bol-
ligen __________

_____Communiqué : *à la Chancellerie d'*
et à l'Etat-Civil de Bolligen __________

Signatures des époux :

Tessaro Bartolo _____*Rosa Tessaro* _____

Signatures des témoins :

E. Pouly _____*Samuel Peter* _____ } *à Laufenbad*

L'officier de l'état civil :

Alf. Meunier, Subst.

N° 266

Duc et Déglon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Duc, Arthur**, agriculteur,
de Villars-Bramard domicilié à Villars-Bramard,
Célibataire,

né à Villars-Bramard, le dix-neuf avril mil huit cent Septante-deux,
fils de Jacques Daniel Duc, décédé,
et de Valérie née Pittet, à Villars-Bramard,

2° **Déglon, Fina**, ménagère,
de Courtillod domiciliée à Courtillod,
Célibataire,

née à Courtillod, le vingt-deux février mil huit cent Septante-cinq,
fille de Jean-Baptiste Déglon
et de Adèle née Crinnet, agricultrice à Courtillod,

Les publications ont eu lieu à Villars-Bramard et à Courtillod, les sept et neuf sept mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

substitution de l'Etat Civil de
Villarszel

Communiqué : à l'Etat Civil, de
Villarszel à Lucens

Signatures des époux :

Arthur Duc
Fina Duc

Signatures des témoins :

A. Guignard, instituteur à Villars-Bramard
Blanc agent de police à Lucens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 267

Pilet et Fournetet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pilet, Constant-Alexis,* _____ Comptable,

de *Château-d'Oex* _____ domicilié à *Laudanne*, _____

célibataire, _____

né à *Pully*, le vingt Janvier _____ mil huit cent septante-un, _____

fil de *Eugène Louis Pilet*, *ordonnier*, _____

et de *Jeanne Louise Albertine née Rivard*, *la femme à Laudanne*, _____

2° *Fournetet, Marie-Pouira,* _____ Repasseuse,

de *Arbois (Jura Suisse)* _____ domiciliée à *Laudanne*, _____

célibataire, _____

née à *Laudanne*, le trente décembre _____ mil huit cent septante-un, _____

filles de *Antoinette Joséphine Fournetet*, *repasseuse*, à *Laudanne* _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Château-d'Oex, L'Étivaz, Arbois & Laudanne*, _____
les onze, onze & treize août mil huit cent quatre-vingt-treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Premesse de mariage _____

Consentement de la mère de l'Épouse _____

Certificats de publication de _____

Château-d'Oex, L'Étivaz, Arbois & _____

Laudanne _____

Communiqué : à *Château-d'Oex* &

à la *Chancellerie* *de* _____

Signatures des époux :

Constant Pilet _____

Louise Pilet _____

Signatures des témoins :

Pilet Jules _____

E. Fournetet } *Laudanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

N° 268

Goltteux et Nicoliet

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui cinq Septembrs mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° **Goltteux, Fritz Arnold**, _____ Jardinier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bevaix (Marchâtel) _____ domicilié à Allaman, _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

né à Bevaix, le vingt-huit décembre _____ mil huit cent soixante-huit, _____

Noms, profession et

fils de feu Jean Frédéric Goltteux, _____

domicile des parents :

et de Louise Eliza née Tréhan, domiciliée à Bevaix, _____

Nom et profession de l'épouse :

2° **Nicoliet, Anna Eliza**, _____ sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Oumont-Dessus, _____ domiciliée à Court / Lauvagne, _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

née à Oumont-Dessus, le douze mai _____ mil huit cent soixante-trois, _____

Noms, profession et

fille de Jean Vincent Nicoliet _____

domicile des parents :

et de Anna née Gerber, les deux décédés, _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bevaix, Oumont-Dessus, à Allaman & à Lauvagne les vingt-neuf et trente Juillet mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation des l'Etat Civil
de Rolle _____

Communiqué: à Rolle, Bevaix _____

à Oumont-Dessus, _____

Signatures des époux :

Fritz Goltteux
Eliza Goltteux

Signatures des témoins :

Gules Cornu
Emmanuel Brugge

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 269

Ulrich et Wendel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Ulrich, Jean-Ulrich,** _____ *tonnelier*

de Niederhallwil (Argovie) _____ domicilié à *Lausanne,* _____

veuf en premières noces, de Louise Marie Frédérique Ginchlin, d'où le sept février mil huit cent quatre-vingt-treize, _____

né à *Rauffhor* (Argovie), le onze avril _____ mil huit cent cinquante-quatre, _____

fil de feu *Jean Ulrich Ulrich* _____

et de *Elisabeth Brandegger* née *Miet*, à *Rapperswil* (Argovie) _____

2^o **Wendel, Adèle,** _____ *Cuisinière,*

de *Monteliez* (Fribourg) _____ domiciliée à *Lausanne,* _____

Célibataire, _____

née à *Monteliez*, le vingt-six octobre _____ mil huit cent cinquante-huit, _____

filles de *Charles Jean Wendel* _____

et de *Elisabeth* née *Bühlmann*, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à *Niederhallwil, Monteliez & Lausanne*, le vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-treize, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux _____

acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de *Niederhallwil* _____

Monteliez & Lausanne _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Niederhallwil & Mont _____

Signatures des époux :

Jean Ulrich _____

Adèle Ulrich _____

Signatures des témoins :

L. Palmer _____

J. B. B. B. _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

N^o 270

Renou et Fontannaz

³⁶
¹⁻¹⁵⁰ Aujourd'hui sept Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Renou, Marc-Louis,** _____ Confiseur, _____
de Lantanne, _____ domicilié à Lantanne, _____
veuf en premières nocces, de Susanne Euphrasie Besslet née Chevalley de le vingt
Juin mil huit cent quatre-vingt-douze, _____
né à Lantanne, le deux février _____ mil huit cent trente-neuf, _____
fils de Abram Isaac Renou _____
et de Anne Louise née Ebeclé, sa femme, les deux décédés, _____

2^o **Fontannaz, Bertha-Fanny-Félicité,** _____ modiste, _____
de Lutry & Epesses, _____ domiciliée à Lantanne, _____
célibataire, _____
née à Bevaix, le deux Mars _____ mil huit cent soixante-six, _____
fille de feu Jules Henri Fontannaz _____
et de Sophie Augustine Louise Marx, sa femme, à Lantanne _____

Les publications ont eu lieu à Lantanne, Lutry & Epesses, le cinq deuit mil huit
cent quatre-vingt-treize _____

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :
Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :
Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :
Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :
Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux _____
acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de _____
Lantanne, Lutry & Epesses _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Lutry & Cully _____

Signatures des époux :

Marc Renou
Bertha Renou

Signatures des témoins :

Martinoni
L. Dubois

L'officier de l'état civil :

M. Renou

1893.

N° 271

Moser & Emery

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Moser, Charles, _____ Boninanger,

de Sainte-Croix, _____ domicilié à Cully, _____

Célibataire, _____

né à Cully, le trente Aout _____ mil huit cent soixante-Sept, _____

fils de Jeanne Moser, bucaliste portat à Cully, _____

et de Suzette Charlotte née Aguet, décédée, _____

2^o Emery, Félicie, _____

des Cullayes, _____ domiciliée à Lussanne, _____

Célibataire, _____

née aux Cullayes, le neuf Juillet _____ mil huit cent cinquante-Sept, _____

fille de Jeanne Marguerite Emery, décédée, _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Ste Croix, aux Ganges de Ste Croix, aux Cullayes, à Cully & à Lussanne, les quinze, seize & dix-sept Aout mil huit cent-quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'Etat Civil de Cully _____

Communiqué : à l'Etat Civil de

Cully, Ste Croix & mixières _____

Signatures des époux :

Moser Charles
Moser Félicie

Signatures des témoins :

Henni Magnin
Eugène Souy. } Lussanne

L'officier de l'état civil :

N° 272

Villard et Baudet née Baud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Villard, Georges-Charles-François, Employé I. S.,

de Morges & de Ronay domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Ronay, le cinq Mars mil huit cent Soixante-treize,

fils de Henri Charles François Villard, coiffeur,

et de Marie Amélie Raymond, domiciliés à Morges,

2° Baudet née Baud, Caroline, Blanchisseuse,

de Bottens domiciliée à Lausanne,

divorcée en secondes nocces, de Edouard Emile Baudet, dès le vingt-neuf
Septembre mil huit cent quatre-vingt-deux (en 1^{re} nocces avec de Juste Henri Gachet

née à Meiringen (Berne), le deux août mil huit cent cinquante-huit,

fille de Frédéric Baud

et de Madeleine née Fischer, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Morges, Ronay, Bottens & Lausanne, les vingt-deux &
vingt-trois août mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

acte de divorce de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Morges, Ronay, Bottens & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Morges, Ronay & Poliez-le-Grand

Signatures des époux :

Villard

Caroline Villard

Signatures des témoins :

Edouard Arniquet

Parthe Hauri

Aline Freiss

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 14 février 1907
admis exécutoire le 27 avril 1907, le tribunal
civil du District de Lausanne a dissous par
le divorce le mariage inséré ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre la
femme en vertu de l'article 146. b. de la loi fédé-
rale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 12 Mars 1907

L'Off. de l'Etat Civil :

[Signature]

1893

N° 273

Cicoletti et Jori

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Les Epoux ci-contre ont
déclaré reconnaître pour leur
enfant et légitimer par leur
mariage:

Jori Marie, née
à Aussersihl (Zürich), le
deux Mars mil huit cent
quatre-vingt-onze, inscrite
comme fille illégitime de sa
mère Angéline Jori à Vol:
XII folio 69 des naissances
de l'arrondissement d'ans,
Sessihl.

Lausanne, le douze Sep-
tembre mil huit cent quatre-
vingt-treize.

Pierre Cicoletti
Angelina Cicoletti

Aujourd'hui douze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Cicoletti, Pierre-Louis**, _____ *Securité*,

de Rumianca (Novate) Italie _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Rumianca, le trois Juin _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fils de Antoine Cicoletti, domicilié à Rumianca _____

et de feu Catherine Giavina, sa femme, _____

2° **Jori, Angéline**, _____ *mariée*,

de Dato (Vessin) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Dato, le vingt-neuf Aout _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

fille de feu Antoine Jori _____

et de Maria Beltraminelli, sa veuve, à Dato. _____

Les publications ont eu lieu à Rumianca, Dato et Lausanne, les vingt-huit, vingt-
neuf Juillet et dix Aout mil huit cent quatre-vingt-treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage.
3° Certificat de publication de Lausanne à Dato. et dit
de Rumianca. 4° Déclaration de validité. 5° Permis
de célébration du Département de Justice et Police consti-
tant que les pièces sus N° 4 & 5 sont déposées dans ses
archives. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Dato & à
la Chancellerie Cantonale (mariage & légitima-
tion) _____

Signatures des époux:

Pierre Cicoletti

Angelina Cicoletti

Signatures des témoins:

Lehira Arsilio

Alvaro Baptista

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 274

Peneveytes et Eggimann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Septembre mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Peneveytes, Auguste Paul-Kenzi*, Charpentier,

de *Lausanne*, domicilié à *Montblesson (Lausanne)*,

Célibataire,

né à *Montblesson*, le trois août mil huit cent soixante-huit

fil de *Auguste Peneveytes*, Charpentier,

et de *Marie Louise* née *Blanc*, domiciliés à *Montblesson*,

2^o *Eggimann, Louise*, ménagère,

de *Gondiswyl (Berne)*, domiciliée à *Montblesson*,

Célibataire

née à *Buchen (Rothentbach) Berne*, le vingt-sept juin mil huit cent soixante-huit

fille de *Christ Eggimann*, agriculteur

et de *Rosine* née *Moder*, domiciliés à *Montblesson*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne & Gondiswyl* les dix & douze août mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de *Lausanne & Gondiswyl*

Communiqué : à l'Etat Civil de

Melchman

Signatures des époux :

Paul Auguste Peneveytes
Louise Peneveytes

Signatures des témoins :

Charles Begamey
Rodolphe Begamey
les deux à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 275

1893

Mouron et Cuénoud née Regy

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatorze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Mouron, Jean-Emile**, _____ agriculteur-vigneron,

de Chardonne, _____ domicilié à Ransanne, _____

célibataire, _____

né à Chardonne, le onze Septembre _____ mil huit cent Soixante-trois, _____

fil de Jean Louis Mouron, décédé _____

et de Marie Henriette Panchoud, sa veuve, à Ransanne, _____

2^o **Cuénoud née Regy, Elise**, _____ sans profession, _____

de Cully et Lutry _____ domiciliée à Chexbres, _____

veuve de Gabriel Frédéric Louis Cuénoud (en premières noces) de le quinze Juin mil huit cent quatre-vingt-cinq, _____

née à Chexbres, le vingt décembre _____ mil huit cent Soixante-un, _____

filie de François Emile Regy, décédé, _____

et de Jeanne Susanne Louise née Chepilloz, à Chexbres, _____

Les publications ont eu lieu à Chardonne, Cully, Lutry & Chexbres, le premier Juillet mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

acte de décès du mari de l'Epouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Chardonne _____

Cully, Lutry & Chexbres _____

Communiqué: à Cully, Lutry, Chardonne _____

& Chexbres. _____

Signatures des époux:

Emile Mouron _____

Elise Mouron _____

Signatures des témoins:

Mouron _____

Victor Mouron _____

L'officier de l'état civil:

N° 276

Ogay et Bucher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-troize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ogay, Jean-Jacques-François, _____ forgeron, _____
de Lovattens _____ domicilié à Lanusanne, _____
célibataire, _____

né à la Rosiaz & Tully, le vingt-sept novembre _____ mil huit cent Soixante-sept, _____
fils de Jean Jacques Gabriel Ogay, agriculteur à la Rosiaz, _____
et de Fanny née Marchand, la femme, décédée, _____

2° Bucher, Anna-Emma, _____ Couturière, _____
de Schüpfen (Berne) _____ domiciliée à Lanusanne, _____
Célibataire, _____

née à Berne, le vingt-sept Octobre _____ mil huit cent Soixante-huit, _____
fille de Jean Christian Bucher, confiseur _____
et de Caroline Kraut née Binziger, domiciliés à Berne, _____

Les publications ont eu lieu à Lovattens, Schüpfen & Lanusanne, les dix-sept, dix-huit et dix-neuf Aout mil huit cent quatre-vingt-troize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de _____
Lovattens, Schüpfen & Lanusanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
Lovattens (Lucens) & Schüpfen _____

Signatures des époux :

Ogay Jean Jacques François
Anna Ogay

Signatures des témoins :

Ed. Merlot
François Morel
Les deux à Lanusanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893
N° 277

Weber et Schneiter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Weber, Arnold,** _____ Boulanger & Aubergiste, _____

de Menziken (Argovie) _____ domicilié à Lenzburg (Argovie) _____

célibataire, _____

né à Oberkulm (Argovie), le dix-sept Septembre _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fils de Adolphe Weber, boulanger, _____

et de Elisabeth née Meoz, de Menziken, _____

2^o **Schneiter, Anna-Marie,** _____

de Amsoldingen (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt Juin _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fille de Samuel Schneiter _____

et de Elisabeth née Rohr, _____

Les publications ont eu lieu à Menziken, Lenzburg, Amsoldingen Lausanne, les sept et huit Aout mil huit cent quatre-vingt-treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Lenzburg. _____

Communiqué: à Menziken Lenzburg

& Amsoldingen. _____

Signatures des époux :

Arnold Weber
Anna Weber

Signatures des témoins :

J. Dick Spisioy
Ch. Hassli

L'officier de l'état civil :



N° 278.

Meylan et Cachin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Septembre mil huit cent quatre-vingt-

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Meylan, François-Louis, vigneron,

de Chenit domicilié à Bursins,

veuf de Louise Marie née Dumarchey âgé de vingt-huit Juillet mil huit cent quatre-

vingt-douze.

né à Fontagnin, le vingt-neuf Mars mil huit cent cinquante-un,

fils de Jean Louis Meylan, décédé,

et de Jeanne Antoinette née Marmet, domiciliée à Belle,

2° Cachin, Nancy-Anna, maîtresse de pension,

de Chêne et Paquier à Cerniaz, domiciliée à Landanne,

Célibataire,

née à Donneloye, le dix-huit Avril mil huit cent cinquante-trois,

fille de Jean François Cachin

et de Jeanne Louise née veuf,

Les publications ont eu lieu au Sentier, au Brassus, à Chêne et Paquier, à Cerniaz, à Bursins & à Landanne, les vingt-quatre et vingt-cinq Aout mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intervention de l'Etat Civil de Gilly.

Communiqué : à Gilly, au Sentier, à Donneloye & à Villazel.

Signatures des époux :

François Meylan
Anna Meylan

Signatures des témoins :

Cachin à Landanne
Ch. Meylan à Bursins

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 279

Heimlicher & Bugnon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Heimlicher, Albert, _____ Mennsiere,

de Neuhausen (Schaffhouse) _____ domicilié à Landanne, _____

Célibataire, _____

né à Neuhausen, le douze mars _____ mil huit cent Soixante-cinq, _____

fils de Alexandre Heimlicher _____

et de Elisabeth née Moser, les deux décédés _____

2^o Bugnon, Louise-Amélie _____ sans profession,

de Quillier et de Fleury _____ domiciliée à Landanne _____

célibataire, _____

née à Quillier, le six Novembre _____ mil huit cent Soixante-cinq, _____

fille de Henri Etienne Bugnon, décédé, _____

et de Marie Elise née Lambert, sa mère, domiciliée à Quillier, _____

Les publications ont eu lieu à Neuhausen, Quillier, Fleury & Landanne, les vingt-deux
vingt-cinq Aout mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ acte de naissance des Epoux. _____

_____ Promesse de mariage. _____

_____ Certificats de publication de
Neuhausen, Quillier, Fleury & Landanne. _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Neuhausen, Ginyins & Fleury _____

Signatures des époux :

_____ Heimlicher Albert. _____

_____ Amélie Heimlicher. _____

Signatures des témoins :

_____ Eugène Pottat _____

_____ E. Horni. _____ à Landanne

L'officier de l'état civil :

N^o 280
Dumathéray et Feitrequin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dumathéray, Auguste-Eugène**, agriculteur,

de Essexines / Rolle domicilié à Vevey / Yverdon, / Lausanne

Célibataire,

né au Mont, le onze décembre mil huit cent soixante-quatre,

fils de défunt Jean Samuel Dumathéray

et de Charlotte née Cortaz, de Vevey, ménagère au Mont.

2^o **Feitrequin, Amélie-Lina**, ménagère,

de Romanel domiciliée à Romanel,

Célibataire

née à Romanel le dix-huit avril mil huit cent septante-quatre,

fille de Samuel Philippe Feitrequin

et de Julie Delessert, de femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Essexines, Romanel & Lausanne, les vingt-trois, vingt-cinq & vingt-six août mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Actes de décès des père & mère de l'Epouse

& Consentement du tuteur,

Promesse de mariage,

Certificats de publication de Romanel

Essexines & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Romanel & Gilly

Signatures des époux :

Dumathéray Auguste

Lina Dumathéray

Signatures des témoins :

Hogemuy Paul

Robat Charles

L'officier de l'état civil :

Au Meaud, Subst

1893

N° 281

Berthoud et Goldinger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Berthoud, Alfred-Jules-Marie,** _____ Maître menuisier,

de Romanet / Morges et de Fleurbaix _____ domicilié à Lonsanne, _____

Célibataire, _____

né à Lonsanne, le premier décembre _____ mil huit cent Soixante-dix, _____

fils de Marie-François Berthoud, administrateur, à Lonsanne, _____

et de Louise Corrat, sa femme, décédée, _____

2° **Goldinger, Rosa,** _____ Couturière,

de Homburg (Chuzgovic) _____ domiciliée à Lonsanne, _____

Célibataire, _____

née à Beuss, le trois juillet _____ mil huit cent Soixante-sept, _____

fille de Charles Goldinger _____

et de Maria née Krünger, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Romanet, à Fleurbaix, à Homburg et à Lonsanne, les vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf, trente, trente-et-un, trente-deux, trente-trois, trente-quatre, trente-cinq, trente-six, trente-sept, trente-huit, trente-neuf, quarante, quarante-et-un, quarante-deux, quarante-trois, quarante-quatre, quarante-cinq, quarante-six, quarante-sept, quarante-huit, quarante-neuf, cinquante, cinquante-et-un, cinquante-deux, cinquante-trois, cinquante-quatre, cinquante-cinq, cinquante-six, cinquante-sept, cinquante-huit, cinquante-neuf, soixante, soixante-et-un, soixante-deux, soixante-trois, soixante-quatre, soixante-cinq, soixante-six, soixante-sept, soixante-huit, soixante-neuf, soixante-dix, soixante-onze, soixante-douze, soixante-treize, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Romanet _____

Fleurbaix, Homburg et Lonsanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Collombier, Fleurbaix et Homburg _____

Signatures des époux :

A. Berthoud

R. Goldinger

Signatures des témoins :

Theophile Vogel

H. Melle les deux à Lonsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 282
Pilet et Dalzin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

39) Aujourd'hui vingt-un septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pilet, Alfred, _____ Employé de banque, _____

de Château-d'Oex _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-trois août _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

fils de François Georges Jacques Louis Pilet, décédé, _____

et de Daline Fanny Raymond, sa veuve, à Lausanne, _____

2° Dalzin, Cécile Fanny-Henriette, _____ Couturière, _____

de Lausanne, _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le quinze février _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fille de François Dalzin, négociant, à Lausanne, _____

et de Louise Marie Henriette Cretenoud, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, L'Étrivaz, à Lausanne, les vingt-deux et vingt-trois août mil huit cent quatre-vingt-treize, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Château-

-d'Oex, L'Étrivaz à Lausanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Château-d'Oex, _____

Signatures des époux :

Alfred Pilet
Cécile Pilet

Signatures des témoins :

H. Pilet
Paulin Simonet } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N^o 223

Augsburger et Meyer

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Augsburger, Auguste Louis,** employé postal,

de Langnau (Suisse) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne, le vingt-huit décembre mil huit cent soixante-sept,

fils de David Salomon Louis Augsburger, relieur,

et de Jeanne Marie Martin, sa femme, domiciliés à Lausanne,

2^o **Meyer, Elise,** sans profession,

de Schaffhouse domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Fribourg, le treize décembre mil huit cent soixante-sept,

fille de Jean Alfred Meyer

et de Lucie née Gut, sa veuve, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Langnau, Schaffhouse & Lausanne, le vingt-neuf et
trente deux mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Langnau
Schaffhouse & Lausanne

Communiqué: à Langnau et à

Schaffhouse

Signatures des époux:

Louis Augsburger
Elise Augsburger

Signatures des témoins:

M. Augsburger
M. Augsburger Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par jugement rendu le 19 février
1904 déclaré exécutoire le 5 Mai suivant,
le Tribunal civil du district de Lausanne
a dissous par le divorce, le mariage insai-
ci. contre

Ce divorce a été prononcé contre
la femme, en vertu de l'art. 146. 2 de
la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 20 mai 1904
L'off. de l'Etat Civil:

[Signature]

N^o 234

Chamozel et Jansen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chamozel, Emile-Afred,** _____ Entrepreneur, _____

de Olon _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à St Triphon, le neuf Octobre _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fils de défunt Charles Gédéon Chamozel, _____

et de Jeanne Pauline Wurtod, sa femme, domiciliée à Lausanne, _____

2^o **Jansen, Marie-Othilie,** _____ sans profession, _____

de Rheyt (Pusse) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Feibourg, le vingt-un décembre _____ mil huit cent soixante-deux, _____

fille de Pierre Robert Jansen, rentier, domicilié à Staples, _____

et de Marie Blant, domiciliée à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Olon, Huémoz, Rheyt, à Lausanne, les deux et quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

consentement des père & mère de l'épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Olon, Huémoz, Rheyt & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Olon & à la Chancellerie de _____

Signatures des époux :

Emile Chamozel

Marie Chamozel

Signatures des témoins :

François Dsg }
Jean Cornaz } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le jugement rendu le 12 mai 1898, déclaré définitif et exécutoire le 7 juin suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 46 lettre a) de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 13 juin 1898.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 285

Mathey et Bonjour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mathey, Jules-Jean-Marie, _____ Boulanger,

de Assens, _____ domicilié à Lausanne, _____

veuf en premières noces de Jeanne Marie Susanne Mojonnier, des le quatorze Avôt mil huit cent septante-deux, _____

né à Meryod, le onze Août _____ mil huit cent quarante-six, _____

fils de François Mathey, ancien boulanger, à Lausanne, _____

et de Louise Augustine Pay, sa femme, décédée, _____

2° Bonjour, Georgine, _____ Lingère,

de Blonay _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-quatre Juin _____ mil huit cent cinquante-six, _____

filie de Georges Jules Michel Bonjour, décédé, _____

et de Jeanne Susanne Pichon, sa mère, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Assens, Blonay & Lausanne, les vingt-deux, vingt-trois et vingt-six Août mil huit cent quatre-vingt-treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la première femme de

l'Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Assens

Blonay & Lausanne. _____

Communiqué : _____ à Echallens

& Blonay _____

Signatures des époux :

Jules Mathey
Georgine Mathey

Signatures des témoins :

M. Winandy
Larrot Charles Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 286

Davel et Schmidetlet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois septembre mil huit cent quatre-vingt-trois, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Davel, Victor-Adolphe, Voyageur de Commerce

de Cully, Lutry domicilié à Vevey

Célibataire

né à Vevey, le vingt-sept février mil huit cent cinquante-neuf,

fils de Charles Marc Jacques Davel, décédé,

et de Jeanne Louise Madelaine née Davel, à Vevey,

2° Schmidetlet, Henriette-Marie-Louise, *brédouée*

de Jouxten-Mézery domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne, le onze Octobre mil huit cent Soixante-cinq,

fille de Henri Louis Schmidetlet, décédé,

et de Marie Louise Frédérique Regamey, née Bauc, ménagère à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Cully, Lutry, Jouxten-Mézery, Vevey & Lausanne, les six neuf, vingt-deux, vingt-trois & vingt-deux août mil huit cent quatre-vingt-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Vevey

Signatures des époux :

Davel
Henriette Davel

Signatures des témoins :

J. Paul-Ruchonnet
Weber

Communiqué : à Cully, Lutry

Romanet de Vevey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 287

Favre et Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favre, Aimé, _____ Eschez

de Chierrens _____ domicilié à La Cour de Peitz _____

Célibataire _____

né à Bussy, le douze Juin _____ mil huit cent Soixante-quatre, _____

fils de Pierre Moïse Favre, _____

et de Louise née Durand, _____

2° Jaquier, Lina, _____ Cuisinière,

de Goumoens-la-Ville _____ domiciliée à Morgey, _____

célibataire _____

née à Goumoens-la-Ville, le dix Janvier _____ mil huit cent Soixante-cinq, _____

fille de Benjamin Emmanuel Jaquier, _____

et de Suzette Jayet, à Goumoens-la-Ville _____

Les publications ont eu lieu à Chierrens, Goumoens-la-Ville, La Cour de Peitz
à Morgey, les dix-huit et dix-neuf Aout mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
La Cour de Peitz _____

Communiqué : à St-Cerges, Chierrens

La Cour de Peitz à Morgey _____

Signatures des époux :

Aimé Favre

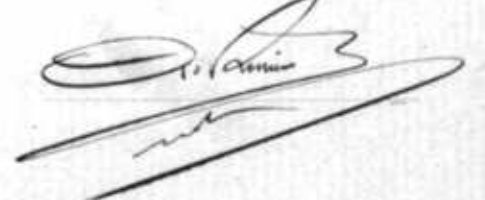
Lina Favre

Signatures des témoins :

Louis Jaquillard

Jules Jaquillard

L'officier de l'état civil :



N° 288

Bossy & Künzli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Septembre mil huit cent quatre-vingt-treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bossy, Oscar-Jules**, négociant,
de Corcelles près Payerne, domicilié à Coudet (Fribourg)
Célibataire

né à Corcelles près Payerne, le trente Juillet mil huit cent Soixante-deux,
fils de Jules Bossy, négociant à Coudet,
et de Julie née Rapin, domiciliée à Coudet,

2° **Künzli, Clara-Pauline**,
de Strenzelbach (Argovie) domiciliée à Lausanne,
célibataire,

née à Strenzelbach, le vingt Juin mil huit cent Soixante-six,
fille de feu Jean Künzli (Jean Adolphe Künzli)
et de Fanny née Bossy, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Corcelles, Strenzelbach, Coudet & Lausanne,
les vingt-quatre & vingt six Aout mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Authentification de l'état Civil
de Montagny

Communiqué : à Corcelles p. Payerne
Montagny, les Monts & Strenzelbach.

Signatures des époux :

Oscar Bossy
Clara Bossy

Signatures des témoins :

Adolphe Künzli
Louis Monastier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 289

Cuétel et Visinand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cuétel, Constant-Henri**, _____ Employé de Commerce, de Villars St Croix _____ domicilié à Lussanne, _____ célibataire, _____

né à Crissier, le onze avril _____ mil huit cent septante-deux, _____ fils de Louis Cuétel, agriculteur à Crissier _____ et de Henriette Louise Demont, sa femme, décédée, _____

2° **Visinand, Thérèse-Puise**, _____ sans profession, de Bussigny & Maraçon, _____ domiciliée à Bussigny, _____ célibataire, _____

née à St Germain (Bussigny), le quatre octobre _____ mil huit cent soixante-quatre, _____ fille de feu Louis Henri Visinand _____ et de Marie Louise Gillieron, sa veuve, à Bussigny _____

Les publications ont eu lieu à Villars St Croix, Bussigny, Maraçon & Lussanne, les dix-sept & dix-neuf août mil huit cent quatre-vingt-treize, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication de Villars St Croix, Bussigny, Maraçon & Lussanne _____

Communiqué : à Bussigny & à

Palézieux _____

Signatures des époux :

C Cuétel _____
 Louise Cuétel _____

Signatures des témoins :

Frederic Buchs } _____
 J. Cachin } _____

L'officier de l'état civil :

N° 290

Bonzon et Fahni

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

af Aujourd'hui vingt-dix septembre mil huit cent quatre-vingt-treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Bonzon, Henri-Samuel**, Employé de Commerce, de **Pompaples**, domicilié à **Lausanne**, Célibataire,

né à **Lausanne**, le dix-neuf Juin mil huit cent Septante-trois, fils de **Louis Bonzon**, appareilleur à **Lausanne**, et de **Marie Hélène Marine Marzani**, sa femme, décédée,

2° **Fahni, Ida**, Couturière, de **Eritz (Berne)**, domiciliée à **Lausanne**, Célibataire,

née à **Lausanne**, le neuf Juin mil huit cent Septante, fille de **Jacob Fahni**, conducteur postal à **Lausanne**, et de **Suzette Charlotte Augustine née Rochty**, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à **Pompaples, Eritz et Lausanne**, les cinq et six septembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Par jugement rendu le 1^{er} mars 1900, déclaré exécutoire le 28 mars 1900, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré par le divorce le mariage inscrit ci-contre. Le divorce a été prononcé en vertu de l'article 47 de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Lausanne, le 3 avril 1900. L'Officier de l'Etat-civil

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Pompaples, Eritz et Lausanne.

Signatures des époux:

Henri Bonzon
Ida Bonzon

Signatures des témoins:

Julie Hauswirth
Louis Hauswirth
les deux à Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

d' *Eritz (Schwarzenegg)* à *Pompaples*.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1893

N° 291

Soquel et Fivaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Soquel, Paul,** _____ Boulanger,

de Cernier (Nanchâtel) _____ domicilié à Evian, précéd. à Ausanne,

célibataire, _____

né à Cernier, le vingt-trois novembre _____ mil huit cent soixante-deux, _____

fils de Louis Eugène Soquel, décédé, _____

et de Anna Marie née Hürdy, sa veuve à Cernier, _____

2° **Fivaz, Berthe-Clair,** _____ Coiffeuse,

de Yvonand et Sassel, _____ domiciliée à Evian-les-Bains, _____

célibataire, _____

née à Evian, le vingt-cinq février _____ mil huit cent septante-trois, _____

fille de Vincent Fivaz, Coiffeur, _____

et de Elvire Pichioti, sa femme domiciliés à Evian-les-Bains, _____

Les publications ont eu lieu à Cernier, Yvonand, Sassel & Evian, les sept, huit & neuf
Septembre mil huit cent quatre-vingt-treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de _____

Cernier, Yvonand, Sassel & Evian, _____

Communiqué : à Cernier, Georges & _____

Yvonand _____

Signatures des époux :

Paul Soquel

Berthe Soquel

Signatures des témoins :

Fernand Calvin Fivaz

Georges Hiffp

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 292

Margot et Schoenborn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-

trois, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Margot, Benoit-Charles, Cimenteur,

de Sainte-Croix, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Villeneuve, le onze mai mil huit cent septante-un,

fils de Charles Henri François Margot, Cimenteur à Cully,

et de Sophie née Papaux, domiciliée à Vévey,

2° Schoenborn, Hélène Anna ménagère,

de Aix-la-Chapelle (Prusse) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le vingt-un avril mil huit cent soixante-sept

fille de Emile Jules Guillaume Schoenborn, menuisier à Lausanne,

et de Suzette Anna Valet, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Ste Croix, Aix-la-Chapelle & Lausanne, les premier
deux et quatre août mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Ste Croix, Aix-la-Chapelle & Lausanne

Communiqué : à Ste Croix & à la
Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Charles Margot
Hélène Margot
• Jo

Signatures des témoins :

S. Schoenborn
François Valet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 293

Logez et Motel

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-huit Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Logez, Jules-Ernest, _____ Beulmeyer,

Lieu d'origine et de domicile :

de Goumoens-la-Ville, _____ domicilié à Landanne, _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

né à Goumoens-la-Ville, le dix-huit novembre _____ mil huit cent Soixante-six, _____

Noms, profession et

_____ fils de François Logez, agriculteur à Goumoens-la-Ville, _____

domicile des parents :

et de Jeanne dite Jenny née Marguerat, la femme, décédée, _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Motel, Julia, _____ Sans profession, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Montschiez, _____ domiciliée à Landanne, _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

née à Ciezèr Epassy, le quatorze décembre _____ mil huit cent Soixante-quatorze, _____

Noms, profession et

_____ fille de Louise Julie Motel, sage femme, à Landanne, _____

domicile des parents :

et de _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Goumoens-la-Ville, Montschiez & Landanne, les vingt-neuf
_____ trente & trente-un de ce mil huit cent quatre-vingt-treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage. _____

_____ Certificat de publication de Goumoens
montschiez & Landanne. _____

_____ Consentement de la mère de l'épouse, _____

Communiqué : à l'Etat Civil à Echallens

_____ le 28. _____

Signatures des époux :

Jules Logez
Julia Logez

Signatures des témoins :

Gilles Henin
Emile Picou

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 2914
Marchand et Eugonnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Marchand, Philippe-Albert-Louis**, Commis de poste

de Vugelles, domicilié à Montagny,

Célibataire,

né à Vugelles, le vingt-un Mars mil huit cent soixante-huit,

fil de Eugène Marchand, agriculteur à Vugelles,

et de Suzanne Marie Cécile Louise née Blanc, la femme à Laudon

2^o **Eugonnet, Emma-Gabrielle**, Centurière

de Gollion, domiciliée à Verrey,

Célibataire,

née à Cordier, le vingt-cinq Juillet mil huit cent Septante,

fille de Louis Marie Eugonnet, maréchal,

et de Marie Balizat, la femme, domiciliés à Verrey,

Les publications ont eu lieu à Vugelles, Gollion, Montagny & Verrey, le quatre-vingt-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-treize,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Vugelles, Gollion, Verrey & Montagny

Communiqué : à l'Etat Civil de

Montagny, Cessonay & Verrey

Signatures des époux :

Marchand

Emma Marchand

Signatures des témoins :

Daniel Marchand

Eugène Marchand
 le jour à Montagny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 295

Fankhauser et Vitez

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Fankhauser, Emmanuel-Arnold, serrurier,

de Trub (Berne) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né au Neuchâtel, le trente avril mil huit cent cinquante-neuf,

fil de Alexandre Wilhelm Fankhauser, décédé,

et de Matha née Widmer, sa femme, décédée,

2^o Vitez, Emma-Elise, Couturière,

de Villars-Vercelins domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Villars-Vercelins, le vingt-deux octobre mil huit cent septante,

filles de Elie Vitez, décédé,

et de Augustine née Berensson, sa veuve, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Trub, Villars-Vercelins Lausanne, les onze et quatorze septembre mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de justification de

Trub, Villars-Vercelins à Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Trub à Poliez-le-Grand

Signatures des époux:

Fankhauser Arnold

Emma Fankhauser

Signatures des témoins:

Jean Lauber } à Lausanne

Bredinger }

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 296
Amy & Juret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Amy, Charles-Jules-Louis, Marié,

de Oyens, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le sept août mil huit cent soixante-six,

fils de Monsieur Charles aîné Amy, Charpentier,

et de Julie Sophie Blanchoud, sa femme, domiciliés à Lausanne,

2^o Juret, Bertha-Marie-Elisa, Blanchisseuse,

de Frutigen (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le vingt-quatre avril mil huit cent soixante-huit,

filles de Rodolphe Juret, décédé,

et de Anna Elisabeth Mann, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Oyens, Frutigen & Lausanne, les quinze & dix-huit août mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Oyens, Frutigen & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

St Cerges & Frutigen

Signatures des époux :

Ch. Amy

Bertha Amy

Signatures des témoins :

Ch. Emery

W. Golay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 297 1893

Nicolas et Berger

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Nicolas, Albert Straford**, — employé aux télégraphes,

de Carouge près Mézières, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le deux Septembre mil huit cent septante,

filz de Samuel Straford Nicolas, décédé,

et de Louise Gidelon, sa veuve, à Lausanne,

2^o **Berger, Emilie-Bertha**, — Couturière,

de Wengy (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Evanches, le deux Septembre mil huit cent soixante-neuf,

fille de Louis Daniel Berger, décédé,

et de Elisabeth née Johnet, sa veuve, à Evanches,

Les publications ont eu lieu à Carouge, Wengy & Lausanne, le cinq, dix sept
Septembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Carouge, Wengy & Lausanne

Communiqué: à Mézières &

Wengy.

Signatures des époux:

Albert Nicolas

Bertha Nicolas

Signatures des témoins:

Dontan Jules

Ursy

Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 298.
Borgeaud et Gillieron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-

treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Borgeaud, George-Rodolphe, Tailleur,

de Pully, domicilié à Lausanne,

veuf en premières noces de Louise Marie Diment dès le treize Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre,

né à Pully, le dix-huit février mil huit cent quarante-cinq,

fil de Jean Borgeaud

et de Louise Françoise Corbaz, sa femme, les deux décédés,

2° Gillieron, Louise-Emma, sans profession,

de Ropraz, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le sept Novembre mil huit cent soixante-deux,

fille de Pierre Louis Gillieron, menuisier, à Lausanne,

et de Marie Louise Pahud, sa femme, décédée;

Les publications ont eu lieu à Pully, Ropraz & Lausanne, les dix-neuf & vingt-dix mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- actes de naissance des Epoux
- acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Pully, Ropraz & Lausanne.

Communiqué : à l'état Civil

de Pully & Corcelles.

Signatures des époux :

G. Borgeaud
Emma Borgeaud

Signatures des témoins :

François Gillieron
Gustave Gillieron

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 299

André et Croix

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o André, Henri-Samuel, agriculteur,

de Gilly domicilié à Gilly,

Célibataire

né à Gilly, le quatorze Janvier mil huit cent cinquante-sept,

fils de Jean Pierre André, agriculteur,

et de Jeanne Louise Rosalie née Croix, décédée,

2^o Croix, Marie,

de Gilly domiciliée à Gilly,

Célibataire,

née à Gilly, le dix-sept Juillet mil huit cent soixante-sept,

fille de Jules Théodore Croix, décédé,

et de Jeanne Marie née Richard, la femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Gilly, le quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'Etat Civil de Gilly

Communiqué : à l'Etat Civil de Gilly

Signatures des époux :

André

Marie

Signatures des témoins :

Favrat

les deux à l'unanimité

L'officier de l'état civil :

N° 300.

Dupertuis et Dukart

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dupertuis, Vincent-Charles-ajéé**, employé à l'hôpital,

deumont-Dessous, _____ domicilié à Hausanne, _____

célibataire, _____

né à Chailly (Montreux), le treize janvier _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fils de Auguste Dupertuis, décédé, _____

et de Fanny née Ormond, sa veuve, à Chailly (Montreux) _____

2° **Dukart, Ida**, _____ Blanchesnoise, _____

de Pizy _____ domiciliée à Hausanne, _____

célibataire, _____

née à Aubonne, le premier mars _____ mil huit cent septante-un, _____

fille de Jean François Amédée Dukart, décédé, _____

et de Anna née Kunz, sa veuve, à Morcy, _____

Les publications ont eu lieu à Crémont-Dessous, Pizy & Hausanne, les neuf & dix
Septembre mil huit cent quatre-vingt-treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de
Crémont-Dessous, Pizy & Hausanne _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Gimel & Crémont-Dessous. _____

Signatures des époux :

Dupertuis Alfred _____

Dupertuis Ida _____

Signatures des témoins :

Dupertuis Cécile _____

Dupertuis Paul _____

L'officier de l'état civil :

N° 301

Arn et Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil, soussigné, ont comparu :

1^o Arn, Gottfried, _____ Charcutier,

de Grossaffoltern | Berne | _____ domicilié à Landanne, _____

Célibataire, _____

né à Burglen | Berne | le vingt février _____ mil huit cent cinquante-trois, _____

fils de Jean Arn, _____

et de Elisabeth Köffel, sa femme, les deux décédés, _____

2^o Meyer, Angélique-Thérèse, _____ Cuisinière,

de Laußen | Berne | _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Laußen, le six Mai _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fille de Franz Meyer _____

et de Thérèse née Bohrer, sa femme, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Grossaffoltern, Laußen & Landanne, les huit, neuf et dix septembre mil huit cent quatre-vingt-treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Grossaffoltern,
Laußen & Landanne : _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Grossaffoltern & Laußen. _____

Signatures des époux :

Gottfried Arn
Angélique Meyer

Signatures des témoins :

Hausler
A. G. Lomen

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 302

Diserens et Studer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois octobre mil huit cent quatre-vingt-

treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Diserens, Louis-Eugène**, Journalier,

de Savigny domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Savigny, le vingt-neuf novembre mil huit cent cinquante-cinq,

fil de Félix Diserens, décédé,

et de Françoise née Aguet, la veuve, à Savigny,

2° **Studer, Rosina**, Cuisinière,

de Läziwyl (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Wichtrach, le dix-huit février mil huit cent soixante-trois,

filles de Christian Studer, agriculteur

et de Elisabeth Bachmann, la femme, domiciliés à Châtillens.

Les publications ont eu lieu à Savigny, Läziwyl & Lausanne, le quinze & seize septembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Savigny, Läziwyl & Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

Savigny, Läziwyl & Lausanne

Signatures des époux :

Diserens L. Eugène

Rosina Diserens

Signatures des témoins :

Diserens François

Pegamey Paul

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 303.

Chaillet & Vaney

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui cinq octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Chaillet, Edouard**, _____ Employé de Commerce,

des Chenit et de la Côte aux fées _____ domicilié à Lonsanne, _____

Célibataire, _____

né à Genève, le premier décembre _____ mil huit cent Soixante-trois, _____

fils de Charles Henri Chaillet _____

et de Marie Monnard, sa femme, les deux décédés, _____

2^o **Vaney, Marie-Henriette**, _____ Brodeuse,

de Cugy _____ domiciliée à Lonsanne, _____

Célibataire, _____

née à Cuarnens, le six février _____ mil huit cent Soixante, _____

fille de Marc Henri Vaney, décédé, _____

et de Jenny Louise née Bezençon, sa veuve, à Lonsanne, _____

Les publications ont eu lieu à Chenit à la Côte aux fées, à Cugy & à Lonsanne, les
cinq, six et sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de
Lonsanne, Cugy, La Côte aux fées, le
Senterre & le Brauns (Chenit) _____Communiqué: à l'Etat Civil au
Senterre, de Poliez-le-Grand à La Côte aux fées.

Signatures des époux:

E. Chaillet

Marie Vaney

Signatures des témoins:

L. F. Taverne

Jacques } à Lonsanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 304

Berthoud et Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Berthoud, Charles-Louis-William**, *mécanicien*,

de *Vallamand-Dessus* _____ domicilié à *Lausanne*, _____

Célibataire, _____

né à *Lausanne*, le dix mai _____ mil huit cent *Septante*, _____

fil de *Charles-Louis Berthoud, serrurier*, _____

et de *Luise Pöschli, sa femme, les deux à Lausanne*, _____

2^o **Mayor, Fanny-Louise-Adeline**, *couturière*,

de *Echallens*, _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

Célibataire, _____

née à *Genève*, le dix sept Juin _____ mil huit cent *Soixante-huit*, _____

fille de *Adolphe Mayor, docteur*, _____

et de *Francisque Marie Pache, sa veuve, à Lausanne*, _____

Les publications ont eu lieu à *Vallamand-Dessus, Echallens & Lausanne*, le huit & neuf *Septembre* mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Vallamand _____

Dessus, Lausanne & Echallens _____

Communiqué: à l'état civil de _____

Chavillon & d' Echallens _____

Signatures des époux :

Charles Berthoud

Fanny Berthoud

Signatures des témoins :

Mme Hagen Mayor

Charles Berthoud *Père*
Mme Piquet Mayor *Mère*
l'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

No 305

Laurent et Brot

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui cinq Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Laurent, Louis-Ferdinand** _____ Confidencier,

de Chavornay, _____ domicilié à Lausanne, _____

divorcé en premières nocces de Antoinette Louise Durand des le quinze Juin mil huit cent quatre-vingt-douze, _____

né à Muthod, le deux décembre _____ mil huit cent cinquante quatre, _____

fil de François Louis Laurent _____

et de Marie Rosine née Marendoz, Sa femme, les deux décédés, _____

2^o **Brot, Henriette-Georgette**, _____ Régente primaire,

de Lausanne & de Vuarens, _____ domiciliée à Châtelard, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-neuf Mars _____ mil huit cent Soixante-huit, _____

filles de Louis Marc Brot, décédé, _____

et de Charlotte Jeannette Tacheron née Vellichard, Sa veuve à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Chavornay, Lausanne, Vuarens & Châtelard, les vingt quatre, vingt-cinq & vingt-six août mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Déclaration de divorce de l'époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Chavornay _____

Lausanne, Vuarens & Châtelard, _____

Communiqué: à l'état Civil de _____

Chavornay, Vuarens & Montreux _____

Signatures des époux:

L. Laurent
H. Brot

Signatures des témoins:

J. Sondregge
Jules Mattrey

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 306

Waldner et Simmen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Waldner, Benjamin**, _____ Typographe,

de Ziefen (Dale Campagne) _____ domicilié à Lussane,

veuf de Caroline née Zwickhardt dit Müller, de le premier février mil huit cent quatre-vingt-seize, _____

né à Ziefen, le vingt-six mars _____ mil huit cent cinquante ; _____

fils de Jean Waldner, décédé, _____

et de Catherine Brunner, sa veuve, à Bale, _____

2^o **Simmen, Maria-Rozina**, _____ sage femme,

de Etlach (Berne) _____ domiciliée à Lussane,

Célibataire, _____

née à Etlach, le quinze Juillet _____ mil huit cent Soixante-neuf, _____

fille de Frédéric Samuel Simmen, décédé, _____

et de Maria Rozina née Himmeltli, sa veuve, à Etlach, _____

Les publications ont eu lieu à Ziefen, Etlach & Lussane, le seize, dix sept & vingt-un Septembre mil huit cent quatre-vingt-treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
 Acte de décès de la précéd^{te} femme de l'Epoux. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Ziefen, Etlach & Lussane. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Ziefen & Etlach. _____

Signatures des époux :

B. Waldner
Rozina Waldner

Signatures des témoins :

Judith Himmeltli
Conrad Fuler ^{Lussane}

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 307

Moënoz et Estoppey

Nom et profession de l'époux:
 née Moënoz, à l'off. de l'état civil:
 Lieu d'origine et de domicile:
 Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Moënoz, Gustave-Jean-Edouard**, agriculteur,
 de Fully _____ domicilié à Lussane, _____
 célibataire, _____

né à Yverdon, le trente Novembre _____ mil huit cent soixante-six, _____
 fils de Henri Samuel Moënoz, jardinier, _____
 et de Charlotte née Béboux, la femme, les deux à Lussane, _____

2° **Estoppey, Louise-Céline**, cuisinière,
 de Trey, _____ domiciliée à Lussane, _____
 célibataire, _____

née à Forcel, le quatre Janvier _____ mil huit cent septante-deux, _____
 fille de Frédéric Estoppey, décodé, _____
 et de Jannette née Cosmanusaz, la veuve à Bussigny, _____

Les publications ont eu lieu à Fully, Trey & Lussane, les seize & dix huit septembre
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. l'ice Moënoz avec la veuve Moënoz avec 2u.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication de _____
 Fully, Trey & Lussane _____

Communiqué: à l'Etat Civil de

Fully & Trey _____

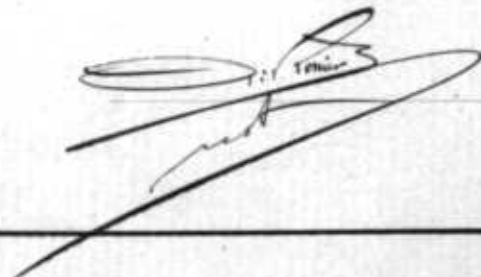
Signatures des époux:

Moënoz G.
 Moënoz Céline

Signatures des témoins:

A. Regamey }
 D. Regamey } à Lussane

L'officier de l'état civil:



N° 303

Felichet et Randall

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-
treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Felichet, Gustave-Louis**, Pasteur,

de Gellien - de Lutierrez, domicilié à Reyssens-Grandcour,

Célibataire,

né à Bremblens, le vingt-neuf Octobre mil huit cent soixante-huit,

fil de Henri Constant Felix Felichet, ancien Professeur,

et de Rouze née Perret, sa femme, domiciliés à Bremblens,

2° **Randall, Catherine**, sans profession,

d'origine russe, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Akhermann (Russie), le 21 Novembre (24 déc. n/s) mil huit cent soixante-huit

fille de défunte Marie Schanz, adoptée par William Randall, ancien professeur et Marie

et de Adèle Georgine Souquet, domiciliés à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Gellien, Lutierrez, Reysens-Grandcour & Lausanne
les quinze, seize & dix-sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-treize, avec
dispense des publications en Russie.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Grandcour.

Communiqué : à Cossouay, Colombier
Grandcour & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

G. Felichet

Catherine Felichet

Signatures des témoins :

William Randall
Georgina Randall

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 309.

Lienhard et Perrotter

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix octobre mil huit cent quatre-vingt-

treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Lienhard, Auguste-Alphonse, Employé de bureau,

de Kolziken (Argovie) domicilié à Monthey (Valais)

Célibataire,

né à Lausanne, le quinze Juillet mil huit cent septante-cinq,

fils de Jean Alfred Lienhard, docteur,

et de Marie Madeleine Blanc, sa femme, domiciliés à Lausanne,

2° Perrotter, Janny, Couturière,

de Nant (Morbihan) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Villeneuve, le vingt-huit Janvier mil huit cent soixante-sept,

fille de David Samuel Perrotter, décédé,

et de Rosine Joseph, sa veuve, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Kolziken, Nant, Monthey & Lausanne, les neuf, dix & onze Septembre mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Intervention de l'Etat Civil de Monthey

Communiqué: à l'Etat Civil de

Kolziken, Monthey & Morbihan

Signatures des époux:

Lienhard

Janny Lienhard

Signatures des témoins:

J. Lienhard à Lausanne
Perrotter à Nyon

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 310

Décoppet et Beyeler
née Paquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Décoppet, Henri,** _____ *Négociant,*

de *Suscévoz* _____ domicilié à *Lansanne,* _____

Célibataire, _____

né à *Vuittetboen,* le treize février _____ mil huit cent *soixante-un,* _____

fil de *Henri Décoppet,* agriculteur _____

et de *Jeanette née Mathinet,* la femme, domiciliée à *Champvent,* _____

2° **Beyeler née Paquier, Georgine-Caroline,** *épicière,*

de *Ruschegg | Berne |* _____ domiciliée à *Lansanne,* _____

veuve de *frédéric Beyeler* dès le vingt-quatre mars mil huit cent quatre-vingt *et* _____
premières noces | _____

née à *Denges,* le quatorze décembre _____ mil huit cent *quarante-sept,* _____

filles de *françois Henri Paquier* _____

et de *Jeanne Louise née Foyer,* la femme, les deux *décédés,* _____

Les publications ont eu lieu à *Suscévoz, Ruschegg & Lansanne,* les deux, trois et _____
quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

acte de décès du mari de l'épouse, _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de _____

Suscévoz, Ruschegg & Lansanne. _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Ruschegg & Champvent _____

Signatures des époux :

H. Décoppet

G. Beyeler

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 311

David & Goy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° David, Auguste-Kentzi, _____ Epicier,

de Gex (Ain) France, _____ domicilié à Lantenne, _____

Célibataire, _____

né à Mozyes, le douze avril _____ mil huit cent soixante-six, _____

fils de Marie François David, représentant de Commerce, _____

et de Marie Affredine Gaudin, sa femme, domiciliés à Mozyes, _____

2° Goy, Marie-Sophie, _____ sans profession,

de Vaulion _____ domiciliée à Lantenne, _____

Célibataire, _____

née à Cordier, le vingt-trois décembre _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

fille de Louis Auguste Goy, huissier _____

et de Sophie née Milliquet, domiciliés à Lantenne, _____

Les publications ont eu lieu à Gex, Vaulion & Lantenne, les vingt-neuf, trente-un
sept et trois septembre mil huit cent quatre-vingt-treize, _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Consentement des
père & mère de l'Epoux. 3° Promesse de mariage. 4° Certificat
de publication de Vaulion à Lantenne & dit de Gex
6° déclaration de validité. 7° L'omis au Département
de Justice à Police constatant que les pièces sous n° 2
& 6 sont déposées dans ses archives. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Vaulion

à la Chancellerie Cantonale, _____

Signatures des époux :

A. David

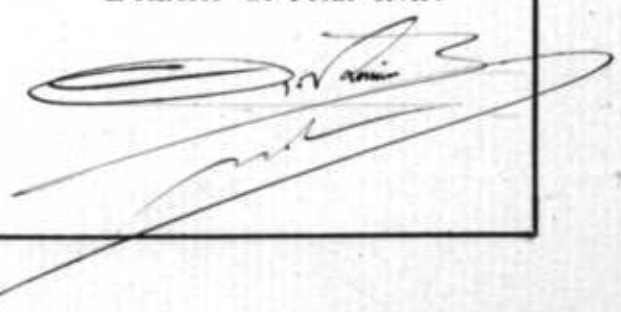
Sophie David

Signatures des témoins :

H. Siler fils

Parrot Charles Lantenne

L'officier de l'état civil :



N° 312

Loewenthal et Roth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Loewenthal, Nachman Nathan**, Professeur à l'université, de Mohilew (Gouvernement de Mohilew) Russie, domicilié à Landanne, célibataire,

né à Mohilew, le seize (vingt-huit n/s) novembre _____ mil huit cent cinquante-cinq, fils de Moïse Loewenthal et de Malka Loewenthal, les deux décédés,

2° **Roth, Antonine**, sans profession, de Orlow (Gouvernement d'Orlow) Russie, domiciliée à Ormont-Dessous, Célibataire,

née à Orlow, le six (six-huit n/s) mars _____ mil huit cent cinquante-un, fille de Charles Borissovitch Roth, décédé, et de Justine Iwanowna Roth, la veuve domiciliée à Moscou.

Les publications ont eu lieu à Landanne et à Ormont-Dessous, les quinze et seize de ce mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage : _____

Certificats de publication de Landanne et Ormont-Dessous. _____

Permis du Département de Justice et Police. _____

Communiqué : à l'état civil d'Ormont-Dessous _____

Ormont-Dessous à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

N. Loewenthal
Antonine Roth

Signatures des témoins :

L. Simeonoff, professeur
Perret Vincent
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 313.

Bernard et Krafft

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize, à trois heures après midi par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bernard, Maurice-Remi-Gustave, _____ secrétaire _____

d'origine française, entrée d'option, _____ domicilié à Amières (Seine) _____

Célibataire, _____

né à Strasbourg, le treize Mars _____ mil huit cent Soixante-huit, _____

fils de Paul Philippe Georges Bernard, capitaine en retraite _____

et de Louise Haut, son épouse, domiciliés à Amières, _____

2° Krafft, Marie-Elizabeth, _____ sans profession, _____

de Vevey _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-quatre avril _____ mil huit cent Soixante-six, _____

fille de feu Charles Edouard Elide Krafft, _____

et de Marie Elizabeth fuchs, sa veuve, domiciliée à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Amières, Vevey & Lausanne, le quatorze, dix-neuf et vingt Aout mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Consentement des parents de l'Epoux. 3° Promesse de mariage. 4° Carte de publication de Vevey, Lausanne & dit d'Amières. 5° Déclaration de validité. 6° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos 2, 5 & 6 sont déposés dans ses archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Vevey & à la Chancellerie de _____

Signatures des époux :

Maurice Bernard

Marie Bernard

Signatures des témoins :

Edouard Monod à Vevey

Brunnaring à Amières

L'officier de l'état civil :

Al. H. Maud, Subst.

circled stamp with signature Krafft

Luise Bernard

E. Krafft

Bernard

P. Samueller

Georg Ant. Bonidel

M. G. Krafft

N° 314

Taillens & Coudey

u1
10-84

Aujourd'hui douze Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° **Taillens, Marc-Justin**, *Boulangier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lansanne*, _____ domicilié à *Lansanne*, _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

né à *Lansanne*, le quatorze février _____ mil huit cent septante,

Noms, profession et

fils de *Louis-Jacob Taillens, décédé*, _____

domicile des parents :

et de *Louise Jenny née Obiole, domiciliée à Lansanne*, _____

Nom et profession de l'épouse :

2° **Coudey, Léontine-Isabelle-Marie**, *sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Vétroz (Valais)*, _____ domiciliée à *Sion*, _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

née à *Sion*, le neuf décembre _____ mil huit cent soixante-quinze,

Noms, profession et

fille de *Eugène Coudey, ancien menuisier*, _____

domicile des parents :

et de *Joséphine Batmann, domiciliés à Sion*, _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Vétroz & Sion*, les dix-neuf et vingt-un
septembre mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des époux _____
 _____ Consentement des parents de l'épouse _____
 _____ Promesse de mariage _____
 _____ Certificats de publication de Lansanne
 Vétroz & Sion _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Vétroz & Sion, _____

Signatures des époux :

Justin Taillens
Isabelle Taillens

Signatures des témoins :

E. Lasser
E. Taillens } *Lansanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 315.

1893

Zimmermann & Jaques

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui Douze Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Zimmermann, Charles-Daniel-Hermann**, Commis D.S.

de Cottens, _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-huit mai _____ mil huit cent septante-un, _____

fils de Barnabas Zimmermann, décédé, _____

et de Louise Coeytaux, la veuve, à Lausanne, _____

2^o **Jaques, Emma-Marguerite dite Annette**, Couturière,

de Sainte-Croix _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Sainte-Croix, le trente novembre _____ mil huit cent septante-un, _____

fille de Jules Gustave Jaques, décédé, _____

et de Julie Charlotte née Cuendet, la veuve, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Cottens, Ste Croix, Les Granges & Lausanne, les seize
& dix-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de
Cottens, Ste Croix, Les Granges & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Grancy & Ste Croix _____

Signatures des époux:

*Zimmermann**Annette Zimmermann*

Signatures des témoins:

*J. Roux**Jaques*

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 316.

Girardet et Meserli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze octobre mil huit cent quatre-vingt-

treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Girardet, Emile-Marc**, Bachelier,

de Penthelaz, domicilié à Lausanne,

veuf de Louise Balif, né le neuf juin mil huit cent quatre-vingt-douze,

né à Lausanne, le quatorze juin mil huit cent soixante-un,

fils de défunt David Girardet,

et de Fanny Regamey, sa mère, à Lausanne,

2^o **Meserli, Anna-Elizabeth**, Célibataire,

de Riggisberg (Berne), domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Riggisberg, le douze septembre mil huit cent septante-un,

fille de Friedrich Meserli, agriculteur,

et de Elizabeth née Ringgeli, sa femme, les deux à Riggisberg,

Les publications ont eu lieu à Penthelaz, Riggisberg & Lausanne, les dix-neuf,
vingt-un & vingt-deux septembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Penthelaz, Riggisberg & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Cossonay & Riggisberg

Signatures des époux :

Emile Girardet
Elise Girardet

Signatures des témoins :

Adrien
Antoine Zimmerman

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 18 février 1902, déclaré définitif & exécutoire le 22 mars suivant, le Tribunal civil du District de Lausanne a déclaré par le divorce le mariage incestueux ci-dessus.
Le divorce a été prononcé en vertu de l'article 47 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 5 avril 1902

L'off: de l'état civil :

[Signature]

N° 317 1893

Béboux et Pache

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui onze Octobre mil huit cent quatre-vingt-

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Béboux, Ernest, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Epalinges et de Belmont / Lausanne, domicilié à Epalinges,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Epalinges, le quinze mai mil huit cent soixante-sept,

Noms, profession et

fils de Louis Béboux, décédé,

domicile des parents :

et de Staline née Petit, sa veuve, à Epalinges,

Nom et profession de l'épouse :

2° Pache, Rosalie-Louise, Tailleur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Epalinges, domiciliée à Epalinges (Crisettes)

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Epalinges, le vingt six février mil huit cent soixante-dix,

Noms, profession et

fille de Jean Abraham Pache, décédé,

domicile des parents :

et de Jeanne Suzanne née Blanc, sa veuve, aux Crisettes,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Epalinges & à Belmont, les treize & dix-sept d'octobre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'état civil d'Epalinges.

Signatures des époux :

Ernest Béboux
Rosalie Pache

Signatures des témoins :

Ch. Hostie
Joram Rompoy

Communiqué : à l'état civil de

Epalinges & Belmont.

L'officier de l'état civil

N° 318.

Laurent et Clément

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze octobre, mil huit cent quatre-vingt-trois, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Laurent, Auguste**, maître mécanicien de la flotte, d'origine française, domicilié à La Seyne (Var) France, Célibataire

né à Nice (Alpes maritimes) le seize août mil huit cent soixante-six, fils de Thomas Laurent, ancien mécanicien de la marine marchande, à La Seyne, et de Marie Antoinette Vignier, son épouse, décédée,

2° **Clément, Aline-Berthe**, sans profession, de Granges, domiciliée à Landanne, Célibataire

née à Nice, le trois août mil huit cent soixante-cinq, fille de Louis Adrien Clément, Professeur, et de Elisa Henriette Rochat, sa femme, domiciliés à Landanne,

Les publications ont eu lieu à La Seyne, à Granges & à Landanne, les vingt-quatre septembre & premier octobre mil huit cent quatre-vingt-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Promesse de mariage. 3° Contentement du père de l'époux & acte de décès de la mère. 4° Promesse de mariage. 5° Acte de publication de Granges & Landanne. 6° Acte de La Seyne. 7° Déclaration de validité. 8° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces nos 3, 5 & 7 déposent dans ses archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Granges & à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

A. Laurent
Aline Berthe Laurent

Signatures des témoins :

A. Olivier Roche
Michoulement

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 319

Schimck et Ritter

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Schimck, Louis, Pharmacien,

de Leskowetz (Silesie) domicilié à Genève,

Célibataire,

né à Leskowetz, le vingt-quatre ^{juillet} ~~septembre~~ mil huit cent soixante-trois,

fils de Auguste Arnold Schimck

et de Eveline Ewert, sa femme

2° Ritter, Emma-Louise, sans profession,

de Bienna à Bözingen (Bière) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne, le vingt-huit octobre mil huit cent septante-un,

fille de Louis Frédéric Ritter

et de Sophie Cécile Wolfold, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève, Bienna & Bözingen, le vingt-deux & vingt-trois septembre mil huit cent quatre-vingt-treize. La publication à Leskowetz a été jugée inutile suivant déclaration du consul d'autriche

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Intervention de l'officier de l'état civil de Genève

Signatures des époux:

Louis Schimck
Emma Schimck

Signatures des témoins:

L. Ritter Sophie Ritter Wolfold
à Lausanne
Lud. Pöchy Schimck
à Genève

L'officier de l'état civil:

Al. Huard, substit

Communiqué: à Genève, B. & C., Bienna Bözingen & à la Chancellerie Cantonale

Recopie du 3. 11. 16.
Le 4 juin 1915 Louis Schimck, mentionné ci-dessus, a été reçu citoyen genevois, ressortissant à la commune de Genève.
Lausanne, le 23 octobre 1916
L'officier de l'état civil:
J. Uccé

Lequel à l'état civil à Genève, Bienna et Bözingen.

Par ordre du Département de Justice et Police du canton de Vaud, l'inscription marginale ci-dessus est modifiée en ce sens:

Le 4 juin 1915 Louis Schimck, mentionné ci-dessus, ainsi que sa famille, ont été reçus citoyens genevois, ressortissants à la commune de Genève.
Lausanne, le 4 novembre 1916
L'officier de l'état civil:
J. Uccé

Lequel à l'état civil à Genève, Bienna et Bözingen.

Louis Schimck est né le 24 juillet 1863. Décision du conseil d'état du 7 mai 1917.
Lausanne, le 9 mai 1917. - L'officier de l'état civil:
M. à Genève, Bienna et Bözingen.
J. Uccé

Recopie du 14. 11. 16.
10. 12. 17.

N° 320

Corthay et Marmet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Corthay, François-Louis,** _____ Cultivateur,

de Etoy, _____ domicilié à Buchillon, _____

Célibataire, _____

né à Buchillon, le dix juillet _____ mil huit cent Soixante-trois, _____

fils de Jean François Corthay, domicilié à Buchillon, _____

et de Louise née Vanmod, décédée, _____

2° **Marmet, Hortense-Marie-Suzanne Henriette,**

de Molens & de Granges, _____ domiciliée à Allaman _____

Célibataire, _____

née à Allaman, le treize Décembre _____ mil huit cent Soixante-quatre, _____

filles de Henri Samuel Jean Rodolphe Marmet, décédé, _____

et de Charlotte Elise née Matthay, domiciliée à Allaman, _____

Les publications ont eu lieu à Etoy, molens, Granges, Buchillon Allaman, les vingt huit, vingt-neuf & trente Septembre mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de St Pree _____

Communiqué : à St Pree, molens

Granges & Rolie _____

Signatures des époux :

François Corthay

Hortense Corthay

Signatures des témoins :

François Corthay

Jany Corthay

L'officier de l'état civil :

Ali Renaud, Subst

1893

N^o 221**Geisbühler et Rothen**
née Trachsel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Geisbühler, Jacob**, _____ Cocher,

de Lauperswyl (Berne) _____ domicilié à Ransanne, Ouchy _____

veuf en premières nocces deINETTE BUDER des le six novembre mil huit cent quatre-vingt-treize _____

né à Kôniz (Berne), le onze Juin _____ mil huit cent trente, _____

fils de Pierre Geisbühler _____

et de Anna Spycher, les deux décedés, _____

2^o **Rothen née Trachsel, Elisabeth**, _____ ménagère,

de Guggisberg (Berne), le _____ domiciliée à Ransanne (Ouchy) _____

veuve en premières nocces de Jean Rothen, des le Sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-dix _____

née à Fentigen, le vingt-un Octobre _____ mil huit cent quarante-neuf, _____

fille de Jacob Trachsel _____

et de Elisabeth née Kamber, les deux décedés, _____

Les publications ont eu lieu à Lauperswyl, Guggisberg & Ransanne, les deux & trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

actes de décès des précéd^{ts} Conjointes _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Lauperswyl, Guggisberg & Ransanne _____

Communiqué: à Lauperswyl & _____

à Guggisberg _____

Signatures des époux :

Jacob Geisbühler _____

Elisabeth Trachsel _____

Signatures des témoins :

Johan Riegg _____

Mari Riegg _____

L'officier de l'état civil :

Ali Mmand, Subst _____

N^o 322

Lüdi & Kédiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Lüdi, Gottfried**, _____ *serurier*, _____

de Willadingen (Koppigen) - Berne, _____ domicilié à *Lussane*, _____

Célibataire, _____

né à Oberösch - Berne, le vingt-sept décembre _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fils de *Jacob Lüdi, serurier* _____

et de *Maria Anna née Inyold, sa femme, domiciliés à Oberösch*, _____

2^o **Kédiger, Maria-Anna**, _____ *Tailleur*, _____

de Reinach (Argovie) _____ domiciliée à *Lussane*, _____

Célibataire, _____

née à Reinach, le dix août _____ mil huit cent soixante-une, _____

fille de *Jacob Kédiger, cordonnier à Reinach* _____

et de *Maria Anna née Geiz, sa femme, décédée*, _____

Les publications ont eu lieu à *Willadingen, Reinach & Lussane*, les seize & dix-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux, _____

_____ Promesse de mariage, _____

_____ Certificats de publication de _____

Willadingen, Reinach & Lussane _____

_____ Communiqué: à *Koppigen & à _____*

Reinach. _____

Signatures des époux :

Gottfried Lüdi

Marianna Lüdi

Signatures des témoins :

Reynard à Genève

Justuch à Lussane

L'officier de l'état civil :

Al. Murard, Subst.

1893

N° 323

Mischler & Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-

treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Mischler, Alfred-David**, employé postal,

de Schwarzenburg (Berne) domicilié à Lausanne, Ouchy

Célibataire,

né à Couvet, Lausanne, le vingt-deux décembre mil huit cent soixante-six

fils de Jean Mischler, jardinier,

et de Georgine Louise Combernon, sa femme, domiciliés à Ouchy

2° **Pittel, Augusta-Jeanne**, ménagère,

de Cuarnens, domiciliée à Lausanne, Ouchy

Célibataire,

née à Lausanne, le seize Mars mil huit cent septante-deux,

fille de Georges Louis Pittel, jardinier

et de Louise Charlotte Lavanchy, sa femme, domiciliés à Ouchy

Les publications ont eu lieu à Schwarzenburg, Cuarnens & Lausanne, les
neuf onze Septembre mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Schwarzenburg, Cuarnens & LausanneCommuniqué: à Schwarzenburg &
à l'Isle

Signatures des époux :

*A. Mischler**A. Pittel*

Signatures des témoins :

Spuffet G. L. Pittel
à Genève
Roulet
à Sion
Ritz
Jean Mischler

L'officier de l'état civil :

Al. Murard Aubert

N° 3214

Crottas & Piquet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Crottas, Ami,** _____ **Piquet,** _____
de **St Barthélemy,** _____ domicilié à **Cour de Lussanne** _____
célibataire, _____

né à **Pully, le trois mai** _____ mil huit cent **soixante-six**, _____
fils de **Henri Samuel Crottas, agriculteur à Pully,** _____
et de **Jeanette née Favre, décidée,** _____

2° **Piquet, Hélène-Suzanne,** _____ **Conturière,** _____
de **Lieu** _____ domiciliée à **Chigny,** _____
célibataire, _____

née à **Chigny, le deux novembre** _____ mil huit cent **soixante-sept,** _____
fille de **Joséphine Piquet, domiciliée à Cour de Lussanne,** _____
et de _____

Les publications ont eu lieu à **St Barthélemy, le Lieu, Lussanne et Chigny** _____
les vingt-six et trente septembre mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ **actes de naissance des Epoux** _____
_____ **Promesse de mariage.** _____
_____ **Certificats de publication de** _____
_____ **St Barthélemy, le Lieu, Lussanne &** _____
_____ **Chigny** _____

_____ **Communiqué: à Echallens, au** _____
_____ **Lieu & à Vufflens-le-Château.** _____

Signatures des époux :

_____ **Ami Crottas** _____
_____ **Hélène Crottas** _____

Signatures des témoins :

_____ **Henri Crottas à Pully** _____
_____ **Y. Lodi et à Cour** _____

L'officier de l'état civil :

_____ **M. Breaud, Subst.** _____

1893

N° 325

Porchet et Jayet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Porchet, Lucien**, _____ agriculteur,

de Sottens, Moudon & Corcelles-le-Jocat _____ domicilié à Sottens,

Célibataire, _____

né à Sottens, le six-sept Janvier _____ mil huit cent Soixante-six,

fils de **Héli Porchet** _____

et de **Adèle née Brunillard**, à Sottens, _____

2^o **Jayet, Ida**, _____

de Hermanches & de Moudon, _____ domiciliée à Sottens,

Célibataire, _____

née à Rosières, le quatorze Juin _____ mil huit cent Septante-un

fille de **Jean François Jayet** _____

et de **Marianne Suzanne née Falconnier**, à Sottens, _____

Les publications ont eu lieu à Sottens, Moudon, Corcelles-le-Jocat & Hermanches le onze Septembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
St-Cierges. _____

Signatures des époux :

Lucien Porchet

Ida Porchet

Signatures des témoins :

Constant Porchet

Emma Porchet } à Sottens

L'officier de l'état civil :

Ali Merand, Subst

N° 326.

Bruand et Crot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bruand, Louis-Auguste, Charretier, de Cronay, domicilié à Lussanne, Célibataire,

né à Yvoine, le deux avril _____ mil huit cent cinquante-deux

fils de Pierre Bruand, décédé,

et de Louise Marie Demond, sa femme, décédée,

2° Crot, Pauline, Sans profession

de Savigny & de Fozel, domiciliée à Crissier,

Célibataire,

née à Feilly, le vingt-quatre Janvier _____ mil huit cent Soixante-trois,

fille de David Abram Crot, décédé,

et de Jeanne Suzanne dite Henriette née Lavanchy, sa veuve,

Les publications ont eu lieu à Cronay, Savigny, Fozel, Lussanne & Crissier, les vingt-neuf & trente Septembre mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Cronay, Savigny, Fozel, Crissier

et Lussanne.

Communiqué : à Donnyoye,

Savigny, Fozel et Lussanne

Signatures des époux :

Bruand Louis

Pauline Bruand

Signatures des témoins :

Adolphe Gantier

Samuel Piter

L'officier de l'état civil :

Au Bruand, Subst

1893

N° 327

Roch et Billard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Roch, Albert**, _____ Imprimeur,
de **Château-d'Oex** _____ domicilié à **Château-d'Oex**,
Célibataire _____

né à **Château-d'Oex**, le trente Mars _____ mil huit cent soixante-huit, _____
fils de **Eugène Roch**, horloger _____
et de **Félicie Henriette** née **Schneider**, à **Sandanne** _____

2° **Billard, Louise-Elisa**, _____ Tailleur,
de **Essertines / Rolle** _____ domiciliée à **Château-d'Oex**,
Célibataire _____

née à **Château-d'Oex**, le treize Juin _____ mil huit cent soixante-neuf, _____
fille de **Louis Henri Billard** _____
et de **Louise Fanny** née **Savre**, agricultrice à **Château-d'Oex** : _____

Les publications ont eu lieu à **Château-d'Oex**, à **Etivaz** & **Essertines / Rolle**,
le Cinq Octobre mil huit cent quatre-vingt-treize, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Château-d'Oex _____

Communiqué : à **Château-d'Oex**
à **Gilly** _____

Signatures des époux :

et Roch imp. _____
Elisa Roch _____

Signatures des témoins :

Eug Roch, à **Sandanne** _____
H. Currian _____

L'officier de l'état civil :

Alf. Brouard, Subst. _____

N° 328

Buholzer et Dommann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Buholzer, Balthazar**, _____ Electricien,

de Emmen (Lucerne) _____ domicilié à Lausanne, Ouchy

Célibataire, _____

né à Emmen, le trente mars _____ mil huit cent soixante-trois,

fils de Jost Buholzer, décédé,

et de Maria née Waldobühl, sa femme, décédée

2° **Dommann, Marie-Catherine**, _____ sans profession,

de Emmen (Lucerne) _____ domiciliée à Lucerne,

Célibataire, _____

née à Emmen, le neuf août _____ mil huit cent soixante-huit

fille de Pierre Dommann, décédé,

et de Elisabeth Buhlmann, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Emmen, Lausanne & Lucerne, les trois, cinq & six
Octobre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage : _____

_____ Certificats de publication de Emmen
Lucerne & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Emmen
& de Lucerne. _____

Signatures des époux :

L. Balth. Buholzer _____

Marie-Catherine Dommann _____

Signatures des témoins :

J. Brunner _____

J. B. B. B. _____

L'officier de l'état civil :

Ch. Renaud, substit

*Balthasari Buholzer
mentionné ci-contre
j'ai été à, maintenant
l'originnaire de Emmen
est devenu, ainsi que
sa famille, bourgeois
de la ville de Lucerne
des le 1^{er} janvier 1824.
Lausanne, le 22 janvier 1826.
L'officier de l'état civil.
B. Renaud
à Lucerne et
Emmen. R. du 23.7.26*

1893

N^o 329

Dürrenberger et Seckel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dürrenberger, Leonhard,** _____ *Chenôtre,*
de *Diengen (Bâle Campagne)* _____ domicilié à *Lausanne,* _____
Célibataire, _____

né à *Bâle,* le premier avril _____ mil huit cent *Septante,* _____
fils de *Leonhard Dürrenberger, décédé,* _____
et de *Rosalie née Immler, domiciliée à Bâle,* _____

2^o **Seckel, Marie-Emma,** _____ *Coûtnière,*
de *Buchentach (Wurtemberg)* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____
Célibataire, _____

née à *Lausanne,* le neuf février _____ mil huit cent *Septante-deux* _____
fille de *feu François Seckel* _____
et de *Elizabeth Kiebo, sa veuve, domiciliée à Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Diengen, Buchentach & Lausanne, les dix-neuf, vingt-deux & vingt-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-trois.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de *Diengen,* _____
Buchentach & Lausanne _____

Acte de décès du père de l'épouse &
Consentement de la mère. _____

Communiqué : à l'état civil de
Diengen & Buchentach (Chanc. Cant. le) _____

Signatures des époux :

Leonh. Dürrenberger _____

Emma Dürrenberger _____

Signatures des témoins :

Josel Robert _____

Richard Spätli _____

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, Subst. _____

N° 330

Written et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

112
W-99
 Aujourd'hui vingt-six Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° **Written, Jean-Gottfried,** _____ *Agriculteur,*
 de *Leuk (Suisse)* _____ domicilié à *Chailly / Lausanne,*
 Célibataire, _____
 né à *Leuk, le seize Mars* _____ mil huit cent *Septante-deux,*
 fils de *Gottfried Written, habitant à Chailly,*
 et de *Madeleine née Schmid, sa femme, décédée,*
 2° **Regamey, Julie-Louise,** _____ *sans profession,*
 de *Lausanne,* _____ domiciliée à *Chailly,*
 Célibataire, _____
 née aux *Rupes / Lausanne,* le *vingt-Septembre* mil huit cent *Septante-deux,*
 fille de *Constant Regamey, décédé,*
 et de *Jenny Henriette Penneveyre, sa veuve, à Chailly (Penneveyres)*
 Les publications ont eu lieu à *La Leuk & à Lausanne,* le *vingt-six Septembre* mil huit
 cent *quatre-vingt-treize.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____
 _____ Promesse de mariage _____
 _____ Certificats de publication de *La Leuk,*
 _____ *& de Lausanne.* _____

 _____ Communiqué : à l'Etat Civil de _____
 _____ *La Leuk.* _____

Signatures des époux :

_____ *Jean Written* _____
 _____ *Julie Written* _____

 _____ Signatures des témoins : _____
 _____ *Henri Penneveyre* _____
 _____ *Henri Ogay* *Chailly* _____

 _____ L'officier de l'état civil : _____
 _____ *Alf. Muand, Leuk* _____

1893

N^o 331**Hagen et Bucher**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Hagen, Jean-Baptiste,** _____ Charbonnier _____

de Kuttweilen (Suisse) _____ domicilié à Cully _____

veuf de Marie née Drecht, dès le trente trois mil huit cent quatre-vingt-dix _____

né à Dissenhofen (Suisse) le vingt-un Juin _____ mil huit cent quarante-trois _____

fils de Jean Baptiste Isidore Hagen, décédé _____

et de Barbara née Hanhart, sa femme, décédée _____

2^o **Bucher, Madeleine,** _____ Cuisinière _____

de Schüpfen (Suisse) _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née à Mühleberg (Suisse) le quatre Juin _____ mil huit cent soixante _____

fille de Jean Bucher, garde forestier à Laupen _____

et de Barbara Mäder, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Kuttweilen, Schüpfen & Lausanne, le vingt-huit, vingt-neuf & trente Septembre mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Kuttweilen _____

Schüpfen Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Schüpfen _____

et Lausanne _____

Signatures des époux :

Jean Hagen

Magdalena Hagen

Signatures des témoins :

P. Henyger

Adolphe Gantier Lausanne

L'officier de l'état civil :

Alf. Muard, Subst.

N° 332

Lavanchy et Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lavanchy, Eugène Lucien** _____ agriculteur,
de Lutry & Forêt (Savanne) _____ domicilié à La Clés au Moine / Savigny
Célibataire, _____

né à Savigny, le premier juillet _____ mil huit cent soixante-quatre, _____
fils de feu Charles Alexandre Lavanchy, _____
et de Jeanette née Lavanchy, la veuve à Escherin _____

2° **Lavanchy, Fanny** _____
de Savigny & Forêt (Savanne) _____ domiciliée au Martinet près Savigny
Célibataire, _____

née à Savigny, le vingt-cinq mai _____ mil huit cent septante-quatre, _____
fille de Isaac Frédéric Lavanchy, à Luuame, _____
et de Fanny Julie née Dicombaz, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Lutry, Forêt de Savigny, les quinze, seize et dix-huit
Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil
de Savigny _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lutry, Forêt Savigny _____

Signatures des époux :

_____ Lucien Lavanchy _____
_____ Fanny Lavanchy _____

Signatures des témoins :

_____ Off. Lavanchy au Martinet / Savigny _____
_____ Jules Rod à Savoir / Lutry _____

L'officier de l'état civil :

_____ Ali Renaud, Subst _____

N° 333

Trombert et Chambly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le 12 Octobre mil huit cent quatre-vingt-

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Trombert, Joseph-François, Employé L. O.

de Essert-Romand (Haute Savoie) domicilié à Lauvagne,

Célibataire,

né à Essert-Romand, le dix Mai mil huit cent soixante-deux,

fils de Pierre Trombert

et de Rosalie Burret, les deux décédés,

2° Chambly, Françoise-Virginie, Cuisinière,

de St Jean d'Aulph (Haute Savoie) domiciliée à Lauvagne,

Célibataire,

née à St Jean d'Aulph, le trois Juillet mil huit cent soixante-trois,

filles de Prosper Chambly, décédé,

et de Marie Marguerite dite Euphrasie Duchoud, sa femme, à Lauvagne,

Les publications ont eu lieu à Essert-Romand St Jean d'Aulph Lauvagne, les sept & huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des Epoux
- 2° Promesse de mariage
- 3° Actes de décès des père & mère de l'Epoux & Actes de décès du père & Consentement de la mère de l'Epouse
- 4° Act. de publ. de sans
- 5° Act. de publ. de sans
- 6° Act. d'Essert-Romand & St Jean d'Aulph
- 7° Decl. de validité
- 8° Procès-verbal du Dép. de Justice & Police constatant que les pièces sans N°
- 3, 4, 6 & 7 sont déposées dans ses archives

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Trombert Joseph
Françoise Chambly

Signatures des témoins :

L. Palmaz
E. Charilly à Lauvagne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 334

de Meuron et Aubergenois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Novembre mil huit cent quatre-vingt-

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° de Meuron, Charles-Edouard, officier Instruction,

de Orbe et de St Sulpice (Neuchâtel) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le vingt-un juillet mil huit cent soixante-trois,

fils de feu George-Benetti de Meuron

et de Jeanne Louise Anne Marie de Charrière, sa veuve, à Lausanne,

2° Aubergenois, Gabrielle, sans profession,

de Yverdon et de Jouxten-Mézery domiciliée à Jouxten-Mézery,

Célibataire,

née à Jouxten-Mézery, le vingt-cinq août mil huit cent soixante-huit,

filles de Gustave Aubergenois, Propriétaire,

et de Augusta Pauline née d'Albis, sa femme, domiciliés à Jouxten-Mézery

Les publications ont eu lieu à Orbe, St Sulpice, Yverdon, Jouxten-Mézery et Lausanne, les vingt-six, vingt-sept et vingt-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Orbe, St Sulpice

Yverdon, Jouxten-Mézery & Lausanne

Communiqué: à Orbe, St Sulpice

Yverdon, & Romanel.

Signatures des époux :

Ch. Edouard de Meuron
Gabrielle de Meuron

Signatures des témoins :

G. Aubergenois à Jouxten
Paul de Meuron à Vevey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

D. Aubergenois, Laide de Meuron, Marguerite de Meuron, d'Albis, V. Berquin, H. de Meuron, N. Aubergenois, M. Aubergenois, G. Aubergenois, H. de Meuron

N° 335

Villard et Gianque

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui deux novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Villard, Samuel-Edouard, _____ garde frontière,

de Dailens _____ domicilié à Sullens / St-Croix,

célibataire, _____

né à Lausanne le dix-huit décembre _____ mil huit cent soixante-neuf,

fils de défunt Charles Henri Félix Villard,

et de Mme Pauline née Kohler, sa femme, ménagère, à Lausanne,

2° Gianque, Julie-Florence, _____ Couturière,

de Prêles (Berne) _____ domiciliée à Saint-Livres (Vaud)

Célibataire, _____

née à Prêles (Berne) le six décembre _____ mil huit cent soixante-huit,

fille de défunt Frédéric Gianque,

et de Marianne Sophie née Marchand, sa femme, ménagère à Prêles,

Les publications ont eu lieu à Dailens, Prêles, St-Croix-les-Giranges, St-Livres et Lausanne, les deux, treize et dix-sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil des Giranges de St-Croix _____

Communiqué: à Dailens, St-Croix

Diesse et Aubonne _____

Signatures des époux:

S. Villard
F. Villard

Signatures des témoins:

A. Bause
C. Fanchand

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Les époux Villard-Gianque ayant été agréés à la commune des Brenets, par arrêté du Conseil général du 29 octobre 1896, de même aussi originaires de cette commune.

Lausanne, le 11 novembre 1896
L'officier de l'état civil:

[Signature]

Logé à Sullens, St-Croix, Dièze, Aubonne et aux Brenets
R. du 10.10.27.

N° 336

Emery et Dubois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Emery, Eugène,** _____ agriculteur, _____

de Cullayes, _____ domicilié aux Cullayes, _____

célibataire, _____

né à Montpreveyres, le vingt février _____ mil huit cent septante-un, _____

fils de Charles Daniel Emery, _____

et de Aline née Milliet, domiciliés aux Cullayes, _____

2° **Dubois, Bertha,** _____

de Mézères, _____ domiciliée aux Mézères, _____

célibataire, _____

née aux Shamaquillet, le six décembre _____ mil huit cent septante-sept, _____

fille de David Dubois _____

et de Aline née Dubois, domiciliés à Mézères, _____

Les publications ont eu lieu aux Cullayes & à Mézères, le sept octobre mil huit cent quatre-vingt-treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'état civil de _____
Mézères _____

Communiqué : à l'état civil de Mézères.

Signatures des époux :

Eugène Emery
Bertha Emery

Signatures des témoins :

Louis Emery aux Cullayes
H. Dupont à Louanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N^o 337

Borinand et Kunti

née Feirschy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Borinand, Georges-Joseph**, _____ employé de bureau,

de S^te Croix _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Sainte-Croix, le vingt-un février _____ mil huit cent soixante-deux, _____

fils de Jules Auguste Adolphe Borinand, décédé, _____

et de Marie Sophie Jued, la veuve, à Lausanne, _____

2^o **Kunti née Feirschy, Marie**, _____ lingère,

de Meykitch (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

divorcée de Frédéric Wilhelm Kunti dès le dix mars mil huit cent quatre-vingt-quatre

née aux Franchettes (Neuchâtel), le trente-un mai mil huit cent cinquante-trois, _____

fille de Amédée Feirschy, _____

et de Marie Séraphine née Froidemanx, absente, _____

Les publications ont eu lieu à S^te Croix, Meykitch & Lausanne (ainsi qu'aux Granges de S^te Croix) les six, sept & onze octobre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de S^te Croix, des

Granges, Meykitch & Lausanne. _____

Déclaration de divorce de l'époux. _____

Communiqué : à l'état civil de S^te Croix &

Meykitch _____

Signatures des époux :

Borinand

M. Borinand

Signatures des témoins :

H. Feirschy

Auguste Feillon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 338

Kostetter et Poterat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Kostetter, Charles-Antoine**, _____ *Macon*,

de *Guggisberg* (Berne) _____ domicilié à *La Salaz L'Aussanne*,

Célibataire, _____

né à *L'Aussanne*, le vingt-sept Mai _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fils de *Charles François Kostetter, décédé*, _____

et de *Jeanne veuve née Bécard, sa femme, décédée*, _____

2^o **Poterat, Justine-Eudie**, _____ *ménagère*,

de *Chavannes-le-Chêne*, _____ domiciliée à *L'Aussanne*,

Célibataire, _____

née à *Chavannes-le-Chêne*, le deux Juin _____ mil huit cent cinquante-six, _____

fille de *François Poterat, tanneur*, _____

et de *Louise née Michoud, sa femme, les deux à L'Aussanne*, _____

Les publications ont eu lieu à *Guggisberg, Chavannes-le-Chêne L'Aussanne*, les
vingt-dix, vingt-sept et vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de _____

Guggisberg, Chavannes-le-Chêne & _____

L'Aussanne, _____

Communiqué : à l'état civil de *Guggisberg*

à *Yvermand*, _____

Signatures des époux :

Charles Kostetter
Justine Poterat

Signatures des témoins :

G. Kostetter, à Prindout
E. Rochat au Mont

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893.

N^o 339

Völlmy et Curtet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui deux novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Völlmy, Louis**, _____ *Munière*,

de Bâle _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-huit août _____ mil huit cent septante-quatre, _____

fils de *Théophile Völlmy* _____

et de *Marie Girardet*, sa femme, la deux décès, _____

2^o **Curtet, Laure Blanche-Julie**, _____ *Conturière*,

de Juriens _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le deux mai _____ mil huit cent septante-trois, _____

fille de *Louis Jules Emmanuel Curtet*, décédé, _____

et de *René Pache*, sa veuve, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Bâle, Juriens & Lausanne, les trente Septembre, premier, et sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage, _____

Actes de décès des père & mère des époux
et consentement du tuteur, _____

Certificats de publication de Bâle _____

Juriens - Lausanne, _____

Communiqué: à l'état civil de
Bâle & Remainmôtier, _____

Signatures des époux:

Völlmy Louis

Völlmy Laure

Signatures des témoins:

Völlmy Jean _____

J. Girardet _____

à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 340

Morier et Rossier

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui treize Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Morier, Edouard,** _____ maréchal, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Château-d'Oex _____ domicilié à La Sarraz, _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

né à Château-d'Oex, le quinze octobre _____ mil huit cent Septante-un, _____

Noms, profession et

fils de Paul Morier, maréchal, _____

domicile des parents :

et de Rosie Elie née Renoir, la femme, domiciliés à Château-d'Oex, _____

Nom et profession de l'épouse :

2° **Rossier, Eliza,** _____ sans profession, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemont, _____ domiciliée à Ransanne, _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

née à Château-d'Oex, le huit août _____ mil huit cent Septante-trois, _____

Noms, profession et

fille de Colin David Rossier _____

domicile des parents :

et de Marie Madeleine née Yudin, la femme, agriculteur, à Château-d'Oex. _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, à L'Etivaz, à Rougemont à La Sarraz
à Ransanne, le dix-sept & dix-huit octobre mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
La Sarraz

Signatures des époux :

Edouard Morier

Elisa Morier

Signatures des témoins :

Jules Fanat.

Auguste Rossier
les deux à Ransanne

Communiqué : à Château-d'Oex, à

Rougemont & à La Sarraz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 341

Bolomey & Bovey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bolomey, Jacques-Charles-Antoine**, _____ Jardinier,de **St Léger-la-Chèze** _____ domicilié à **Blonay-le-Château**, _____

Célibataire, _____

né à **La Chèze** le premier Janvier _____ mil huit cent soixante-six, _____fils de **Jacques Gabriel Bolomey**, décédé, _____et de **Rose Gabrielle née Grandjeu**, au **Château de Blonay**, _____2^o **Bovey, Louise-Jenny**, _____ Cuisinière,de **Romanet & Chézaux**, _____ domiciliée à **Vevay**, _____

Célibataire, _____

née à **Jouxtenex-Mézery** le dix-neuf Juillet _____ mil huit cent soixante-quatre, _____fille de **Benjamin Louis Bovey**, décédé, _____et de **Jeanne Marguerite née Blane**, décédée, _____Les publications ont eu lieu à **Blonay, St Léger, Vevay, Romanet & Chézaux**,
les seize et dix-sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
St Léger _____

Communiqué : à **St Léger, Romanet**

& **Vevay** _____

Signatures des époux :

Jacques Bolomey
Louise Bolomey

Signatures des témoins :

Louis Schneeberger à St Léger
Blandine Bovey à Romanet

L'officier de l'état civil :

A. Huard, Subst

N° 342

Werkmeister & Vallotton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Werkmeister, Charles-Antoine-Erich**, — *Reutier*, —

de *Berlin*, _____ domicilié à *Leysin*, _____

Célibataire, _____

né à *Berlin*, le quatorze décembre _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fils de *Christian Albert Edouard Werkmeister*, _____

et de *Pauline Elisabeth Louise née Hobert*, les deux décédés, _____

2° **Vallotton, Berthe-Suzanne**, *sans profession*, _____

de *Vallorbes*, _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

Célibataire, _____

née à *Lausanne*, le vingt-deux août _____ mil huit cent septante-six, _____

fille de *Adolf Alfred Lucien Vallotton* _____

et de *Félicie Anna Marguerite née Vallotton*, sa tante, à *Lausanne*, _____

Les publications ont eu lieu à *Berlin, Vallorbes, Leysin & Lausanne*, les _____
cinq, six et sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-treize, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil de
Leysin _____

Communiqué : à *Leysin, Vallorbes*

à la Chancellerie Cantonale, _____

Signatures des époux :

Erich Werkmeister
Berthe Werkmeister

Signatures des témoins :

Vallotton à Lausanne
G. Vallotton à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 343

Badoux & Chantens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Badoux, Eugène-Emile**, Coureur,

de Compiègne domicilié à Landanne,

célibataire

né à Compiègne le quatre août mil huit cent soixante sept,

fils de Jeanette Rosine Badoux, à Landanne,

et de _____

2° **Chantens, Marie-Louise**, Cuisinière,

de Romainmôtier domiciliée à Landanne,

Célibataire

née à Romainmôtier le six juillet mil huit cent septante,

fille de Jeanette Chantens, Attachée

et de _____

Les publications ont eu lieu à Compiègne, Romainmôtier & Landanne, le vingt-neuf
septembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Compiègne
Romainmôtier & Landanne

Communiqué : à l'état civil de _____

Landanne & Romainmôtier

Signatures des époux :

Badoux Emile

Badoux Marie

Signatures des témoins :

Ducrot Louis

Gret Edouard } à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 544

Bolomey et Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

43

Aujourd'hui neuf novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bolomey, Charles-François,** _____ agriculteur, de Lutry - Forêt, _____ domicilié à Vennes & Lainsanne, _____ célibataire, _____

né au Mont / Lainsanne, le vingt-deux octobre mil huit cent soixante-neuf, _____ fils de Charles François Bolomey, décédé, _____ et de Suzette née Jordan, la veuve, à Éclagnon, _____

2° **Corbaz, Rosine,** _____ agricultrice, de Mont, de Lainsanne & d'Épalinges, _____ domiciliée au Mont, _____ célibataire, _____

née au Mont, le quatre mai _____ mil huit cent soixante-six, _____ fille de Jean Paul Corbaz, décédé, _____ et de Jeanne Marguerite Bellet, la veuve, au Mont, _____

Les publications ont eu lieu à Lutry, Forêt, Le Mont, Epalinges et Lainsanne, les trois, quatre, cinq & sept octobre mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ acte de naissance des époux _____
 _____ Promesse de mariage. _____
 _____ Certificats de publication de _____
Lutry, Forêt, Le Mont, Lainsanne & _____
Epalinges. _____

Communiqué : à Lutry, Forêt

Romanet & Epalinges. _____

Signatures des époux :

Rosine Bolomey
Rosine Bolomey

Signatures des témoins :

Henri Binda
Louis Hugonnet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 344

~~Torlarco & Marzanarco~~

Aujourd'hui neuf novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Torlarco, Jaquer-Antoine, _____ Président,

Lieu d'origine et de domicile:

de Voghera (Pavie) _____ domicilié à Lausanne, _____

Etat civil:

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance:

né à Voghera, le dix-huit Janvier _____ mil huit cent soixante, _____

Noms, profession et

_____ fils de Rocco Torlarco, diéda, _____

domicile des parents:

et de Santina Strada, la veuve, à Voghera, _____

Nom et profession de l'épouse:

2° Marzanarco, Cézarine-Adèle, _____ Couturière,

Lieu d'origine et de domicile:

de Voghera (Pavie) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Etat civil:

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance:

née à Voghera, le trois Mai _____ mil huit cent septante-deux, _____

Noms, profession et

_____ fille de Pierre Marzanarco, en Amérique, _____

domicile des parents:

et de Delphine Cogliati, la femme, à Voghera, _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Voghera & à Lausanne, les dix-quinze Octobre
mil huit cent quatre-vingt-treize.

Les Epoux ci-contre ont
déclaré reconnaître pour leur
enfant & vouloir légitimer
par leur mariage Maria
Caroline Mathilde, fille
de Cézarine Adèle Marzanarco
née à Lausanne, le vingt-
deux Mai mil huit cent
quatre-vingt-treize, inscrite
comme fille illégitime de
sa mère, à Vol: FR folio
176 des naissances de Lausanne
Lausanne, le 9 Novembre 1893

A. Torlarco

C. Marzanarco
L'off. de l'état civil:

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificat de publication de Lausanne, N° dit de Voghera. 4° Déclaration de validité. 5° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos N°s 4 & 5 sont déposées dans ses archives.

Communiqué: à la Chancellerie & le

& au Dép. de Justice & Police (mariage & légitimation)

Signatures des époux:

A. Torlarco

C. Marzanarco

Signatures des témoins:

Henri Magnenat

Benjamin Parisot

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 346

Hünnerwadel et Marzon

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *neuf* *Novembre* mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Hünnerwadel, Ernest-Venti* *médecin*,
de *Lenzburg (Argovie)* domicilié à *Lausanne*,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à *Lenzburg*, le *quinze* *avril* mil huit cent *soixante-six*,

Noms, profession et

filz de *Adolphe Hünnerwadel, négociant à Bâle*,

domicile des parents :

et de *Caroline née Hünnerwadel, sa femme, à Lenzburg*,

Nom et profession de l'épouse :

2° *Marzon, Anna*, *sans profession*,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Ecublens*, domiciliée à *Lausanne*,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à *Lausanne*, le *six* *avril* mil huit cent *soixante-sept*,

Noms, profession et

fille de *Louis Frédéric Charles Marzon, banquier*,

domicile des parents :

et de *Adèle Bâtt, sa femme, domiciliés à Lausanne*,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lenzburg, Ecublens & Lausanne*, les *seize* et *dix-neuf* *Septembre* mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lenzburg, Ecublens & Lausanne

Communiqué : à *Lenzburg & à*

Ecublens,

Signatures des époux :

D'Ernest Hünnerwadel

Anna Hünnerwadel

Signatures des témoins :

J. F. Guignard

L. B. Guignard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Suite des témoins

Adèle Marzon

Caroline Hünnerwadel

Anna Hünnerwadel

L. B. Guignard

1893.

N° 347

Monod et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

MM

Aujourd'hui neuf novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Monod, Henri-Louis, _____ maréchal

de Chateaufard, Noville & Ramaz, _____ domicilié à Montpreveyez, _____

Célibataire, _____

né à Noville, le vingt-un juin _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fils de François Henri Monod, maréchal à Noville, _____

et de Mme Jeanne Suzanne Emilie née Dumore, _____

2° Regamey, Elise, _____ sans profession, _____

de Lausanne, _____ domiciliée à Epalinges, _____

Célibataire, _____

née à Epalinges, le vingt-un janvier _____ mil huit cent soixante-six, _____

fille de feu Louis David Regamey _____

et de Henriette née Fache, à Epalinges, _____

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Lausanne, Chateaufard, Noville et Ramaz
les quatorze et quinze octobre mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil de _____
Coccelles _____

Communiqué : à Coccelles, Maudoux
Villeneuve & Epalinges _____

Signatures des époux :

Henri Monod

Elise Monod

Signatures des témoins :

Louis Regamey

Fanny Regamey

aux
Règles y
assistent

L'officier de l'état civil :

N° 348

Rossier et Badan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Novembre mil huit cent quatre-vingt-

trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} *Rossier, Henri-Eugène*, agriculteur,

de *Bussigny & de Boumenez*, domicilié à *Boumenez*,

Célibataire,

né à *Boumenez*, le cinq Juin mil huit cent septante-trois,

fil de *Charles Louis Rossier*, agriculteur à *Boumenez*,

et de *Gene Louise Henriette* née *Fittet*,

2^e *Badan, Emma-Augusta*, ménagère,

de *Sullens*, domiciliée à *Boumenez*,

Célibataire

née à *Sullens*, le trente-un Mars, mil huit cent septante-cinq

fille de *Gumave Benjamin Henri Badan*

et de *Louise Charlotte* née *Sulardoz*, la femme, agriculteurs à *Boumenez*,

Les publications ont eu lieu à *Bussigny, Boumenez & Sullens*, les vingt-un et vingt-deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Sullens.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Sullens & de Bussigny

Signatures des époux :

Henri Rossier
Augusta Rossier

Signatures des témoins :

Quaswilof à Lausanne
Henri Delavallée à Sullens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 340

Mauzel et Gross

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Mauzel, Jean-Baptiste-Véni-Augustin-Marius,**

de Valence (Drôme) France, _____ domicilié à Rapperswyl (Suisse), Ingénieur
Célibataire, _____

né à Valence, le vingt-six juin _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fils de feu Joseph marins Étienne Mauzel, _____

et de Suzanne Judith née Marbel, sa veuve, à Landanne, _____

2^o **Gross, Maria-Joséphine,**

de Cressier près Mont, _____ domiciliée à Landanne, _____
Célibataire, _____

née à Fribourg, le six-neuf avril _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fille de Jean Joseph Gross _____

et de Francisca née Junje, sa femme, ses deux décedés, _____

Les publications ont eu lieu à Valence, Cressier, Rapperswyl & Landanne, les vingt-neuf, trente septembre, deux & vingt-deux octobre mil huit cent quatre-vingt-treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ autorisation de l'état civil de _____
Rapperswyl. _____

Communiqué: à Rapperswyl, à _____
Cressier & à la Chancellerie de _____

Signatures des époux:

J. B. Mauzel
M. Gross

Signatures des témoins:

Albert Kobichan
Emmanuel

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 350

Béguin et Pottet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} **Béguin, Emile Eugène,** _____ *Mississinaire,*

de *Rochefort (Neuchâtel)* _____ domicilié à *Lausanne, préc^t à Montpellier,*

Célibataire, _____

né à *Neuchâtel, le dix Janvier* _____ mil huit cent *Soixante-neuf,* _____

fils de *Emile Béguin,* _____

et de *Marie Selima née Jaquet, ses deux décedés,* _____

2^o **Pottet, Marie,** _____ *Sans profession,*

de *Fiezens (Neuchâtel)* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____

Célibataire, _____

née à *L'Albany, le quatorze mai* _____ mil huit cent *Soixante-onze,* _____

fille de *Charles Frédéric Pottet, professeur à Lausanne,* _____

et de *Marie Cécile née Gros, sa femme, décedée,* _____

Les publications ont eu lieu à *Rochefort, Lausanne, Montpellier & Fiezens,* _____
le dix-neuf & vingt-un Octobre mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *actes de naissance des Epoux* _____

_____ *Promesse de mariage.* _____

_____ *Certificats de publication de*

_____ *Rochefort, Montpellier, Fiezens &*

_____ *Lausanne* _____

_____ *Communiqué: à Rochefort & à*

_____ *Fiezens.* _____

Signatures des époux :

Emile Eugène Béguin
Marie Pottet

Signatures des témoins :

P. Lerebourg & Pagnier.
Aug. Pottet
Ch. Pottet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 221

Robatel et Aebischer

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Robatel, Jean, Ouvrier camionneur,

de Prez-vers-nozéaz (Fribourg) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Prez-vers-nozéaz, le vingt-deux avril mil huit cent soixante-huit,

fils de Casimir Constantin Robatel, marchand de bois,

et de Marie Marguerite née Bugnon, sa femme, les deux domiciliés à Lausanne

2° Aebischer, Marie-Joséphine-Apollonie, ménagère,

de St Antoine (Fribourg) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lussy (Fribourg), le vingt-huit octobre mil huit cent soixante-un,

fille de Joseph Aebischer, décédé,

et de Marie Madeleine Jordan, à Romont

Les publications ont eu lieu à Prez-vers-nozéaz, à St Antoine & à Lausanne, le vingt-un, vingt-deux & vingt-trois octobre mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Prez-vers-nozéaz, St Antoine & Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

Diviez & Cavel

Signatures des époux:

Jean Robatel

Marie Robatel

Signatures des témoins:

Gillier Alexandre

Farrat Charles

L'officier de l'état civil:

[Signature of the civil officer]

N° 352

Burnand et Freymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Burnand, Samuel**, _____ agriculteur,
de Eclagnens et de Biolley-Magnoux, _____ domicilié à Lundanne,
Célibataire, _____

né à Anglo, le treize Mars _____ mil huit cent septante-un,
fils de Louis Burnand, Sellier, _____
et de Marie Demierce, Sa femme, domiciliés à Eclagnens, _____

2° **Freymond, Aline**, _____ lingère,
de St Cierges, _____ domiciliée à Lundanne,
Célibataire, _____

née à Mollondino, le vingt Janvier _____ mil huit cent septante-un
fille de Félix Freymond, agriculteur _____
et de Idaline née Rahud, Sa femme, domiciliés à Ozerod, _____

Les publications ont eu lieu à Eclagnens, Biolley-Magnoux, St Cierges et
Lundanne, les vingt-six, vingt-sept et vingt-huit Octobre mil huit cent
quatre-vingt-treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Eclagnens, Biolley-Magnoux, St Cierges
et Lundanne

Communiqué : à l'Etat Civil à Eclagnens,
Dommery et St Cierges.

Signatures des époux :

Samuel Burnand
Aline Burnand

Signatures des témoins :

Jorvat Charles
Samuel Suter

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 353

Meyer et Jaquenod

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le 31 mai 1898
le Tribunal de première instance de la
République et Canton de Genève a dis-
sout par le divorce le mariage inscrit
ci contre. - Le divorce a été prononcé
contre la femme en vertu de l'article
46 al. 1^{er} de la loi fédérale du 24
décembre 1874. - Le certificat de non-
appel au sus dit jugement lequel est
devenu définitif, a été délivré en date
du 6 septembre 1898.

Lausanne, le 9 septembre 1898

L'Officier de l'Etat Civil.

M. Renaud, Subi

Aujourd'hui seize novembre mil huit cent quatre-vingt-
treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Meyer, Edouard-Louis, Boulangier,
de Bowyl (Bienne) domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Yverdon, le vingt-un mars, mil huit cent septante,
fils de Jacob Humbert Meyer, décédé,
et de Elise née Ruchat, sa femme, décédée,

2^o Jaquenod, Adèle, Couturière,
de Olézet, domiciliée à Lausanne,
Célibataire,

née à Olézet, le trente novembre mil huit cent septante-un,
fille de Abram Daniel Jaquenod, agriculteur,
et de Sophie Julie née Chuard, sa femme, les deux à Olézet.

Les publications ont eu lieu à Olézet, Bowyl & Lausanne, les vingt deux et
vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Bowyl

Olézet & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Gross-Höchstetten & Yverdon.

Signatures des époux:

Edouard Meyer

Adèle Meyer

Signatures des témoins:

Chevallier Charles

Gaudin Eugénie

L'officier de l'état civil:

M. Renaud

N° 354

Bouchet et Kämpf.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bouchet, Antoine**, _____ *Charpentier*,
de *Saint-Gisod (Savoie)* _____ domicilié à *Lausanne*, _____
Célibataire, _____

né à *Saint-Gisod*, le *seize Janvier* _____ mil huit cent *soixante-deux*, _____
fils de *Eugène Bouchet* _____

et de *Jacqueline Thomas*, sa femme, les deux *décédés*, _____

2° **Kämpf, Marianne**, _____ *Cuisinière*,
de *Sigriswil (Berne)* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
Célibataire, _____

née à *Sigriswil*, le *vingt Octobre* _____ mil huit cent *septante-un*, _____

fille de *Jean Kämpf* _____

et de *Marianne née Sigrist*, les deux *décédés*. _____

Les publications ont eu lieu à *S. Gisod, Sigriswil & Lausanne*, les *vingt*,
vingt-un & vingt-sept Octobre mil huit cent *quatre-vingt-treize*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Actes de décès des père & mère de l'Epoux. 4° Cert. de publication de Lausanne & Sigriswil. 5° Act de S. Gisod. 6° déclaration de validité. 7° Ravis de célérité. Non contractant que les pièces sous nos 3, 5 & 6 sont déposées aux archives du Département de Justice & Police.

Communiqué : à l'Etat-Civil de Sigriswil & à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Bouchet Antoine
Marianna Bouchet

Signatures des témoins :

Charles Chevallier
Eugène Gaudin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 355.

Leresche & Leresche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Leresche, Louis-Auguste,* _____ *limier,* _____

de *Ballaigues,* _____ domicilié à *Ballaigues,* _____

célibataire, _____

né à *Ballaigues* le *trois* *Juillet* _____ mil huit cent *cinquante-cinq,* _____

fils de *François Louis Emmanuel Leresche,* *agriculteur,* _____

et de *Louise Marie née Grobety,* *domiciliée à Ballaigues,* _____

2^o *Leresche, Anna-Caroline,* _____

de *Ballaigues* _____ domiciliée à *Ballaigues,* _____

Célibataire, _____

née à *Ballaigues* le *vingt-trois* *Juin* _____ mil huit cent *soixante-un,* _____

fille de *Jean Louis Leresche,* *maréchal,* _____

et de *Louise Julie née Mayer,* *domiciliée à Ballaigues,* _____

Les publications ont eu lieu à *Ballaigues* le *vingt-sept* *octobre* *mil huit cent* _____
quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de _____
Ballaigues. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Ballaigues. _____

Signatures des époux :

Louis Auguste Leresche _____

Anna Caroline Leresche _____

Signatures des témoins :

Wylme Leresche _____

Louis Leresche _____ } *Ballaigues.*

Alma Leresche _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

N° 356

Siber et Caillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un novembre mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Siber, Henri**, employé de banque,

de Jougny domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne, le dix juillet mil huit cent soixante-quatre,

fils de **Henri Siber**, banquier

et de **Elisabeth Gavillet**, sa femme, domiciliés à Lausanne.

2° **Caillet, Louise-Eugénie**, sans profession,

de St-Saphorin & Morges et de Daillem, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Dels, le vingt-six juin mil huit cent soixante-neuf,

fille de **Henri Caillet**, agriculteur,

et de **Henriette Rochat**, sa femme à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Jougny, St-Saphorin, Daillem & Lausanne, le vingt-vingt-un octobre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Jougny

St-Saphorin, Daillem & Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de Cordier

Cheux & Daillem.

Signatures des époux :

H. Siber fil

Louise Siber

Signatures des témoins :

J. B. Bismeyer

Ed. Lehner, Jeanne Golay

Louise dite Elia Siber

L'officier de l'état civil

B. G. G. G.

[Signature]

1893

N^o 357

Perrin et Desponds

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un novembre mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Perrin, Charles-Louis-Jules**, *Barbier*,
de *Laudanne*, domicilié à *Ouchy*,
Célibataire,

né à *Laudanne*, le vingt-sept août mil huit cent soixante-sept,
fils de *Maac Louis Perrin*, *Barbier* à *Ouchy*,
et de *Jeanette Louise Sabine* née *Sollinard*, *sa femme*, *décédée*,

2^o **Desponds, Emilie-Justine-Louise**, *Blanchisseuse*,
de *Lussery*, domiciliée à *Laudanne (Ouchy)*,
Célibataire,

née à *Laudanne*, le vingt-quatre août mil huit cent soixante-quatre,
fille de *feu François Desponds*,
et de *Cécile Louise Adèle Mettraux*, *sa veuve*, à *Laudanne*,

Les publications ont eu lieu à *Laudanne & à Lussery*, les dix & onze octobre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de
Laudanne & Lussery.

Communiqué : à l'Etat Civil de *L.*
Lussery.

Signatures des époux :

Louis Perrin

Louis Perrin fils

Signatures des témoins :

Louis Perrin
L. Desponds-majeur

Les deux à Ouchy
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 358

Gavillet et Jomini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gavillet, Paul,** _____ Secrétaire au Tribunal Cantonal,

de Pénay-le-Jozat & de Vucherens, _____ domicilié à Landanne, _____

Célibataire, _____

né à Landanne le premier Octobre _____ mil huit cent cinquante-quatre, _____

fils de Jean Louis Gavillet, décédé, _____

et de Suzanne Jenny Bandet, la veuve, domiciliée à Vernes, _____

2° **Jomini, Méty,** _____ sans profession,

de Payerne, _____ domiciliée à Landanne, _____

Célibataire, _____

née à Payerne le vingt trois Février _____ mil huit cent septante, _____

fille de Jacques Louis Abram Jomini, _____

et de Marianne Marguerite née Stumm, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Pénay-le-Jozat, à Vucherens, à Payerne et à Landanne les trente un Octobre, premier, deux & quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage, _____
 Certificats de publication de _____
 Pénay, Vucherens, Payerne & Landanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Cercles (Vucherens Mouton) _____
 Payerne _____

Signatures des époux :

P. Gavillet
M. Jomini

Signatures des témoins :

Obryot Henri
A. Gavillet
 les deux à Landanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 259

Henry et Rey née Rothen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Henry, William-Charles-Henri*, _____ agriculteur, _____

de *Vullierens*, _____ domicilié à *Chailly / Lonsanne*, _____

veuf de *Marie Sophie Hélène Parissot, née Meyer*, dèc le treize Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre (en premières nocces) _____

né à *Vullierens*, le dix Septembre _____ mil huit cent quarante-un _____

fil de *Antoine Daniel Henry, décédé*, _____

et de *Rose Anne Françoise Decissant, la femme, décédée* _____

2^o *Rey née Rothen, Françoise-Marie dite Fanny*, _____ ménagée _____

de *Gossens*, _____ domiciliée à *Lonsanne*, _____

divorcée de *Eugène Henri Louis Rey* dèc le seize mai mil huit cent quatre-vingt-deux (en _____
premières nocces _____)

née à *Monthey*, le onze Mars _____ mil huit cent cinquante-trois, _____

fille de *Charles Louis Rothen, décédé*, _____

et de *Françoise née Romet, décédée*, _____

Les publications ont eu lieu à *Vullierens, Gossens & Lonsanne*, les dix, dix-huit et vingt-un Octobre mil huit cent quatre-vingt-treize, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

_____ Déclaration de divorce de l'Epouse _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de *Vullierens* _____

_____ *Gossens & Lonsanne* _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *Columbier*

_____ X *Henry* _____

Signatures des époux :

Charles Henry

Fanny Henry

Signatures des témoins :

Jules Hennard

A. Pignatelli les témoins *Lonsanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 360

Pellet et Badel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Novembre mil huit-cent quatre-vingt-

treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pellet, Emile**, négociant en vins,

de St-Livres, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à St-Livres, le deux Juillet mil huit cent soixante-deux,

fils de Jean Charles Louis Pellet, décédé,

et de Louise Marguerite née Porchet, sa femme, décédée,

2^o **Badel, Marie**, Cristinière,

de Gimel et de Longjumeau domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Gimel, le trois Mars mil huit cent soixante-deux,

fille de Louis Ferdinand Badel, agriculteur,

et de Louise Sophie Henriette née Scheintz, sa femme, les deux à Gimel

Les publications ont eu lieu à St-Livres, Gimel, Longjumeau & Lausanne, le quatre
Novembre mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de St-Livres, Gimel, Longjumeau & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil d'Lausanne,
Gimel & Longjumeau

Signatures des époux :

Emile Pellet

Marie Badel

Signatures des témoins :

M. Zucijart à Lausanne

Auguste Delaport
à Bramblans

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 361

1893

Garr et Schwab

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Garr, Cosmas,** _____ Cafetier, _____

de Iechtingen (Baden) _____ domicilié au Chêne (montreux) _____

célibataire, _____

né à Iechtingen, le dix-sept septembre _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fil de Paul Garr, _____

et de Paula née Beck, décédée, _____

2^o **Schwab, Maria-Rozina,** _____ sans profession, _____

de Ins (Berne) _____ domiciliée à Ins, _____

célibataire, _____

née à Ins, le dix-sept mars _____ mil huit cent soixante-sept, _____

filles de Jean Schwab, décédé, _____

et de Rozina née Anker, à Ins _____

Les publications ont eu lieu à Ins, à Iechtingen & au Châtelard, les vingt et vingt-quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
montreux _____

Communiqué : à Montreux, à Ins _____

à la Chancellerie Ch _____

Signatures des époux :

Cosmas Garr

Maria Schwab

Signatures des témoins :

H. Lick

Thiophile Emu } témoin

L'officier de l'état civil :

A. Maud, subit

7-15

N° 362

Blanc et Gavillet

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui treize novembre mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanc, Paul-Henri, Tapisserieur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Landanne, domicilié à Landanne,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à La Sallaz / Landanne, le vingt septembre mil huit cent septante-un,

Noms, profession et

fils de Samuel Emmanuel Blanc, facteur postal,

domicile des parents :

et de Jenny Adèle Baillet, la femme, domiciliés à Landanne,

Nom et profession de l'épouse :

2° Gavillet, Hortense-Eugénie, femme de chambre,

Lieu d'origine et de domicile :

de Pency et de Vuchères, domiciliée à Landanne,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Pency, le vingt-huit Juin mil huit cent septante-un,

Noms, profession et

fille de Jules Gavillet, agriculteur à Pency,

domicile des parents :

et de Emma née Bissot la femme, séchée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne, Pency & Vuchères le onze & treize novembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Landanne, Pency & Vuchères.

Communiqué : à l'état civil de

Cocottes & Mandarins

Signatures des époux :

Blanc
Eugénie Blanc

Signatures des témoins :

M. Campiche
Gavillet Henri

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 363**Kählen et Duczel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o **Kählen, Constant Eugène**, Garde forestier,de St Etienne - Reine, domicilié au Lieu,Célibataire,né à Jouxrens-Mérey, le quatre septembre mil huit cent soixante-huit,fils de Kenti Frédéric Kählen, agriculteur à Romanet,et de Marie Louise Julie née Flückiger, la femme,2^o **Duczel, Rosine**, Reparatrice,de Chatelard, domiciliée à Lausanne,Célibataire,née à La Tombe - Salz, le onze février mil huit cent soixante-six,fille de Charles Henri Abram Duczel, concierge, à Lausanne,et de Jeanne Louise Votoz, la femme,Les publications ont eu lieu à St Etienne, Chatelard, Le Lieu, Lausanne, le vingt-
quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil du Lieu

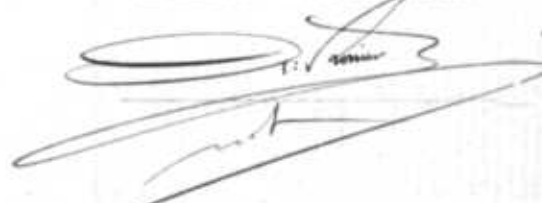
Signatures des époux :

Eugène Kählen
Rosine Kählen

Signatures des témoins :

Arène Thelin, à cey
Henri Kählen à CourthouanneCommuniqué : à l'Etat Civil de StEtienne, Le Lieu & Montroy.

L'officier de l'état civil :



N° 364

Brunner et Hofmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Les Epoux ci-contre ont
déclaré reconnaître pour
leur enfant & légitimer par
leur mariage :

Hofmann, Hélène, née
à Champ de fonds, le 14 Janvier
1890, inscrite comme fille
illégitime de sa mère Louise
Suzanne Hofmann, à Vol:
XIV folio 8 des naissances de
l'arrondissement de Champ de
fonds.
Lausanne, le 30 novembre
1893.

Jean Brunner
Louise Hofmann
à l'off. de l'état civil :

Aujourd'hui vingt Novembre mil huit cent quatre-vingt-

treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Brunner, Jean**, Jardinier,

de Oberried (Beane) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Oberried, le dix-huit Juin mil huit cent cinquante,

fils de Nicolas Brunner, décédé,

et de Barbara née Glanz, la femme, décédée,

2° **Hofmann, Louise-Suzanne**, Domestique,

de Guggisberg (Beane) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à St Imier, le quinze décembre mil huit cent cinquante six,

fille de Henri Hofmann, décédé,

et de Marie-Madeleine née Moser, la veuve, à Nidau,

Les publications ont eu lieu à Oberried, Guggisberg & Lausanne, les neuf & onze
novembre mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Oberried

Guggisberg & Lausanne

Signatures des époux :

Jean Brunner
Louise Brunner

Signatures des témoins :

Adolphe Gantier
Samuel Pute

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil d'Oberried
(Beane) & Guggisberg (mariage & légitimation)
avisé de la légitimation l'état civil de Champ-
de-fonds & le Département de Justice & Police

N^o 365.

Augsbürger et Gudit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt novembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Augsbürger, Charles-Louis*, _____ Employé *I.S.*
de *Languan (Seine)* _____ domicilié à *Vallerbes*, _____
Célibataire, _____

né à *Rivaz*, le *huit Septembre* _____ mil huit cent *soixante six*, _____
fils de *Charles Amiel Augsbürger*, domicilié à *Villeneuve*, _____
et de *Louise Françoise née Berger*, domiciliée à *Villeneuve*, _____

2^o *Gudit, Léa-Anais*, _____ *sans profession*,
de *Arissoules* _____ domiciliée à *Lansanne*, _____
Célibataire, _____

née à *Peyrène*, le *vingt six Mars* _____ mil huit cent *soixante quatre*, _____
fille de *Jean Louis Gudit*, *décédé*, _____
et de *Louise Marie née Bédier*, domiciliée à *Lansanne*, _____

Les publications ont eu lieu à *Languan, Arissoules, Vallerbes & Lansanne*, les
trois, quatre & cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Vallerbes, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Languan, Vallerbes & Lansanne

Signatures des époux :

Augsbürger
Léa Augsbürger

Signatures des témoins :

E. Janssen
D. Pham

L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

N° 366.

Cavin et Guggisberg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Cavin, Louis*, _____ *Agriculteur*,

de *Vulliens*, _____ domicilié à *Carrouge*, _____

Célibataire, _____

né à *Vulliens*, le vingt-sept avril _____ mil huit cent soixante-sept,

fils de défunt *Jean Frédéric Cavin*, _____

et de *Maline née Thonney*, domiciliée à *Vulliens*, _____

2^o *Guggisberg, Rosine*, _____ *Ménagère*,

de *Belp (Bâle)*, _____ domiciliée à *Montpreveyres*, _____

Célibataire, _____

née à *Guggisberg*, le vingt-quatre décembre mil huit cent soixante,

fille de *Christian Guggisberg*, _____

et de *Rosine née Spycher*, domiciliée à *Schwarzenburg*, _____

Les publications ont eu lieu à *Vulliens, Belp, Carrouge & Montpreveyres*, les dix & onze novembre mil huit cent quatre-vingt-treize, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de M. le Maire.

Communiqué : à l'état civil de _____

M. le Maire de Belp & Carrouge de Jorat.

Signatures des époux :

Louis Cavin

Rosina Cavin

Signatures des témoins :

Favrat Henry

les deux à *Nandanne*

L'officier de l'état civil :

M. Breaud, Maire

N^o 367

Moret et Paquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Moret, Edouard-Louis,** _____ notaire,

de Clarmont, _____ domicilié à Lussanne, _____

Célibataire, _____

né à Epandev, le douze novembre _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fil de Charles François Louis Moret, syndic _____

et de Rose Justine née Barraud, à Clarmont, _____

2^o **Paquier, Louise-Marguerite,** _____ sans profession,

de Dengez et de Lussanne, _____ domiciliée à Lussanne, _____

Célibataire _____

née à Lussanne, le dix-sept juin _____ mil huit cent soixante-cinq _____

filles de Jules François Louis Paquier, notaire, _____

et de Marie Piccard, sa femme, domiciliés à Lussanne, _____

Les publications ont eu lieu à Clarmont, Dengez & Lussanne, les sept, neuf & dix novembre mil huit cent quatre-vingt-treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Clarmont _____

Dengez & Lussanne. _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Lussanne & Lussanne _____

Signatures des époux :

E. Moret

Marguerite Moret

Signatures des témoins :

J. Paquier

J. Paquier

Marie Piccard H. Paquier

tous à Lussanne _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 368.

Bazzet et Noël

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept décembre mil huit cent quatre-vingt-

treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bazzet, Benjamin dit Alexandre**, *Caviste*,

de *Goumois-la-Ville*, domicilié à *Lausanne*,

Célibataire,

né à *Epandez*, le huit mai mil huit cent *soixante-deux*,

fils de *David Bazzet*, *agriculteur*,

et de *Suzanne Henriette née Roy*, à *Epandez*,

2° **Noël, Louise-Charlotte**, *Conturière*,

de *Lutry - Forêt*, domiciliée à *Lutry*,

Célibataire,

née à *Savuit sur Lutry*, le douze juillet mil huit cent *soixante-neuf*,

fille de *Henri Louis Noël*, *agriculteur*,

et de *Rosalie née Marguerat*, domiciliés à *Echcin 4 Lutry*,

Les publications ont eu lieu à *Goumois-la-Ville, Lutry, Forêt & Lausanne*, les *trois & quatre novembre* mil huit cent *quatre-vingt-treize*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Goumois-la-Ville, Lutry, Forêt & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Echcin Lutry & Forêt

Signatures des époux :

Bazzet Alexandre

Louise Bazzet

Signatures des témoins :

Mary Noël à Lausanne

Paul Aimé Ruchat
à *Forêt & Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 369

Bottelli & Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bottelli, François-Xavier**, _____ Maçon,

de Dagnente (Novare) Italie, _____ domicilié à Lansanne,

célibataire, _____

né à Dagnente, le quatre mai _____ mil huit cent cinquante-quatre,

fils de Pierre Bottelli, _____

et de Catherine Zanetta, les deux décédés, _____

2° **Chapuis, Charlotte-Louisa-Eugénie**, gouvernante,

de Lutry & de Villotte, _____ domiciliée à Lansanne,

célibataire, _____

née à Lansanne, le dix-sept Novembre _____ mil huit cent soixante,

fille de Charles Chapuis, Charpentier à Rolle, _____

et de Louise Françoise Gonthier, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Dagnente, Lutry, Villotte & Lansanne, les treize, quatorze & quinze Octobre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Lutry, Villotte & Lansanne. 4° Acte de Dagnente. 5° Déclaration de validité. 6° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos nos 1 & 5 sont déposées dans les archives.

Communiqué : à l'état civil de Lutry et Lutry & à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

F. Bottelli

Louisa Bottelli

Charlotte-Louisa-Eugénie

Signatures des témoins :

M. Pappalardo à Lansanne

Pierre Bottelli à Montreux

L'officier de l'état civil :

P. Pappalardo

N° 370.

Guénoud et Menétrey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guénoud, Edouard-Charles**, _____ Charentier,

de Lutry & de Grandvaux, _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire, _____

né à Landanne, le cinq août _____ mil huit cent Septante-un, _____

fils de Marc Charles Henri Guénoud, décédé, _____

et de Georgette Louise Meyer, sa femme, décédée, _____

2° **Menétrey, Louisa**, _____ sans profession,

de Chavannes et de Poliez-le-Grand _____ domiciliée à Chavannes / Ecublens, _____

célibataire, _____

née à Chavannes, le vingt-un octobre _____ mil huit cent Septante-trois, _____

filles de Emile Menétrey, décédé, _____

et de Hélène Eléa née Marrou, sa veuve, à Chavannes, _____

Les publications ont eu lieu à Lutry, Grandvaux, Chavannes, Poliez-le-Grand et Landanne, les quatre, cinq & six novembre mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de

Lutry, Grandvaux, Chavannes, Poliez-le-Grand & Landanne, _____

Communiqué : à Lutry, Ecublens

Ecublens & Poliez-le-Grand, _____

Signatures des époux :

Ed. Guénoud

Louisa Guénoud

Signatures des témoins :

Denis Fernand
à Chavannes

J. B. Perle
à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 371

Perrut et Guignard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perrut, Paul-Jules-Alexandre**, _____ Chandrennietz,de *Essexines d'Ipardon*, _____ domicilié à *Lausanne*, _____

Célibataire, _____

né à *Lausanne*, le quatre juillet _____ mil huit cent septante-un, _____fils de *Jules Perrut*, *fruitier*, _____et de *Anna Simonet*, *la femme*, domiciliée à *Lausanne*, _____2° **Guignard, Elvina-Julianne-Marie**, *femme de chambre*,de *L'abbaye*, _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

Célibataire, _____

née à *aux Bieux*, le vingt-huit mai _____ mil huit cent soixante-huit, _____fille de *David Louis Guignard*, *Cordonnier*, _____et de *Sophie Henriette née Raymond*, *la femme*, domiciliée à *Apples*, _____Les publications ont eu lieu à *Essexines, l'abbaye Lausanne*, les quatre à cinq
Novembre mil huit cent quatre-vingt-treize. _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication d' _____

Essexines, l'abbaye a Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Vuazens a de l'abbaye _____

Signatures des époux :

P. A. Perrut
Elvina Perrut

Signatures des témoins :

Jacques Bertetti
Antoine Turroni

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 372

Tuzuani et Perret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Tuzuani, Antoine,** _____ *Cimenteur,*

de Cittiglio (Côme) Italie, _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Cittiglio, le vingt-quatre juin _____ mil huit cent Septante un, _____

fils de Albino Tuzuani, agriculteur, _____

et de Scraphine De Peci, sa femme, les deux à Cittiglio, _____

2^o **Perret, Adèle-Louise-Eugénie,** _____ *Couturière,*

de Essectines s/ Yverdon, _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le trente-un janvier _____ mil huit cent Septante trois, _____

fille de Jules Perret, appareilleuse, _____

et de Anna Simonet, sa femme, les deux à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Cittiglio, Essectines Lausanne, les sept, dix & onze novembre mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Promesse de mariage. 3^o Consentement des parents de l'Epoux. 4^o Certificats de publication de Cittiglio & d'Essectines & Lausanne. 5^o Décl. de Validité 7^o Arrêté du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos 3, 4 & 6 sont déposées dans des archives

Communiqué : à Vuarens & à la Chan,

celézière Cantonale (mariages & légitimation) avis de la légitimation le Dip^t de Jura & P^o

Signatures des époux :

Antoine Tuzuani
Adèle Tuzuani

Signatures des témoins :

J. A. Perret
Jacques Bertolli

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Les Epoux ci-contre ont déclaré reconnaître pour leur enfant & légitimer par leur mariage

Perret, Blanche-Amélie
née à Lausanne, le 31 juillet 1893, inscrite comme fille illégitime de sa mère Adèle Louise Eugénie Perret, à Vol. 20 fol. 268 du registre des naissances de Lausanne
Lausanne, le 7 décembre 1893

Antoine Tuzuani

Adèle Tuzuani

Offi. de l'Etat Civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 4 décembre 1893, déclaré définitif et exécutoire le 24 février 1894, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 10 mars 1894.

Officier de l'état civil :

1893

N° 373

Jeanrenaud et Béboux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jeanrenaud, Ernest-Henri**, _____ Graveur,

de Travers (Machâtel) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-neuf d'octobre _____ mil huit cent Septante, _____

fils de Henri marcelin Jeanrenaud, graveur, _____

et de Marie Suzanne Clément, sa femme, à Lausanne, _____

2° **Béboux, Adèle-Janny**, _____ sans profession,

de Epalinges et de Belmont, _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Epalinges, le vingt d'octobre _____ mil huit cent Soixante-neuf, _____

fille de Louis Emile Béboux, décédé, _____

et de Marie Michèle Chapuis, sa veuve, à Epalinges, _____

Les publications ont eu lieu à Travers, Epalinges, Belmont et Lausanne, les
trois et quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-treize.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Travers,
Epalinges, Belmont et Lausanne
Promesse de mariage. _____Communiqué : à Travers, à
Epalinges et à Pully, _____

Signatures des époux :

*E. Jeanrenaud**A. Béboux*

Signatures des témoins :

*Ant. Scherer à Lausanne**Marc Augstburger à Pully*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 374

Jaton et Trollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaton, Eugène, _____ Boulanger,

de Villars-Mendraz, _____ domicilié à Moudon, _____

Célibataire, _____

né à Chapellès, le huit novembre _____ mil huit cent soixante-huit,

fils de Jean Louis Jaton, _____

et de Aimée Emilie née Boudry, agriculteurs à Chapellès, _____

2° Trollet, Lucie, _____

de Mathieranges, _____ domiciliée à Chapellès, _____

Célibataire, _____

née à Mathieranges, le dix décembre _____ mil huit cent septante,

filles de David Trollet, décodé, _____

et de Rosine née Monachon, à Chapellès _____

Les publications ont eu lieu à Villars-Mendraz, Moudon et Chapellès, le
trente octobre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Moudon, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Moudon & St Cierges, _____

Signatures des époux :

Eugène Jaton
Lucie Jaton

Signatures des témoins :

Rosine Trollet
Jr. Léo Jaton } Chapellès.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N^o 375

Soldati et Hubbard

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui onze décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Soldati, Augustin**, _____ Juge fédéral,

de Neggio (Vesio) _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Neggio, le deux février _____ mil huit cent cinquante sept, _____

fil de feu Antoine Soldati, _____

et de Julie Rusca, la veuve, domiciliée à Neggio _____

2^o **Hubbard, Mary Hazel**, _____

de Hillsdale (Michigan) Etats-Unis d'Amérique, domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Hillsdale, le vingt-six novembre _____ mil huit cent soixante-treize, _____

filles de feu Robert Mills Hubbard, _____

et de Mary Almeda Deveau, la veuve, domiciliée à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Neggio & à Lausanne, les sept & dix novembre mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Consentement de la mère de l'épouse avec mention _____

du décès du père - Promesse de mariage _____

Certificats de publ. de Neggio & Lausanne _____

Dispense des publications à Hillsdale _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Neggio & _____

à la Chancellerie C^{le} _____

Signatures des époux:

D. G. Solari:
Marie Hazel Soldati

Signatures des témoins:

Thomas G. Ford,
J. Br. de Marchi } à Lausanne

L'officier de l'état civil:

A. H. Maund, Subr.

N° 376

Röhm et Rees

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée Eugène Métraux, à Lausanne le 17 Juin 1910, visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, que Charles Christian Röhm a été reçu au nombre des bourgeois de la Commune de VILLEROUZILLE.

Lausanne le 13 juillet 1910.
L'officier de l'état civil :

[Signature]

6-178

Aujourd'hui douze Décembre mil huit cent quatre-vingt-

treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Röhm, Charles-Christian, Comptable,

de Mittelstadt (Wurtemberg) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Mittelstadt, le sept Juin mil huit cent cinquante-cinq,

fils de Jean Georges Röhm, agriculteur à Mittelstadt,

et de Marguerite née Müllerschoen, sa femme, décédée,

2° Rees, Lilly-Aurore, dans profession,

de Riga (Russie) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Riga, le vingt-neuf août mil huit cent soixante-quatre,

filles de Edouard Rees, Imprimeur,

et de Rosine née Schroeder, sa femme, domiciliés à Riga,

Les publications ont eu lieu à Mittelstadt, Riga et Lausanne, les vingt-quatre Octobre et dix Novembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication à Riga, à Mittelstadt et à Lausanne. 4° Permises du Département de Justice et Police constatant que les pièces sous N° 3 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale.

Signatures des époux :

[Signature: Ch. Röhm]

[Signature: Lilly Rees]

Signatures des témoins :

[Signatures: Wilhelm Guberan, H. Kappeler] à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 377

Greter et Droz née Pavenex

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui douze décembre mil huit cent quatre-vingt-

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Greter, Jean-Baptiste**, Blasé,

de Littau (Lucerne) domicilié à La Besiaz / Pully,

veuf de Josephine Andinger dèc le onze avril mil huit cent quatre-vingt onze (en 1^{ère} noces)

né à Wiesens (Lucerne), le douze octobre mil huit cent cinquante-huit,

fils de Nicolas Greter

et de Catherine née Götti ses deux décedés

2° **Droz née Pavenex, Augustine-Suzette**, frépère,

de Salins (Jura) France, domiciliée à Lausanne,

divorcée en premières noces de Constant Renobert Droz, dèc le vingt-deux juillet,

mil huit cent quatre-vingt-onze,

née à Arnoz près Orbe, le sept avril mil huit cent soixante-un,

fille de Jacques Abraham Pavenex, agriculteur

et de Ronde née Pacciaraz, sa femme, domiciliés à Arnoz

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pully, Salins & Littau, les sept, neuf, douze & seize novembre mil huit cent quatre-vingt-treize,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

attestation de l'Etat Civil de Pully

Signatures des époux:

Baptiste Greter
Augustine Greter

Signatures des témoins:

M. Zwingli à Lausanne
J. Greter à Lucerne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Pully & à Littau ainsi qu'à la Chancellerie
de

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par jugement rendu le 7 décembre 1893, déclaré définitif et exécutoire le 21 février 1900, le Tribunal civil du district de Lausanne a débouté par le divorce le mariage contracté ci-dessus. Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 146 § 4/ de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 6 mars 1900.
L'Officier de l'Etat Civil:

[Signature]

N° 378

Pequiron et Thuillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux* décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pequiron, Emile-Auguste,** _____ *Domestique - Charretier,*
de *Quary* _____ domicilié à *Vuazens,* _____
célibataire _____

né à *Ganges,* le *cinq* octobre _____ mil huit cent *soixante-neuf,* _____
fils de *François Louis Pequiron,* _____
et de *Ronde née Barbey, la femme, agriculteur, à Ganges,* _____

2° **Thuillard, Augustine-Gabrielle,** *tailleuse,*
de *Froidville,* _____ domiciliée à *Lansanne,* _____
célibataire _____

née à *Lansanne,* le *deux* juillet _____ mil huit cent *septante-quatre,* _____
fille de *Constance Thuillard, s'écidée,* _____
et de _____

Les publications ont eu lieu à *Quary, Vuazens, Froidville & Lansanne,* les *huit,*
neuf & onze novembre mil huit cent *quatre-vingt-treize.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intervention de l'Etat Civil de
Vuazens. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Vuazens, Boffens & Yvonand _____

Signatures des époux :

Pequiron Auguste

Augustine Pequiron

Signatures des témoins :

Henri Thuillard
Jules Pache } *Lansanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 379

Forney et Siber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze décembre mil huit cent quatre-vingt-treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Forney, François-Frédéric**, *citoyen*,
de *Laudanne et de Belmont* domicilié à *Laudanne*,
Célibataire,
né à *Laudanne (Ouchy)*, le quatorze juin mil huit cent soixante-six,
fils de *Jean Samuel Forney*
et de *Marianne Julie Milliquet, sa femme, les deux décédés*.

2° **Siber, Aimée-Idaline-Félicité**, *Madite*,
de *Jongny* domiciliée à *Laudanne*,
Célibataire,
née à *Laudanne*, le deux décembre mil huit cent soixante-neuf,
fille de *Jean Frédéric Siber, citoyen*,
et de *Jeanette Joly, sa femme, domiciliés à Laudanne*.

Les publications ont eu lieu à *Laudanne, Belmont & Jongny*, le onze novembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux*
- Promesse de mariage*
- Certificats de publication de Laudanne, Belmont & Jongny*

Communiqué : à l'Etat Civil de *Fully*

de *Cordier*

Signatures des époux :

Forney
Aimée Forney

Signatures des témoins :

A. Forney
A. Siber fils
L. Siber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 380

Fiquet et Novetaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze Décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Fiquet, Louis-Jules*, _____ Employé de douane,
de *Enarnens*, _____ domicilié à *Lausanne*, _____
Célibataire, _____

né à *Enarnens*, le *deux Octobre* _____ mil huit cent *soixante-sept*, _____

fil de *Jean Fiquet*, agriculteur, _____
et de *Risette* née *Vuagniaux*, domiciliée à *Enarnens*, _____

2° *Novetaz, Rose-Emilie*, _____ *Tailleuse*,
de *Cully et Lutry*, _____ domiciliée à *Lausanne, Cully*, _____
Célibataire, _____

née à *Cully*, le *vingt-cinq Mars* _____ mil huit cent *septante-deux*, _____

filles de *Jean-François Novetaz*, *décédé*, _____
et de *Rosine* *Marianne* née *Golay*, *sa veuve*, domiciliée à *Cully*, _____

Les publications ont eu lieu à *Enarnens, Cully, Lutry & Lausanne*, les *quatre*
et six *Novembre* mil huit cent *quatre-vingt-treize*, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *actes de naissance des Epoux* _____
_____ *Promesse de mariage* _____
_____ *Certificats de publication de Enarnens,*
Cully, Lutry & Lausanne, _____

Communiqué : à l'état civil de l'Isle
Cully & Lutry _____

Signatures des époux :

Louis Fiquet
Emilie Fiquet

Signatures des témoins :

Wigley G.
Barbezat Alphonse

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 381

Blanc et Doz

1893-113
Aujourd'hui quatorze Décembre mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Blanc, Charles-Auguste**, — Domestique de Campagne de Landanne, domicilié à Pully, Célibataire, né à Landanne, le dix-huit Mai mil huit cent soixante-huit, fils de Jean Samuel Blanc, Journalier à Landanne, et de Jenny Roudé née Kemmerguer, Sa femme, en femme, (divorcés)

2° **Doz, Augustine Marguerite**, — Domestique, de Beax, domiciliée à Landanne, Célibataire, née à Yverne, le vingt Mars mil huit cent soixante-neuf, fille de Jean Marc Doz, agriculteur, et de Henriette Charlotte Lepold, Sa femme, les deux à Beax.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Beax & Pully, les quatre & neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:
Autorisation de l'état civil de Pully

Signatures des époux:
Auguste Blanc
Augustine Blanc

Signatures des témoins:
Rogamey Paul
Samuel Putey

Communiqué: à Pully & à Beax.

L'officier de l'état civil:

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement du Tribunal des districts de Landanne, rendu en date du 26 Mars 1893, déclaré définitif et exécutoire le 17 Avril 1893, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 27 Avril 1893.
L'officier de l'état civil:

Puce!

N° 382

Combi et Pettina

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Décembre mil huit cent quatre-vingt-

treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Combi, Louis-Abbondio**, Chaudronnier,

de Milan, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Milan, le trente-un d'octobre mil huit cent cinquante-cinq,

fils de Lazare Combi, décédé,

et de Anichèle Gastini, sa femme, décédée,

2° **Pettina, Marie-Juliette**, Tailleur,

de Crévoladossola (nouveau) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Crévoladossola, le vingt-huit février mil huit cent cinquante-deux,

fille de Salvatore Pettina, menuisier, à Lausanne,

et de Marie Elisabeth Alberti, sa femme, défunte,

Les publications ont eu lieu à Milan, Crévoladossola & Lausanne, les onze, seize et dix-neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Cert. de publication de Milan & Crévoladossola. 4° Dit de Lausanne. 5° Déclaration de validité. 6° Remis au Département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos 3 & 5 sont déposés dans les archives.

Communiqué : à la Chancellerie & la

Signatures des époux :

Combi Luigi

Combi Giulia

Signatures des témoins :

Moraja Franco
Gussoni Giuseppe à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 333

Meyer et Sandmeier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Meyer, Eugène - Emile - Edmond - William, agriculteur, de Roche _____ domicilié à Glion sur Montaux _____ Célibataire _____

né à Mésériaz sur Montaux, le dix-huit Janvier mil huit cent soixante-neuf, _____ fils de Emile Jean Louis Meyer, agriculteur _____ et de Rose Anne née Henry, domiciliée à Glion _____

2° Sandmeier, Suzanne, Blanchisseuse, de Seengen (Argovie) _____ domiciliée à Landanne _____ Céliataire _____

née à Seengen, le six Novembre _____ mil huit cent soixante-cinq, _____ fille de Gaspard Sandmeier, tonnelier à Seengen _____ et de Anna née Sandmeier, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Roche, Lausanne, Seengen & Les Planches (Glion) les dix-sept et dix-huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Montaux _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Montaux Villeneuve & Seengen _____

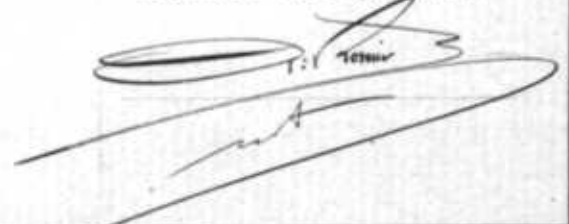
Signatures des époux :

Eugène Meyer
Suzanne Meyer

Signatures des témoins :

Louis Tallon
Arinda Ziggler ^{à Glion}

L'officier de l'état civil :



Rf 1. f. 29.

N° 384

Ferrin et Foeterlin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ferrin, Albert-Alphonse**, notaire,

de Lausanne, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne (Cuchy), le vingt-neuf mai mil huit cent soixante-sept,

fils de Louis Ferrin, Chef de quai

et de Jeanne Marie Charlotte née Ferrin, Sa femme, domiciliés à Cuchy

2° **Foeterlin, Emma-Charlotte-Elisa**, sans profession,

de Moudon, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le vingt-six novembre mil huit cent septante-trois,

fille de feu Charles Foeterlin,

et de Jenny Henriette Christener, Sa veuve, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Moudon, les dix onze novembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication à

Lausanne & Moudon

Communiqué : à Moudon

Signatures des époux :

Albert Ferrin

Emma Foeterlin

Signatures des témoins :

Martin à Lausanne

E. Foeterlin à Paris

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 325

Volet et Brouty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-

treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Volet, Alfred,** Couturier,

des **Thieloyes et de Châtillens** domicilié à **Lausanne,**

Célibataire,

né aux **Thieloyes**, le vingt-cinq Juin mil huit cent soixante-six,

fils de **Jean Louis Volet, terrassier,** à **Lausanne,**

et de **Marianne Gitteler, sa femme, siccide,**

2° **Brouty, Elizabeth-Kenziette,** Couturière,

de **Bottens,** domiciliée à **Lausanne,**

Célibataire,

née à **Echallens**, le vingt-un Mai mil huit cent soixante-cinq,

fille de **Joseph Ignace Brouty, Charpentier,**

et de **Marie Hélène née Jacottet, sa femme, les deux à Lausanne,**

Les publications ont eu lieu aux **Thieloyes, à Châtillens, à Bottens & à Lausanne,**
le vingt-huit, vingt-neuf & trente novembre mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Bottens, Les Thieloyes, Châtillens &

Lausanne.

Communiqué : à l'état civil d'Oron

à **de Bottens.**

Signatures des époux :

Alfred Volet

Elizabeth Volet

Signatures des témoins :

J. L. Volet

Brouty Ignace

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 386.

Schutz et Baudin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schutz, Auguste, _____ Boucher, _____

de Hasle près Berthoud | Berne | _____ domicilié à Grandson, _____

Célibataire, _____

né à La Châtaiz, le dix-neuf Mars _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fils de Frédéric Schutz, Cordonnier, _____

et de Marie née Kistler, La femme, domiciliée à Blonay, _____

2° Baudin, Marie-Elisa, _____ Cuisinière, _____

de Mollens, _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Mollens, le vingt-huit Juin _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

fille de Jenny Marguerite Baudin, décédée, _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Hasle, Mollens, Grandson & Lausanne, les sept huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-treize, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil de
Grandson, _____

Communiqué : à Hasle & à _____

Grandson, _____

Signatures des époux :

Auguste Schutz
Elisa Schutz

Signatures des témoins :

M. Baudin à Lausanne
Bessat à Bessiez

L'officier de l'état civil :

1893
N° 387
Emch et Trillibach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Emch, Frédéric**, _____ Charpentier,
de Lutzwil (Soleure) _____ domicilié à Lussane, _____
Célibataire, _____

né à Lutzwil, le trois août _____ mil huit cent soixante-cinq,
fils de Jean Emch, agriculteur à Lutzwil, _____
et de Elisabeth née Rutsch, accédée, _____

2° **Trillibach, Marie**, _____ sans profession,
de Lutzwil (Soleure) _____ domiciliée à Lussane, _____
Célibataire, _____

née à Lutzwil, le cinq octobre _____ mil huit cent soixante-sept,
fille de Nicolas Trillibach, maître Charpentier, _____
et de Elisabeth née Marti, domiciliés à Lutzwil _____

Les publications ont eu lieu à Lutzwil & à Lussane, le deux décembre mil huit cent quatre-vingt-treize, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Lutzwil & Lussane _____

Communiqué : à Lutzwil _____

Signatures des époux :

Friedrich Emch.

Maria Emch

Signatures des témoins :

Locher Cyrilline

Philipp Keller

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 388

Bardelli et Bapat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bardelli, Joseph-Evario**, *sergent-mécanicien*,

de Milan, _____ domicilié à Lussane, _____

Célibataire, _____

né à Milan, le trois février mil huit cent soixante-cinq, _____

fils de Constantin Bardelli, *décédé*, _____

et de Achillea Fiore, *sa veuve*, à Milan, _____

2° **Bapat, Léonie-Pauline**, *sans profession*,

de Tavel (Strasbourg) _____ domiciliée à Lussane, _____

Célibataire, _____

née à Lussane, le vingt-huit Novembre mil huit cent soixante-quatre, _____

fille de Nicolas-Christophe Bapat, *facteur postal*, _____

et de Denise-Joséphine née Marcel, *sa femme*, les deux à Lussane, _____

Les publications ont eu lieu à Milan, Tavel & Lussane, les sept & douze Novembre mil huit cent quatre-vingt-treize, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux 2° Promesse de mariage. 3° Consentement du père de l'épouse. 4° Certificats de publication de Tavel & Lussane. 5° Dit de Milan. 6° Déclaration de validité. 7° Remis du Département de Justice & Police constatant que les pièces n° 3, 5 & 6 sont déposées dans les archives _____

Communiqué : à Tavel & à la Chan. _____

cellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

J. Bardelli
L. Bapat

Signatures des témoins :

Attilio Damiani
Bapt. Christophe
les deux à Lussane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 389

Bannwart et Katz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bannwart, Orest,** Ingénieur,

de Zurich & Bichelsee (Thurgovie) domicilié à Pinerolo (Turin)

célibataire,

né à Kusnacht | Zurich |, le vingt-quatre Mars mil huit cent Soixante-sept

fils de Jean Contact Alexandre Bannwart, négociant,

et de Sophie Freimann, sa femme, domiciliés à Zurich,

2° **Katz, Emma-Julie-Amélie,** sans profession,

de Pforzheim | Bade | domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le vingt-six Mars mil huit cent Septante,

fille de Robert Adolphe Katz, Employé de Commerce,

et de Jeannette Amélie Amélie Schmiat, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zurich, Bichelsee, Pinerolo, Pforzheim & Lausanne, les seize, dix-huit & dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Zurich, Bichelsee, Pforzheim, Pinerolo et Lausanne

Communiqué : à Zurich, Bichelsee

et à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Orest Bannwart
Amélie Bannwart

Signatures des témoins :

Ch. Zoersch
Edw. Herz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 390

Antenen et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un Décembre* mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Antenen, Jean-Gottlieb**, *Cordonnier*,

de *Opund (Seine)* domicilié à *Lausanne*,

Célibataire,

né à *Fulgen*, le *vingt-huit Janvier* mil huit cent *soixante-trois*,

fil de *Jacob Antenen, Cordonnier*,

et de *Marquettte née Stollz, sa femme, domiciliée à Lausanne*,

2° **Regamey, Frédérique-Louise-Marguerite-Gabrielle**,

de *Lausanne*, domiciliée à *Lausanne*,

Célibataire,

née à *Lausanne*, le *vingt-neuf Novembre* mil huit cent *soixante-neuf*,

filles de *Jean Georges Regamey, décédé*,

et de *Louise Françoise Ferry, sa femme, décédée*,

Les publications ont eu lieu à *Opund & Lausanne*, les *sept & neuf Novembre* mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Fremesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne & Opund.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Gottstadt.

Signatures des époux :

Jean Antenen.

Louise Antenen

Signatures des témoins :

J. Antenen

J. Antenen

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 391.

Borgeaud et Blanc

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-trois décembre mil huit cent quatre-vingt-

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Borgeaud, François-Frédéric**, Voyageur de Commerce,de Mozens domicilié à Mozens,

Célibataire,

né à Mozens, le vingt-neuf décembre mil huit cent soixante-trois,fils de Pierre François Borgeaud, décédé,et de Jenny, née Mochin, sa femme, à Mozens,2^o **Blanc, Françoise-Marie**, Demoiselle de magasin,de Saint-Paul (Haute Savoie) domiciliée à Audanne,

Célibataire,

née à St Paul, le vingt-huit octobre mil huit cent soixante-cinq,fille de Maurice Blanc, Cantonnier,et de Claudine Décarre, son épouse, domiciliée à St Paul,Les publications ont eu lieu à Mozens, St Paul & Audanne, les cinq, sept & dix
décembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Poliez-le-Grand.Communiqué: à Poliez-le-Grandà la Chancellerie Cantonale.

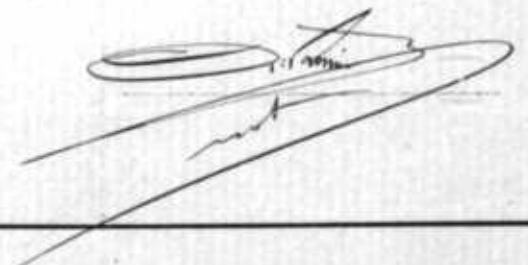
Signatures des époux:

François Borgeaud
Françoise Borgeaud

Signatures des témoins:

Henri Thuillard à Audanne
Aimé Martin à Audanne

L'officier de l'état civil:



N° 392

Mayot et Champrenaud
née Janz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-

treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Mayot, Louis-Jean*, Peintre,

de *Schallens*, domicilié à *Lausanne*,

Célibataire,

né à *Lausanne*, le premier Janvier mil huit cent cinquante-huit,

fil de *Charles Frédéric Mayot, décédé*,

et de *Marie Anna Nasf, sa femme, décédée*,

2° *Champrenaud née Janz, Adèle*, Lingère,

de *Nully & de Cully*, domiciliée à *Lausanne*,

veuve en premières noces de *René Victor Champrenaud*, dès le huit février mil huit cent quatre-vingt-treize,

née à *Aigle*, le treize mai mil huit cent soixante-sept,

fille de *Christian Janz, menuisier*,

et de *Suzanne Cathérine Durzi, sa femme, les deux domiciliés à Lausanne*,

Les publications ont eu lieu à *Schallens, Nully, Cully & Lausanne*, les huit & neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Acte de décès du père de l'époux

Certificats de publication de

Schallens, Nully, Cully & Lausanne

Communiqué : à *Schallens, Cully*

Nully

Signatures des époux :

Louis Mayot

Adèle Mayot

Signatures des témoins :

Antoine Guille

A. Cornard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 393

Dufour et Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dufour, Marc**, _____ agriculteur,

de Chatelard _____ domicilié à Vulliamz, _____

Célibataire, _____

né à Glion, le seize février _____ mil huit cent septante-trois, _____

fils de Jean Louis Alexandre Dufour, _____

et de Julie née Fischer, domiciliée à Glion, _____

2° **Chappuis, Léonie**, _____

de Cartouge, _____ domiciliée à Vulliamz, _____

Célibataire, _____

née à Cartouge, le cinq juillet _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fille de Jean Daniel Chappuis, domicilié à Cartouge, _____

et de défunte Jeanne Louise née Deluche, _____

Les publications ont eu lieu à Chatelard, Cartouge & Vulliamz, le six décembre mil huit
 cent quatre-vingt-treize, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Mézères, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de

Montreux Mézères, _____

Signatures des époux :

Marc Dufour

Léonie Dufour

Signatures des témoins :

Ch. Devant à Vulliamz

Henri Chappuis à Cartouge

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 394

Aegerter et Brügger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-

trois, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Aegerter, Jean Théophile,* *ouvrier,*

de *St Etienne (Borne)* domicilié à *Aarau,*

Célibataire,

né à *Aarau,* le *douze Juillet* mil huit cent *Septante-deux,*

fil de *Jean Gottlieb Aegerter, décédé,*

et de *Elisabeth Basset, née Buis, la veuve, à Aarau,*

2° *Brügger, Rosa,* *filles,*

de *Staufayon (Fribourg)* domiciliée à *Aarau,*

Célibataire,

née à *Genève,* le *seize Juin* mil huit cent *Septante-trois,*

filles de *Jean Joseph Brügger, Cordonnier,*

et de *Elisabeth Haeder, la femme, les deux à Aarau,*

Les publications ont eu lieu à *St Etienne, Staufayon & Aarau,* les *six-sept & six-huit Novembre* mil huit cent *quatre-vingt-trois.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
St Etienne, Staufayon & Aarau.

Communiqué : à *St Etienne & à*

Staufayon.

Signatures des époux :

Théophile Aegerter

Rosa Brügger

Signatures des témoins :

Alfred Chapuis

Edmond F. Linder

les deux à Aarau.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 1^{er} Février 1866, déclaré définitif et exécutoire le 24 Mars 1866, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le *24 Mars 1866.*
L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 395.

Rogivue & Renchoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Rogivue, Adolphe, agriculteur,

de Essettes, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Crumièrez / Puidoux, le vingt décembre mil huit cent soixante-quatre,

fils de François Samuel Rogivue, agriculteur,

et de Mine née Pinget, domiciliée à Feni vèze Puidoux,

2^o Renchoz, Marie-Fanny, ménagère,

de Rossinière, domiciliée à Charannes / Leublenz,

Célibataire,

née à Rossinière, le vingt-cinq décembre mil huit cent soixante-neuf,

fille de Louis Eugène Renchoz, journaliste, à Vevey,

et de Mine Louise née Kübli, la femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Essettes, Rossinière, Lausanne & Charannes, les neuf & dix décembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Essettes, Rossinière, Charannes & Lausanne.

Communiqué : à Essettes, Rossinière

& Leublenz.

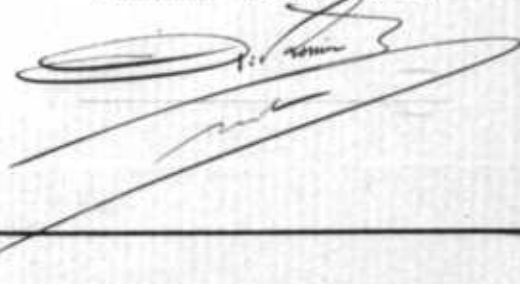
Signatures des époux :

Fanny Rogivue
Adolphe Rogivue

Signatures des témoins :

Ed. Hostli
Hans Bindt

L'officier de l'état civil :



N° 396
Bellet & Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit décembre mil huit cent quatre-vingt-

trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bellet, Georges-Jules*, Journalier,

de *Le Mont & Lussanne*, domicilié à *Lussanne*,

Célibataire,

né à *Lussanne*, le deux mai mil huit cent soixante-sept,

fils de défunt *Jean Pierre Marc Bellet*,

et de défunte *Julie Rosine Gidelon*, sa femme,

2° *Bolomey, Marie*, Cuisinière,

de *Lutry & Forel* domiciliée à *Lussanne*,

Célibataire,

née à *Belmont & Lussanne*, le vingt un Octobre mil huit cent soixante-dix,

fille de défunt *Jean Adrien Bolomey*

et de défunte *Yvonne Henriette née Falconnier*, sa femme,

Les publications ont eu lieu à *Lutry, Forel, Le Mont & Lussanne*, les vingt huit, vingt-neuf, trente novembre & premier décembre mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lutry, Forel, Le Mont & Lussanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lutry, Forel & Romanel

Signatures des époux :

Georges Jules Bellet
Marie Bellet

Signatures des témoins :

Joram Bonnyoy
Samuel Tiber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décision du 12 mai 1955
 le Département de Justice et Police
 du Canton de Vaud a ordonné la rec-
 tification de l'acte ci-contre, en ce
 sens que le nom patronymique
 "Bellet" soit orthographié :

"BELET"

Le 23 mai 1955
 L'officier de l'état civil

Cqui à Peilly, Lutry et Forel.

1893

N° 397

Chappuis et Sulliger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chappuis, Daniel-François-Emile**, _____ Ingénieur,

de Puidoux & des Chisleyres, _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le deux mars _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

fils de Daniel François Chappuis, ébéniste, à Lausanne, _____

et de Jeanne Marie Mounoud, domiciliée à Yverdon, _____

2° **Sulliger, Suzanne-Louise**, _____ Couturière,

de Zweidimmen (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Vevay, le premier mai _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

fille de feu Frédéric Sulliger _____

et de Marie Louise née Rogive, la veuve, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Puidoux, Chisleyres, Zweidimmen & Lausanne, les dix-huit et dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____
 _____ Promesse de mariage. _____
 _____ Certificats de publication de _____
 Puidoux, des Chisleyres, de Zweidimmen _____
 & de Lausanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
 Chisleyres, d'Oion & de Zweidimmen _____

Signatures des époux :

_____ *Emile Chappuis* _____

_____ *Suzanne Chappuis* _____

Signatures des témoins :

_____ à Genève _____

_____ à Chisleyres _____

L'officier de l'état civil :

N° 398

Malherbe et Laurent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Malherbe, François, agriculteur,

de Charvornay domicilié à Charvornay,

Célibataire,

né à Charvornay, le vingt-six juillet mil huit cent soixante-trois,

fils de Etienne David Malherbe, décédé,

et de Marie Adèle née Ferriz, à Charvornay,

2° Laurent, Emma, ménagère,

de Charvornay domiciliée à Charvornay,

Célibataire,

née à Charvornay, le vingt-huit décembre mil huit cent soixante-neuf,

fille de Laurent Samuel, agriculteur, à Charvornay,

et de Louise née Beauverd, décédée

Les publications ont eu lieu à Charvornay, le deux décembre mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Charvornay

Communiqué : à l'état civil de
Charvornay

Signatures des époux :

François Malherbe
Emma Malherbe

Signatures des témoins :

Louise Malherbe
L. Laurent

Les deux à Charvornay
L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893.

N° 399

J. Hostetter et Cornu

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *J. Hostetter, Nicolas*, agriculteur,

de Guggisberg (Bâle) domicilié à Chamblon,

Célibataire.

né à Guggisberg, le vingt-huit août mil huit cent soixante-six,

fil de défunt Christian Hostetter

et de Anna née Tangelé,

2° *Cornu, Marie-Janny*, ménagère,

de Chamblon domiciliée à Chamblon,

Célibataire,

née à Chamblon, le vingt-neuf août mil huit cent soixante-sept

fille de Pierre Louis Cornu, agriculteur à Chamblon,

et de Anne Françoise Catherine née Martin,

Les publications ont eu lieu à Guggisberg & Chamblon, le deux décembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de
Montagny

Communiqué: à l'état civil de

Montagny & de Guggisberg

Signatures des époux:

Nicolas Hostetter

Marie Hostetter

Signatures des témoins:

Grandchamp Samuel

Jarvis Benjamin

les deux à Chamblon

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 100

Bébonx et Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit décembre mil huit cent quatre-vingt-

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bébonx, François-Edouard**, agriculteur,

de Epalinges & de Belmont domicilié à Epalinges,

Célibataire,

né à Epalinges, le cinq avril mil huit cent soixante-un,

fils de feu Charles Bébonx,

et de Jeanne Françoise née Bellet, sa veuve, à Epalinges,

2° **Pache, Louise-Suzanne**, Tailleur,

de Epalinges, domiciliée à Epalinges,

Célibataire,

née à Epalinges, le seize septembre mil huit cent soixante huit,

fille de feu Jean Abraham Pache,

et de Jeanne Suzanne née Blanc, sa veuve, aux Croisettes,

Les publications ont eu lieu à Epalinges & à Belmont, les trois & sept décembre, mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'état civil

d'Epalinges.

Communiqué : à l'état civil d'Epalinges

& Pully

Signatures des époux :

F. Bébonx

Louise Bébonx

Signatures des témoins :

H. Millioeur

Ernest Bébonx

les trois à Yvernaux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 401

Guignet & Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guignet, Eugène, agriculteur,

de Essertes domicilié à Essertes,

Célibataire,

né à Essertes le neuf mars mil huit cent soixante sept,

fil de Jean Louis Guignet, à Essertes,

et de Jeanne Suzanne Louise Fattbert,

2° Pache, Julie-Léonie, ménagère,

de Epalinges, domiciliée au Mont d'Or,

Célibataire,

née à Lantanne, le dix-neuf juin mil huit cent soixante cinq,

filie de Daniel Pache, décédé,

et de Louise Rosalie Mellieret, décédée,

Les publications ont eu lieu à Essertes Epalinges & Lament, les vingt-sept & vingt-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. approuvé la correction au nom Guignet

Pièces déposées :

autorisation des Stat. Civil d'Oron

Signatures des époux :

Eugène Guignet
Léonie Guignet

Signatures des témoins :

L. Daccoré
Eug. H. Ormebergue

les deux au Mont

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil
d'Oron, Epalinges & Remanel.

N° 402

Crausaz & Willenegger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt décembre mil huit cent quatre-vingt-

trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Crausaz, Alfred-Paul-Henri, Relieur,

de Lutry & d'Herminches, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le vingt-neuf août mil huit cent soixante-neuf,

fils de Henri David Frédéric Crausaz, huissier, à Lausanne,

et de Jenny Meyer, sa femme, décédée,

2° Willenegger, Marie-Alice, Costurière,

de Mühleberg (Bienne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le vingt-quatre avril mil huit cent septante,

filles de Jean-Jacques Willenegger, décédé,

et de Anna Elisabeth Schwarz, sa veuve, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lutry, Herminches, Mühleberg & Lausanne, les vingt-huit, vingt-neuf & trente novembre mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lutry, Herminches, Mühleberg &

Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Lutry, Moudon & Mühleberg

Signatures des époux :

Alfred Crausaz
Marie Crausaz

Signatures des témoins :

M. Crausaz
L. Grindel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

vu
le 15 Janvier 1894
le Préfet
A. Dingoud.

Le numéro 402 à la page 393 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1893. Les deux autres du présent registre sont conformes.

Lausanne, le 31 Décembre 1893
2^e Off. de l'état civil.



1894

N° 1

Perrin & Chardon

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

6-69

Aujourd'hui deux Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Perrin, Charles-Joseph** _____ Capissier,
de Lausanne, _____ domicilié à Lausanne, _____
Célibataire _____

né à Lausanne (uchy), le dix-sept Septembre _____ mil huit cent Septante _____,
fils de Jean Marc Perrin, pêcheur à uchy, _____
et de Jeanne Charlotte Gillieron, sa femme, séeide _____

2° **Chardon, Alice-Marie**, _____ sans profession _____
de Chardonne & de Chexbres, _____ domiciliée à Lausanne, _____
Célibataire _____

née à Lausanne, le dix-neuf Juillet _____ mil huit cent Septante-deux _____,
fille de Louis Henri Chardon, Chauffeur, _____
et de Marie Henriette Warbel, sa femme, domiciliée à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chardonne & Chexbres, les dix-huit
vingt & vingt-deux novembre mil huit cent quatre-vingt-treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage. _____
Certificats de publication de Lausanne
Chardonne & Chexbres. _____

Communiqué: à l'état civil de
Corrier & de Chexbres. _____

Signatures des époux:

Charles Perrin
Alice Perrin

Signatures des témoins:

Regamey Paul
Recher Charles } à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 2

Bruppacher et Gris

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatorze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bruppacher, Charles-Rodolphe**, _____ Charpentier,

de Hünsmacht (Zürich) _____ domicilié à Lausanne,

Célibataire, _____

né à Lausanne, le sept Juin _____ mil huit cent septante-cinq,

fils de Rosine Elisabetha Bruppacher, absente, _____

et de _____

2° **Gris, Julie-Thérèse**, _____ Pense,

de Seigney, _____ domiciliée à Lausanne,

Célibataire, _____

née à Prilly, le huit mai _____ mil huit cent septante-six,

fille de Jacques Frédéric Gris, _____

et de Constance née Emery, sa veuve, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Hünsmacht, Seigney & Lausanne, les cinq & sept
décembre mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage, _____

_____ Certificats de publication de Hünsmacht
Seigney & Lausanne, _____

_____ Déclaration d'absence de la mère &

_____ Consentement du tuteur, _____

_____ Communiqué: à l'état civil de _____

_____ Hünsmacht - Villarsel, _____

Signatures des époux :

Bruppacher C.
Bruppacher Julie

Signatures des témoins :

Haefliger Ch. André
à Genève
Léon Kurki
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Les Epoux ci-contre ont
déclaré reconnaître pour leur
enfant & légitimer par leur
mariage :

Gris, Berthe-Julie,
née à Lausanne, le 21 février
1893, inscrite comme fille
illégitime de sa mère Julie
Thérèse Gris, à vol. 88 fol.
38 des naissances de
Lausanne.

Lausanne, le 2 janvier
1894.

Bruppacher C.
Bruppacher Julie

[Signature]

1894

N° 3

Moraja et Carlin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Moraja, François**, _____ Charpentier-mécanicien,
de Milan (Italie) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Milan, le vingt-six juillet _____ mil huit cent septante _____

fils de feu Jean Moraja _____

et de Louise Vigoni, du Veve, à Milan, _____

2^o **Carlin, Marie-Éléonore**, _____ Journalière,

de Villeneuve (Tessin) Italie _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Villeneuve, le premier septembre _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fille de Jean Léonard Carlin, agriculteur, _____

et de Marie Virginie Blanc, du Veve, domiciliée à Villeneuve, _____

Les publications ont eu lieu à Milan, Villeneuve & Lausanne, les vingt-un
vingt-neuf octobre & cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Acte de décès
du père & consentement de la mère de l'Epoux. 3^o
Certificats de publication de Milan & Villeneuve 4^o
dit de Lausanne, 5^o Déclaration de Validité. 6^o Perm
du Département de Justice & Police constatant que les
pièces nos 1^o, 2, 3 & 5 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Moraja François
Moraja Éléonore

Signatures des témoins :

Charles Faroy
Lorinssi Luigi

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° H

Gnau et Delisle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-

quatorze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gnau, Hermann-Stefan**, négociant

de Constance (Baden) domicilié à Constance,

célibataire,

né à Constance, le vingt-six décembre mil huit cent soixante-huit,

fils de Jacob Gnau décédé,

et de Elise née Brunner, décédée,

2° **Delisle, Marie**, sans profession,

de Bingen (Sigmaringen) Prusse, domiciliée à Lamsanne,

célibataire,

née à Bingen, le vingt-deux mil huit cent soixante-neuf,

fille de Julius Delisle, décédé,

et de Henriette née Fischl, en veuve, à Lamsanne,

Les publications ont eu lieu à Constance, Bingen & Lamsanne, les vingt-quatre & vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux 2° Actes de décès des père & mère de l'Epoux 3° Consentement du tuteur de l'Epoux 4° Promesse de mariage 5° Cert. de publication de Constance & Bingen 6° dit de Lamsanne 7° Permis du Dép^t de J^u Police com^m., tant que les pièces nos 2 3 & 5 déposent d' ses archives
Communiqué : à la Chancellerie Cl^e

Signatures des époux :

Hermann Gnau
Marie Gnau

Signatures des témoins :

Charles Fischl
J^ulieur. K^ober

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1894

N° 5

Viret et Boru

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Viret, Ernest, Professeur,

de Villars-Viezeulin domicilié à Château-d'Oex,

Célibataire,

né à Brétigny le vingt-neuf Janvier mil huit cent septante deux,

fils de François Viret, Instituteur,

et de Rosine née Viret, sa femme, domiciliés à Brétigny,

2° Boru, Marie-Louise-Rodolphine, sans profession,

de Franjind domiciliée à Lussane,

célibataire,

née à Louzère le vingt-quatre Septembre mil huit cent soixante-trois,

fille de François Henri Boru,

et de Marianne née Taillens, sa femme, décédés.

Les publications ont eu lieu à Villars-Viezeulin, Franjind, Château-d'Oex, L'Etivaz & Lussane, les sept huit et neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Les Epoux ci-dessus ont déclaré reconnaître pour leur enfant à vouloir légitimer par leur mariage:

Boru, Maria, née à Colmar (Alsace) le 30 mars 1891, inscrite comme fille illégitime de sa mère Marie Louise Rodolphine Boru, n° 302 des registres de l'état civil de Colmar. Lussane, le 4 Janvier 1894

Viret Ernest
Viret Marie
Off. de l'état civil

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Château-d'Oex.

Communiqué: à Bottens, Begnins

& Château-d'Oex

Signatures des époux:

Viret Ernest
Viret Marie

Signatures des témoins:

Viret Ernest
Boruet Henri

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 6

Jaquetod et Rieder
née Pulver

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaquetod, Jean Jules Henri Louis**, Comptable,

de Diment-Dessus, domicilié à Lausanne,

divorcé en secondes nocces, de Marie Louise Marguerite née Boraley, dès le vingt-un Juin mil huit cent septante-sept,

né à Lausanne, le vingt-neuf septembre mil huit cent vingt-neuf,

fils de Benjamin David Jaquetod

et de Françoise Marguerite née Boraley, sa femme, les deux déçédés,

2° **Rieder née Pulver, Marie-Madeleine**, sans profession,

de Walkringen (Berne), domiciliée à Lausanne

divorcée en premières nocces de Pierre Nicolas Friedrich Rieder, dès le dix-sept Juin mil huit cent quatre-vingt-cinq

née à Berne, le premier Octobre mil huit cent cinquante-un,

fille de Jean Pulver,

et de Madeleine née Streit, sa femme, déçédés.

Les publications ont eu lieu à Diment-Dessus, Walkringen Lausanne, le onze & treize décembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

déclarations de divorce des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Walkringen, Diment-Dessus & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil d'Ormont

Dessus & de Walkringen.

Signatures des époux :

J. Jaquetod
Marie Jaquetod

Signatures des témoins :

O. Ernst
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1894

N° 7

Chapuis & Maulaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Chapuis, Louis-Oscar, Instituteur,

de Julens & Echagnens, domicilié à St Oyens,

Célibataire

né à Julens, le neuf février mil huit cent septante-trois,

fils de Louis Chapuis, décédé,

et de Suzanne née Richard, la veuve, domiciliée à Nyon,

2° Maulaz, Marie-Louise, sans profession,

de Chexbres, domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne, le trente août mil huit cent septante,

fille de Louis Victor Charles Maulaz, veuf,

et de Marie Agathe Meltraux, la femme, domiciliés à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Julens, Echagnens, Chexbres, St Oyens & Lausanne, le douze décembre mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Gmel

Communiqué: à Echagnens, Gmel & St Saphorin

Signatures des époux :

Chapuis L.O.
Louise Chapuis

Signatures des témoins :

Ch. Maulaz } à Lausanne
P. P. }
L. P. }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1894

N° 7

Chapuis & Maulaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-
quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Chapuis, Louis-Oscar,** Instituteur,

de Julens & Echagnens, domicilié à St Oyens,

Célibataire

né à Julens, le neuf février mil huit cent septante-trois,

fils de Louis Chapuis, décédé,

et de Suzanne née Richard, la veuve, domiciliée à Nyon,

2° **Maulaz, Marie-Louise,** sans profession,

de Chexbres, domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne, le trente août mil huit cent septante,

fille de Louis Victor Charles Maulaz, veuf,

et de Marie Agathe Meltraux, la femme, domiciliés à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Julens, Echagnens, Chexbres, St Oyens & Lausanne, le
doux décembre mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Gimel

Communiqué: à Echagnens, Gimel
& St Saphorin

Signatures des époux :

Chapuis L.
Louise Chapuis

Signatures des témoins :

Ch. Maulaz } à Lausanne
P. P... }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

| Epoux. | | Epouses. | |
|------------|---------------------|----------|---|
| Aegerter | Jean. Etheophile | 385 | Aebischer Marie-Josephine-Apollonie 342 |
| Agarriz | Lucien | 234 | Amroloutz Sophie-Susanne 103. |
| Amy | Louis-Albert | 126 | Auberjonois Gabrielle 325. |
| | Jules-Henri | 144 | |
| | Charles-Jules-Louis | 287 | |
| Andri | Henri-Samuel | 290 | |
| Antenen | Jean-Gottlieb | 381 | |
| Arn | Gottfried | 292 | |
| Arzon | Julien | 68 | |
| Auberson | Henri-Louis | 133 | |
| Augsburger | Auguste-Louis | 274 | |
| | Charles-Louis | 356 | |
| Ayer | Nicolas-Andri | 185 | |

Ce volume se termine par le numéro 7 des inscriptions de l'année 1894. La suite se trouve
à Volume XVI commençant par le n° 8
Ce que nous certifions
Lausanne, le 5 Janvier 1894



L. Officier de l'Etat Civil:

[Signature]

Un double du présent registre a été remis au Département de Justice et
Police conformément à la loi.



L. Officier de l'Etat Civil:

[Signature]

A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

| | | Eoux. | | | |
|-----------|-----------------------------|-------|------------|------------------------|------|
| Bächler | Frédéric - Adolphe | 244. | Borroy | Oscar - Jules | 279 |
| Badoux | Eugène - Emile | 334. | Bottelli | François - Xavier | 360 |
| Baldy | Louis - John | 231. | Bottinelli | Joseph | 211 |
| Balet | Jean - Jancrace | 92. | Bouchet | Antoine | 343. |
| Bannwart | Oscar | 380. | Bourgoin | Jules - Daniel - Henri | 114 |
| Bardelli | Joseph - Erasie | 379 | Bovey | Alfred | 175 |
| Bardet | Benjamin dit Alexandre | 359. | Bozzo | Jean - Antoine | 30. |
| Baud | Marius - David | 247. | Bron | Adolphe | 210 |
| Béboux | Ernest. | 308. | Brindeau | Auguste - Samuel | 98 |
| | François - Edouard | 391. | Bruand | Louis - Auguste | 317 |
| Becker | Maurice - Samuel | 97. | Brugger | Jean - Ernest | 136 |
| Béguin | Emile - Eugène | 341 | Brun | François - Auguste | 130 |
| Béjot | Georges - Jules | 387 | Brunner | Marc - Emile | 46 |
| Bellet | Georges - Jules | 387 | - | Jean | 355 |
| Bellorini | Victor - Emmanuel | 37. | Brunschwig | Jacques | 156 |
| Bérard | Louis - Emile | 153 | Brunyacher | Charles - Rodolphe | 395 |
| Berger | Jean - François - Louis | 224. | Budry | Jean - Alfred | 148 |
| Bergerand | Auguste - César | 35 | Buholzer | Balthazar | 319 |
| Bernard | Maurice - Henri - Gustave | 304 | Bunand | Samuel | 343 |
| Berney | Jules | 67 | Burnat | Charles - Edouard | 103 |
| Berdelli | Alphonse - Daniel | 85 | Burnens | David - Henri | 100. |
| Bertholet | Charles | 25. | | | |
| Berthoud | Ulysse | 161 | | | |
| | Alfred - Jules - Marc | 272 | | | |
| | Charles - Louis - William | 295 | | | |
| Besson | Héli | 154. | | | |
| | | | | | |
| Bignens | Charles - Auguste | 10. | | | |
| | | | | | |
| Blanc | Alfred - Eugène | 52 | | | |
| | Abram - Victor - Edouard | 65. | | | |
| | Elie - Louis | 162 | | | |
| | Paul - Henri | 353 | | | |
| | Charles - Auguste | 372 | | | |
| Blanchard | Jean - Samuel | 195 | | | |
| | | | | | |
| Bolomey | Jacques - Charles - Antoine | 332 | | | |
| | Charles - François | 335 | | | |
| Bommeli | Jean | 203 | | | |
| Bonnard | Charles - Paul | 248 | | | |
| Bonzon | Henri - Samuel | 281 | | | |
| Borgexand | François - Louis | 249 | | | |
| | George - Rodolphe | 289. | | | |
| | François - Frédéric | 382 | | | |
| Borloz | Henri - Charles - Félix | 166 | | | |
| Borrand | Georges - Joseph | 328 | | | |
| Borron | François | 202. | | | |

| | | Epouses. | | | |
|------------|--------------------------------------|----------|----------|--------------------|-----|
| Badan | Emma. Augusta | 339. | Buffal | Aline | 13 |
| Badel | Marie | 351 | Bugnon | Louise. Amélie | 270 |
| Bandollice | Marie. Joseph | 251 | Burdet | Susanne. Sylvie | 11 |
| Bayrol | Léonie. Pauline | 379 | Burkhard | Élise | 82 |
| Baud | Caroline | 263 | Burnet | Emma. Marie. Elise | 225 |
| Baudel | Marquerte. Louise. Josephine. Rosine | 97 | Burri | Anna | 208 |
| | née Saud. Caroline | 263 | Butz | Maria. Wilhelmine | 51. |
| Baudin | Marie. Elise | 377. | | | |
| Baumgartl | née Bieri, Rosine. Marguerite | 53 | | | |
| Baur | Veina | 235. | | | |
| Béboux | Adèle. Fanny | 364 | | | |
| Belet | Lina | 17 | | | |
| Berger | Adèle. Louise | 177 | | | |
| | Emilie. Rutha | 288. | | | |
| Beroud | Jeannette dite Jeanne | 144. | | | |
| Besson | Louise. Rosalie | 101 | | | |
| Bex | Louise. Henriette | 241 | | | |
| Beyeler | née Faquier, Georgine. Caroline | 301 | | | |
| Bieri | Rosine. Marguerite | 53. | | | |
| Billard | Louise. Elise | 318 | | | |
| Blanc | Louise. Julie | 3 | | | |
| | Françoise. Marie | 382 | | | |
| Blanchet | Jenny | 190 | | | |
| Blanchoud | Louise. Elise. Emma | 209 | | | |
| Blaser | Anna. Madeleine | 90 | | | |
| Bläsi | Emma. Chérisia dite Emmy | 222. | | | |
| Blondel | Ida. Bontha | 92 | | | |
| Bolomey | Marie | 387 | | | |
| Bonjour | Georgine | 276. | | | |
| Boru | Marie. Louise. Rodolphine | 398 | | | |
| Bottinelli | (Voir Epoux.) | | | | |
| Bovey | Louise. Jenny | 332. | | | |
| Bron | Adolphe (Voir aux Epoux.) | 210 | | | |
| | Anna | 230. | | | |
| Bzol | Henriette. Georgette | 296 | | | |
| Brouly | Elisabeth. Henriette | 376. | | | |
| Brügger | Rosa | 385. | | | |
| Bruno | Sophie. Marie. Florentine | 73 | | | |
| Bucher | Anna. Emma | 267 | | | |
| | Madelcine | 322. | | | |
| Bucher | Louise. Caroline | 184. | | | |

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



| Epoux. | | | Epouses. | | |
|-----------------|------------------------------------|------|-------------|-------------------------------------|------|
| Callo | Antoine. Maurice | 4 | Caclin | Nancy. Anna | 269 |
| Carin | Edouard | 58 | Cailler | Louise. Eugénie | 347. |
| | Charles. François. Louis. Henri | 179 | Carnyart | Marie. Georgina | 106 |
| | Louis | 357 | Cand | Adeline | 187 |
| | | | Canlin | Rosine. Lucie | 69 |
| Chaillet | Charles. Frédéric | 90 | Carlin | Marie. Clémence | 396 |
| | Edouard | 294 | Carvin | Adèle | 211 |
| Chamozel | Emile. Alfred | 275. | | | |
| Champion | François. Henri | 223 | Cécile | Blanche. Hélène. Laurence | 132 |
| Chayuis | Alfred. Frédéric | 48 | | | |
| | Louis. Oscar | 400 | Chalet | Emma. Louise. Jenny | 74. |
| Chayuis | Marc. Adrien | 16 | Chamby | Françoise. Virginie | 324. |
| | Jean. Pierre | 163. | Chamol | Lina | 114. |
| | Daniel. François. Emile | 388. | Chamyzenaud | nei Jany. Adèle | 383 |
| Charbonney | Emile | 220. | Chantzenr | Marie. Louise | 334 |
| Chatenay | Gaston. Edouard | 132. | Chayuis | Louise. Lydie | 50 |
| Chenevard | Lucien. Auguste | 128 | | Charlotte. Louisa. Eugénie | 360 |
| Cheryilled | David. François | 160. | Chayuis | Julie | 12 |
| Chevalier | Charles | 18 | | Leonie | 384. |
| | Alois | 226 | Charadon | Alice. Marie | 394. |
| Christlin | Alfred. François. Louis | 123 | Chevalley | Elise | 64. |
| | Henri | 216 | | | |
| Chuard | Jean. Marius. François. Louis. Ami | 94 | Clément | Aline. Berthe | 309. |
| | | | Clot | Eugénie. Bertha | 16. |
| Cicoletti | Pierre. Louis | 264 | Coaxillet | Blanche. Adrienne. Eugénie | 30. |
| | | | Coeylaux | Jenny. Louise | 166 |
| Chavel | Jules. François | 254 | Collet | Madelaine. Susanne | 39 |
| | | | Collomb | Geneviève | 202 |
| Cochard | Louis | 26 | Combremont | Victorine. Emma | 180. |
| Collet | Jules. Eugénie | 228 | Corbaz | Rosine | 335 |
| Combi | Louis. Abbondio | 373 | Corboz | nie Beroud. Jeanette dite Jeanne | 144. |
| Corbaz | Jules. Maurice | 84. | Cornu | Marie. Fanny | 390. |
| Cordey | Emile | 189 | Coudrey | Leontine. Isabelle. Marie | 308. |
| Corthay | François. Louis | 311. | | | |
| Cottet-Dumoulin | Adolphe. Ferdinand | 137. | Croizon | Elise | 121. |
| Courlat | François. Elie | 253. | Crozinel | Lea | 215. |
| | | | Croix | Marie | 290. |
| Crawaz | Alfred. Louis. Henri | 393 | Crot | Fauline | 317 |
| Crotaz | Ami | 315. | de Crouvaz | Renée. Elisabeth. Emilie. Constance | 245 |
| | | | Cruchel | Hortense | 7 |
| Cuendet | Fernand. Charles. Louis | 191 | Cruchon | Emma | 148. |
| Cuendoz | François. Alexandre | 227 | Cuenoud | nie Hegg. Elise | 266 |
| Cuenoud | Edouard. Charles | 361 | Curchod | Mathilde. Cécile | 44. |
| Cuèrel | Constant. Henri | 280. | | Clémence | 182 |
| | | | Curtet | Saure. Blanche. Julie | 330. |

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



| Epoux. | | Epouses. | | | |
|---------------|--------------------------------|----------|------------|---------------------------------|-----|
| Daglia-Salero | Jean-Antoine | 91 | Dalgar | Hélène-Alice | 84 |
| Davel | Victor-Adolphe | 277 | | | |
| David | Auguste-Henri | 302 | Deck | Marie-Élisa | 133 |
| | | | de Couraz | René-Élisabeth-Émilie-Constance | 245 |
| Décognet | Henri | 301 | Dedieu | Josephine-Aspasie | 94 |
| Décorlet | Jean-Louis | 121 | Déglon | Lina | 257 |
| de Gasquet | Marie-Joseph-Charles-Christian | 245 | Delacouraz | nie Amstoutz, Sophie-Susanne | 103 |
| Déglon | Armand-Henri-Ami | 77 | Delevert | Élisa | 87 |
| Delevert | Lucien | 170 | | Lia | 154 |
| Demarchi | Louis-Joseph | 11 | | Constance-Françoise | 207 |
| de Meuron | Charles-Edouard | 325 | Delisle | Marie | 397 |
| Demyr | Louis-Fernand-Émile | 72 | Deluche | Louise-Adèle | 137 |
| Dejardel | Louis-Lion | 151 | Dejecz | Amélie-Charlotte | 49 |
| Dejraz | Jules-Edouard | 142 | Dejaliet | nie Trouz, Fanny-Louise | 143 |
| Dejrand | Jacint-William | 47 | Dejor | Auguste-Caroline-Christiana | 183 |
| Dejronde | Louis-Jules | 182 | Dejronde | Marie-Louise-Emma | 129 |
| Deverin | Henri-Louis | 1 | | Émilie-Justine-Louisa | 348 |
| | | | Dejronde | Françoise-Lionie | 185 |
| Direrent | Alexis-François | 171 | Dejraules | Fautine-Olga | 193 |
| | Louis-Eugène | 293 | Devand | Marie-Fanny | 205 |
| Duc | Arthur | 257 | Dizard | Antoinette-Françoise | 196 |
| Ducrd | Jean-David-Gabriel | 15 | | | |
| Dufaux | Louis-Charles | 221 | Domenjoz | Louise-Marie | 249 |
| Dufour | Auguste | 2 | Dommann | Marie-Catherine | 319 |
| | Marc | 384 | Domy | Rosine-Louise | 162 |
| Dumartheray | Rodolphe-Henri | 155 | | | |
| | Auguste-Louis | 271 | Dröz | nie Lavoux, Augustine-Lusette | 368 |
| Dumoulin | Adolphe-Ferdinand | 13 | | | |
| Dupertuis | Jacques-François-Faul | 44 | Dubois | Bertha | 327 |
| | Vincent-Charles-Alfred | 291 | Duboux | nie Lin, Louise | 147 |
| Duyuis | Revision dit Henri | 242 | Duczel | Rosine | 354 |
| Durrenberger | Leonhard | 320 | Dukael | Ida | 291 |
| Durrezee | Edouard-Louis-Eugène | 13 | Duyozel | Sophie | 246 |
| | | | Duyuis | Rosine-Lucie | 175 |
| | | | Duzgniat | Sophie-Louise | 243 |
| | | | Duzuz | Fanny-Louise | 143 |
| | | | Dutoit | nie Curchod, Abimence | 182 |
| | | | Duvoisin | Hermette | 29 |

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



————— Epoux. —————
 Emch Frederic
 Emery Eugene
 Estojny Auguste
 —————
 Henri-Alfred

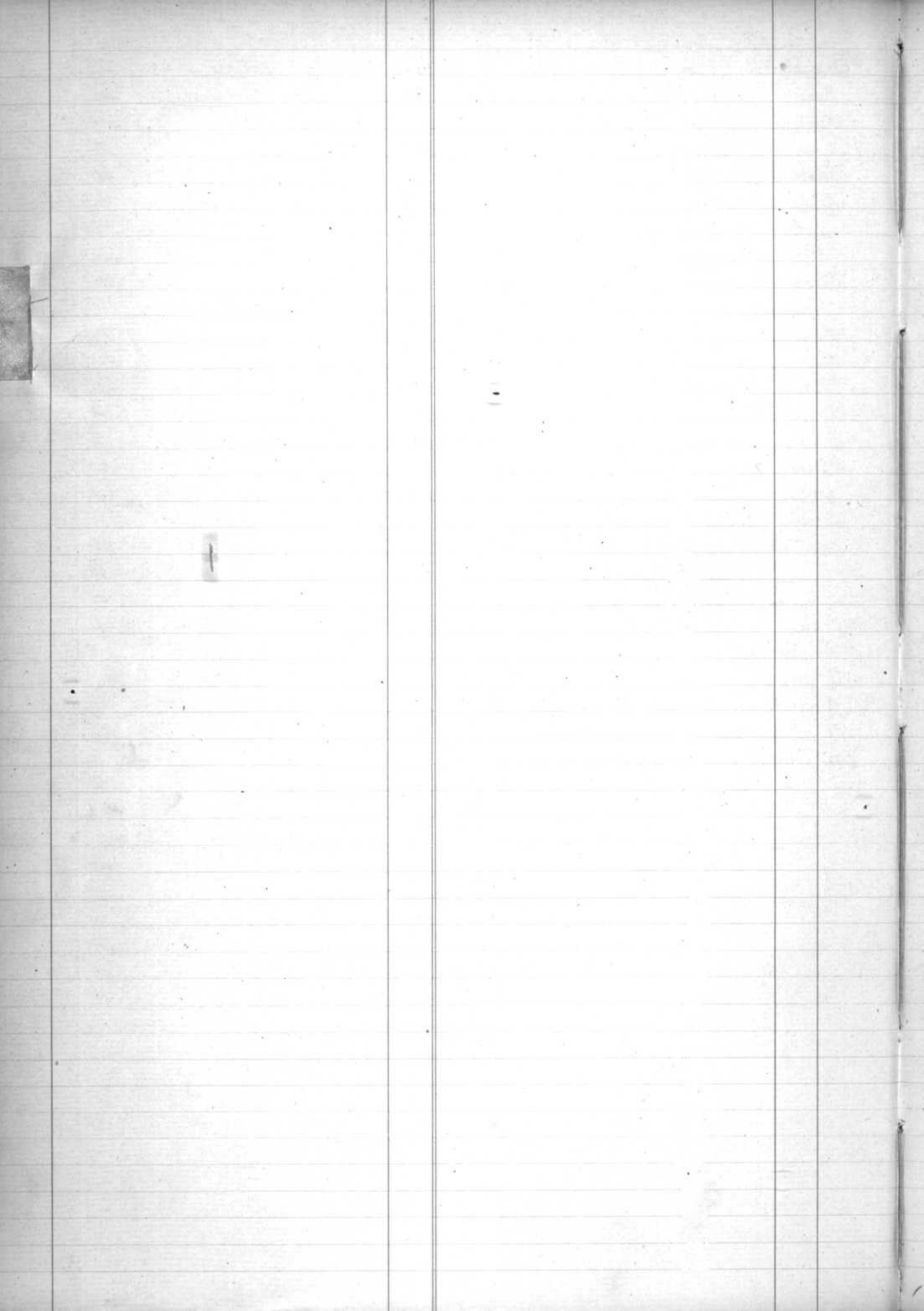
————— Epouses. —————
 378 Ecoffey née Montet, Anais 65.
 327. Egger Marguerite - Cyriaca 43.
 110. Eggimann Louise 265
 165. Emery Julie - Fanny 59.
 Marie - Louise 172
 Filicie 262
 Henriette 54
 Engler Louise - Celina 298
 Estojny

E
 F
 G
 H
 J
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z



| Epoux. | | Epouses. | | | |
|-------------|---------------------|----------|---------------|--------------------------|-----|
| Fankhauser | Emmanuel. Arnold | 286 | Fahrni Ida | 281 | |
| Fatio | Victor | 89 | Favrat | Louisa. Céline. Jenny | 206 |
| Fauquet | Albat | 93 | Favrod | Susanne. Sophie | 224 |
| Favrat | Charles | 69 | | | |
| Favre | François - Henri | 34 | Feldmann | Anna. Ida | 62 |
| | Jules - Louis | 134 | Felgenhauer | Amalia | 216 |
| | Kimi | 278 | Félix | Marie | 234 |
| | | | | | |
| Fiaux | Justin | 127 | Filiat | Louise - Marie | 31 |
| | | | Filleux | Jenny | 238 |
| Flückiger | Jean - André | 236 | Filliottaz | Eugénie. Hermine | 145 |
| | | | Fivaz | Berthe - Claire | 282 |
| Försterliet | Constant | 219 | | | |
| Forney | François - Frédéric | 370 | Fonlannaz | Bertha. Jenny. Henriette | 261 |
| | | | Fornica | Fornica dite Hélène | 37 |
| Frick | Jean | 134 | Forney | Sophie - Louise | 163 |
| | | | Fournoret | Marie - Louise | 258 |
| | | | | | |
| | | | Fraisre | Aline - Louise - Bertha | 98 |
| | | | Freymond | Aline | 343 |
| | | | | | |
| | | | Furzer | Bertha - Marie - Elisa | 287 |

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

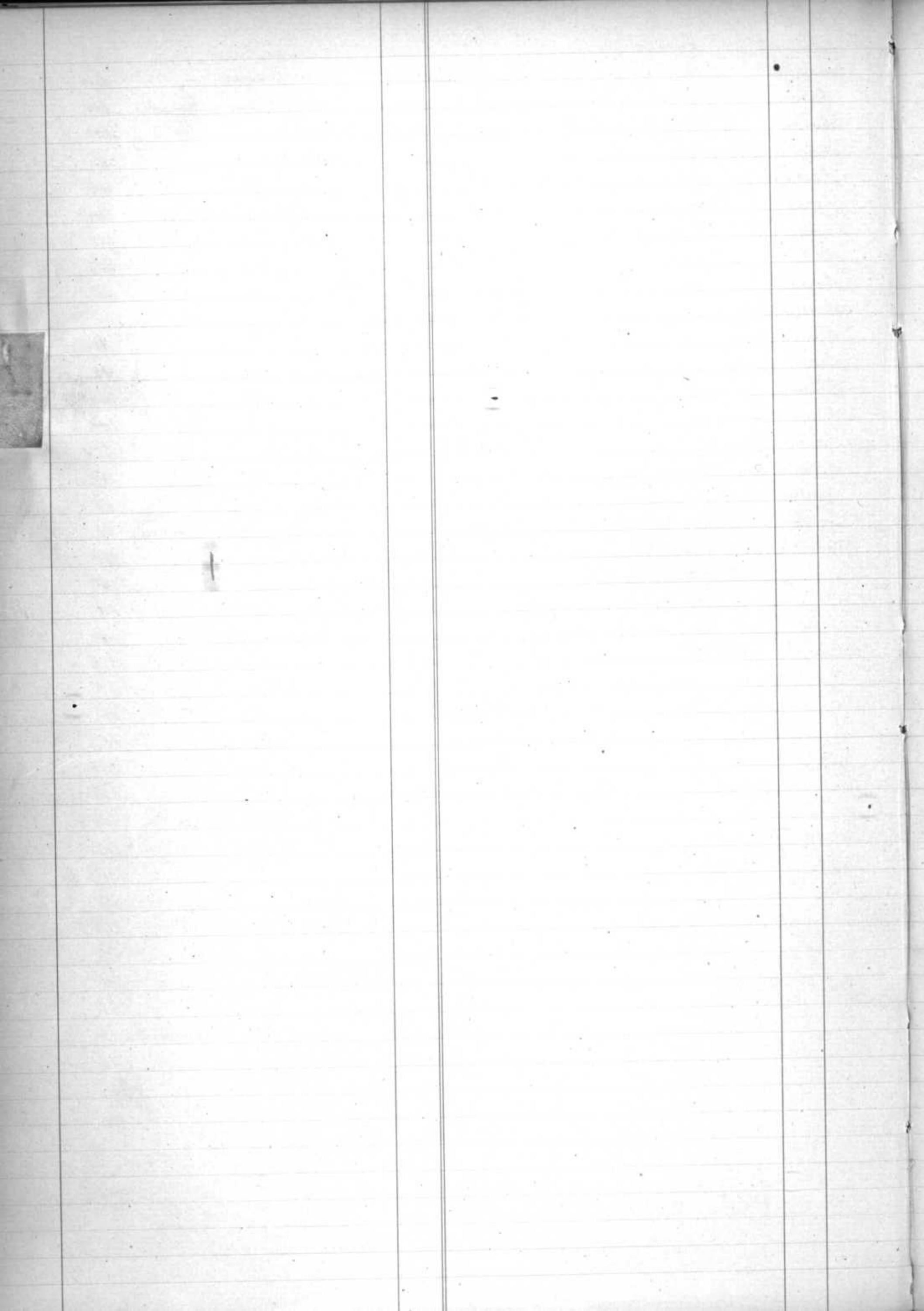


Groux.

| | | |
|-------------|--------------------------------------|------|
| Gailloud | Constant - Henri | 8. |
| de Garpuet | Marie - Joseph - Charles - Christian | 245. |
| Gass | Cosmas | 352. |
| Gavillet | Héli | 215. |
| | Paul | 349. |
| Geisbühler | Jacob | 312. |
| Genier | Jacques - Marius | 40. |
| | constant | 105. |
| Gilliard | Adolphe | 17. |
| Girardot | Émile - Marc | 307. |
| Gisclon | Joseph - Henri - Louis | 9. |
| Glardon | Jean - Louis - Jacques | 33. |
| Gloor | Ernest - Adolphe | 82. |
| Gloriod | Émile - Gustave | 29. |
| Gnan | Humann - Stephan | 397. |
| Golay | Auguste - Henri | 21. |
| Gottweux | Fritz - Arnold | 259. |
| Goutte | Antoine | 196. |
| Gozel | François - Constant - Henri | 88. |
| Grandchanyr | Charles - Pierre - Émile - Henri | 43. |
| | Albert - François | 125. |
| Grder | Jean - Baptiste | 368. |
| Groux | Lucien - Alphonse | 254. |
| Gubetan | Wilhelm - Christian | 27. |
| Gugelmami | Gottfried | 188. |
| Guignet | Charles | 143. |
| | Eugène | 392. |
| von Gunten | Émile | 235. |

| | | |
|-------------|---|------|
| Gaillard | Joséphine - Virginie | 130. |
| Gaille | Marie - Madeleine | 174. |
| Gandillon | Julie - Caroline | 189. |
| Garenie | Marie | 221. |
| Garchen | Marie - Louise | 5. |
| Gatabin | Lina | 168. |
| Gaudin | Jeanne - Joséphine | 204. |
| Gavillet | Lia - Henriette | 151. |
| | Hortense - Eugénie | 353. |
| Genier | Lucie | 55. |
| Gerzner | Anne - Marie - Elisabeth | 83. |
| Gex | Marie | 1. |
| | Fanchette - Adeline | 93. |
| Gianque | Julie - Florine | 326. |
| Gillieron | Louise - Emma | 289. |
| Glardon | Lucie - Cicile | 95. |
| | Alice - Fanny | 119. |
| Golay | Louise - Lélia | 24. |
| | ni Filiat, Louise - Marie | 31. |
| Goldinger | Rosa | 272. |
| Goumaz | Emma | 169. |
| Goy | Marie - Sophie | 302. |
| Grand | Henriette - Louise - Jenny | 4. |
| Grandchanyr | Valentine | 226. |
| Grandjean | Marie - Hélène | 85. |
| | Marie - Adèle | 86. |
| Giv | Julie - Chérie | 395. |
| Gross | Marie - Joséphine | 340. |
| Gudil | Lia - Anais | 356. |
| Gux | Emma - Louise - Albertine | 126. |
| | Lucile - Bertha | 219. |
| | Marie | 231. |
| Guggisberg | Rosine | 357. |
| Guignard | Elvina - Julienne - Marie | 362. |
| Guignet | Jeanne - Adèle - Françoise | 107. |
| | Emma | 201. |
| Guillemin | Louise - Henriette | 46. |
| Guinand | Lucie - Hortensia - Alexandrine - Marie | 150. |
| Guyon | Marie - Léontine | 40. |

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



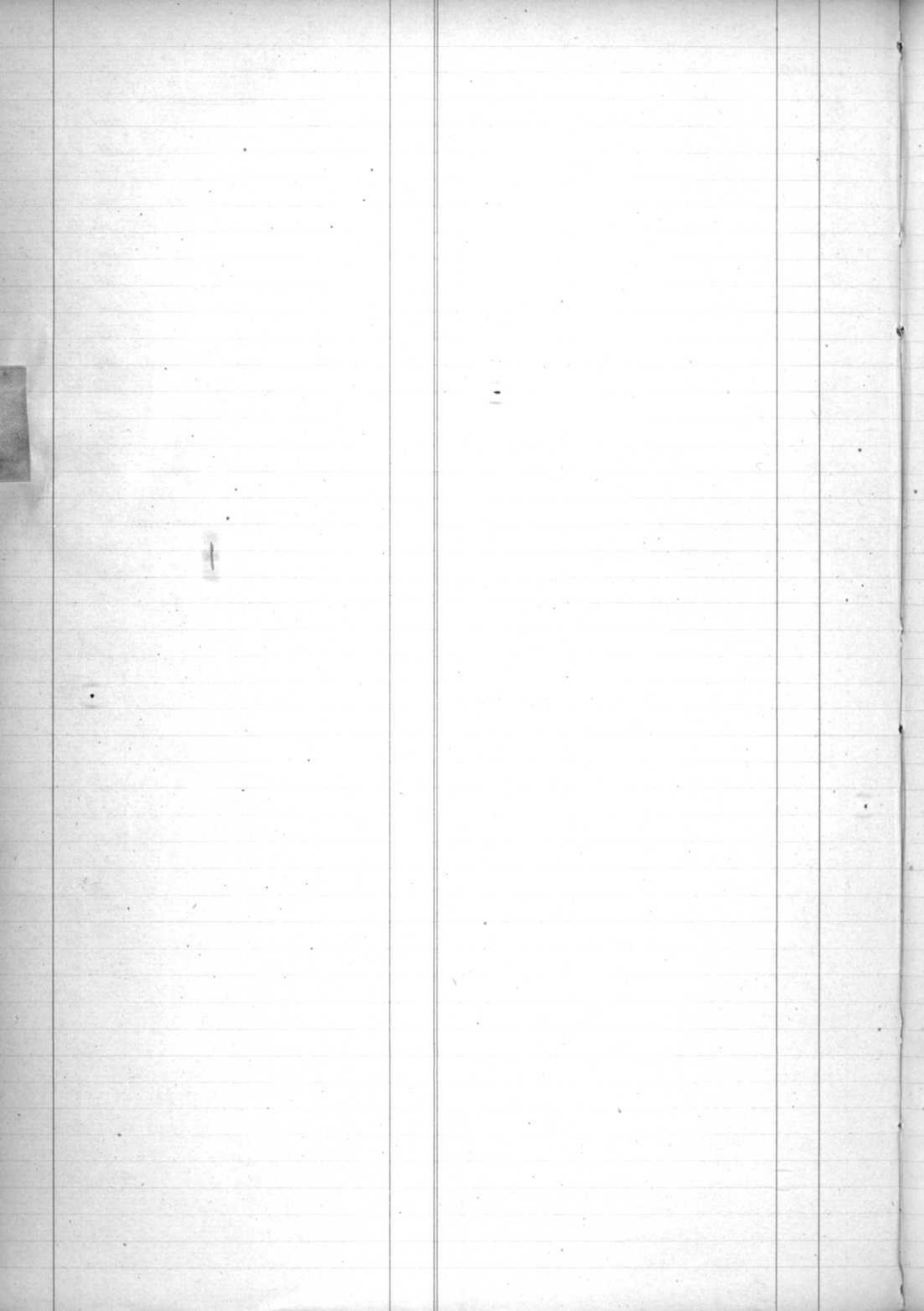
Eroux.

| | |
|-------------|----------------------------|
| Hagen | Jean-Baptiste |
| Hählen | Constant-Eugène |
| Haldi | Christian dit Charles |
| Heimlicher | Albert |
| Henchoz | Emile-Vincent |
| Henry | Edmond |
| Henry | William-Charles-Henri |
| Hertel | Henri-François dit Francis |
| Hertig | Christian |
| Hostettler | Charles-Antoine |
| | Nicolas |
| Hugly | Jules-Auguste |
| Hünnersadel | Ernest-Henri |

Erourer.

| | | |
|----------------|----------------------------|------|
| 322. Hammerli | Anna-Maria | 250. |
| 354. Hämmerlin | Louise-Marianne-Marguerite | 26 |
| 78. Hausammann | Pauline | 200 |
| 270. Hediger | Marie-Anna | 313 |
| 36. Hegg | Elise | 266 |
| 145. Henchoz | Marie-Fanny | 386 |
| 350. Herz | Rosina dite Rosalie | 113 |
| 113. Heuby | Louise | 109 |
| 232. Hilfiker | Maria-Elisabeth | 70. |
| 329. Hirschy | Marie | 328 |
| 390. Hofmann | Louise-Susanne | 353. |
| 55. Horroli | Helene-Lucie | 146 |
| 337. Hubbard | Mary-Hazel | 366 |
| Hudson | Amelia-Florence | 164 |
| Hug | Elisa-Louisa | 78. |
| Hugly | Marie-Henriette-Georgine | 56. |
| Hugonnet | Emma-Gabriele | 285. |
| Hülly | Emilie-Auguste-Kunigunde | 27 |
| Hurni | Elisa | 116 |
| | Helene | 203. |
| Huser | Uranie-Marie | 179. |
| Husslyer | Catherine | 91 |

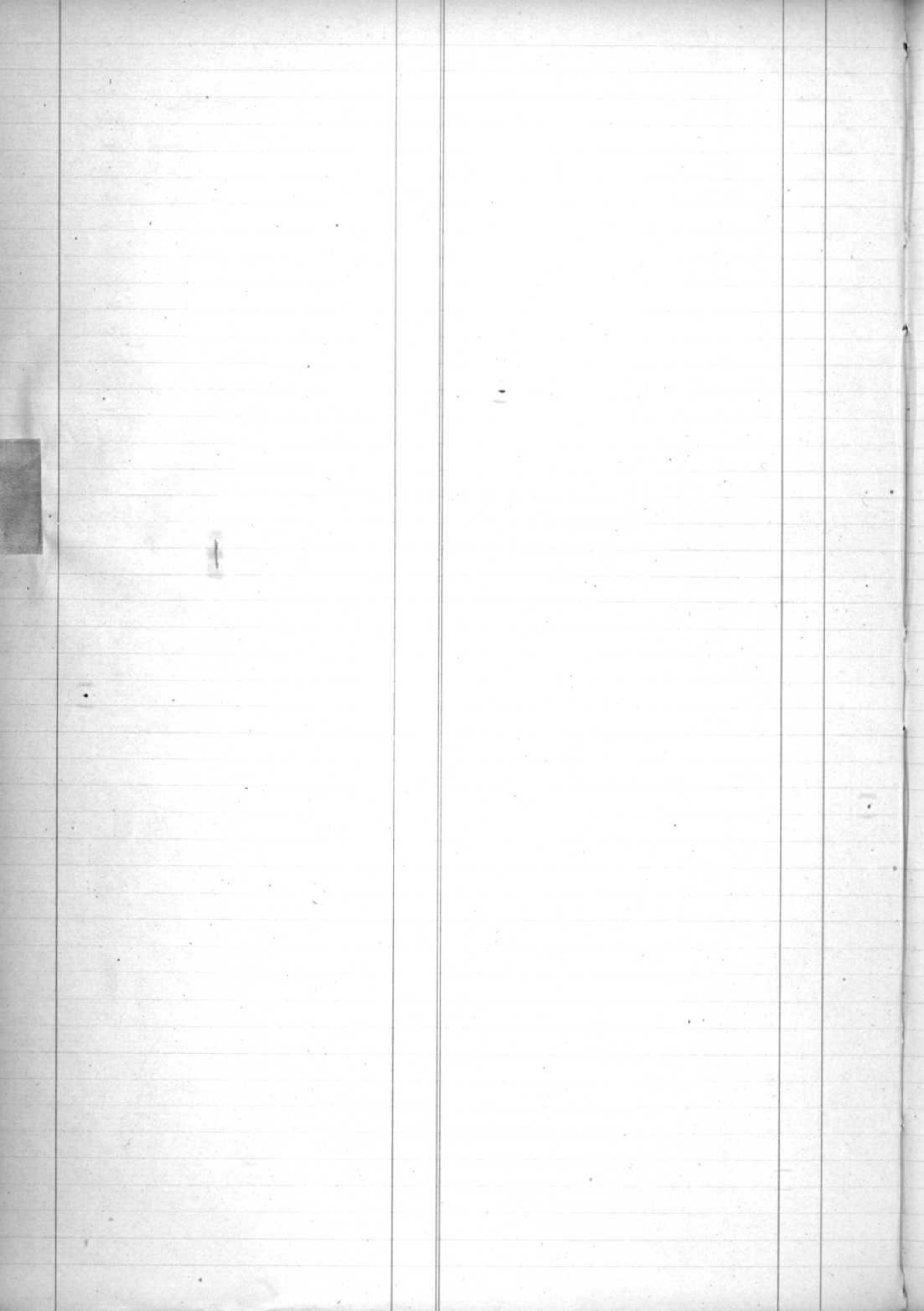
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



———— Epoux. ————
 Jaccard Arthur - Emile
 Jaquerod Jean - Jules - Henri - Louis
 Jeannenaud Ernest - Henri
 Jaton Eugène

———— Epouses. ————
 233 Jansen Marie - Othilie 275
 399 Jantz Adèle 383.
 364 Jaquenod Adèle 314.
 365 Jaques Emma - Marguerite dite Annette 306.
 Jaquier Lina 278
 Jaton Eugène (Voir aux Epoux). 365
 Jaxet Ida 316
 Janderühle Rosine 139
 Jomini Mery 349.
 Jordan Julie - Rosine 36
 Jori Angeline 264
 Joye Marie - Céline 14.
 Jroz Augustine - Marguerite 372.

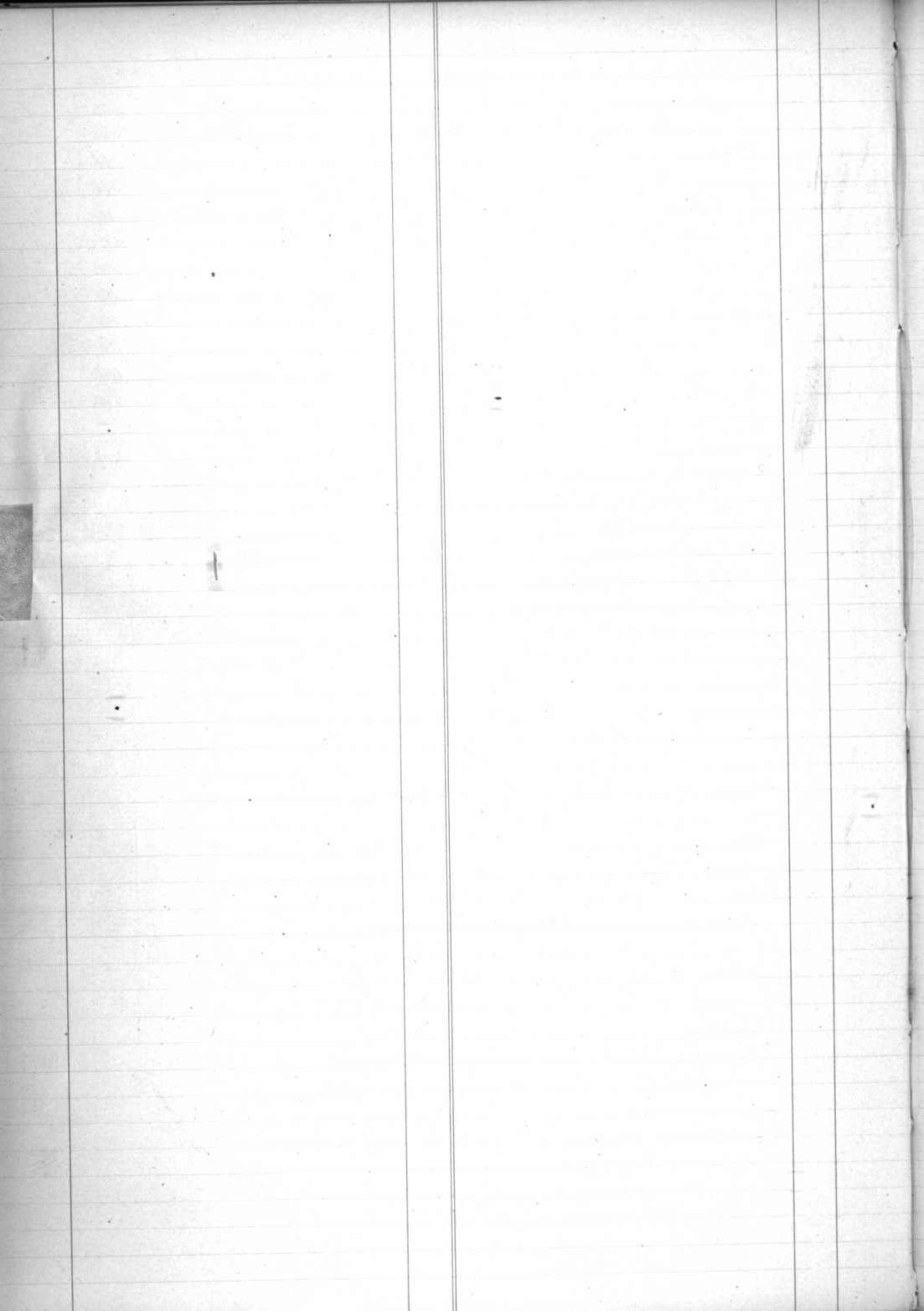
J
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z



| | Eroux. |
|-------------|-------------------------|
| Kitzschmann | Henri-Julien |
| Knecht | Jacques |
| Krieg | Louis-Alfred-Marius |
| Kuhn | Albert |
| Kühne | Robert-Julius-Christoph |
| Kuner | Antoine |

| | Erourer. | |
|------|------------|---|
| 99. | Kamyß | Marianne 345 |
| 38 | Kämyßer | Adèle 255 |
| 101. | Katz | Emma-Julie-Amilie 380 |
| 239. | Kaufmann | Anna-Maria 108 |
| 164. | Kindler | Rosina 256 |
| 51. | King | nie Wohlfahrt, Eleonore-Loppe-Maria 117 |
| | Kohler | Emilie-Henriette ^{Ernestine} 110 |
| | Kraße | Mathilde-Emma 136 |
| | Krähenbühl | Maria-Elisabeth 304 |
| | Kuntli | Anna 142 |
| | Kunz | nie Hirschy, Marie 328 |
| | Künzli | Louise-Vicite 63 |
| | | Clara-Pauline 279 |

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Enoux.

| | | |
|-----------------|--------------------|------|
| Laborie | Pierre | 150 |
| Langenstein | François-Auguste | 218 |
| Laurent | Louis-Alexis | 7. |
| | Louis-Ferdinand | 296 |
| | Auguste | 309 |
| Lavanchy | Eugène-Lucien | 323 |
| Lederray | Jean-Henri-Samuel | 54. |
| Lemat | Jules-Émile | 217. |
| Leresche | Louis-Auguste | 346 |
| Lienhard | Auguste-Alphonse | 300 |
| Loewenthal | Nachman dit Nathan | 303 |
| Logoz | François-Henri | 59. |
| | Jules-Ernest | 284. |
| Lindi | Gottfried | 313 |
| Lischer | Albert-Salomon | 139 |
| Luthringshausen | Henri | 238. |

Esrouer.

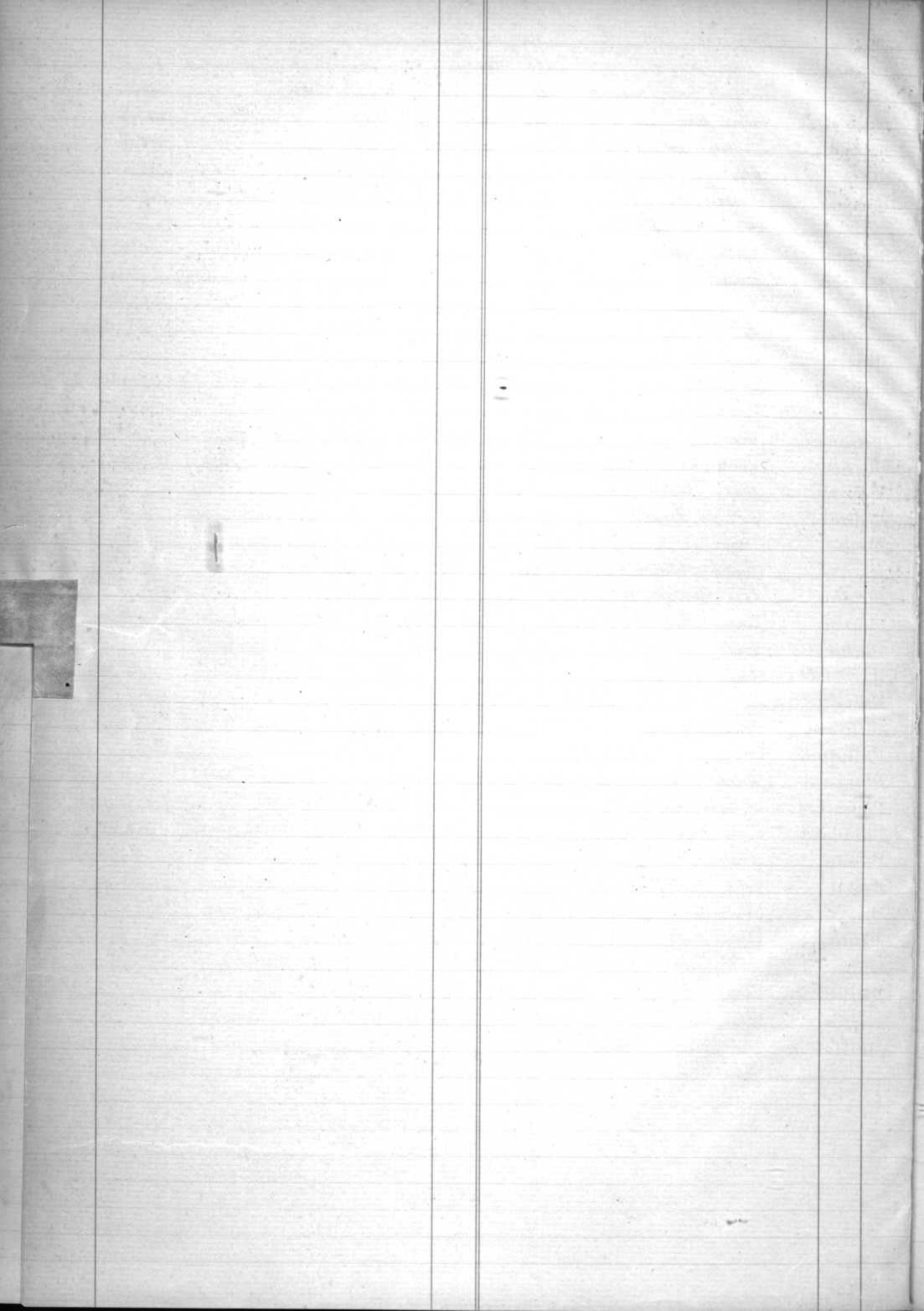
| | | |
|------------|----------------------------|------|
| Lafond | Caroline | 45. |
| Laurent | Emma | 389. |
| Lavanchy | Fanny | 323 |
| Lavenex | Augustine-Jusette | 368. |
| Leresche | Anna-Caroline | 346 |
| Lienhard | Fanny-Jenny | 79. |
| Lin | Louise | 147. |
| Logoz | Caroline | 227. |
| Longchamps | Marie-Elisabeth dit Elie | 195. |
| Lorio | Marie-Louise | 229. |
| Luginbuhl | Louise-Emma | 52. |
| Lutz | Caroline-Regina | 192. |
| Lybide | nei Favrod, Susanne-Sophie | 224. |

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

| | | Lyonnais. | | |
|-------------|--|-----------|--------|-------------------------------|
| Mader | Charles - Louis | 199 | Muller | Louis - Samuel 50 |
| Magnenat | Paul - Alois | 175 | Murat | Ernest - Jules - Rodolphe 197 |
| Malherbe | François | 329 | | |
| Mamin | Louis - Emile | 180 | | |
| | Louis - Henri - Jules | 181 | | |
| Marchand | Philippe - Albert - Louis | 285 | | |
| Margot | Benoit - Charles | 283 | | |
| Martin | François | 12 | | |
| | Jean - Louis | 193 | | |
| Marrel | Emile | 194 | | |
| Marullaz | Jules | 177 | | |
| Mathey | Jules - Jean - Marc | 276 | | |
| Matthey | Auguste - Julien | 195 | | |
| Maulini | Pierre - Louis | 73 | | |
| Mauvel | J ^r . Pap ^e . H ^e . Augustin Marius | 340 | | |
| Mayland | Alfred | 187 | | |
| Mayor | Louis | 66 | | |
| | Louis Jean | 383 | | |
| Mermimod | Henri - Louis | 117 | | |
| | Constant - Arnold | 183 | | |
| Metzen | Jean - Christian - Frédéric Théodore | 206 | | |
| Métraux | Emile | 111 | | |
| de Meuron | Charles - Edouard | 325 | | |
| Menssly | Philippe | 251 | | |
| Meyer | Edouard - Louis | 344 | | |
| | Eugène - Emile - Edmond - William | 374 | | |
| Meylan | Louis - Auguste | 28 | | |
| | François - Louis | 269 | | |
| Meystre | Louis - Henri - Marius | 96 | | |
| Miersch | Charles - Walther | 31 | | |
| Mignat | Gustave - Charles dit Auguste | 205 | | |
| Mischler | Alfred - David | 314 | | |
| Moënoz | Gustave - Jean - Edouard | 298 | | |
| Monnier | Jules - Marc - Louis | 3 | | |
| Monod | Henri - Louis | 338 | | |
| Moraja | François | 396 | | |
| Mozel | Louis - Auguste | 207 | | |
| Mozel | Paul - François | 116 | | |
| | Edouard - Louis | 358 | | |
| Morzy | Charles - Henri | 53 | | |
| Morier | Edouard | 331 | | |
| Moriggia | Etienne | 240 | | |
| Moser | Charles | 262 | | |
| Moulin | Constant | 56 | | |
| | Jean - François | 229 | | |
| Mouron | Jean - Emile | 266 | | |
| Müdisbacher | Albert | 149 | | |
| Mühlethaler | Friedric | 112 | | |

| | | Erouvez. |
|-------------|--|----------|
| Magne | Marie. Céline. 173 | 152 |
| Maillard | Marie. Louise | 15 |
| Maire | nie Joell. Julie. Françoise | 71 |
| Margairaz | Jenny. Elise | 311 |
| Marmet | Hortense. Marie. Susann. H ^{de} | 160 |
| Marro | Charlotte. Françoise Delphine | 48 |
| Marlin | Bertha | 153 |
| | Jeanne. Marie. Henriette | 336 |
| Marzhanarco | Césarine. Adèle | 72 |
| Martron | Helène. Elise | 337 |
| | Anna | 400 |
| Maulaz | Marie. Louise | 295 |
| Mayor | Jenny. Louise. Adeline | 72 |
| Menétray | nie Masson. Helène. Elise | 361 |
| | Louisa | 214 |
| Mercanton | Elise | 197 |
| Mercier | Jeanne. Marie. Anna | 307 |
| Meserli | Anna. Elisabeth | 230 |
| Métral | nie Bron. Anna | 274 |
| Meyer | Elise | 292 |
| | Angelika. Chirisia | 237 |
| Meylan | Anna. Fanchette | 89 |
| Meystre | Jeanne. Marie | 233 |
| Michel | Emilie. Bertha | 41 |
| Michoud | Emma | 105 |
| Miéville | Elise | 67 |
| Milliond | Lucie. Julie | 140 |
| Milliquet | Jenny | 88 |
| Mingard | Wilma | 163 |
| Monachon | nie Tenney. Sophie. Louise | 167 |
| Monnard | Jenny. Olga. Henriette | 65 |
| Montel | Anais | 284 |
| Morel | Julia | 242 |
| Morer | Marianne | 102 |
| Mottaz | Mévy. Louise | 161 |
| | Adèle. Julie | 9 |
| Mottier | Rosalie | 104 |
| | Elise. Marie | 32 |
| Muller | Jenny. Louise. Augusta | 60 |
| | Elisabeth | |

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



| | <u>Epoux.</u> |
|-----------------|-----------------------|
| Nicolas | Albert. Straford |
| Nobel | Lloys |
| Notz | Christian. Adolphe |
| Nutz dit Profil | Paul. Charles. Eugène |

| | <u>Epouses.</u> | |
|---------------|-------------------|------|
| 266. Nicolier | Louise. Marie | 18 |
| 83 | Anna. Elisa | 259 |
| 41. Nobr | Elisa | 135. |
| 198. Noël | Louise. Charlotte | 359 |
| | ni Henri. Hiline | 203 |
| | Rose. Emilie | 371 |

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Enoux.

Ogay

Simé. Philippi

Jean-Jacques. François

Orloy

Walter. Eugène. Alexandre

169.

Obrecht

267

Ortermann

106

Enoues.

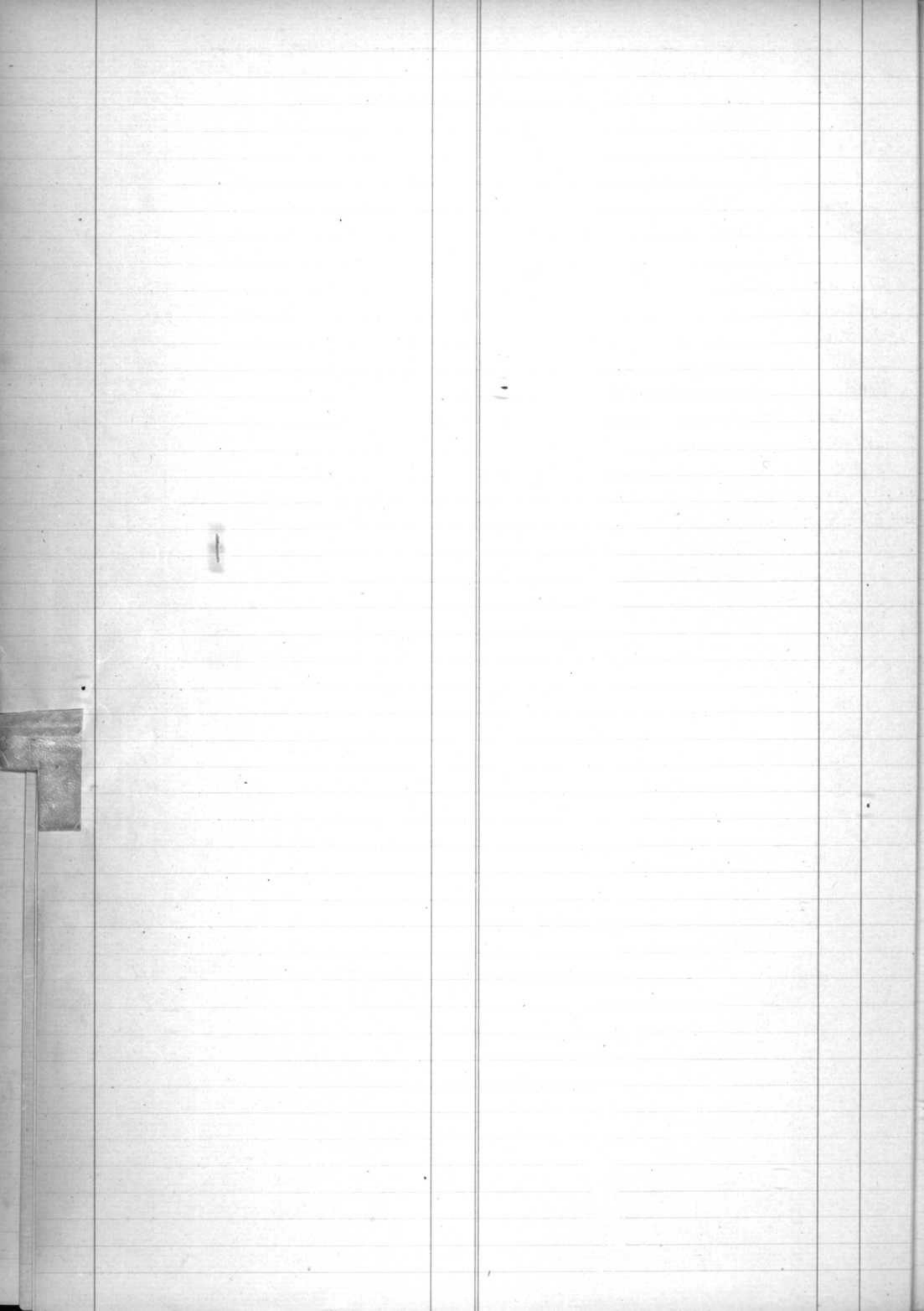
nié Kaufmann. Anna. Maria

Jenny. Susanne

108

155.

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



| | <u>Epoux.</u> | |
|-------------|---------------------------------|------|
| Pache | Paul. Francois | 79. |
| | Eugene | 102 |
| | Constant | 129. |
| Pache | Francois. Henri dit Emile | 246 |
| Pahud | Alphonse. Victor. Francois | 168 |
| Pamblanc | Louis. Charles | 146 |
| Panchaud | Henri | 61. |
| Peclard | Heli. Louis | 178 |
| Pequiron | Emile. Auguste | 369 |
| Peitrequin | (Voix aux Epouses) | — |
| Pelichet | Gustave. Louis | 299. |
| Pellet | Emile | 351. |
| Peneveyres | Auguste. Paul. Henri | 265 |
| Perdrizat | Francois | 120. |
| Perré | Paul. Jules. Alexandre | 362. |
| Perrin | Charles. Louis. Jules | 348. |
| | Albert. Alphonse | 375. |
| | Charles. Joseph | 394. |
| Peter | Arnold | 250. |
| Pettineroli | Francois. Leopold | 74. |
| Pidoux | Louis. Esaié | 159. |
| Piquet | Louis. Jules | 371. |
| Pilet | Constant. Alexis | 258 |
| | Alfred | 273. |
| | Eugene | 42 |
| Pilton | Jules. Louis. Philippe | 141 |
| Pizzotti | Lucien | 316 |
| Porchet | Jaques. Charles. Gaston Gaudenz | 190 |
| Pozcia | Francois. Samuel | 14. |
| Pouzaz | Paul. Charles. Eugene | 198. |
| Pozit | | |

| | <u>Epouses.</u> | |
|---------------|--|------|
| Pache | Alexandrine | 23 |
| | Sophie | 35 |
| | Ida. Bertha | 198. |
| | Hermiette L ^{re} Charlotte dite Marie | 213. |
| | Rosalie. Louise | 308 |
| | Louise. Susanne | 391. |
| | Julie. Leonie | 392 |
| Paget | Sophie. Louise | 75. |
| Pahud | nie Sottirat. Nancy | 42. |
| Paquier | Georgine. Caroline | 301. |
| | Louise. Marguerite | 358. |
| Parizod | Lucie. Bertha | 149. |
| Pauli | Anna | 254. |
| Parillard | Marquise. Emma. Berthe Angèle | 165. |
| Peitrequin | Frosine. Lina | 176 |
| | Amelie. Lina | 1271 |
| | Jenny. Hermiette | 8. |
| Ponneveyre | Jeanne. Marie. Louise | 77. |
| Perey | Louise. Adeline | 20. |
| Perrak | Elise | 58. |
| | Julie | 253 |
| | Adèle. Louise. Eugénie | 362. |
| Perrallet | Fanny. | 300. |
| Pellina | Marie. Juliette | 373. |
| Pister | Caroline | 112. |
| Picard | Louise | 156 |
| Pichonnaz | Louise. Jenny | 100 |
| Pietrehumbert | Mathilde. Esther | 240. |
| Piquet | Hélène. Susanne | 315. |
| Pittel | Augusta. Jeanne | 314. |
| Poeterlin | Emma. Charlotte. Elisa | 373. |
| Pointet | Louise | 6 |
| Porchet | Aline | 127 |
| | Elisa | 128 |
| | Sophie | 178. |
| Porret | Marie | 341. |
| Potterak | Nancy | 42 |
| | Fusine. Lydie | 329. |
| Prahin | Marie. Louise | 236 |
| Pretti | nie Deluche. Louise. Adèle | 137. |
| Pulver | Marie. Madeleine | 399. |

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



| Eroux. | | |
|---------------|------------------------------|-----|
| Kamrzier | Gottfried | 60 |
| Kayhoz | Louis. Marie | 86 |
| Kaverroud | Tules | 64 |
| Regamey | Samuel | 87 |
| | Thiophile | 208 |
| Konou | Marc. Louis | 261 |
| Raymond | Louis. Henri | 23 |
| | John. Ami | 237 |
| Ringgenberg | Pierre | 173 |
| Ringger | Maurice. Hermann | 78 |
| Robatel | Jean | 342 |
| Roch | Albert | 318 |
| Rochat | Louis. Gustave | 81 |
| | Auguste. Emile | 204 |
| Rogivue | Adolphe | 386 |
| Röhm | Charles. Christian | 367 |
| Rozzel | Ulrich. Tules. Ami | 63 |
| | Léonard | 76 |
| Rozzier | Edmond. Jean. Vincent. Louis | 80 |
| | Henri. Eugène | 339 |
| Röthlisberger | Frédéric | 152 |
| Rouge | Henri | 57 |
| Rubli | Henri. Emile | 71 |
| Rully | Henri. Léonard | 147 |

| Eroux. | | |
|-------------|--|-----|
| Kaffournier | Marie. Adèle | 118 |
| Kamel | Marie. Elise | 124 |
| | Marie. Louise | 131 |
| Kamelet | Eugénie. Mathilde | 232 |
| Kandall | Catherine | 209 |
| Kayin | Berthe | 21 |
| Kaverroud | Julie. Marie | 159 |
| Regamey | nie Jenneroye. Jenny. Konielle | 8 |
| | Albertine. Louise | 96 |
| | Marie | 170 |
| | Louise. Julie. Elise | 171 |
| | Julie. Louise | 321 |
| | Elise | 338 |
| | Frédérique. S ^{te} Marg ^{te} . Gabrielle | 381 |
| Kerr | Lilly. Aurora | 367 |
| Key | Charlotte. Louise | 57 |
| | nie Rothon. F ^{te} Marie dite Fanny | 350 |
| Richardson | Amelia. Florence | 164 |
| Richon | Marie. Pauline | 223 |
| Richter | Louise. Mathilde. Julia | 141 |
| Rieder | nie Sulzer. Marie. Madeline | 309 |
| Ritter | Emma. Louise | 310 |
| Rolaz | Jenny. Julie. Charlotte | 210 |
| Ross | Caroline | 244 |
| Rozzier | Julie. Lina | 61 |
| | Adeline. Emma | 66 |
| | Elisa | 331 |
| Roth | Antonine | 303 |
| Rothon | nie Brachsel. Elisabeth | 312 |
| | Françoise. Marie dite Fanny | 350 |
| Rouge | nie Linhard. Fanny. Jenny | 79 |
| Roulet | Fanny. Marie | 38 |
| Rubli | nie Filleaux. Jenny | 238 |
| Ruchonnet | Marie. Elisabeth. Esther | 2 |

R
S
T
U
V
X
Y
Z



| Etroux. | |
|--------------|---------------------------------|
| Salero | Juan - Antoine |
| Saraglia | Flouice |
| Saudan | Jaqus. Albert |
| Saugy | Jules - Gabriel |
| Savary | Albert. Henri |
| Schaffner | Jacob |
| Scherler | Gottfried |
| Schertenleib | Jean |
| Schilder | Jean - Francois |
| Schimck | Louis |
| Schmidt | Louis - Jean |
| Schulz | Charles - Friedrich - Christian |
| Schutz | Auguste |
| Schweitzer | Ernst |
| Secretan | Francois - Louis |
| Segalini | Arthal - Arthur |
| Serex | John |
| Siber | Henri |
| Siegfried | Gottfried - Friedrich |
| Soquel | Paul |
| Soldati | Augustin |
| Sonderegger | Jean |
| Steffen | Louis |

| Etrouzer. | | |
|------------------|--|-----|
| 91. Saidoux | nie Longchamp, Marie - Elisabeth dite Elise. | 195 |
| 32. Sandmeier | Susanne | 374 |
| 49. Saugy | Marie - Marguerite | 157 |
| 157. Savoy | Fanny - Emilie | 125 |
| 167. Schenk | Chéise - Lina | 23 |
| 108. Schenner | Anna | 122 |
| 122. Schindler | Anna | 218 |
| 70. Schmid | Elise | 247 |
| 192. Schmiderlet | Emma - Marie | 239 |
| 310 | Henriette - Marie - Louise | 277 |
| 230. Schmutz | Anna - Elisabeth | 188 |
| 243. Schneider | Rosette - Maria | 191 |
| 377. Schneiter | Anna - Marie | 268 |
| 200. Schoenborn | Hilene - Anna | 283 |
| 172. Schoyser | nie Conney, Marie - Louise | 19 |
| 118. Schwab | Marie | 115 |
| 62. | Maria - Rosina | 352 |
| 347. Seckel | Marie - Emma | 320 |
| 186. Segmuller | nie Kiächenbühl, Anna | 142 |
| 282. Siber | Amie - Isaline - Henriette | 370 |
| 366. Simmen | Maria - Rosina | 297 |
| 176. Simon | Emma | 123 |
| 184. Sinalinger | Dorothee - Marie | 33 |
| Spielhofer | nie Strehler, Anna - Pauline | 34 |
| Stebler | Elise | 252 |
| Steiner | Elisa | 81 |
| Strehler | Anna - Pauline | 34 |
| Studer | Rosina | 293 |
| Sulliger | Susanne - Louise | 388 |

S
T
U
V
X
Y
Z



Eroux.

| | | |
|-----------|-------------------------|-----|
| Caillons | Marc - Justin | 305 |
| Callichet | Roger | 20 |
| Cerrato | Bartolo | 256 |
| Cerre | Antoni - Charles - Elie | 45 |
| Chonney | Auguste | 135 |
| Chuillard | Jules | 24 |
| | Francois - Daniel | 39 |
| Cixier | Gaspard | 174 |
| Corlarco | Jaques - Antoine | 336 |
| Critten | Jean - Gottfried | 321 |
| Crombert | Joseph - Francois | 324 |
| Croyon | Edouard - Albert | 109 |
| | Charles | 222 |
| Cuvrian | Paul | 104 |
| Cuviani | Antoine | 363 |

Erouzes.

| | | |
|------------|---------------------------------|-----|
| Calzin | vicite - Fanny - Henriette | 273 |
| Conthorey | Alicia | 194 |
| | vicite - Melina | 228 |
| Cerry | Blanche | 80 |
| Charin | Nancy | 120 |
| Chuillard | Augustine - Gabrielle | 369 |
| Comney | Marie - Louise | 19 |
| Crachsel | Elisabeth | 312 |
| Crijet | nie Dessaulles, Pauline - Olga | 193 |
| Crittibach | Marie | 378 |
| Croliet | Lucie | 365 |
| Crottel | nie Combremont, Victoire - Emma | 180 |

T
U
V
X
Y
Z



Week

Enoux.
Jean. Ulrich

260.

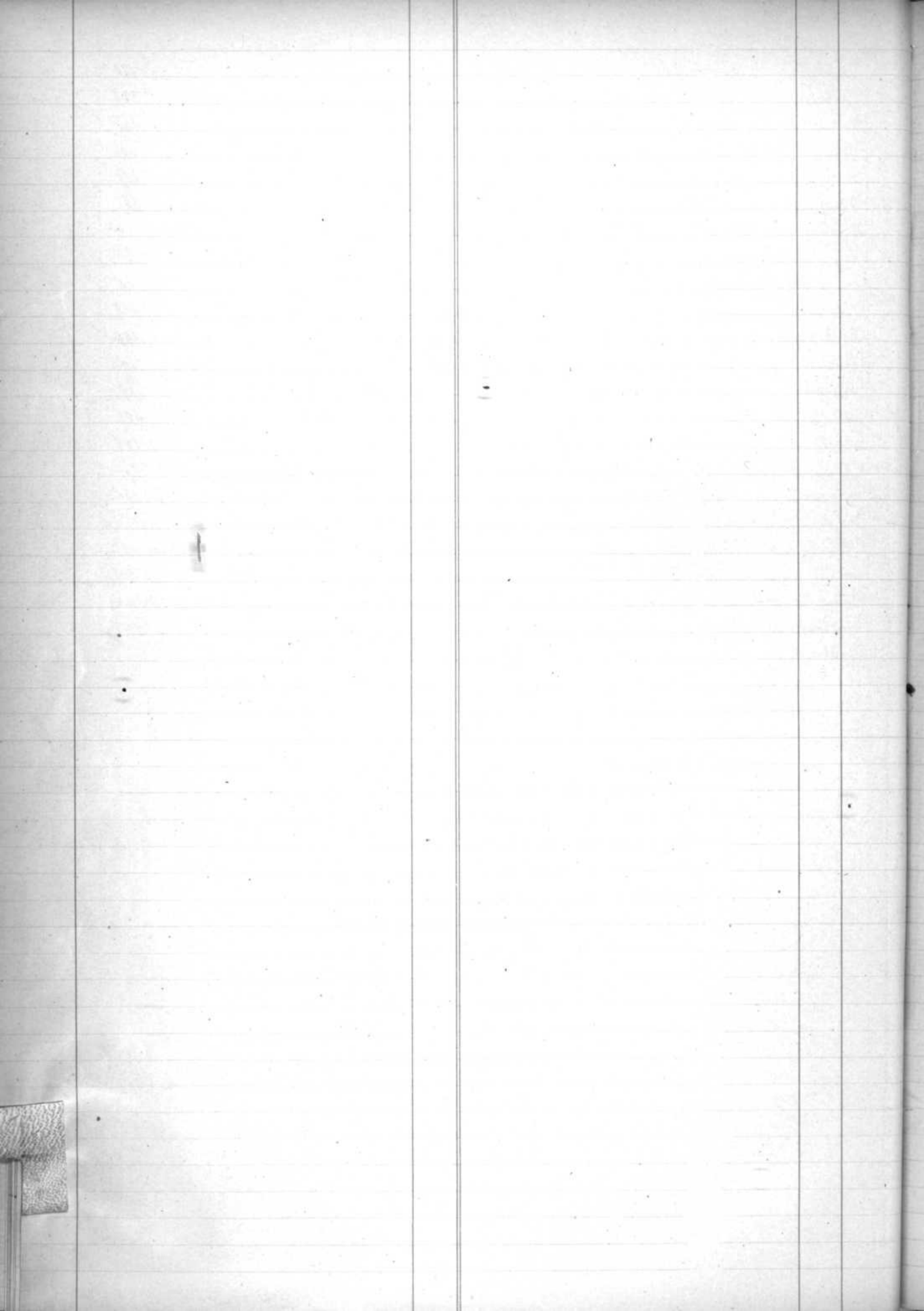
U
V
X
Y
Z

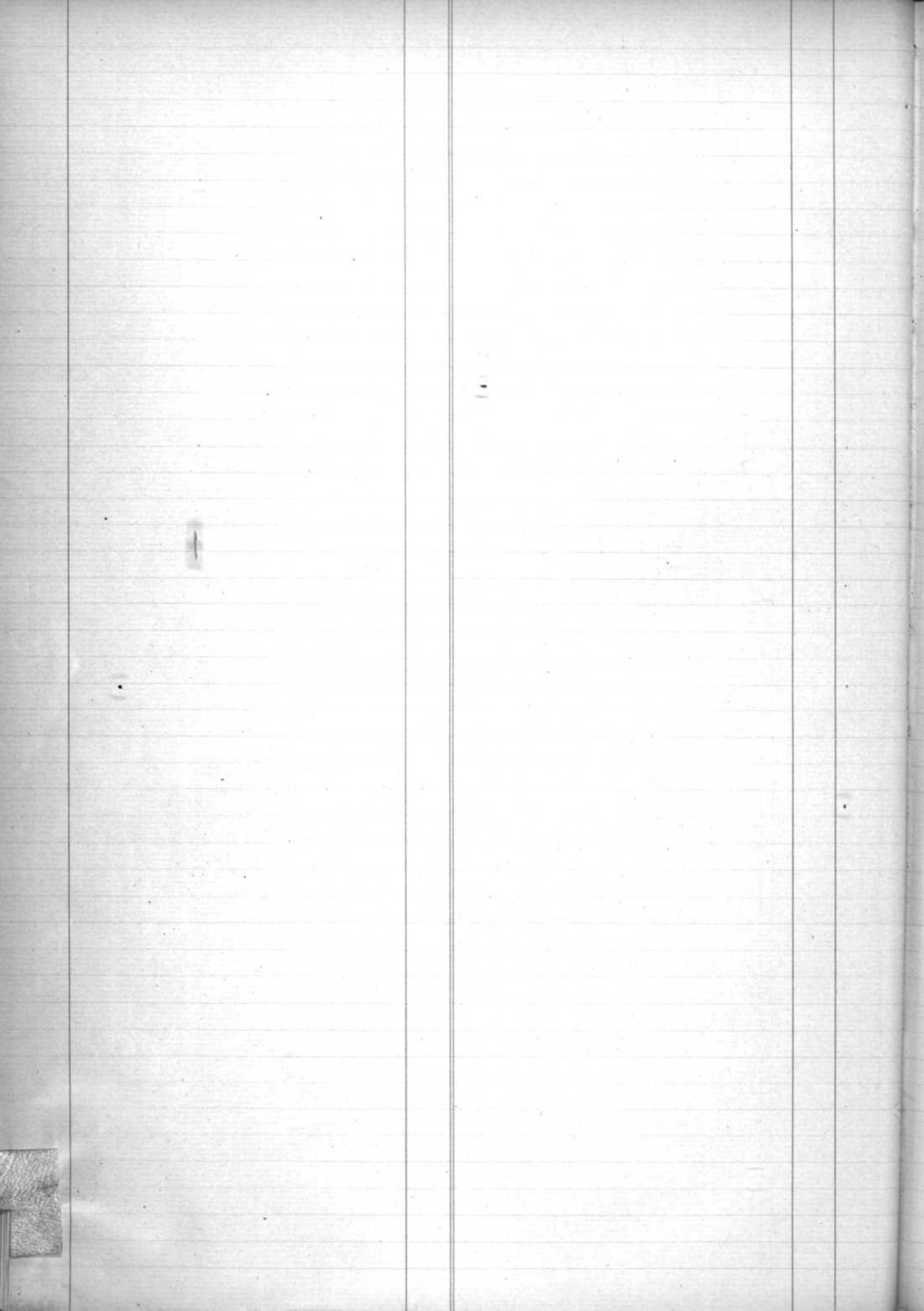


| Epoux. | | |
|-------------|--|--------------|
| Waldner | Benjamin | 297. |
| Vallotton | David - Adrien | 119. |
| Vanay | Constantin - François - Alphonse | 19. |
| Weber | Arnold | 268. |
| Weibel | François - Isaac | 140. |
| Wenger | L ^s . Charles - François | 213. |
| Werkmeister | Charles - Antoine - Erich | 333. |
| Veyre | Alsis - Louis | 201. |
| Widmer | Lucien - Jules | 138. |
| Vidoudez | Jules - Edouard | 92. |
| Wiedemann | Jules - Maurice | 252. |
| Vila | Pierre - Paul - Antoine - Alexandre | 107. |
| Villard | Georges - Charles - François Samuel - Edouard | 263. 326. |
| Viret | John - Elie Ernest | 214. 398. |
| Virinand | Auguste - François | 6. |
| Volet | Alfred | 376. |
| Völlmy | Louis | 330. |
| von Gunten | Emile | 235. |
| Vuagniaux | Aimé | 212. |
| Vuilleumier | Paul - Arnold - Israël | 209. |
| Wüthrich | Jean - Albert | 223. |

| Epouses. | | |
|-------------|---|-------------|
| Vagnière | Blaise - Emma | 111. |
| | Louise - Rosalie | 220. |
| Vallotton | Berthe - Susanne | 333. |
| Vaney | Marie - Henriette | 294. |
| Vauthay | Constance | 217. |
| Weibel | Berthe | 76. |
| Wendel | Adèle | 260. |
| Widmer | Dorothei - Marie Elisa - Emma | 33. 138. |
| | Augustine - Fanny | 218. |
| Wierner | Bertha | 199. |
| Vigan | Blanche - Adrienne - Eugénie | 30. |
| Villanchet | Louise - Adèle | 10. |
| Willenegger | Marie - Elise | 393. |
| Winandy | Blanche | 158. |
| Vincent | Marie - Henriette | 47. |
| Viret | Emma - Elise | 286. |
| Virinand | Chérie - Louise | 280. |
| Wohlfahrt | Elionore - Sophie - M ^{me} Ernestine | 117. |
| Vuagniaux | Marie - Louise | 134. |
| Wüst | née Guillemin, Louise - Henriette | 46. |
| Wyz | née Pfister, Caroline | 112. |

V
X
Y
Z



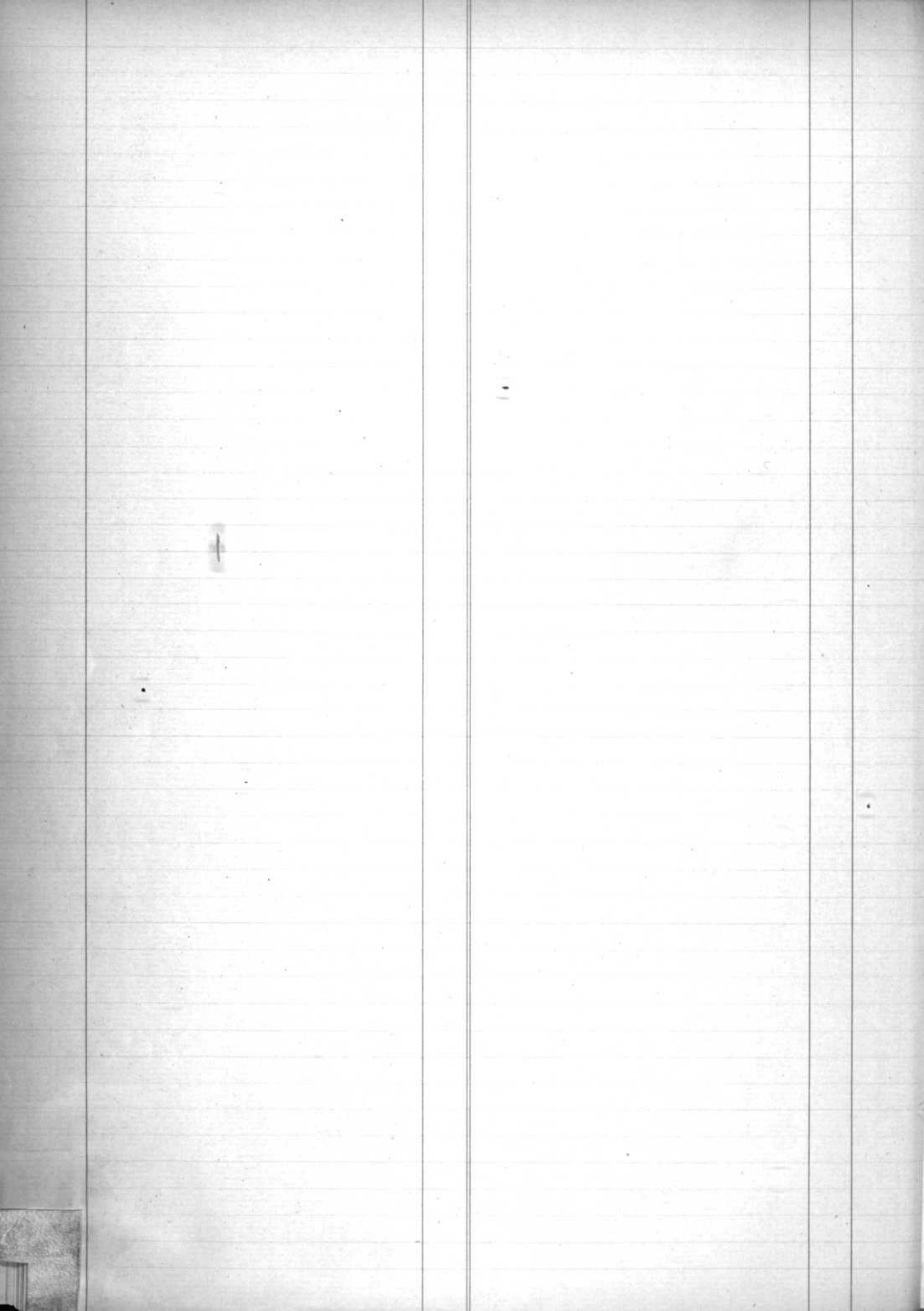


— Groux. —

Groux

Henri-Jean-François Constant 158.

Y
Z



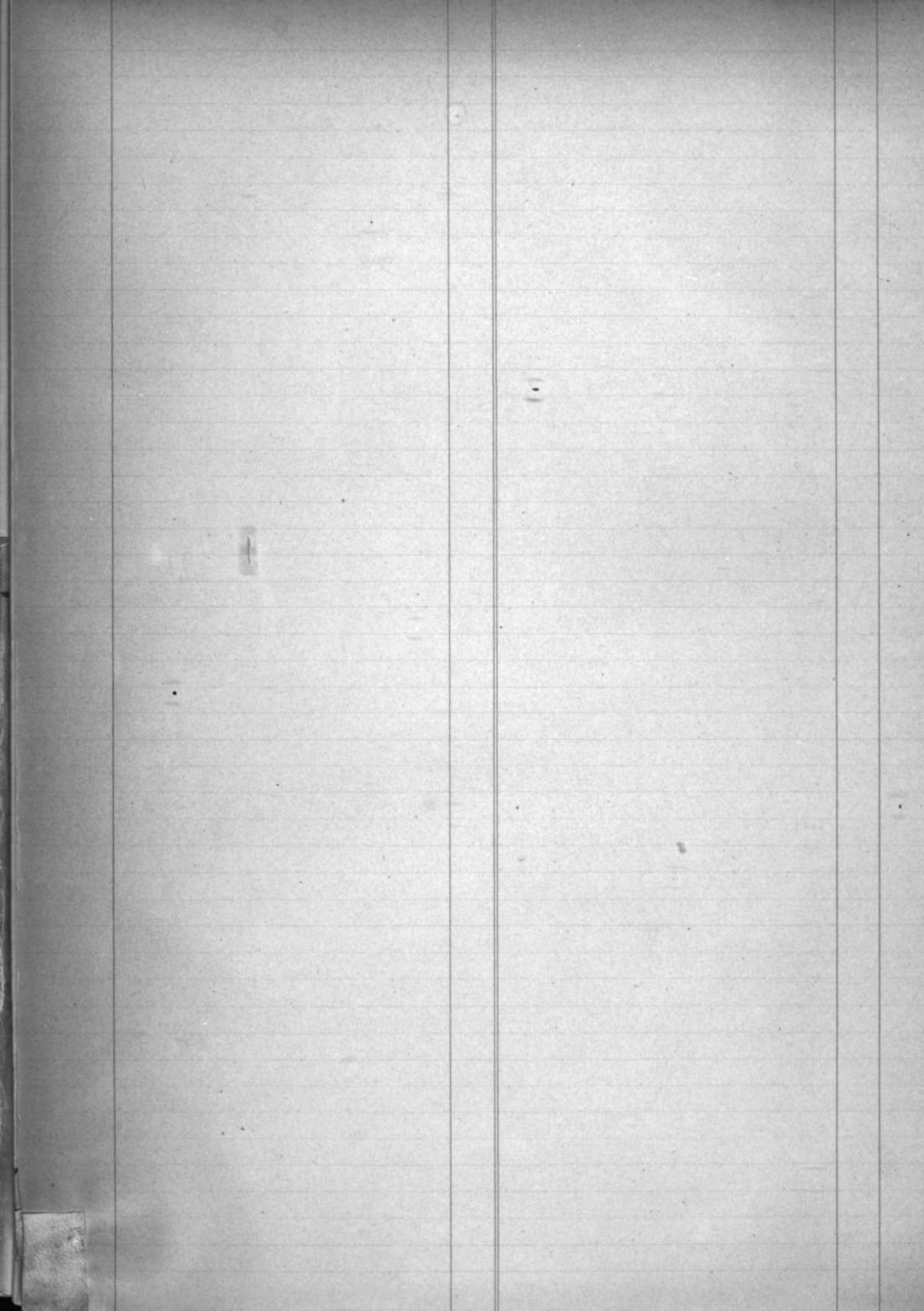
| | <u>Groux.</u> |
|------------|--------------------------|
| Zähler | Abram. Louis |
| Zaugg | Alfred |
| Zimmermann | Charles. Daniel. Hermann |

131
241
306

Zaugg
Zbinden
Zeitz
Zinder
Zell
Zunsteg
Zurbuchen
Zürcher

| | <u>Groux.</u> |
|--|--------------------|
| | Susanne. Elisabeth |
| | Fanny. Henriette |
| | Emilie. Eugénie |
| | Elisabeth |
| | Julie. Françoise |
| | Josephine. Rosa |
| | Bertha |
| | Amilie |

68
28
22
181
15
186
212
99



1894

N° 7

Chapuis & Maulaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Chapuis, Louis-Oscar, Instituteur,

de Julens & Echagnens, domicilié à St-Oyens,

Célibataire

né à Julens, le neuf février mil huit cent septante-un,

fils de Louis Chapuis, décédé,

et de Susanne née Richard, sa veuve, domiciliée à Myon,

2° Maulaz, Marie-Louise, sans profession,

de Chexbres, domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne, le trente août mil huit cent septante,

filles de Louis Victor Charles Maulaz, veuf,

et de Marie Agathe Michaux, sa femme, domiciliés à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Julens, Echagnens, Chexbres, St-Oyens & Lausanne, le douze décembre mil huit cent quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Authorisation de l'Etat Civil de Gmel

Communiqué: à Echallens, Gmel & St Saphorin

Signatures des époux :

Chapuis L.O.
Louise Chapuis

Signatures des témoins :

Ch. Maulaz
P. Maulaz } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]